REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-ONZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

LE

DIVORCE DE JULIETTE

COMÉDIE en TROIS Actes et QUATRE Tableaux.

PERSONNAGES :

Roger d'ÉPINOY, 30 ans.
Pierre de RHODES, avocat, 32 ans.
Le prince de CHAGRES, 45 ans.
SARTIGNY, 40 ans.
Juliette d'ÉPINOY, 22 ans.
Clotilde, princesse de CHAGRES, 30 ans.
BAPTISTE, domestique.
LOUISE, femme de chambre.

PREMIER ACTE

Premier Tableau

Un rond-point dans le parc du château d'Épinoy. Quelques sièges et une table de jardin. Bosquets, statues, allées tournantes. Il fait nuit. Au fond, sur la gauche, on aperçoit une aile du château dont les fenêtres sont très éclairées. Une porte-fenêtre précédée de quelques marches donne accès dans les salons. — Il y a çà et là dans le parc des lanternes vénitiennes. On entend par intervalles une musique d'orchestre jouant des airs de danse.

D'Épinoy, de Rhodes, le prince de Chagres et Sartigny, en toilette du soir, se promènent dans le fond en fumant des cigares. — Ils paraissent et disparaissent derrière les arbres. — Sur le devant de la scène Juliette et la princesse, toutes deux en grande toilette avec des sorties de bal. La princesse regarde vaguement les illuminations du parc auxquelles deux domestiques mettent la dernière main. Juliette surveille les domestiques, et leur donne des ordres.

LA PRINCESSE, avec distraction.

Ça fait très bien, tout ça... Très joli !

JULIETTE.

N'est-ce pas ?.. J'adore les lumières dans les arbres.

LA PRINCESSE.

Oui, c'est poétique... Mais, ma chère, n'éclairez pas trop... il faut laisser un peu d'ombre pour ceux qui l'aiment.

JULIETTE, riant.

Vous pensez à tout, princesse... (A un domestique.) C'est assez pour le rond-point, Baptiste... Allez, maintenant, éclairez un peu les bords de l'étang... et puis la maison des cygnes...

BAPTISTE.

Bien, madame!

(Les domestiques s'éloignent portant des lanternes.)

LA PRINCESSE, JULIETTE.

LA PRINCESSE.

Alors, vous avez beaucoup de monde, ce soir?

JULIETTE.

Mais oui... autant qu'on peut en avoir à la campagne... Nous avons d'abord ceux qui sont chez nous, puis quelques amis de Paris, et enfin tous les environs... Mon mari m'a permis d'étendre un peu les invitations, quoique ça le désespère... Mais il sait combien j'aime à recevoir, et...

LA PRINCESSE.

Et il ne peut rien vous refuser... c'est trop naturel. (Confidentiellement.) Ainsi, ça va toujours très bien, n'est-ce pas?

JULIETTE.

Quoi, chère princesse?

LA PRINCESSE.

Mais votre petit ménage?.. vous me permettez de m'y intéresser toujours un peu?

JULIETTE.

Comment, princesse ! mais je serais trop ingrate si je vous refusais ce droit-là... Ce petit ménage n'est-il pas votre ouvrage?.. Car, en réalité, c'est vous qui m'avez mariée...

LA PRINCESSE.

Je n'ai pas à m'en défendre... Mais du reste, ma mignonne, je n'ai fait pour vous que ce que j'aurais voulu qu'on fît pour moi... Je vous ai assortie... je me suis dit : voilà deux êtres, délicieux tous deux, qui ont été évidemment créés l'un pour l'autre... Eh bien ! mon Dieu, unissons-les... et bénissons-les... C'est si rare !.. Mais enfin, malgré mes excellentes intentions, j'aurais pu me tromper... Je crois bien connaître M. d'Épinoy... mais enfin... ces gens si corrects d'apparence... on ne sait jamais au juste ce qu'il y a dedans... et c'est pourquoi je suis ravie de savoir par vous-même qu'il vous rend tout à fait heureuse !

JULIETTE.

Tout à fait.

LA PRINCESSE.

Pas même un nuage?

JULIETTE.

Pas même... pas l'ombre... depuis dix-huit mois... depuis notre mariage, enfin.

LA PRINCESSE.

C'est beau... Et vous l'aimez bien?

JULIETTE.

Beaucoup, beaucoup.

LA PRINCESSE.

Chère enfant !.. Elle est gentille !.. Et il vous le rend?

JULIETTE.

Je le crois... il ne me le dit guère... Mais, vous savez, ce n'est pas son genre !

LA PRINCESSE.

Un peu froid, alors?

JULIETTE.

Oh! non... pas froid précisément... Mais... vous le connaissez... il n'a pas beaucoup d'abandon, mon mari... Pas expansif... un peu réservé... un peu railleur... Enfin, je l'aime comme cela... et puis je sens qu'il est très tendre, au fond...

LA PRINCESSE.

C'est le principal...

JULIETTE.

N'est-ce pas, princesse?.. Eh! mon Dieu! certainement, quelquefois j'aimerais à le voir sortir de sa réserve... à l'entendre me dire de ces choses comme on en dit au théâtre... Oui, certainement... mais enfin il est bon, il est digne, il est fier... je le trouve charmant, et je suis très heureuse... (Elle lui prend les mains.) et je vous remercie encore, et je vous remercierai toujours!

LA PRINCESSE, lui baisant le front.

Chère petite!.. c'est bien doux à entendre, tout cela... Hélas! vous savez qu'en fait de bonheur je suis forcée de me rattraper sur celui des autres.

JULIETTE.

Mais, princesse...

LA PRINCESSE.

Oh! sans doute, — je n'ai pas de griefs sérieux contre le prince, qui est un excellent homme, et positivement un homme sans défauts... Il n'a que des travers : seulement ils sont insupportables... cette manie, par exemple, de me conter ses bonnes fortunes, ses aventures galantes d'avant son mariage... pour me prouver à quel point il était adorable et irrésistible... Eh! qu'est-ce que cela me fait qu'il l'ait été, mon Dieu! s'il ne l'est plus!.. Et puis cette inconcevable jalousie dont il se défend comme un beau diable, — mais qui, par le fait, empoisonne sa vie et la mienne... Toujours à me surveiller, toujours à me regarder dans les yeux pour savoir si je le trahis... il serait même dangereux, au besoin!.. Ah! le voilà!.. — Excellent, d'ailleurs! Excellent!

(Entrent le prince, d'Épinoy, de Rhodes, Sartigny.)

LE PRINCE.

Ah! chère amie, je vous cherchais!

LA PRINCESSE.

Bien entendu, mon ami !

LE PRINCE.

Je craignais que vous ne prissiez froid.

LA PRINCESSE.

Du tout !

LE PRINCE.

Il est certain que pour une fin d'automne, cette soirée est remarquablement douce.

JULIETTE.

Oui, c'est dommage d'être obligée de rentrer.

LE PRINCE.

Comment ! vous ne nous restez pas un moment, madame ?

JULIETTE.

Non, mon prince... D'abord, je n'aime pas les hommes qui sortent de table. Ils sont trop aimables... et puis, j'entends des voitures qui arrivent... il faut que je me rende à mon devoir. (A de Rhodes.) Eh bien ! Pierre, comment trouvez-vous ma petite illumination ?

DE RHODES.

Superbe ! On se croirait au café des Ambassadeurs !

JULIETTE.

Insolent ! — Est-ce que vous venez, princesse ?

LA PRINCESSE.

Oui, ma mignonne, je vous suis.

D'ÉPINOY.

Pardon, princesse... voulez-vous me faire l'honneur de danser la première valse avec moi ?

LA PRINCESSE.

Demandez à mon mari.

LE PRINCE.

A moi? Quelle plaisanterie! Est-ce que vous avez besoin de ma permission pour accorder une valse! Vous voulez donc me couvrir de ridicule, ma chère!

LA PRINCESSE, à d'Épinoy.

Alors, oui, monsieur. (La princesse et Juliette s'éloignent et rentrent au château.)

LE PRINCE, D'ÉPINOY, DE RHODES, SARTIGNY.

LE PRINCE, s'asseyant.

C'est une vraie manie qu'a la princesse de prétendre me faire passer pour un jaloux... moi qui suis... je ne dirai pas indifférent... mais confiant comme un enfant... et même quelquefois ma raison me reproche de pousser cette confiance à l'excès... Car enfin, entre nous, il faut avouer que de vieux viveurs du boulevard, comme vous et moi... qui connaissent le fonds et le tréfonds des choses, et qui osent se marier, font preuve d'un fameux estomac?

SARTIGNY.

Comment?

DE RHODES.

Pourquoi donc ça, mon prince?

LE PRINCE.

Voyons, soyons francs, messieurs... Il y a dans le monde des femmes plus ou moins difficiles... ça, c'est sûr... mais en avez-vous jamais connu d'impossibles?.. En avez-vous jamais rencontré une seule qui ait résisté à un siège conduit avec application et persévérance?.. Moi, jamais!.. Vous non plus!

D'ÉPINOY.

Oh! pardon, mon prince!

SARTIGNY.

Un peu absolu, mon prince!

LE PRINCE.

Vous non plus, allons!.. Eh bien!.. soyons logiques... Quand notre expérience nous démontre aussi clairement qu'il n'existe pas une femme incorruptible, comment pouvons-nous nous figurer que la nôtre le sera?.. Je ne dis pas cela, bien entendu, pour la princesse... qui véritablement est une personne exceptionnelle... Mais enfin, nous ne pouvons pourtant pas nous flatter d'épouser tous des exceptions!

DE RHODÈS.

Il faut chasser ces idées-là, mon prince.

LE PRINCE.

Je les chasse aussi... je n'ai même pas besoin de les chasser... car elles ne me viennent pas... ou du moins j'ai besoin d'y réfléchir pour qu'elles me viennent... Il y a plus, je puis dire que personnellement, — c'est même assez curieux! — personnellement, je n'ai été jaloux qu'une fois en ma vie!..

DE RHODÈS.

Bah! une fois, mon prince! Comment cela?

LE PRINCE.

Oui, une seule fois, et je vais bien vous étonner tous, — c'était de ce brave d'Épinoy que voilà!

D'ÉPINOY, se récriant.

Non, mon prince?

LE PRINCE.

Parfaitement!.. C'était quelque temps avant votre mariage... il y a deux ans, — j'ignorais alors vos prétentions à la main de Mlle de Cérences, — aujourd'hui votre charmante et chère femme... J'ignorais que la princesse se fût chargée des négociations... les femmes, vous savez, aiment les mystères, surtout en ces matières... Bref, vos assiduités à cette époque, — vos mines de beau ténébreux... mille circonstances, enfin, commençaient à éveiller mon attention, quand votre mariage vint tout expliquer, mon cher d'Épinoy, à votre grand honneur et à ma grande confusion... Je vous devais cet aveu, cher ami! (Ils se serrent la main en riant.) — Voilà, comme je vous le disais, la seule occasion où j'aie eu l'ombre d'une velléité jalouse!

DE RHODES.

Pardon, mon prince, mais je me suis pourtant laissé dire que vous aviez tué un homme en duel, il y a trois ans, à Florence?

LE PRINCE, discrètement.

Oui... j'ai eu là une affaire malheureuse!.. Borgo Forte, n'est-ce pas? Oui... pauvre garçon! mais il n'était nullement question de jalousie!.. il s'agissait de tout autre chose... Un malentendu... une querelle de cercle! J'en suis aux regrets. (Se levant :) Eh bien! messieurs, si nous allions voir danser ces dames?

D'ÉPINOY.

Je vous accompagne, prince... j'ai aussi mes devoirs là-bas.

LE PRINCE, lui prenant le bras.

Oui, il faut recevoir vos invités... et puis, n'oubliez pas surtout votre valse avec ma femme! (Ils rentrent au château.)

SARTIGNY, DE RHODES.

SARTIGNY.

Savez-vous, de Rhodes, que notre ami d'Épinoy joue un jeu assez malsain avec cette bête-là?

DE RHODES.

Quel jeu? je ne saisis pas.

SARTIGNY.

Ah! très bien! Avez-vous encore du feu? (Il rallume son cigare.) Il a là une jolie propriété, d'Épinoy... Cela a doublé sa fortune, ce petit héritage, — et c'est à vous qu'il le doit, par parenthèse.

DE RHODES.

Il le doit à son oncle, dont il était le très légitime héritier.

SARTIGNY.

Oui, mais la succession était contestée... il y avait des difficultés... un testament, — une captation, — je ne sais quoi...

enfin, il y a eu un procès, — et c'est vous qui l'avez plaidé et gagné.

DE RHODES.

Sans le moindre mérite... la cause était sûre.

SARTIGNY.

Moi, je trouve que vous avez eu un fier mérite, au contraire... vous n'avez pas seulement fait preuve d'un grand talent, comme toujours... vous avez fait preuve en outre d'une grande générosité.

DE RHODES.

Générosité?

SARTIGNY.

Ma foi, mon cher, si je suis indiscret, je m'arrête... mais, entre nous deux, je croyais pouvoir vous parler en toute franchise.

DE RHODES.

Certainement, allez donc!

SARTIGNY.

Eh bien! simplement, j'ai entendu dire, comme tout le monde, que vous aviez toujours été très intime dans la famille de Mlle de Cérences, aujourd'hui Mme d'Épinoy, — et on avait généralement supposé que vous aviez conçu pour elle les sentimens qu'elle est si bien faite pour inspirer...

DE RHODES.

Parfaitement, et mes sentimens n'ont pas changé... J'aime infiniment Mme d'Épinoy, comme j'aimais Mlle de Cérences.

SARTIGNY.

Eh bien! je répète qu'en consacrant vos soins et votre talent à servir les intérêts de son mari, vous avez été très généreux?

DE RHODES.

D'abord, je vous ferai observer, Sartigny, qu'en servant les intérêts du mari, je servais aussi ceux de la femme... Ensuite, je vous dirai, qu'en voyant Mlle de Cérences me préférer d'Épinoy, je n'ai pas été aussi surpris ni aussi choqué que vous auriez pu l'être à ma place... Quoique ma fortune et ma situation dans le monde

m'eussent permis d'aspirer sans trop de ridicule à la main de Mlle de Cérences, je ne me dissimulais pas que mon métier d'avocat, — que j'ai choisi par goût, — n'est pas de ceux qui parlent à l'imagination des femmes... de plus, vous allez me connaître tout entier, cher ami, — j'ai eu de bonne heure l'esprit de comprendre qu'une certaine fatalité de nature m'interdisait de jouer les premiers rôles auprès des femmes, que j'étais né pour les rôles secondaires... je me suis donc habitué, — ce qui vous semblera bien étrange, — à les aimer pour elles et non pour moi, — à leur bénéfice plutôt qu'au mien... Je puis souffrir quelquefois d'être réduit à ce modeste emploi, — mais il m'épargne des misères, des remords auxquels j'aurais été très sensible... Ainsi, pour ne parler que d'un détail, je vois tous les jours l'amant d'une femme serrer la main de son mari... Eh bien! cela me serait infiniment pénible!

SARTIGNY.

Mais comment diable voulez-vous qu'on fasse autrement? On ne peut pas lui dire à ce malheureux : ne me touchez pas... ne me touchez pas... je suis l'amant de votre femme! C'est impossible!

DE RHODES.

Soit!.. mais je vous avoue que je m'étonne de tout ce qu'un homme, qui passe à juste titre pour homme d'honneur dans les relations communes de la vie, croit pouvoir se permettre sur le terrain spécial de la galanterie. Là, tous les procédés lui semblent légitimes... Tous les moyens lui sont bons pour troubler un ménage, pour en surprendre les secrets, y propager la discorde, profiter des occasions, les faire naître au besoin, hâter le naufrage et piller l'épave... Bref, ce galant homme ne reconnaît plus ni principes, ni morale, ni scrupules, ni bien ni mal dès qu'il s'agit des droits supérieurs et sacrés de son amour... Eh bien! est-ce que ce n'est pas étonnant?

SARTIGNY.

C'est vous qui m'étonnez... cher ami! Comment n'avez-vous pas remarqué qu'en amour comme en guerre, par une convention universellement admise, les lois régulières de la morale sont suspendues? Mais c'est élémentaire!.. Un simple exemple : en temps de paix, il ne vous viendra jamais à l'idée d'arrêter un facteur dans la rue et de lui prendre les lettres qui sont dans sa boîte... en temps de guerre, vous vous en ferez souvent un devoir... En temps ordinaire, un homme qui espionne est un misérable... en temps de

guerre, c'est un patriote, — quelquefois un héros et un martyr... de même en amour!.. Vous applaudissez tous les jours, au théâtre, des ruses, des roueries d'amoureux qui relèveraient de la police correctionnelle si elles n'étaient légitimées par leur objet... On déshonore un mari, on vole un tuteur, on escroque un père, et le public est enchanté... tant il est généralement reconnu que l'amour comme la guerre comporte des immunités à peu près indéfinies... Voilà la vraie théorie sur la matière, cher ami, — c'était celle des amoureux les plus sympathiques de l'histoire, depuis le roi David jusqu'à Henri IV... — et c'est la mienne!

DE RHODES.

Elle est large! Et vous ne seriez pas fâché de l'appliquer ici?

SARTIGNY.

Ici?

DE RHODES.

Oui!.. ici... dans cette maison?

SARTIGNY.

Comment pouvez-vous me supposer de si noirs desseins, cher ami? Un ménage si exemplaire!.. Un mari qui a l'avantage et le bon goût de posséder à la fois une jolie femme qui est un modèle de vertu, et une maîtresse qui est un modèle du contraire... mais c'est la perfection... Ce serait vraiment un crime que de troubler un bonheur si complet, si pur et si respectable!.. Chut!

JULIETTE paraît au fond et s'arrête, regardant autour d'elle; elle reconnaît de Rhodes et vient à lui.

Ah! de Rhodes, je vous cherchais... je viens de me rappeler que vous nous quittiez ce soir... et j'ai une commission à vous donner pour Paris... Pardon, monsieur de Sartigny... deux minutes seulement!..

(Sartigny salue et s'éloigne.)

JULIETTE, DE RHODES.

DE RHODES.

Une commission!.. Tout à vos ordres!

JULIETTE, après s'être assurée que Sartigny est hors de portée de l'entendre.

Il ne s'agit pas de cela!.. Je suis folle, mon ami!

DE RHODES.

Quoi donc!

JULIETTE.

La foudre qui me tombe... en pleine fête, en pleine confiance, en plein bonheur!

DE RHODES.

Mais quoi!

JULIETTE, lui remettant une lettre.

Cette lettre qu'on m'a remise comme je sortais de table... et que je n'ai pu ouvrir que tout à l'heure... lisez!

DE RHODES, prenant la lettre.

Voyons cela... une lettre anonyme... ah! ah! — (lisant). « Un de vos plus anciens, de vos plus véritables amis ne peut souffrir plus longtemps qu'une personne comme vous soit dupe et victime d'une odieuse trahison qui finirait par entacher votre caractère. Depuis trois ans, M. d'Épinoy est l'amant en titre de votre meilleure amie. Il n'y a à Paris que le prince et vous qui l'ignoriez. » — Comment! c'est une sottise pareille qui vous trouble à ce point?

JULIETTE, l'interrogeant de l'œil.

La lettre n'est pas de vous?

DE RHODES, après une pause d'étonnement.

Oh! madame!

JULIETTE, montrant la lettre.

C'est qu'elle dit : « Un de vos plus anciens amis. » — Je n'en ai pas de plus ancien ni de meilleur que vous...

DE RHODES.

Mais, comment ne voyez-vous pas que cette lettre est d'un bout à l'autre un mensonge abominable?.. C'est une indigne manœuvre de quelque amoureux sans scrupule qui veut éveiller votre jalousie pour en abuser ensuite... Peut-être aussi la lettre est-elle d'une femme qui aime votre mari et qui veut vous brouiller... ce sont de ces petites infamies qui courent le monde... Elle est même ridicule,

cette lettre... les drôles ou drôlesses qui se permettent de pareilles turpitudes devraient au moins choisir des calomnies vraisemblables... Car enfin vous savez bien que c'est la princesse qui vous a mariée à d'Épinoy, n'est-ce pas? Eh bien! si elle l'eût aimé, croyez-vous qu'elle l'aurait jeté dans vos bras, comme cela, pour le plaisir?.. Est-ce possible?.. Est-ce dans la nature?.. Vous êtes femme... jugez-en!

JULIETTE.

Sans doute... mais il y a des choses si singulières dans le monde... J'ai déjà eu tant d'étonnemens dans ma courte vie de jeune femme!.. Vous voyez... il dit que c'est public... que tout le monde le sait... et maintenant que mes yeux sont ouverts, je me rappelle mille détails, mille propos bizarres... équivoques... Pierre, dites-moi la vérité, je vous en supplie!

DE RHODES.

Mais je ne fais que cela, chère madame!

JULIETTE.

Cette bonne affection que vous aviez pour moi autrefois, c'est donc fini, dites?

DE RHODES.

Je n'ai jamais eu pour vous une bonne affection, puisque vous me forcez d'en venir aux gros mots... j'ai eu pour vous un amour tendre et dévoué, dont je crains de n'être pas encore tout à fait guéri... et c'est pour cela que vous devez me croire sans hésiter, quand je vous dis que cette lettre est un pur mensonge... Car enfin, si j'avais le moindre doute à ce sujet, comment pourrais-je résister à la tentation que vous m'offrez?.. Songez donc! Entrer dans vos soupçons, partager vos chagrins, essayer de les consoler... pour un pauvre diable d'amoureux comme moi, ce serait l'idéal! Mais je ne peux pas... parce que, si je vous aime bien... j'aime encore mieux la vérité et l'honneur... Me croyez-vous, maintenant?

JULIETTE.

Oui, — mais si vous me trompiez, — je le saurais un jour ou l'autre, — et je ne vous pardonnerais jamais.

DE RHODES.

J'en cours le risque de grand cœur!.. Pour en finir, permettez-moi un conseil : allez danser tranquillement, brûlez ce mauvais

chiffon à une de vos lanternes, et n'y pensez plus... et surtout n'en parlez pas à votre mari, que cela agacerait... (Il regarde à sa montre.) Je vous demande mille pardons... mais je me sauve pour ne pas manquer le train...

JULIETTE, lui tendant sa main.

Bonsoir, mon ami. Merci.

DE RHODES.

Plus de chimères?

JULIETTE.

Non... Vous ne soupçonnez pas qui a écrit ce billet?

DE RHODES, après un peu d'hésitation.

Non... voyez parmi vos amis... parmi ceux que vous estimez le moins... Adieu!

JULIETTE, seule un moment. — Rêvant.

... Comme elle m'interrogeait tantôt... ici même... comme elle me pressait de questions sur moi... sur mon mari... sur notre bonheur... et ce n'était pas la première fois!... — (Après un silence :) Parmi mes amis... même parmi ceux que j'estime le moins,.. je n'en connais aucun, il me semble, qui soit capable... (Sartigny paraît au fond. Elle se lève.)

SARTIGNY.

Encore ici, madame?.. et seule?

JULIETTE.

Je rentrais... De Rhodes vient de partir.

SARTIGNY.

Puis-je vous accompagner jusqu'au château?

JULIETTE.

Certainement, — d'autant plus que j'ai à vous parler.

SARTIGNY, saluant légèrement.

Ah!..

JULIETTE.

Oui... très sérieusement même... M. de Sartigny, parmi beaucoup de choses aimables que vous avez bien voulu me dire ces

jours-ci, il y en a une qui m'a particulièrement frappée : comme je riais un peu de vos protestations sentimentales, vous m'avez dit que vous souhaiteriez presque de me voir malheureuse pour que je pusse mettre votre amitié à l'épreuve... c'est vous qui m'avez dit cela, n'est-ce pas?

SARTIGNY.

J'ai dû vous le dire; car je le pense.

JULIETTE.

Eh bien! vos souhaits sont réalisés... je suis malheureuse, et je fais appel à votre amitié.

SARTIGNY.

Mon amitié est toute prête, madame.

JULIETTE.

Nous allons voir. Vous êtes du monde plus que personne, monsieur, vous en connaissez tous les mystères, tous les dessous, comme on dit... Eh bien! est-il vrai qu'on cause publiquement dans le monde d'une intrigue, d'une liaison qui aurait précédé mon mariage et qui lui survivrait, — entre une de mes amies, — et quelqu'un qui me touche de très près?..

SARTIGNY.

Madame! je me demande si je comprends bien votre question...

JULIETTE.

Vous la comprenez parfaitement. Vous vous demandez seulement si vous devez y répondre... eh bien! si toutes vos protestations ne sont pas de ridicules paroles de galanterie banale, si réellement vous voulez être un ami pour moi, vous me répondrez... vous me tirerez des angoisses où je suis et auxquelles je vous jure que je préfère cent mille fois la certitude!

SARTIGNY.

Mon Dieu! madame, vous me désespérez... car toute l'amitié du monde ne peut rien contre l'état d'esprit où j'ai le chagrin de vous voir... Que puis-je vous dire? Vous ne me croirez pas! J'aurai beau vous affirmer, — ce qui est la vérité, — que j'entends parler pour la première fois des bruits étranges auxquels vous venez de faire allusion... vous ne manquerez pas de vous persuader que je sais tout,

et que la délicatesse seule me ferme la bouche... et vos anxiétés persisteront!

JULIETTE, accablée, comme se parlant à elle-même.

C'est vrai!.. Mais que faire alors?.. Car vraiment je ne peux pas vivre comme cela!

SARTIGNY.

Ah! grand Dieu! quel malheur que vous ne vous soyez pas trouvée près de moi tout à l'heure... La princesse et d'Épinoy s'étaient assis un moment sous cette espèce d'arcade où il y a une statue de Diane, je crois... Je passais dans l'allée, derrière la charmille... J'ai entendu, malgré moi, leur entretien, et de ma vie je n'ai rien entendu de plus innocent!

JULIETTE, désignant le fond du parc.

Ils sont encore là?

SARTIGNY.

Je le crois.

JULIETTE.

Venez, conduisez-moi! (Ils s'éloignent.)

Sous l'arcade de charmille. Un banc de jardin, une statue.

LA PRINCESSE, D'ÉPINOY.

JULIETTE et SARTIGNY, masqués derrière les charmilles.

D'ÉPINOY.

Vous n'avez pas froid? Vous ne voulez pas rentrer?

LA PRINCESSE.

Pas encore, je vous prie... Nos tête-à-tête sont devenus si rares!

D'ÉPINOY.

Vous l'avez voulu!

LA PRINCESSE.

Il le fallait bien

D'ÉPINOY.

Ah! que ne m'avez-vous laissé mon indépendance!

LA PRINCESSE.

Il vous aurait tué!

D'ÉPINOY.

Nous aurions vu cela.

LA PRINCESSE.

Ou il m'aurait emmenée hors de France.

D'ÉPINOY.

Et pourquoi n'avoir pas consenti à partir avec moi quand je vous en suppliais!

LA PRINCESSE.

C'était briser nos deux existences... m'exposer à vos repentirs... Il y a pourtant des momens, je vous assure, où je regrette de ne l'avoir pas fait... tant je souffre... tant je suis déchirée et torturée!

D'ÉPINOY.

Torturée?

LA PRINCESSE.

Si vous croyez que je ne suis pas jalouse!

D'ÉPINOY.

D'une enfant!

LA PRINCESSE.

Comme elle s'épanouit... comme elle rayonne dans son faux bonheur!

D'ÉPINOY.

C'est une enfant!

LA PRINCESSE.

Je l'interrogeais tantôt... elle avait l'air si enchantée, si confiante, si sûre de votre tendresse! Elle en raisonnait même comme quelqu'un qui s'y connaît... Ah! je la déteste bien, votre chère femme, allez, mon ami!

D'ÉPINOY.

C'est une enfant!

LA PRINCESSE.

Enfin, elle est jolie... elle n'est pas sotte... elle est jeune... Pourquoi ne l'aimeriez-vous pas?

D'ÉPINOY.

Tu le demandes? (Il lui baise l'épaule.)

LA PRINCESSE.

Prenez garde!.. on a marché par là... je rentre... à tout à l'heure.

(Elle lui serre la main, et s'éloigne à grands pas. — D'Épinoy la suit plus lentement.)

L'instant d'après, Sartigny et Juliette sortent de l'ombre. — Juliette, à demi défaillante et soutenue par Sartigny, vient s'asseoir sur le banc.

JULIETTE, d'une voix faible.

Laissez-moi! je veux être seule.

SARTIGNY.

Je ne puis vous quitter sans vous avoir dit combien je suis navré... combien j'étais loin de prévoir... car enfin, je vous le répète, je venais d'entendre quelques mots de leur conversation, et rien ne pouvait me faire supposer...

JULIETTE.

Allons... allez-vous-en!.. et ramassez votre lettre!.. (Elle lui jette la lettre anonyme.)

SARTIGNY, après un moment.

Madame, je n'ai pas l'honneur de vous comprendre... mais je respecte une douleur... qui évidemment vous égare!

(Il se retire.)

JULIETTE, seule.

Misérable!.. et les autres... plus misérables encore!.. (Joignant les mains avec désespoir.) C'est donc vrai! c'est possible!.. Tout me manque... tout s'écroule!.. plus rien... rien... plus de bon Dieu!.. oh! que je me sens mal!

(Le prince paraît au détour de l'allée, Juliette se lève brusquement, et le regarde.)

LE PRINCE.

Ah ! pardon, chère madame !..

JULIETTE, très troublée.

C'est vous, prince ?.. vous cherchez la princesse ?

LE PRINCE.

Oui... on m'a dit l'avoir aperçue de ce côté...

JULIETTE.

En effet... elle était là tout à l'heure...

LE PRINCE.

Avec vous ?

JULIETTE.

Non.

LE PRINCE.

Avec qui ?

JULIETTE, après un peu d'hésitation.

Seule ! — elle passait là sur le bord de l'eau.

LE PRINCE.

Pardon... chère madame... n'est-ce pas une lettre à vous, ceci ?
(Il ramasse la lettre.)

JULIETTE.

Oui, je vous suis obligée. (Elle prend la lettre.)

LE PRINCE.

... Mais, chère madame... est-ce que vous êtes souffrante ?.. Vous êtes aussi pâle que cette statue.

JULIETTE.

Un peu souffrante, oui... j'ai eu trop chaud... puis froid... je ne suis pas bien... et, tenez, voulez-vous me rendre un service, mon prince... voulez-vous prier mon mari de m'excuser auprès de nos invités... Je ne suis réellement pas en état de rentrer dans les salons... je vais monter chez moi, et me reposer au coin du feu... ce n'est rien du reste... ce n'est rien... dites-le à mon mari.

LE PRINCE.

Oui... oui... je vais le prévenir sans l'inquiéter... Mais vous êtes toute tremblante, chère madame... Prenez donc mon bras, je vous en prie.

JULIETTE.

Je veux bien. Merci ! (Ils se dirigent vers le château.)

Deuxième Tableau

DEUX HEURES APRÈS, DANS LA CHAMBRE DE JULIETTE.

Juliette, en peignoir, est assise sur une chaise longue, un flacon de sels à la main. — On frappe.

JULIETTE.

Entrez ! (Entre Louise.)

LOUISE.

Je venais savoir si madame était mieux.

JULIETTE.

Un peu. — Dites-moi, Louise... je ne me rappelle plus ce que vous avez répondu à mon mari quand il est venu s'informer?

LOUISE.

Suivant les ordres de madame, j'ai répondu que madame dormait.

JULIETTE.

Et il est revenu?

LOUISE.

Oui, madame, deux fois. J'ai répondu la même chose. Monsieur avait l'air très triste, très tourmenté.

JULIETTE.

Quelle heure est-il, ma fille?

LOUISE.

Bientôt deux heures, madame.

JULIETTE.

Et il y a encore du monde en bas? On n'est pas parti? Il y a encore des voitures?.. voyez donc.

LOUISE, s'approchant d'une fenêtre.

Voilà la dernière qui s'en va, madame.

JULIETTE, avec un soupir.

Ah! tant mieux!

LOUISE.

Madame n'a pas besoin de moi pour le moment?

JULIETTE.

Je vous sonnerai.

LOUISE.

Bien, madame. (Elle sort et reparaît presque aussitôt.) Madame, c'est monsieur qui demande si madame est éveillée.

JULIETTE.

Oh! oui... Priez-le d'entrer.

JULIETTE. — D'ÉPINOY, l'air très hésitant et préoccupé.

D'ÉPINOY.

Eh bien! ma chère, comment êtes-vous? Qu'est-ce qu'il y a eu? Vous avez pris froid?.. quoi?

JULIETTE.

Oui... je pense, mais je suis mieux.

D'ÉPINOY.

Permettez-moi de vous gronder un peu, le prince m'a dit qu'il vous avait trouvée au bord de l'eau... sous la charmille... tout ce qu'il y a de plus humide... Ce n'était vraiment pas sage.

JULIETTE.

Non... je m'en suis aperçue.

D'ÉPINOY.

Est-ce que vous êtes restée longtemps dans le parc?

JULIETTE.

Oui ; assez longtemps...

D'ÉPINOY.

Et cela vous a prise, comme cela, subitement?

JULIETTE.

Très subitement. — Voulez-vous voir, je vous prie, si la porte est fermée? (D'Épinoy la regarde, va voir à la porte et revient.)

JULIETTE, froidement.

Vous êtes curieux de savoir si j'ai entendu votre conversation avec la princesse?.. Eh bien! oui, je l'ai entendue d'un bout à l'autre.

D'ÉPINOY, d'une voix sourde.

Ah!

JULIETTE.

Si je ne m'en suis pas expliquée avec vous à l'instant même, vous comprenez pourquoi. Je craignais de n'être pas maîtresse de moi, de mes paroles, de mon cœur... de mes nerfs, si vous voulez... je craignais de me laisser entraîner à une scène de violence qui eût attiré des témoins... C'était assez du malheur sans y ajouter le scandale... Enfin, j'ai voulu recouvrer un peu de calme, prendre conseil de ma fierté et aussi de ma raison, — et avec l'aide de Dieu, j'y suis parvenue.

D'ÉPINOY, fait quelques pas à travers la chambre, puis revenant près de sa femme.

Que voulez-vous de moi, Juliette?

JULIETTE.

Je vais vous le dire. Je veux d'abord vous demander l'explication, aussi brève qu'il vous plaira, mais claire et véritable, de votre conduite envers moi... Je ne voudrais pas la qualifier... mais enfin il y a là pour moi un mystère... un comble de perversité que je ne puis absolument comprendre, que je ne puis associer à la pensée d'un homme comme vous, d'un homme que le monde estime... d'un homme que j'ai aimé... (Elle passe son mouchoir sur ses yeux.) Pardon! vous allez encore dire que je suis une enfant!

D'ÉPINOY.

Non!

JULIETTE.

Je n'ai jamais été si enfant que vous le pensiez... ou que vous le disiez du moins... en tout cas le malheur mûrit vite... Eh bien! dites-moi donc comment cela est arrivé... comment vous avez pu vous décider... à pareille chose?

D'ÉPINOY.

Juliette, la confidence que vous me demandez ne me concerne pas seul.

JULIETTE.

Mais puisque je sais tout? Que pouvez-vous m'apprendre sur elle que je n'aie entendu de sa propre bouche et de la vôtre... Voulez-vous que je vous rapporte mot à mot votre entretien?.. — Elle était votre maîtresse, elle l'est toujours, et elle a fait notre mariage!.. Pourquoi? comment? dans quelles circonstances tout cela s'est-il passé? Voilà ce que je vous prie de me dire... et ne craignez rien pour elle... si je voulais la perdre, j'en sais assez, n'est-ce pas? Si j'avais été capable de la livrer à son mari, ce serait fait, vous le savez bien!.. Jamais je n'en retrouverai une pareille occasion, grand Dieu!

D'ÉPINOY.

J'ai été seul coupable. — Une femme affolée qui saisit le premier prétexte venu pour échapper à la vengeance, à la fureur menaçante de son mari, est à peine responsable de ce qu'elle dit ou de ce qu'elle fait.

JULIETTE.

Le prince avait surpris un de vos entretiens?.. une lettre... quoi?

D'ÉPINOY.

Une lettre... Les termes en étaient assez ambigus pour qu'il fût possible de les croire adressés à une autre... On dit qu'ils s'adressaient à vous... que je recherchais votre main... L'intimité de la princesse avec vos parens rendait vraisemblable son intervention dans une négociation de mariage...

JULIETTE.

Et comment put-elle expliquer le secret qu'elle avait gardé avec son mari sur une chose si simple ?

D'ÉPINOY.

On dit que c'était moi qui avais recommandé ce secret pour m'épargner une mortification, pour sauver mon amour-propre en cas d'échec.

JULIETTE.

Et tous ces mensonges inventés par une femme folle de terreur, vous vous y êtes associé de sang-froid?

D'ÉPINOY.

C'était moi qui l'avais mise en danger. Je ne pouvais la désavouer.

JULIETTE.

Vous aussi, vous avez eu peur ?

D'ÉPINOY.

Pour elle.

JULIETTE.

Et pour moi?.. rien? ni peur ni pitié!.. et depuis... depuis notre mariage... depuis que vous avez pu mieux connaître celle que vous trompiez si cruellement... vous n'avez jamais eu un regret, jamais un remords?

D'ÉPINOY.

Si j'avais ressenti des remords, Juliette, ce ne serait pas le moment de vous les exprimer. Ils vous seraient suspects. Quant aux sentimens que j'éprouve en ce même moment devant vos souffrances, je ne vous en parle pas davantage... — Je ne puis que vous dire : quelle que soit votre volonté, j'obéirai.

JULIETTE.

Mais vous-même, n'imaginez-vous aucun moyen de dénouer la situation impossible où nous sommes? N'avez-vous aucune proposition à me faire?

D'ÉPINOY.

Aucune. J'attends vos ordres.

JULIETTE.

Vous me surprenez. Il serait si simple de me conseiller d'imiter votre indépendance morale, si simple de me dire : Pardonnez-moi mes torts, qui me sont chers, et je suis prêt à vous pardonner les vôtres... Usez de votre liberté comme j'use de la mienne... C'est ainsi que se font beaucoup de bons ménages, je crois! — Me proposez-vous cela?

D'ÉPINOY.

Non.

JULIETTE.

Et si je vous le proposais, moi?

D'ÉPINOY.

Vous en êtes incapable.

JULIETTE.

C'est vrai. — (Elle se lève.) Roger, si je faisais un appel solennel à votre honneur, aurais-je quelque espoir d'être entendue, d'être exaucée?

D'ÉPINOY.

Vous en avez la certitude.

JULIETTE.

Eh bien! Roger, je ne vous ferai plus un reproche. Je vous remercierai même d'avoir apporté dans une explication aussi pénible autant de respect de vous-même — et de moi. Après l'action que vous avez commise, je m'attendais à trouver dans votre langage l'ironie cynique ou la lâche soumission d'un hypocrite démasqué... Non, Dieu merci. Votre attitude, vos paroles ont été, je le reconnais, aussi dignes qu'elles pouvaient l'être dans une si mauvaise cause. C'est une consolation pour moi, quand je suis forcée de vous

retirer toute affection de pouvoir encore vous conserver quelque estime... Je veux donc croire, je veux admettre que vous avez subi une de ces fatalités, un de ces entraînemens qu'un homme de cœur, qu'un homme d'honneur, peut dans quelque heure trouble confondre avec le devoir...

D'ÉPINOY.

Merci, Juliette.

JULIETTE.

Mais, malgré tout, vous sentez bien comme moi, n'est-ce pas? que cela est irréparable, que vous avez tué la confiance?

D'ÉPINOY.

Ne puis-je espérer de la faire revivre?

JULIETTE.

Vous devez comprendre que c'est impossible. — Vous éprouvez, à cette heure, une impression de chagrin, de pitié que je crois sincère, mais qui serait brève, — et qui ne saurait lutter contre une passion, une possession qui ont pris sur vous un si terrible empire. — Il y a des femmes, il paraît, qui ont des philtres auxquels nos innocentes amours ne peuvent rien opposer... Vous appartenez à une de ces magiciennes, et je n'entends pas partager plus longtemps avec elle vos bontés. Nous sommes dès ce moment séparés à jamais, Roger, et ce que je demande à votre loyauté, c'est de faire consacrer par la loi cette séparation irrévocable.

D'ÉPINOY.

Je vous ai dit, Juliette, que votre volonté serait la mienne. Mais avez-vous bien réfléchi à l'éclat, au scandale d'un divorce?

JULIETTE.

Je n'ai pas eu le temps de réfléchir à grand'chose, vous pouvez croire. Mais j'ai eu tout le temps de me convaincre que je ne puis plus vivre avec vous sans mériter votre mépris et le mien ; que j'ai vingt-trois ans, que je ne puis vouer à l'isolement ou au désordre le reste de ma jeunesse et de ma vie, et puisque le divorce existe, ma religion d'ailleurs l'autorisant, vous devez trouver juste que j'en profite.

D'ÉPINOY, plus sèchement.

Je le trouve juste, soit... mais je ne sais pas s'il est possible... Il ne suffit pas de demander le divorce pour l'obtenir!

JULIETTE.

Vous craignez encore pour elle, n'est-ce pas?— Soyez tranquille. J'y ai pensé. Je vous promets, ne fût-ce que par égard pour son mari, et par un reste d'intérêt pour vous, de ne pas révéler le secret de votre liaison. — Je ferai mieux; pour éviter les propos, je continuerai de la voir comme auparavant. Je tâcherai d'avoir ce courage-là.

D'ÉPINOY.

Vous êtes un brave cœur.

JULIETTE.

Je vous suis reconnaissante de vous en apercevoir, même tardivement.

D'ÉPINOY.

Mais si vous avez ces intentions généreuses, Juliette, sur quoi, sur quels faits appuierez-vous votre demande en divorce?

JULIETTE.

Nous verrons... nous trouverons... De Rhodes nous aidera... Je lui ai déjà écrit pour lui donner rendez-vous après-demain à Paris. — Car j'y retourne moi-même dès demain, si vous permettez.

D'ÉPINOY, après s'être incliné.

Mais puisque vous voulez bien que nous nous entendions à l'amiable, vous et moi, sur la marche à suivre dans cette triste affaire, puis-je espérer que nos relations forcées garderont du moins jusqu'au bout un caractère amical?

JULIETTE.

Très amical.

D'ÉPINOY.

Je vous remercie. Adieu.

JULIETTE, touchant la main qu'il lui tend.

Adieu.

D'ÉPINOY.

Et vous prononcez si tranquillement ce mot-là... ce mot qui rompt des liens auxquels vous attachiez encore tant de prix il y a

quelques heures... et qui m'étaient peut-être plus chers à moi-même que vous ne le supposez... Ainsi vous ne regrettez rien?

JULIETTE.

Je regrette la foi que j'ai perdue. — Je ne crois plus en vous,— et, grâce à vous, c'est à peine si je crois encore en Dieu.

D'ÉPINOY.

Permettez-moi d'admirer votre fermeté d'âme, qui, je vous l'avoue, dépasse la mienne!

JULIETTE.

Vous voudriez me voir pleurer, décidément!

D'ÉPINOY.

Oh! non, loin de là... je suis heureux au contraire de vous laisser le sourire aux lèvres. C'est une consolation. Adieu!

JULIETTE.

Adieu!

(D'Épinoy sort. — Presque aussitôt la jeune femme pousse un faible cri, étend les bras et tombe inanimée sur le parquet.)

DEUXIÈME ACTE

—

CHEZ Mme D'ÉPINOY, A PARIS.

—

Un salon-boudoir. — Porte au fond. Portes latérales.

BAPTISTE, introduisant Pierre de Rhodes.

Je vais avertir madame que monsieur est là.

DE RHODES.

Bien, bien. (Il s'assoit et prend un livre sur la table.)

(Entre Juliette. Il se lève.)

JULIETTE, lui tendant la main.

Bonjour, mon bon Pierre!

DE RHODES.

Chère madame!.. Eh bien! êtes-vous remise de votre alerte de l'autre soir? Peut-on se torturer pour si peu de chose? Que vous êtes enfant, quelquefois!

JULIETTE, *le regardant en face.*

Vous êtes un bon ami, vous!

DE RHODES, *incertain.*

Je ne pouvais pas mentir pour vous êtes agréable.

JULIETTE.

Pardon! vous avez menti pour m'être agréable, et surtout pour rester honnête homme, et c'est ce dont je vous remercie. C'était bien. Mais tout le monde n'est pas aussi délicat que vous... Bref, cette vérité que vous me cachiez, je l'ai apprise en vous quittant, et apprise de façon à ne pas pouvoir conserver l'ombre d'un doute. J'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles... Tout ce que disait la lettre anonyme est vrai... J'ai eu une explication avec mon mari. Il est convenu de tout. J'ai réclamé le divorce, et il l'accepte. — Voilà, mon ami!

DE RHODES.

Voyons... voyons!.. Qu'est-ce que c'est que ce conte bleu que vous me contez là?

JULIETTE.

Ce conte est de l'histoire, malheureusement, et mon mari va vous le confirmer tout à l'heure.

DE RHODES.

Mais je tombe des nues... je suis atterré! Ce n'est pas possible... Si cela était, vous ne traiteriez pas une chose si grave d'un ton si délibéré!

JULIETTE.

Mon ami... d'abord, depuis deux jours et deux nuits j'ai épuisé mes larmes... ensuite, quand j'ai pris une résolution, quand je la crois bonne, quand je n'en vois pas de meilleure, il est dans ma nature de l'exécuter bravement, quitte à en mourir après. — Du reste vous avouerez bien vous-même que, la situation étant donnée, je n'ai rien de mieux à faire, rien de plus digne, rien de plus honnête, ni de plus sensé?

DE RHODES.

Dame! — Il n'y a pas d'enfans... Alors ça se peut.

JULIETTE.

Et nous vous avons fait appeler ce matin, mon ami, d'un commun accord, mon mari et moi, pour prendre vos conseils sur la manière d'atteindre notre but commun — dans le plus bref délai et avec le moins d'éclat possible...

DE RHODES.

Et votre mari ne vous a pas offert de rompre cette malheureuse liaison?

JULIETTE.

Il ne me l'a pas offert, et il me l'eût offert inutilement.

DE RHODES.

Vous trouverez bon que je désire voir avant tout M. d'Épinoy.

JULIETTE.

Je l'ai fait prévenir. — Le voilà.

(D'Épinoy entre par une des portes latérales.)

D'ÉPINOY.

Bonjour, mon cher!.. (Il lui prend la main.) Restez donc!.. (Un silence embarrassé.) Eh bien! je suppose que ma femme vous a mis au courant de ce qui se passe?

DE RHODES.

Très brièvement... J'arrive.

D'ÉPINOY.

Mon Dieu! pour moi, je n'ai qu'à vous prier de vous conformer absolument à ses désirs. Je ne prétends jouer dans tout ceci qu'un rôle passif... Je consens à tout... seulement M[me] d'Épinoy me permettra de lui rappeler qu'elle a bien voulu me promettre que la cause réelle de notre dissentiment, de notre divorce enfin, ne sera pas révélée dans le procès... Quant à vous, de Rhodes, je sais que vous êtes homme d'honneur.

DE RHODES.

C'est très bien!.. Mais alors, où est le grief?.. à moins qu'il n'y en ait un autre que j'ignore?

D'ÉPINOY.

Il n'y en a pas d'autre.

(Pierre interroge Juliette de l'œil.)

JULIETTE.

Je n'en connais pas.

DE RHODES.

Mais, en ce cas, sur quoi fonder l'instance en divorce? Car en fait de divorce, la loi actuelle n'admet pas le consentement mutuel... Dans la circonstance présente, — dans l'espèce, — il faut absolument que la demanderesse articule des griefs.

JULIETTE.

La demanderesse... pardon?

DE RHODES.

C'est vous, la demanderesse.

JULIETTE.

Ah bien!

DE RHODES.

Dès que vous ne voulez pas, — et je vous approuve très fort, — alléguer le motif véritable, il faut en supposer un autre... et à part les sévices et injures graves, qui ne seraient guère vraisemblables ici, et dont M. d'Épinoy d'ailleurs n'aimerait pas sans doute à se reconnaître coupable...

D'ÉPINOY.

Naturellement.

DE RHODES.

Il ne reste comme motif de divorce que l'inconduite du mari.

JULIETTE.

Eh bien?

DE RHODES.

Mais nous ne pouvons alléguer cette inconduite sans preuves... il faudrait donc que M. d'Épinoy voulût bien consentir...

D'ÉPINOY.

Puisque je consens à tout!

DE RHODES.

Consentir, dis-je, à écrire des lettres compromettantes... que la demanderesse serait censée avoir surprises — ou achetées...

JULIETTE.

Moi?

DE RHODES.

Oui, vous!

JULIETTE.

Et cela suffirait?

DE RHODES.

Parfaitement.

JULIETTE, à son mari.

Vous entendez?

D'ÉPINOY.

Mais à qui seraient-elles adressées, ces lettres compromettantes?

DE RHODES.

A personne... à une inconnue... il suffit que ce soient des lettres d'amour, qu'elles soient d'une date récente, et qu'elles ne soient pas adressées à votre femme...

D'ÉPINOY, avec humeur.

Mais il me semble que ce n'est pas très loyal, ça?.. c'est tromper la justice... cela me répugne infiniment.

JULIETTE.

Ah! pardon, mon cher Roger... il ne s'agit pas de dire : je consens à tout... je consens à tout... et puis finalement de ne consentir à rien... c'est ça qui ne serait pas loyal... après l'engagement que vous avez pris envers moi... et permettez-moi de vous dire, par parenthèse, mon ami, que je m'étonne un peu de l'espèce de maussaderie, de mauvaise humeur que vous apportez dans nos arrangemens qui devaient être traités, comme vous l'avez désiré vous-même, sur un pied amical... il serait plus digne de montrer dans ces tristes délibérations la distinction et le bon goût du vrai *gentleman* que vous êtes.

D'ÉPINOY.

J'ai beau être un vrai *gentleman*... il m'est difficile de prendre gaîment cette affaire-ci.

JULIETTE.

Je ne vous demande pas de la prendre gaîment... je vous demande d'y mettre un peu plus de liant, d'abandon, de bonne grâce...

D'ÉPINOY.

Je vais essayer de profiter de vos leçons... et de votre exemple... Eh bien! soit, j'écrirai ces lettres... nous les écrirons même ensemble, si vous voulez... ce sera encore plus divertissant... Mais, enfin, cela ne presse pas, je suppose?

JULIETTE, interrogeant de Rhodes.

Ça ne presse pas?

DE RHODES.

Ça ne presse pas, si vous n'êtes pas pressés... ça presse, si vous voulez aller vite.

JULIETTE.

Oh! le plus vite possible... (A d'Épinoy.) N'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Très évidemment. Moins cela durera, et moins on en parlera... Mais avant de passer outre, je voudrais prier de Rhodes de nous donner quelques renseignemens sur la marche d'un procès de ce genre... car je n'en sais pas le premier mot. Ainsi, moi, par exemple, qu'est-ce que j'ai à faire?.. J'écris ces lettres compromettantes... Bon!.. et après?

DE RHODES.

Après? rien du tout. Car l'intention du défendeur est de faire défaut, je suppose?

D'ÉPINOY.

Eh! certainement... puisque le défendeur ne se défend pas.

DE RHODES.

Eh bien! vous n'avez pas à constituer d'avoué ni d'avocat.

JULIETTE.

Et moi, Pierre?

DE RHODES.

Vous, chère madame, c'est différent... Vous avez besoin d'un avoué et d'un avocat!.. Une fois les lettres compromettantes écrites par M. d'Épinoy, vous les donnez à votre avoué... qui dresse une requête au président, exposant vos griefs... là-dessus ordonnance du président vous autorisant à citer votre mari en conciliation... refus de conciliation... autorisation du président d'assigner votre mari devant le tribunal... assignation et jugement par défaut... tout cela, avec un peu d'activité et un peu de protection, peut être terminé, à la rigueur, en deux mois.

JULIETTE.

Vraiment? Je n'aurais pas cru... (A son mari.) Mais alors, c'est parfait, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Idéal.

DE RHODES.

La première chose à faire, ce serait, — une fois les lettres écrites, — de les porter chez l'avoué afin qu'il puisse constituer son dossier tout de suite.

JULIETTE, à son mari.

Mon cher Roger, si vous aviez la bonté de rédiger ces lettres dès à présent... d'abord vous en seriez quitte, et puis nous pourrions les porter chez l'avoué, de Rhodes et moi, cet après-midi?

D'ÉPINOY.

Tout ce qu'il vous plaira. — (Il se lève et va s'asseoir devant le petit bureau de sa femme.) Mais je ne puis pas écrire cela sur du papier à votre chiffre... En avez-vous d'autre?

JULIETTE.

Dans le buvard... à votre droite!

D'ÉPINOY, il joue avec sa plume et médite avant d'écrire.

(A de Rhodes.) Il n'y a pas besoin qu'elles soient longues, n'est-ce pas?

DE RHODES.

Non... pourvu qu'elles soient claires.

D'ÉPINOY.

Bien. (Après une pause, ne trouvant rien.) — Vous devriez me faire ça, vous?

DE RHODES.

Je ne peux pas... Comme avocat, je manquerais à mon devoir... Ce n'est déjà pas très correct de vous avoir indiqué un moyen de tourner la loi... j'ai pour excuse le désir d'éviter le scandale... mais je ne peux pas aller plus loin.

D'ÉPINOY.

Eh bien! alors, faites-moi tous deux le plaisir de ne pas vous occuper de moi... et de continuer votre conversation... si vous tenez vos yeux fixés sur moi, je ne pourrai pas écrire un mot... ça me paralyse!

JULIETTE, à son mari.

Faites appel à vos souvenirs. — (A de Rhodes.) — Quel avoué dois-je prendre?

DE RHODES.

Je vous recommande mon ami Labussière. — Aimable homme et très expéditif. — Quant à l'avocat, voyons donc!..

JULIETTE.

Comment! mais mon avocat, c'est vous, j'aime à croire.

DE RHODES.

Oh! non, veuillez m'excuser... je m'occuperai de l'affaire... je vous aiderai à la terminer le plus vite possible, puisque c'est votre désir commun... mais je ne plaiderai pas pour vous... j'ai mes raisons!

JULIETTE.

Comme c'est contrariant!

D'ÉPINOY, cherchant ses mots, murmure à demi-voix.

« Cher amour... cher ange!.. »

JULIETTE.

Vous dites?

D'ÉPINOY.

Je ne vous parle pas, ma chère... j'écris!

JULIETTE.

Ah! pardon... (A de Rhodes.) Du moins, vous me choisirez mon avocat?

DE RHODES.

Oui, mais c'est assez insignifiant... dès que votre mari fait défaut, l'affaire est jugée.

D'ÉPINOY, à demi-voix, mordant sa plume.

« Cher amour... cher ange! »

JULIETTE.

Vous n'avancez pas beaucoup, il me semble!

D'ÉPINOY.

Comment voulez-vous que j'avance!.. vous causez... vous causez... je ne sais pas ce que j'écris!.. (Juliette et de Rhodes continuent leur entretien à voix basse. — D'Épinoy se lève brusquement, avec impatience.) Je vais dans ma bibliothèque!.. je vous rapporterai cela dans cinq minutes!..

(D'Epinoy sort emportant son papier à lettres.)

JULIETTE, DE RHODES.

JULIETTE, souriant légèrement, malgré elle.

Il ne s'amuse pas!

DE RHODES.

Non.

JULIETTE.

Mais enfin, de Rhodes... pourquoi ne voulez-vous pas être mon avocat? — Vous me blâmez donc? Je vous avoue que cela me blesse.

DE RHODES.

Comment ne comprenez-vous pas que votre avocat sera forcé d'accabler votre mari? — et c'est un rôle qui ne me convient pas... On sait que j'ai toujours eu beaucoup d'attachement pour vous... on avait même fait courir, dans le temps, des bruits ridicules sur mes prétentions... On pourrait croire que je mets ma profession au service de ma rancune; que, sous prétexte de défendre une femme outragée, je me venge lâchement d'un rival... Je vous demande la permission de m'abstenir! (Juliette lui tend la main avec émotion. — Il continue.) Mais vous n'y perdrez rien... je vous donnerai un de mes amis, un de mes maîtres même, — et puis l'affaire est sûre. Maintenant, je voudrais appeler votre attention sur un détail qui a son importance... Dans une huitaine de jours, après le refus de conciliation, le président vous assignera, jusqu'à la fin de l'instance, un domicile séparé, chez Mme votre mère, probablement.

JULIETTE.

Pourquoi?

DE RHODES.

C'est une mesure préservatoire... Vous aurez même le droit de requérir au besoin la force armée pour vous protéger dans votre domicile séparé.

JULIETTE.

La force armée!.. Quelle bêtise!.. Mais est-ce que je suis obligée d'accepter cette séparation de domicile?

DE RHODES.

Non.

JULIETTE.

Qu'est-ce que vous me conseillez?

DE RHODES.

C'est toujours plus sage... D'ailleurs, pendant ce procès, la vie commune vous serait pénible.

JULIETTE.

Vous savez que nous avons ici deux appartemens très indépendans, M. d'Épinoy et moi... Je le prierai de prendre ses repas à son cercle... C'est que je compte garder l'hôtel, — et ce serait ennuyeux de faire un déménagement pour si peu de temps.

DE RHODES.

C'est toujours plus sage... Il est vrai que, d'autre part, le domicile commun laisse plus de chances à une réconciliation, qui est toujours désirable.

JULIETTE.

Mon ami, c'est m'offenser que de la supposer possible.

DE RHODES.

Cependant, le premier moment passé, vous pourrez réfléchir à la situation difficile d'une femme de votre âge qui reste sans protection, sans appui dans le monde.

JULIETTE.

Je n'aurai pas beaucoup de peine, je pense, à trouver dans le monde un appui plus solide et plus fidèle que celui que je perds.

DE RHODES, troublé.

En cherchant bien...

JULIETTE.

Vous m'aiderez! (Un silence d'embarras.)

D'Épinoy rentre avec ses lettres.

D'ÉPINOY.

Voilà, c'est fait. — Il y en a quatre... ce sont de simples billets, mais je crois que cela suffira.

DE RHODES.

S'ils sont catégoriques?

D'ÉPINOY.

Je le crois. — Vous pouvez en juger du reste. (Il lui remet les lettres.)

DE RHODES.

Voyons ça.

JULIETTE.

Lisez haut, mon ami.

DE RHODES.

Vous avez daté?.. Oui... bien... (Lisant.) « Mon cher amour, quelle délicieuse soirée je vous dois! Quelles heures enchantées! Vraiment, Blanche, avant de vous connaître, je ne savais pas ce

que signifie le mot charme. Je le sais maintenant. Le charme, c'est votre présence, c'est votre regard, votre voix, votre parfum : le charme, c'est vous! Mon cœur se trouble à la pensée de me retrouver bientôt à vos pieds, sur ce petit tabouret où l'on est si bien. »

JULIETTE.

J'aime assez le petit tabouret.

DE RHODES, continuant de lire.

« Où l'on est si bien... Vous ai-je dit que je vous aimais, Blanche! Je vous ai trompée. Je vous adore. Votre Roger. » — Ce n'est pas mal. C'est bien écrit... Mais, pour motiver un divorce, c'est peut-être un peu doux, un peu mou...

JULIETTE.

Beaucoup trop mou... On dirait une romance.

D'ÉPINOY.

Permettez, cette lettre est censément la première, il fallait bien graduer.

DE RHODES.

Eh bien!.. voyons les autres... la dernière, par exemple...

D'ÉPINOY.

Voilà!

DE RHODES, prenant la lettre et commençant à la lire.

« Cher ange, tu ne sauras jamais... »

D'ÉPINOY.

Vous remarquez?.. je la tutoie maintenant.

DE RHODES, parcourant la lettre.

« ... Cette nuit idéale... » Oui, ça c'est mieux... (Il continue de lire tout bas.) C'est même... mâtin!

JULIETTE.

Qu'est-ce qu'il dit?

DE RHODES.

Rien... qu'il lui envoie une voiture et deux chevaux.

D'ÉPINOY.

Pour ce que ça me coûte!

DE RHODES, finissant de lire.

Oh! le mot de la fin... mâtin!

JULIETTE.

Montrez un peu! (Elle lui prend la lettre et lit.) Quelle horreur!

D'ÉPINOY, avec la même gravité, à de Rhodes.

Vous croyez que cela contentera le tribunal?

DE RHODES.

Il serait difficile!.. et pourtant, en y réfléchissant, il serait bon d'ajouter quelques mots personnellement blessans pour Mme d'Épinoy, car il n'est pas question d'elle dans tout cela.

D'ÉPINOY.

C'est inutile.

DE RHODES.

Excusez-moi, cela caractériserait plus fortement l'injure à l'épouse!

D'ÉPINOY.

Non!.. Il faudrait recommencer ou faire des ratures!

JULIETTE.

Vous pouvez le mettre en *post-scriptum*.

D'ÉPINOY, à sa femme.

Si vous voulez me dicter?

JULIETTE.

Soit!.. Écrivez... « et ne me dis plus surtout, mon amour, que tu es jalouse de ma femme... c'est une enfant... pour laquelle tu dois avoir l'indifférence souveraine et le profond dédain qu'elle m'inspire à moi-même. »

D'ÉPINOY, froidement, finissant d'écrire.

... « A moi-même. » Tenez, de Rhodes, les voilà toutes quatre, — avec l'annexe.

JULIETTE, à de Rhodes.

Et, maintenant, vous m'accompagnez chez l'avoué, n'est-ce pas, mon ami? — Je mets mon chapeau et je vous rejoins.

DE RHODES, D'ÉPINOY.

DE RHODES, qui vient de relire les lettres.

Dites-moi, d'Épinoy, pendant que nous sommes seuls, voulez-vous me permettre une observation?

D'ÉPINOY.

Dites.

DE RHODES.

Vos lettres ont un double objet, n'est-il pas vrai? Le premier est de fournir une base sérieuse à l'accusation formulée contre vous,— le second est d'empêcher qu'à propos de cette malheureuse séparation, les soupçons du public ne s'égarent sur une personne dont vous tenez à ménager la réputation et le repos... n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Évidemment.

DE RHODES.

Eh bien! qu'est-ce qui prouve que ces lettres n'ont pas été adressées précisément à cette personne sur qui vous ne voulez pas que les soupçons se portent?

D'ÉPINOY.

Allons donc! On n'écrit pas dans ces termes-là à une femme du monde!

DE RHODES.

Eh! les femmes du monde sont devenues si tolérantes!

D'ÉPINOY.

Au surplus, vous pouvez avoir raison... Mais ce n'est qu'un nouveau *post-scriptum* à ajouter. (Il prend une des lettres, et écrit.) — « Vous avez dansé votre pas de deux, ce soir, avec un brio infernal! »

DE RHODES.

C'est ça. Parfait! L'indication suffit... On cherchera à l'Opéra ou à l'Éden. (Il met les lettres dans sa serviette d'avocat.)

JULIETTE rentrant, habillée pour sortir.

Venez-vous, de Rhodes?

DE RHODES.

Voilà !

JULIETTE.

N'oubliez pas les lettres !

DE RHODES.

Elles sont là !

D'ÉPINOY.

Au revoir ! (Juliette et de Rhodes sortent.)

D'ÉPINOY, seul.

Il triomphe, lui ! — Nous réglerons cela un jour ou l'autre ! — Il est clair, maintenant, qu'elle ira jusqu'au bout... Quelle femme étrange !.. Il devient indispensable d'avertir Clotilde... Elle doit s'en douter... du reste... (Il s'assoit et écrit.) « Chère princesse, vous aviez raison, vous avez gagné votre pari de l'autre soir. J'attends maintenant vos instructions... »

(Entre Baptiste.)

Qu'est-ce que c'est ?

BAPTISTE.

Monsieur, c'est madame la princesse qui est là.

D'ÉPINOY.

Est-ce que vous ne lui avez pas dit que madame est sortie ?

BAPTISTE.

Pardon, monsieur... Mais comme madame ne va pas tarder à rentrer, puisque c'est son jour, Mme la princesse m'a dit qu'elle allait l'attendre.

D'ÉPINOY.

Faites entrer, bien entendu.

(Baptiste introduit la princesse et sort.)

LA PRINCESSE.

Déjà sortie, votre femme ?

D'ÉPINOY.

Oui, princesse : elle est allée faire une petite course.

LA PRINCESSE, après s'être assurée que le domestique n'est plus là.

Je suis morte d'inquiétude... Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit?

D'ÉPINOY.

Je vous écrivais... (Il lui donne la lettre commencée.)

LA PRINCESSE, après l'avoir lue, avec effroi.

Elle nous avait entendus!

D'ÉPINOY.

Oui.

LA PRINCESSE.

Grand Dieu! — (Elle se laisse tomber sur une chaise. Après un silence.) — Et puis quoi?

D'ÉPINOY.

Une scène... très pénible naturellement... Elle a demandé le divorce... Je n'ai pu le lui refuser... J'ai espéré pendant deux jours qu'elle pourrait se raviser... mais elle est bien décidée... Elle est déjà chez son avoué, — avec de Rhodes.

LA PRINCESSE.

Le divorce!.. Un éclat... un scandale pareil!.. mais alors je suis perdue!

D'ÉPINOY.

Non,.. rassurez-vous... Votre personne restera hors de cause. Cela est parfaitement convenu. Je n'ai consenti au divorce qu'à cette condition. Juliette continuera même de vous voir chez vous et chez elle comme de coutume... Enfin, sur le conseil de de Rhodes, je me prête à la supposition d'une intrigue banale... avec une danseuse quelconque. J'ai même écrit des lettres,— qui serviront de preuves.

LA PRINCESSE.

Et pensez-vous que le public s'y trompera?.. Et, en tout cas, mon mari ne sera pas dupe de votre prétendue intrigue... Cette séparation étrange, éclatant après quelques mois de mariage, va faire renaître tous ses soupçons, qui se réveillaient déjà depuis quelque temps... Non... je serais perdue... voyez-vous! — Il faut absolument, mon ami, obtenir qu'elle se désiste... n'importe par quel moyen!

D'ÉPINOY.

Je n'en vois aucun. — C'est une âme plus forte que vous ne le pensez, que je ne le pensais moi-même... très droite, d'ailleurs, et incapable de se prêter à une transaction équivoque.

(Sur ces paroles, la princesse lui jette à la dérobée un regard inquiet et irrité.)

LA PRINCESSE.

Alors... il n'y a qu'une rupture absolue entre nous deux qui pût la satisfaire?

D'ÉPINOY.

Vous pensez bien qu'il ne m'est pas venu à l'idée de la lui proposer.

LA PRINCESSE, lui prenant la main.

Hélas! qui sait si l'heure de ce terrible sacrifice n'est pas arrivée, mon ami!

D'ÉPINOY, incertain.

Est-ce que vous en auriez le courage, Clotilde?

LA PRINCESSE.

Je pressens de tels malheurs pour nous deux qu'il faudra peut-être le trouver, ce courage... Mais une rupture n'aurait-elle pas aussi ses dangers?.. Comment expliquer à mon mari un changement si subit, si complet dans nos relations?

D'ÉPINOY.

Si jamais un pareil sacrifice vous semblait nécessaire, Clotilde, si vous m'ordonniez de m'y résigner... il est certain qu'il ne faudrait pas l'accomplir à demi... Je devrais quitter Paris... peut-être la France pendant quelque temps...

LA PRINCESSE, violemment, se levant.

Ah! malheureux!.. vous ne demandez qu'à vous sauver avec elle!

D'ÉPINOY, sévère.

Ainsi c'était un piège?

LA PRINCESSE.

Et comme vous y êtes tombé avec empressement, mon ami!.. Ah! n'essayez pas de nier... vous l'aimez!.. vous ne pouvez pas vous en taire! chacune de vos paroles trahit votre admiration pour elle... vous ne pouvez pas prononcer son nom sans y ajouter un éloge!

D'ÉPINOY.

Je lui rends simplement la justice que je lui dois. — Ce n'est pas une raison pour vous faire douter d'un amour, d'une passion dont je vous ai donné des preuves, — presque criminelles.

LA PRINCESSE.

Comment, criminelles !

D'ÉPINOY.

Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de fouler aux pieds tout sentiment de probité et d'honneur pour tromper indignement cette innocente et loyale créature !

LA PRINCESSE.

Comme vous l'aimez !.. comme vous seriez heureux, n'est-ce pas? si je vous disais : — Tout est fini entre nous... Allez ! partez tranquillement avec votre innocente et loyale créature... avec votre chère femme bien aimée !.. Seulement, il y a un malheur... c'est que je ne suis pas faite pour ces générosités-là... Je ne sais ni me résigner ni pardonner... je sais aimer et haïr... rien de plus... et si jamais vous donniez suite à votre projet de départ, votre voyage serait vite interrompu, je vous en avertis !

D'ÉPINOY.

Veuillez vous expliquer, princesse... Par qui ?

LA PRINCESSE.

Par celui qui aurait droit de nous demander des comptes à tous deux !.. Je sais parfaitement que je risquerais ma vie comme la vôtre... mais, il y a des choses que je crains plus que la mort, soyez-en sûr !

D'ÉPINOY.

Clotilde... je ne songeais pas à ce projet de voyage... c'est vous qui me l'avez en quelque sorte suggéré... mais maintenant vos paroles de menace me posent une alternative telle que je ne puis plus hésiter... Je passerai l'hiver hors de France. — Avec ou sans ma femme, je partirai demain !

(Entre Baptiste.)

BAPTISTE.

Monsieur, c'est M. le prince de Chagres qui est en bas... Il demandait si M[me] la princesse était encore dans l'hôtel, et je venais m'informer...

LA PRINCESSE.

Veuillez dire au prince que je suis là, qu'il peut monter.

(Baptiste sort.)

LA PRINCESSE, à d'Epinoy.

Roger, vous voyez bien que vous me rendez folle. Prenez garde! Donnez-moi votre parole de ne plus songer à ce départ; ou je vous jure que dans deux minutes mon mari saura tout.

D'ÉPINOY.

Désirez-vous que j'assiste à l'entretien?

LA PRINCESSE.

Si vous voulez!

D'ÉPINOY.

Je reste donc. — Car cela m'intéresse.

(Entre le prince.

LE PRINCE, LA PRINCESSE, D'ÉPINOY.

D'ÉPINOY, tendant la main au prince.

Mon prince!

LE PRINCE, dont le front s'est assombri en les voyant en tête-à-tête.

Bonjour, d'Épinoy... Je passais, ma chère, et voyant votre coupé devant la porte... j'ai pensé que vous voudriez bien me déposer au cercle en retournant... (Il s'assoit : remarquant leur trouble et leur émotion...) Je ne suis pas indiscret?

D'ÉPINOY.

Comment! indiscret!.. jamais, mon prince!

LE PRINCE.

Je crains d'avoir interrompu une conversation qui devait être fort intéressante, si j'en juge par l'animation de vos yeux et de votre visage, ma chère.

LA PRINCESSE.

Oui... je le querellais.

LE PRINCE.

Parce que?.. (A d'Epinoy.) Peut-on savoir?

D'ÉPINOY.

Je laisse la parole à la princesse, mon prince.

LE PRINCE.

Eh bien! ma chère?

LA PRINCESSE, à d'Epinoy.

Vous m'autorisez?

D'ÉPINOY.

Absolument!

LA PRINCESSE, au prince.

Je vais bien vous étonner... vous ne devinez pas ce qui se passe?

LE PRINCE, très sérieux.

Quoi donc?

LA PRINCESSE, dont l'angoisse est visible.

M. et Mme d'Épinoy vont divorcer.

LE PRINCE.

Comment!

LA PRINCESSE.

Je viens de l'apprendre à l'instant de M. d'Épinoy lui-même.

LE PRINCE, à d'Epinoy.

C'est vrai?

(D'Epinoy fait un signe affirmatif.)

LE PRINCE.

Et la cause de ce divorce?

LA PRINCESSE.

Une liaison... que sa femme vient de découvrir.

LE PRINCE.

Une liaison?.. — Mais en quoi cela vous regarde-t-il, vous, ma chère?

LA PRINCESSE, très émue.

Vous me le demandez?

LE PRINCE.

Je vous le demande.

LA PRINCESSE.

Eh bien! mon Dieu, c'est fort simple... M. d'Épinoy depuis longtemps avait une maîtresse... et cette maîtresse... (Elle se trouble, s'interrompt, se lève brusquement par une secousse nerveuse et retombe la tête renversée sur le dossier de son fauteuil.)

(Les deux hommes se lèvent.)

LE PRINCE, s'approchant d'elle, d'un ton violent.

Clotilde! qu'avez-vous?.. qu'y a-t-il donc enfin?

D'ÉPINOY.

Elle se trouve mal... voulez-vous que j'appelle?

LA PRINCESSE, faisant un geste de la main, puis parlant d'une voix faible.

Ce n'est rien... une minute seulement!.. — Qu'est-ce que vous me demandiez, mon ami? En quoi tout cela me regardait?.. Mais vous oubliez donc que c'est moi qui les ai mariés... que leur divorce est pour moi par conséquent une sorte de malheur personnel, et vous vous étonnez que j'en sois saisie et désespérée... (Montrant d'Epinoy.) Je suis furieuse contre lui, naturellement... et je le grondais de son étourderie quand vous êtes entré... Il avait donc, comme je vous le disais, une maîtresse... une danseuse... de l'Éden, — je crois, et pour comble il lui écrivait... et les lettres ont été remises à sa femme.

LE PRINCE, qui a repris peu à peu son calme.

Mon cher d'Épinoy, je ne prendrai pas la liberté de vous gronder à mon tour... mais, comme votre aîné, souffrez que je vous dise que les lettres sont de trop... On n'écrit pas, cher ami!.. Mais enfin cette pauvre Juliette a sans doute obéi à un premier mouvement... Cela n'est pas irrémédiable...

LA PRINCESSE.

Je l'espère encore. Je ne l'ai pas vue. Mais je l'attends. Je vais essayer de la calmer... (A d'Epinoy.) Elle ne tardera pas à rentrer, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Elle devrait être ici.

LE PRINCE.

Ah! eh bien! écoutez, ma chère... je me sauve... les hommes ne valent rien dans ces circonstances-là... J'ai d'ailleurs besoin de

prendre un peu l'air... J'ai été extrêmement impressionné par votre indisposition, tout à l'heure.

LA PRINCESSE.

Vous vous impressionnez d'un rien, mon ami.

LE PRINCE, près de sortir, à d'Epinoy qui le reconduit.

Qui donc ça? La Floriani?.. Mon compliment... mais on n'écrit pas, mon cher, on n'écrit pas!

D'ÉPINOY, LA PRINCESSE.

Quand d'Epinoy revient vers elle, elle sanglote la tête dans ses mains.

D'ÉPINOY.

Clotilde! Je vous en prie!

LA PRINCESSE.

Pardon!.. je vais m'en aller! (Elle fait le mouvement de se lever.)

D'ÉPINOY.

Remettez-vous, d'abord! remettez-vous.

LA PRINCESSE.

Pardonnez-moi! ma raison m'échappait, je vous assure, mon pauvre Roger : je vous aime tant!.. je ne vaux rien... je sais bien... Je ne suis pas comme elle une innocente et loyale créature... Je suis une femme perverse et perdue... mais je t'aime tant!.. je t'aime tant! (Elle lui serre les mains passionnément en le regardant à travers ses larmes.) Personne ne t'aimera jamais comme je t'aime, je te jure!

D'ÉPINOY la soulève dans ses bras, et lui baise le front.

Ne pleure plus.

(Au même instant Juliette entre par le fond et s'arrête stupéfaite. Après un moment de silence, elle avance de deux pas et dit froidement à la princesse.)

Faites comme chez vous!

—

La princesse, après une minute de stupeur, replace ses cheveux, se drape, passe devant Juliette d'un air hautain et sort par le fond. — D'Épinoy resté seul avec sa femme paraît indécis; puis, avec le geste d'un homme qui renonce à se défendre, rentre chez lui.

(Juliette s'assoit à demi défaillante, et essuie deux larmes avec son gant.)

TROISIÈME ACTE

—

QUELQUES SEMAINES PLUS TARD.

—

Dans le boudoir-salon de Juliette. — Juliette est assise près du feu et rêvant. On annonce : M. de Rhodes. — Il entre.

JULIETTE, lui tendant la main.

Ah!.. ce n'est pas malheureux!.. C'est donc bien amusant, Rennes?

DE RHODES.

Je ne m'y suis pas amusé un instant... Mais l'affaire qui m'y appelait avait besoin d'être étudiée sur place... C'est ce qui m'y a retenu pendant une dizaine de jours... enfin je l'ai plaidée hier et gagnée!

JULIETTE.

Mon compliment! — Il s'agit maintenant de gagner la mienne...

DE RHODES.

Cela ne me regarde pas... mais elle est en bonnes mains, et d'ailleurs imperdable...

JULIETTE.

C'est toujours pour samedi, n'est-ce pas?

DE RHODES.

Pour samedi, parfaitement... J'ai déjà passé chez Labussière ce matin... Vous pouvez être certaine que dans huit jours, vers cette heure-ci... vous serez libre...

JULIETTE.

Excellent! — Asseyez-vous donc!

DE RHODES.

Vous avez déjeuné, je ne vous dérange pas?

JULIETTE.

Pas du tout... Mes déjeuners, comme mes dîners, ne sont pas longs... Quand on mange seule...

DE RHODES.

Mais votre mari est toujours ici, cependant?

JULIETTE.

Toujours... seulement il mange à son cercle... Dans la circonstance, nos tête-à-tête seraient trop embarrassans devant nos gens...

DE RHODES.

Vous auriez évité tous ces embarras-là, si vous aviez accepté le domicile séparé... et franchement, quand vous avez trouvé d'Épinoy et la belle Clotilde se livrant à leurs épanchemens dans votre propre salon, vous aviez un beau prétexte pour quitter le domicile commun...

JULIETTE.

C'est ce qui m'a décidée à rester... J'ai ma fierté... Je me suis fait un point d'honneur de répondre à cette indignité par un redoublement d'indifférence et de dédain... Il a d'abord paru fort surpris de mon égalité d'âme... Puis il s'y est fait et s'est mis à l'unisson... Nous nous voyons de temps en temps, poliment... Nous causons, nous plaisantons même comme de vieux camarades... C'est très gai!

DE RHODES, plus confidentiellement.

Mais vous ne m'avez pas dit, dans vos lettres, quelle impression il avait ressentie de la mort du prince... Car il est toujours mort, ce pauvre prince, je suppose?

JULIETTE.

Toujours.

DE RHODES.

Et comment c'est-il arrivé, au juste?

JULIETTE.

Comme les journaux l'ont dit... Une congestion, en descendant de cheval, — au retour du Bois.

DE RHODES.

Fatigué, cet homme-là... Beaucoup vécu... et puis il se faisait trop de mauvais sang... Eh bien! enfin, qu'est-ce qu'il dit de cela, votre mari?

JULIETTE.

J'ignore... C'est un sujet d'entretien que je n'ai pas encore abordé avec lui jusqu'ici. — Mais il me semble qu'il doit être enchanté.

DE RHODES.

Hon! — Enfin! — et dites-moi, chère madame, vous avez dû voir Guillemot pendant mon absence?

JULIETTE, distraite.

Guillemot?

DE RHODES.

Votre avocat?

JULIETTE.

Ah! oui... Guillemot... Pardon! — Il a l'air très fort, Guillemot.

DE RHODES.

Très fort... Du reste, il serait très faible que ce serait la même chose... La cause est sûre... Un enfant la gagnerait!.. Eh bien! je vais moi-même le voir au Palais dans un moment... et auparavant j'ai cru de mon devoir de vous demander solennellement, une dernière fois, si la réflexion n'a rien changé à vos résolutions premières, si vous persistez, si vous n'avez aucun regret... Il est encore temps de vous raviser... Une réconciliation bien et dûment notifiée mettrait immédiatement fin à l'instance en divorce.

JULIETTE.

Je vous ai déjà dit, mon ami, que vos doutes à ce sujet m'offensent... En vertu de quoi voulez-vous que je me ravise? Est-ce en vertu de la scène que vous me rappeliez tout à l'heure, et qui est venue aggraver encore, s'il était possible, une injure impardonnable!

DE RHODES.

Très bien !.. Moi, ce que je vous en dis, c'est uniquement pour l'acquit de ma conscience... Car, pour mon compte, je serai naturellement ravi de vous voir recouvrer votre liberté.

JULIETTE.

Je le suppose.

DE RHODES.

... Quoique je ne m'abuse pas sur les avantages qui pourront m'en revenir... Je n'y gagnerai qu'une déception de plus...

JULIETTE.

Quelle déception ?.. Expliquez-vous.

DE RHODES.

Je n'aurai même pas de déception, n'ayant pas l'ombre d'espérance.

JULIETTE.

Pourquoi ?

DE RHODES.

Eh ?

JULIETTE.

Pourquoi n'auriez-vous pas d'espérance ?

DE RHODES.

Je sais parfaitement à quoi m'en tenir sur ma personnalité.

JULIETTE.

Qu'est-ce qu'elle a d'extraordinaire, votre personnalité ?

DE RHODES.

Elle a d'extraordinaire qu'elle ne plaît pas aux femmes, voilà !

JULIETTE.

Où avez-vous vu cela ?

DE RHODES.

Partout — et toujours !.. La raison ? Je l'ignore... c'est un mystère... Je ne suis pas difforme, je ne suis même pas laid... J'ai la physionomie intelligente... quelques qualités morales... un certain

mérite dans mon métier... et, avec tout cela, je ne plais pas aux femmes !

JULIETTE.

Comment ! mais vous êtes sympathique à tout le monde, au contraire !

DE RHODES.

C'est ça même ! vous avez dit le mot : — Je suis sympathique ! Je suis sympathique... c'est-à-dire que j'inspire la confiance... qu'une femme me confessera volontiers le secret de sa passion pour un autre... un autre moins sympathique, moins estimable et moins aimable, mais plus aimé !.. Ami et confident... jamais amant, — voilà mon rôle... voilà mon type, et il n'est pas rare dans le monde ! Vous voyez tous les jours auprès d'une vieille dame élégante et parfumée quelque vieux monsieur qui ne quitte guère le coin de sa cheminée que pour faire ses commissions, lui acheter des bonbons et promener son chien... c'est l'ami sympathique, le confident de sa jeunesse, le compagnon fidèle de ses vieux jours... Le mari est mort, — les amans sont morts... lui seul survit, consolateur suprême d'un cœur qu'il a toujours intéressé, jamais troublé... Eh bien ! voilà ma destinée telle qu'elle est écrite dans les registres célestes, ma chère amie, et, faute de mieux, elle a encore son charme et sa douceur !

JULIETTE, attendrie.

Et vous n'en rêvez pas de meilleure ?

DE RHODES.

Je n'ose pas.

JULIETTE.

Je ne peux pourtant pas vous faire une déclaration.

DE RHODES, troublé.

Je vous en prie, Juliette... ne jouez pas avec mon affection, je retomberais de si haut !

(Juliette lui tend une main, qu'il saisit et qu'il baise. — Au même instant, la porte s'ouvre et d'Epinoy parait.)

JULIETTE.

Mon mari !

(De Rhodes se lève.)

JULIETTE, DE RHODES, D'ÉPINOY.

D'ÉPINOY, d'abord un peu interdit.

Je ne vous gêne pas?

JULIETTE, un peu embarrassée.

Il s'en allait, je venais de lui donner mes dernières instructions.

DE RHODES.

Une question encore... pour la solution de laquelle la présence de M. d'Épinoy n'est pas inutile... Votre procès doit donc être jugé samedi... mais il arrive quelquefois, en pareille matière, qu'on peut obtenir par hasard une sorte de tour de faveur, — par exemple quand une autre affaire, inscrite pour tel jour, se trouve retardée... Dans le cas où une pareille conjoncture se présenterait d'ici à samedi, — faudrait-il en profiter pour faire passer votre affaire à l'improviste? Vous y trouveriez l'avantage d'échapper à la curiosité publique.

JULIETTE, à d'Epinoy.

Votre avis?

D'ÉPINOY.

Comme vous voudrez.

JULIETTE, à de Rhodes.

Le plus tôt sera le mieux.

DE RHODES.

Ainsi vous m'autorisez formellement à saisir une occasion de ce genre si elle s'offrait dans la semaine?

JULIETTE.

Formellement, quant à moi.

(D'Epinoy répond d'un geste affirmatif.)

DE RHODES.

C'est très bien! — Au revoir! (Il sort.)

D'ÉPINOY, JULIETTE.

JULIETTE.

Il est bien obligeant, vraiment, ce de Rhodes.

D'ÉPINOY.

Oui, nous avons là un bon ami!

JULIETTE.

Vous lui devez encore plus de reconnaissance que moi... car vous devez être maintenant plus impatient que jamais de recouvrer votre indépendance...

D'ÉPINOY.

Pourquoi cela?

JULIETTE.

Parce que la personne que vous aimez a recouvré elle-même la sienne.

D'ÉPINOY.

Ma chère Juliette, je ne reconnais pas en ce moment votre délicatesse ordinaire... Vous faites là allusion à une circonstance trop récente et trop pénible pour qu'elle soit un sujet de conversation bienséant entre nous.

JULIETTE.

Je ne croyais pas vous froisser en faisant allusion à ce qu'il vous est permis d'espérer, maintenant que le prince est mort.

D'ÉPINOY.

Le prince est mort! le prince est mort! C'est bien! mais il l'est à peine... et parler dès à présent de disposer de sa succession me paraît être, je vous en demande pardon, un trait de la dernière inconvenance.

JULIETTE.

Ah! j'aime ce scrupule... Ce que vous faisiez de son vivant était encore plus inconvenant, franchement!

D'ÉPINOY, *décontenancé, regarde des brochures posées sur la table, puis revenant vers sa femme.*

Du reste, puisque vous avez abordé ce sujet... puisqu'il est convenu que nous demeurons tous deux bons amis jusqu'au dernier moment... puisque enfin vous êtes désormais désintéressée dans la question... (*Il s'assoit.*) pourquoi ne vous avouerais-je pas que je sens le besoin d'un conseil d'ami pour me diriger dans la circonstance infiniment délicate où je me trouve... J'ai pris une très haute opinion depuis quelque temps de votre jugement, de votre bon sens, et aussi de votre sentiment moral... Eh bien! conseillez-moi sérieusement,.. quelle conduite dois-je tenir, à votre avis?

JULIETTE.

Comment! mais il me semble qu'il n'y a pas d'hésitation possible!.. Voilà une femme que vous adorez, que vous avez compromise... elle se trouve libre et vous aussi... Le mariage est impérieusement indiqué.

D'ÉPINOY.

Comme vous tranchez cela!

JULIETTE.

Est-ce que vous ne l'aimez plus?

D'ÉPINOY.

Pardon, mes sentimens sont toujours les mêmes... Mais l'épouser, c'est d'abord donner raison à tous les bruits qu'on a fait courir...

JULIETTE.

Ça ne peut plus faire grand mal à personne!

D'ÉPINOY.

Sans doute... mais encore...

JULIETTE.

Et puis remarquez cet avantage, si rare, de bien connaître la femme que vous épousez!

D'ÉPINOY.

Oh! oui... quant à ça... je la connais bien.

JULIETTE.

Vous êtes sûr de trouver chez elle des mérites... qui ne doivent pas être communs, puisqu'ils ont pu vous inspirer une passion si extraordinaire!

D'ÉPINOY.

Certainement... mais il y a des mérites de toute espèce... il y a des mérites, par exemple... comment dirai-je cela?

JULIETTE.

Des mérites qu'un homme apprécie chez sa maîtresse... et qu'il apprécierait moins chez sa femme, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Je ne dis pas cela... je dis qu'une femme peut avoir des vertus très attachantes sans que ce soient précisément des vertus d'intérieur.

JULIETTE.

C'est égal... vous êtes un galant homme... et dès que vous êtes libre, vous ne pouvez pas faire autrement que d'épouser celle que vous avez perdue... celle dont vous avez été la première et l'unique faute.

D'ÉPINOY, entre ses dents.

L'unique faute!

JULIETTE.

Vous n'avez pas été son unique faute?

D'ÉPINOY.

Mon Dieu! si... je crois... autant qu'on peut savoir ces choses-là... (Brusquement.) Enfin, suivant vous... je ne dois pas hésiter?

JULIETTE.

Ça ne serait pas bien.

D'ÉPINOY.

Puisque c'est votre sentiment, je m'y conformerai. — Et vous, ma chère Juliette, il paraît que vous épousez de Rhodes?

JULIETTE.

Je ne sais pas encore.

D'ÉPINOY.

Tout le monde le dit.

JULIETTE.

Il faut laisser dire.

D'ÉPINOY.

Il vous plaît, de Rhodes?

JULIETTE.

Probablement.

D'ÉPINOY.

C'est venu bien vite.

JULIETTE.

Non... car il me plaisait déjà avant mon mariage... Seulement...

D'ÉPINOY.

Seulement?

JULIETTE.

Seulement vous me plaisiez davantage... tandis qu'aujourd'hui...

D'ÉPINOY.

Aujourd'hui?

JULIETTE.

C'est le contraire.

D'ÉPINOY.

Vous êtes réellement surprenante de me dire cela en face tranquillement... car enfin je suis encore votre mari.

JULIETTE.

Oh! si peu! — et pour si peu de temps!

D'ÉPINOY.

A la bonne heure!.. mais pour si peu de temps que ce soit, il y eût eu peut-être plus de bon goût, — passez-moi cette observation, plus de bon goût, dis-je, à m'épargner chez moi, tant que j'y suis, — le spectacle de vos effusions avec mon successeur présomptif... je ne reconnais pas là votre correction habituelle...

JULIETTE.

Que voulez-vous? Les mauvais exemples sont contagieux... J'ai eu moi-même dans ma maison des spectacles si édifians!..

D'ÉPINOY.

En tout cas, si vous pouvez alléguer cette excuse, lui ne le peut pas... et quand il vient chez moi sans façon, moi présent, vous faire sa cour de fiancé, vous me permettrez...

(On annonce M. de Rhodes.)

D'ÉPINOY, JULIETTE, DE RHODES.

JULIETTE.

Vous voilà!

DE RHODES, souriant.

Il y a des choses curieuses!.. J'étais à peine rentré chez moi... que j'entends jouer mon téléphone... Hallo! hallo! — C'était Guillemot, votre avocat, qui était au Palais, — et qui m'avertissait que le cas dont je vous parlais tantôt se présentait justement ce matin. Un autre procès en divorce, qui devait se plaider aujourd'hui, se trouvait remis par indisposition de l'avocat... Guillemot demandait si je pouvais l'autoriser à faire passer immédiatement votre affaire, le président consentait.

JULIETTE, avec anxiété.

Eh bien!

DE RHODES.

Eh bien! j'ai jugé inutile de vous consulter de nouveau... j'avais encore votre autorisation toute chaude... j'ai dit oui.

JULIETTE.

Et puis?

DE RHODES.

Et puis, vingt minutes après, le téléphone, comme je l'avais prévu, m'avertissait que c'était terminé,.. au gré de vos vœux, bien

entendu. M. d'Épinoy ne se défendant pas, l'audience n'était plus qu'une simple formalité.

JULIETTE.

Alors, c'est fini? (Elle s'assoit, très troublée.)

DE RHODES, assez vivement, — remarquant son émotion.

Oui!.. Ah çà! j'espère que vous n'allez pas me désavouer, maintenant... il serait un peu tard!

JULIETTE.

J'éprouve un peu de surprise, de saisissement... c'est naturel... mais je ne puis que vous remercier de votre dévoûment.

D'ÉPINOY.

Et moi aussi, je tiens à remercier M. de Rhodes du zèle véritablement singulier qu'il a bien voulu mettre à hâter notre mutuelle délivrance... Je ne sais jusqu'à quel degré cet empressement fiévreux à pousser les choses au pire rentre dans les devoirs de sa profession... Je n'en juge qu'au point de vue de la délicatesse commune, de l'honneur ordinaire, et à ce point de vue il me permettra de lui dire...

JULIETTE, se levant.

Roger!

DE RHODES, l'écartant doucement.

Ah pardon, madame... Laissez-moi dire deux mots... Je n'ai pas, en effet, de leçons à recevoir de M. d'Épinoy sur mes devoirs professionnels que je crois connaître mieux que lui... Pour ce qui est de la délicatesse et de l'honneur, on sait qu'il y est passé maître, et je serai heureux de recevoir à cet égard toutes les leçons qu'il voudra bien me donner...

D'ÉPINOY.

Parfait, monsieur, c'est entendu... (Il fait un mouvement pour se retirer.)

JULIETTE, l'arrêtant.

Roger... ce que vous faites là est pire que ce que vous avez jamais fait! Jusqu'ici, malgré tout, je pouvais encore conserver pour vous quelque sentiment d'estime... même d'affection... Je pouvais

croire que votre faute... votre crime envers moi, si odieux qu'il fût, n'était que le fait d'une heure de passion, de faiblesse, d'irréflexion... mais maintenant, quand, après avoir brisé ma vie, vous voulez m'enlever le seul ami qui me reste... quand vous essayez de m'arracher dans ma détresse,.. dans mon naufrage qui est votre œuvre, le dernier appui qui me soutienne... qui m'attache à la vie... vous faites l'action d'un méchant homme... d'un cœur vil... d'une âme basse !

D'ÉPINOY.

Quand M. de Rhodes aura l'honneur d'être votre mari... je vous donne ma parole que je me ferai une obligation de le respecter en cette qualité... mais il ne l'est pas... et votre langage plus ou moins sérieux à ce sujet me permet encore de croire qu'il ne le sera jamais.

JULIETTE.

Prenez ma main, Pierre, elle est à vous. — (A d'Epinoy.) Maintenant, voyons si votre parole vaut quelque chose.

D'ÉPINOY, après un moment de lutte douloureuse contre lui-même.

Monsieur... recevez mes excuses.

(De Rhodes le salue avec gravité.)

DE RHODES.

Vous avez quelques arrangemens à prendre... Je vous laisse. (Il salue encore et se retire.)

JULIETTE, D'ÉPINOY. Un silence. — Juliette s'est assise.

D'ÉPINOY, grave et triste.

Vous avez désiré, — comme vous en avez le droit, garder cet hôtel pour vous et pour votre mère. C'est donc à moi d'en sortir. Je n'attendrai pas qu'on vienne m'en chasser. — Tant que le divorce n'a pas été prononcé, ma présence chez vous s'expliquait... Dès cet instant, elle devient impossible... Je vais donc vous quitter... Je vais partir, aujourd'hui même, après avoir donné quelques ordres nécessaires... Nous aurons probablement encore quelques

affaires d'intérêt à traiter ensemble, mais je suppose que vous préférerez comme moi les traiter par correspondance ou par des intermédiaires, et éviter désormais toute entrevue personnelle. — Mon intention d'ailleurs est de voyager pendant quelque temps. — (Après une pause, il ajoute simplement :) Adieu ! — (Il se dirige vers la porte de son appartement, à gauche.)

JULIETTE.

Adieu. — Vous m'avez bien fait souffrir dans ma courte vie. Ma dernière parole pourtant sera un remercîment... Je vous sais gré d'avoir sur ma prière adressé des excuses à M. de Rhodes. Cela a dû vous coûter beaucoup.

D'ÉPINOY.

Beaucoup, — et ce qui me coûte encore plus, c'est de vous laisser pénétrée à jamais de l'idée que je suis un malhonnête homme.

JULIETTE.

Je ne crois pas cela.

D'ÉPINOY.

Il est impossible que vous ne le croyiez pas. Je vous ai rendue victime d'une trahison abominable, et si elle comportait quelques excuses, je ne vous les ai même pas données... Je ne le pouvais pas. Dans la situation qui m'était faite en face de vous, après que vous fûtes informée de la vérité, toute justification vous eût paru un trait de lâcheté hypocrite. Vous auriez pensé que je mentais pour essayer de vous tromper encore, d'apaiser votre ressentiment, de vous faire renoncer à ce projet de divorce, et je vous aurais dit cent fois la vérité qu'elle vous eût paru justement suspecte... C'est pour cela que, depuis votre fatale découverte, vous m'avez toujours vu devant vous résigné, inerte, stupide!.. Je dis cette fatale découverte... j'ai tort... elle a été heureuse, — pour vous d'abord qu'elle arrachait à l'existence indigne de vous que je vous avais faite... elle a été heureuse même pour moi, parce qu'elle mettait fin à cette vie de duplicité qui était devenue pour moi un supplice... un martyre insupportable!

JULIETTE, avec doute.

Un martyre!

D'ÉPINOY.

Oui, Juliette... un martyre... une vraie torture... qui ne me donnerait pas droit à votre pardon... mais peut-être à votre indulgence et à votre pitié si vous pouviez en connaître toute l'horreur... si vous pouviez vous figurer ce qui se passe dans l'âme d'un homme qui était né droit et loyal, — et qui s'est condamné lui-même par sa faute à mentir... à mentir sans cesse... jour et nuit... à chaque minute pendant des années!.. C'était l'enfer!.. je puis vous confesser cela, n'est-ce pas, maintenant que tout est dit entre nous, maintenant que vous ne pouvez plus me soupçonner de quelque lâche manœuvre... Vous pouvez bien penser, Juliette, que du jour où j'ai pu vous connaître, vous apprécier, il m'a été impossible de ne pas vous aimer... Nous étions à peine mariés que votre gracieuse honnêteté, votre esprit sérieux et charmant, votre pure beauté, avaient pris tout mon cœur... mais par je ne sais quel scrupule, quelle honte, quel remords, je retenais auprès de vous les paroles de tendresse qui brûlaient mes lèvres... Que de fois j'ai voulu me jeter à vos pieds, et vous avouer la vérité... vous avouer ma perfidie... ma trahison. . et vous dire aussi combien je vous aimais... combien je n'aimais que vous!.. mais c'était en trahir une autre... une autre qu'après tout j'avais aimée et qui m'aimait... et puis je craignais pour vous, — et pour elle, — les emportemens d'une nature violente, impérieuse... sans frein... et je continuais de traîner ma chaîne et de mentir... et de souffrir! (Il cache son visage dans ses mains.)

JULIETTE, oppressée.

Roger... pourquoi tout cela?.. c'est inutile... c'est cruel... maintenant que la loi est entre nous.

D'ÉPINOY, avec une profonde émotion.

Pourquoi tout cela?.. D'abord pour soulager mon cœur... et ma conscience... et puis pour que tu gardes de moi une pensée plus juste... un souvenir plus doux... pour qu'au fond de ta chère âme tu me pardonnes... pour que tu me dises au moment où nous nous quittons pour jamais... que, si tu m'avais connu tel que je suis, tu ne m'aurais pas abandonné!

JULIETTE, avec un éclat de tendresse et de douleur.

Non!.. mais je t'en prie... je t'en prie... laisse-moi! Va-t'en.

D'ÉPINOY.

Eh bien! adieu donc! Adieu! — (Il la serre sur son cœur.)

(De Rhodes paraît au fond.)

JULIETTE, D'ÉPINOY, tout interdits. — DE RHODES.

DE RHODES, un peu ironique.

Eh bien!.. mais alors?

JULIETTE confuse.

Pardon, mon ami... mais après deux ans d'intimité... on ne se sépare pas...

DE RHODES.

Sans émotion... sans doute... mais quand cette émotion est aussi vive et aussi tendre, il me semble qu'il vaudrait mieux ne pas se séparer... Qu'est-ce que vous en pensez?

JULIETTE incertaine.

Mais c'est impossible... le jugement prononcé...

DE RHODES.

Ce jugement impromptu... ne pourrait-il être une épreuve imaginée par un ami curieux de connaître le fin fond de votre cœur... par un ami plus habitué d'ailleurs à aimer qu'à être aimé?

JULIETTE, avec un élan de joie, lui saisissant la main.

Ah! ne dites pas cela, mon ami!.. car je vous assure que je vous aime bien!

DE RHODES, à d'Epinoy.

Vous entendez, d'Épinoy... elle vous aime bien!

D'ÉPINOY, avec émotion, lui prenant l'autre main.

Quel brave homme vous êtes!

OCTAVE FEUILLET.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'ENTREVUE DE STUTTGART (1).

IX. — LES COMMENTAIRES SUR L'ENTREVUE.

L'empereur Alexandre avait quitté Stuttgart le 28 septembre, pour se rencontrer le surlendemain, à Weimar, avec l'empereur François-Joseph (2). L'entente que poursuivait sa diplomatie avec la France était cimentée, mais il n'en partait pas moins maussade. Malgré les épanchemens de la dernière heure à la villa du prince royal, il n'avait pu vaincre ses préventions contre Napoléon III. Il avait subi le charme fascinateur de son sourire lumineux ; il avait apprécié son esprit, sa bonne grâce; mais, bien que séduit par sa cordiale aménité, il n'avait pu s'empêcher de voir en lui l'homme funeste qui avait fait perdre à la Russie sa situation prépondé-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 octobre, 1er décembre 1888.

(2) L'empereur d'Autriche, en uniforme russe, arriva à Weimar le 1er octobre et en repartit le lendemain matin, à six heures. L'empereur Alexandre l'attendait au haut de l'escalier du château grand-ducal; il portait l'uniforme des hussards autrichiens. Ils eurent une longue conversation sans témoins, et, le soir, ils assistèrent à une représentation du *Tannhauser*, dirigée par Liszt. Le 4 octobre, après une excursion à Dresde, où il reçut l'électeur de Hesse, les ducs de Nassau et d'Oldenbourg, Alexandre II partit pour Potsdam et le lendemain pour Skierniewice, et de là pour Varsovie. — Cinq entrevues avaient eu lieu dans l'espace d'un mois : 1° celle de Napoléon III avec la reine Victoria, à Osborne; 2° celle de l'empereur Napoléon avec l'empereur Alexandre et le roi de Wurtemberg à Stuttgart; 3° l'entrevue de François-Joseph et d'Alexandre II à Weimar; 4° celle d'Alexandre II avec le roi de Saxe, l'électeur de Hesse et le duc de Nassau, à Dresde; 5° enfin, l'entrevue de l'empereur Alexandre II avec son oncle, le roi de Prusse, à Potsdam. — L'histoire aura de la peine à récapituler et à apprécier celles de l'année 1888.

rante en Europe. Le souvenir de l'entrevue lui pesait; j'en eus la preuve peu de semaines après, par un menu fait, sans portée apparente, mais dont la moralité ne pouvait m'échapper. Le tsar renvoya avec dédain au peintre qui lui en faisait hommage de charmantes aquarelles traduisant les scènes principales de l'entrevue, avec de petits portraits d'une grande ressemblance. Il semblait qu'il lui répugnât de reporter sa pensée sur un épisode déplaisant de son existence. Napoléon III, au contraire, fut reconnaissant de l'envoi : les aquarelles lui rappelaient la consécration de sa gloire et de sa puissance.

Les correspondances de Stuttgart causèrent à Pétersbourg un vif désappointement. On était heureux, sans doute, de n'être plus isolé et de s'être assuré une solide alliance. Mais cette satisfaction n'était pas sans mélange; elle était troublée par un grain de jalousie et surtout par de cuisans regrets. La France n'avait-elle pas pris la place que la Russie occupait la veille encore! Ce qui ajoutait à l'amertume de ces souvenirs, c'était le contraste si marqué dans l'accueil fait en Allemagne aux deux empereurs. On était froissé du rôle relativement secondaire qu'Alexandre II avait joué à Stuttgart; il n'avait éveillé ni curiosité ni enthousiasme, tandis que les journaux ne s'étaient occupés que de Napoléon III, et que les populations partout s'étaient jetées sur son passage, pour le voir et souvent pour l'acclamer. On en voulait au tsar d'avoir poussé la déférence envers « un souverain d'hier » jusqu'à lui faire la première visite et à lui céder le pas. Les peuples se sentent atteints dans leur amour-propre lorsque le prince qui représente à l'étranger la grandeur et la dignité du pays transige sur des questions de préséance et n'est pas l'objet de chaleureuses ovations. Ils n'en scrutent pas les motifs, ils s'en tiennent au fait qui les blesse et les irrite.

La correspondance de la légation s'était arrêtée à la veille de l'arrivée de l'empereur et de son ministre; je ne la repris que quelques jours après leur départ. Je n'avais rien à leur apprendre sur l'entrevue, ils en connaissaient toutes les péripéties, ils y avaient joué le premier rôle; mais il était de mon devoir de ne pas laisser ignorer au département les impressions qu'elle avait provoquées autour de moi. Je m'y appliquai dans une lettre au comte Walewski; je crois devoir la reproduire à titre de document, car elle fait allusion à des incidens qui méritent d'être retenus.

« La diplomatie accréditée à Stuttgart, écrivais-je à la date du 5 octobre, a perdu le sommeil; elle est en campagne, soir et matin, dans l'espoir de percer les mystères de l'entrevue. Elle frappe à toutes les portes, a recours à tous les stratagèmes pour apprendre ce que les empereurs ont bien pu se dire et ce que leurs ministres

ont pu concerter. Jusqu'à présent, elle se débat dans d'infructueuses conjectures; elle croit savoir cependant que le prince Gortchakof aurait dit que, sur la question des principautés danubiennes, la Russie était entièrement d'accord avec la France, et que son maître arriverait à Weimar les mains liées. Le ministre des affaires étrangères, le baron de Hügel, est peu disposé à ajouter foi à ces propos. N'ayant été l'objet d'aucune confidence, il s'imagine que rien d'important n'a été résolu. Il se montre tout aussi sceptique au sujet des versions multiples qui circulent sur les entretiens de Weimar. Il n'admet pas que les deux souverains, dans une aussi courte entrevue, aient eu ni le loisir ni l'intention de débattre et de résoudre des questions politiques. « Il se peut, dit-il, que le désaccord qui règne entre les deux cabinets sur la réorganisation des provinces moldo-valaques ait inspiré des regrets à l'empereur François-Joseph, car c'est pour lui une question brûlante; mais l'empereur Alexandre, peu enclin aux épanchemens, se sera borné à le payer de bonnes paroles. » — M. de Hügel, longtemps accrédité par son roi à Vienne, est un optimiste; élevé à l'école du prince de Metternich, il ramène tout à des formules, il interprète les événemens au gré de ses sentimens ou de ses intérêts. Il reconnaît cependant que le but principal de l'entrevue de Weimar est atteint; les préventions seraient tombées et les rapports personnels rétablis sur leur ancien pied. Les deux empereurs s'en seraient expliqués avec une vive satisfaction, l'un à son passage à Berlin et le second en traversant Dresde. La joie des partisans de l'alliance russe en Allemagne serait complète si ce premier résultat devait en amener un second, plus significatif : la chute du comte de Buol, qu'ils trament depuis si longtemps sans y réussir. Mais ils craignent que la condescendance de l'empereur François-Joseph n'aille pas jusqu'à sacrifier son premier conseiller, de but en blanc, à leurs ressentimens. Ils espèrent néanmoins que, dans un temps donné, on ne refusera pas à la Russie ce dernier gage, indispensable à une franche réconciliation. Déjà le comte de Buol, à l'exemple des ministres qui sentent le pouvoir leur échapper, se plaindrait de sa santé et du fardeau des affaires. On se plaît à en conclure que sa chute n'est plus qu'une affaire de temps.

« On n'est pas resté indifférent à la démarche que M. de Bülow (1),

(1) M. de Bülow a fait les évolutions diplomatiques les plus hardies; mais il était si rond, si sympathique, si plein de tact, que personne ne les lui a reprochées. Il a été tour à tour sujet danois, sujet mecklembourgeois et sujet prussien. Je l'ai connu à Francfort, en 1850, défendant, au nom du roi de Danemark, qui l'avait nommé son envoyé auprès de la diète, la cause des duchés de l'Elbe contre les convoitises allemandes; je l'ai retrouvé, lorsqu'en 1868 je fus nommé ministre auprès de la cour de Mecklembourg-Strelitz, premier conseiller du grand-duc, et il est mort, il y a peu

le ministre du Danemark à Francfort, est venu faire à Stuttgart, pendant l'entrevue, pour solliciter l'intervention de la France et de la Russie. Cette démarche, bien naturelle et bien légitime, n'a pas été approuvée, on l'a trouvée déplacée, inopportune, car les Allemands n'admettent pas que le roi de Danemark, menacé dans sa sécurité, ait le droit d'implorer l'appui des grandes puissances. On est rassuré maintenant qu'on croit savoir qu'il est parti d'ici, déçu et mécontent; on prétend que vous lui auriez dit que l'affaire des duchés de l'Elbe était une question purement germanique et que la France n'interviendrait que lorsqu'elle aurait pris un caractère européen. Si telle a été la réponse de Votre Excellence, on conçoit que M. de Bülow ait quitté Stuttgart désenchanté.

« Je ne sais si les agens russes ont reçu de leur cour des instructions identiques à celles que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, mais je constate que le langage du comte de Benckendorf est entièrement conforme à celui que vous m'avez confidentiellement prescrit. Dans les cercles de la princesse royale, on parle, avec une désinvolture qui me surprend, « des caprices de l'impératrice Marie. » On regrette que, pour la décider à venir à Stuttgart, il ait fallu la croix et la bannière. Je vous cite ces propos frondeurs pour ce qu'ils valent. Qui sait si *les caprices* de l'impératrice Marie ne sont pas provoqués par des peines intimes, de la nature la plus délicate, plus encore que par ses préventions contre la France!

« Un Français a eu l'idée singulière, et je dirais hardie, de s'adresser au tsar pour lui demander son appui auprès de l'empereur Napoléon. Le général de Benckendorf m'a remis sa requête, vous la trouverez sous ce pli. L'empereur aurait beaucoup ri de cette étrange démarche : « Je voudrais bien, a t-il dit, avoir le crédit qu'on me prête. »

« La santé du roi de Prusse est la grosse préoccupation du moment. Il y a trois jours, le comte de Seckendorf a reçu du baron Manteuffel une dépêche télégraphique fort alarmante; elle se terminait par ces mots : « Joignez vos prières aux nôtres, pour la conservation des jours de Sa Majesté. » Depuis, les nouvelles que le roi de Wurtemberg et la reine de Hollande reçoivent plusieurs fois par jour, directement de Sans-Souci, ont pris un caractère un peu moins grave. Mais on a peu d'espoir; on croit généralement à un ramollissement du cerveau. « Il se peut, me disait M. de Hügel ce matin, que le roi sorte encore une fois de cette crise, mais politiquement il n'en est pas moins mort dès à présent (1).

d'années, à Berlin, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, sous les ordres du prince de Bismarck, jouissant de son entière confiance et regretté de tous ceux qui ont eu des relations avec lui.

(1) J'ai cru devoir reproduire la fin de mon rapport, bien qu'il s'écartât de mon

« On s'attend à de grands changemens à Berlin ; je doute que le prince de Prusse, en montant sur le trône, puisse ou veuille mettre en application les programmes qu'il a pu concerter avec ses amis du parti constitutionnel, et rompre d'une façon radicale avec le système politique de son frère. Le parti de la croix est puissant ; il ne se réduit pas à l'entourage de Frédéric-Guillaume, il se compose de l'aristocratie presque entière, qui réclamera toujours une part privilégiée dans la direction des affaires. La camarilla qui domine en ce moment, avec l'appui de la reine Élisabeth, ne représente que les exagérations de ce parti ; elle disparaîtra. Sera-t-elle remplacée par les chefs du parti de Gotha, dont le prince s'entourait dans ces dernières années ? Il est permis d'en douter. Je crois plutôt qu'arrivé au pouvoir, il s'appuiera de préférence sur les élémens militaires et bureaucratiques, qui forment la clé de voûte de la monarchie prussienne. Le cabinet actuel sera provisoirement maintenu, car, arrêtés par un sentiment de piété, les rois de Prusse n'ont jamais, dès leur avènement, rompu avec les conseillers de leurs prédécesseurs. Le prince Guillaume n'a malheureusement ni goût ni estime pour M. de Manteuffel ; ils ont eu souvent, pendant la guerre de Crimée, des altercations ; il est à craindre qu'il ne se souvienne de ces froissemens et ne le congédie dès que sa politique extérieure sera bien assise.

« L'influence de la Russie, si longtemps prépondérante à Berlin, fera-t-elle place à l'influence exclusive de l'Angleterre ? Ou bien, au lieu de faire de la politique de sentiment comme son frère, le prince ne consultera-t-il que les intérêts permanens de son pays ? On croit généralement qu'il ne se laissera entraîner ni d'un côté ni de l'autre ; il n'est pas hostile à la Russie, bien qu'il l'ait combattue de son influence pendant la guerre d'Orient. — De toutes les grandes puissances, c'est l'Autriche qui se ressentira le plus de la disparition de Frédéric-Guillaume IV. Elle avait à la cour de Potsdam un auxiliaire puissant, c'était la reine Élisabeth, qui porte à François-Joseph, le fils de sa sœur, l'archiduchesse Sophie, une tendresse maternelle. La mort du roi rompra les rapports journaliers, intimes entre les deux cours, pour faire place à leurs rivalités, si marquées depuis Olmütz. Le rôle de la princesse de Prusse ne sera pas sans importance ; elle a de l'esprit et s'intéresse à la politique. Elle ne cache pas volontiers ses sentimens ; on sait qu'ils ne sont pas bienveillans pour la Russie, et que ses préférences se reportent sur l'Angleterre. Sa grande et vieille affection pour

sujet, car ses appréciations sur le nouveau règne qui s'annonçait alors en Prusse ne sont pas sans analogie avec celles que suggérait récemment l'avènement de Frédéric III.

Mme la duchesse d'Orléans ne l'empêche pas d'être bien disposée pour l'empereur et l'impératrice. Souvent à Baden, chez Mme la grande-duchesse Stéphanie, et plus tard à Berlin, elle m'a parlé en termes gracieux de Leurs Majestés impériales, et cela dans un temps où Elles ne comptaient guère d'amis à la cour de Prusse.

« Votre Excellence voudra bien excuser la forme décousue de cette lettre écrite à la hâte, entre l'arrivée du comte de Reculot et l'expédition de la valise; elle me pardonnera également de m'être permis des appréciations prématurées sur la politique du futur roi de Prusse. »

X. — LES ENTRETIENS DU PRINCE GORTCHAKOF ET DE M. DE BISMARCK APRÈS L'ENTREVUE.

A l'heure même où j'écrivais cette lettre au comte Walewski, M. de Bismarck appréciait l'entrevue, à sa façon, dans un volumineux rapport adressé à sa cour. Il était resté à Baden aux écoutes. Il recueillait les bruits qui de Stuttgart venaient s'y répercuter. Il se donnait beaucoup de mal pour discerner le vrai du faux; le faux semblait avoir ses préférences. Les versions qui circulent, disait-il, reflètent les opinions et les vœux de ceux qui les répandent. Les Russes affectent l'enchantement; les Autrichiens, au contraire, et leurs acolytes, prétendent qu'il y aurait eu des froissemens et des deux côtés de sérieux mécomptes: Weimar aurait troublé Stuttgart. L'empereur Alexandre, au lieu d'accepter l'entrevue cordialement, se serait appliqué à en altérer le caractère et la signification, en cherchant à faire croire qu'il était chez lui, en famille, à Stuttgart, et que l'empereur y était venu tout exprès pour le voir. C'est pour bien faire ressortir la nuance qu'il serait arrivé vingt-quatre heures avant lui dans la capitale du Wurtemberg et se serait installé à la villa de Berg, chez son beau-frère; mais Napoléon III, pour déjouer ce calcul et remettre les choses en état, au lieu de quitter Stuttgart en même temps que le tsar, serait resté chez le roi vingt quatre heures de plus. M. de Bismarck faisait aussi de déplaisantes allusions au refus de l'impératrice Marie de se rencontrer avec l'impératrice Eugénie; et, pour donner du piquant à son rapport, il prétendait que la nuée d'agens secrets arrivés à Stuttgart à la suite de M. Hyrvoix, le chef du service de la sûreté, avait produit le plus détestable effet.

M. de Bismarck ne s'inspirait pas des ambassadeurs vénitiens en se faisant l'interprète de ces commérages. Il fut plus intéressant en rapportant les entretiens qu'il eut, quelques jours après, avec le prince Gortchakof, à son arrivée à Baden : « Le prince, écrivait-il ironiquement, — car il savait qu'il exagérait volontiers

lorsque son amour-propre était en éveil, — m'a parlé de l'entrevue sur le ton de la plus complète satisfaction, je dirais presque du triomphe. « Elle a réalisé et dépassé, m'a-t-il dit, toutes nos espérances; il est permis de la considérer comme un événement historique auquel la rencontre de Weimar ne changera rien. » — « Je dois conclure de ces paroles, ajoutait M. de Bismarck, que des conventions de haute importance ont été conclues à Stuttgart entre la France et la Russie, car le prince, lorsque je l'ai questionné sur l'affaire danoise, sur laquelle les deux gouvernemens différaient d'avis, m'a dit que la France, après avoir hâtivement poursuivi l'énergique intervention des puissances européennes en faveur de la cour de Copenhague, avait fini, en considération de l'entente qui s'était établie sur des questions *bien plus considérables*, par se départir de sa politique traditionnelle et à ranger l'affaire danoise au nombre des choses « dont le préteur n'a cure. » Toute divergence entre les deux cours aurait disparu à ce sujet, la France ayant adopté les vues de la Russie et reconnu qu'il fallait laisser au cabinet de Copenhague le soin de se débrouiller avec les chefs du parti holsteinois et avec la diète germanique. »

Dans une seconde rencontre, le prince Gortchakof s'était montré plus explicite; il avait raconté à son interlocuteur l'entretien qu'il avait eu avec M. de Bülow, l'envoyé danois à Francfort, venu tout exprès à Stuttgart pour réclamer son appui. « Je lui ai donné des avis, disait-il, à la façon d'un père qui veut faire entendre raison à des enfans qui se querellent; je lui ai conseillé de se taire et de céder. »

Le prince Gortchakof se mirait volontiers dans sa politique; il avait lieu assurément d'être satisfait des arrangemens sanctionnés par les deux souverains, mais il se plaisait à en grossir la portée, afin d'impressionner l'envoyé prussien. Il tenait à lui faire croire que, grâce à son habileté, la Russie n'était plus isolée, qu'elle disposait maintenant d'une solide alliance qui lui permettrait de se relever du traité de Paris, et de reprendre énergiquement, en Orient, sa politique traditionnelle. Aussi répétait-il, en se rengorgeant, que des affaires de haute importance avaient été traitées et résolues à son entière satisfaction, et *même à celle de la Prusse*, ajoutait-il d'un ton sibyllin. M. de Bismarck dressait l'oreille, sa curiosité était de plus en plus excitée : il avait trop de perspicacité pour ne pas deviner qu'il s'agissait de l'Italie et de l'Orient, mais il aurait voulu savoir dans quel sens et sous quelle forme ces questions de haute portée, auxquelles la Prusse se trouvait intéressée, avaient été discutées et réglées. Rien ne pouvait l'intéresser davantage. Mais sur ce point cardinal, le prince restait muet; il prétendait qu'il en avait déjà trop dit. Cependant, pressé, harcelé, il avoua que des explications nettes et catégoriques avaient été don-

nées sur la rencontre de Weimar, dont les journaux autrichiens exagéraient à plaisir la portée. Le tsar aurait dit à l'empereur Napoléon qu'il pouvait d'avance, en quelque sorte, considérer cette entrevue comme non avenue, qu'elle n'exercerait aucune influence sur sa politique, et que, s'il ne l'avait pas informé dès le début des ouvertures dont il avait été l'objet, c'est que l'Autriche lui avait fait promettre le secret.

M. de Bismarck aurait eu mauvaise grâce de se plaindre; il était renseigné sur les choses essentielles, il savait que la Prusse, sans être présente à Stuttgart, loin d'être exclue des combinaisons arrêtées entre les deux souverains, y avait sa place marquée; que le Holstein ne provoquerait aucune intervention de la part des deux puissances, et qu'aucune question politique ne serait débattue à Weimar. L'Autriche resterait donc forcément isolée pour permettre à la France de délivrer l'Italie, à la Russie de reprendre en sous-œuvre ses projets sur l'Orient, et rien n'empêcherait dès lors la Prusse de pêcher en eau trouble. Telle était la moralité des confidences qu'il venait de recueillir. Il n'avait pas perdu son temps, en guettant de Baden l'arrivée du ministre russe; il était parvenu à pénétrer son secret. Il avait compris que l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon, dont il redoutait l'entente, au lieu de s'inspirer de Tilsitt et des pourparlers de 1829, faisaient au contraire entrer la Prusse dans leur jeu, sans lui demander d'engagemens, l'un en cédant à ses rancunes contre l'Autriche, le second à son faible pour l'Italie. Tout semblait conspirer pour frayer les voies à M. de Bismarck et lui permettre de réaliser le programme qu'il avait adressé à son roi au sortir de la guerre de Crimée. Jamais homme d'état n'a été aussi royalement servi par la fortune.

J'ai raconté l'entrevue des deux empereurs, ses préliminaires, ses fêtes, ses incidens, ses pourparlers; il me reste à en dégager la philosophie et à retracer rapidement les négociations et les événemens qu'elle a provoqués.

XI. — LES CONSÉQUENCES DE L'ENTREVUE.

La politique d'un grand pays, alors même qu'elle est concentrée dans une main unique, libre de tout contrôle et de tout contrepoids, n'arrive pas du premier coup, sans transition et sans nécessité, à rompre avec un long et glorieux passé pour se jeter dans l'inconnu et s'attacher à des combinaisons hasardeuses. Aussi s'est-on demandé souvent, et j'ai posé moi-même la question dans mes études, à quel moment la politique impériale a dévié pour la première fois de nos vieilles traditions, non pas en pensée, mais par un acte formel. La question est résolue aujourd'hui par la ré-

vélation des confidences que le prince Gortchakof a faites à M. de Bismarck dans les derniers jours de septembre 1857 et par une lettre de Napoléon III adressée au comte Walewski, après les entretiens de Plombières, et qu'on lira tout à l'heure. C'est à Stuttgart, pour s'assurer le concours militaire et diplomatique d'Alexandre II et la neutralité sympathique de la Prusse dans l'éventualité d'une guerre avec l'Autriche, que l'empereur a promis à la Russie de la seconder en Orient par une étroite entente, et qu'il s'est désintéressé de la question des duchés de l'Elbe, la cause primordiale de la guerre de 1870. C'est pour affranchir l'Italie qu'il a sacrifié le Danemark, notre plus ancien et plus fidèle allié, aux convoitises de la Prusse, qu'il a fait sortir l'Europe de ses assises. Dix mois après les entretiens de Stuttgart, la guerre contre l'Autriche, depuis longtemps conçue dans la tête de l'empereur, était arrêtée à Plombières. On a attribué à l'habileté et à l'initiative du ministre piémontais les combinaisons qui ont présidé à la campagne de 1859, et au savoir-faire du ministre prussien celles qui ont amené la guerre de Bohême. C'est faire au génie de ces deux hommes d'état la part trop large. Leurs ambitions étaient vastes et leur sagacité était à la hauteur de leurs desseins; mais c'est Napoléon III, dans un sentiment patriotique, avec l'espoir de rendre à la France ses anciennes délimitations, qui leur a donné le branle, c'est lui qui les a incités, encouragés à précipiter les événemens. M. de Cavour à Plombières et M. de Bismarck à Biarritz n'eurent pas grande éloquence à dépenser pour être autorisés à troubler la paix et à s'agrandir aux dépens de leurs adversaires. Ils prêchaient un converti; ils n'eurent qu'à se laisser faire; on leur traçait la voie. L'empereur, avant même d'être appelé au pouvoir, se sentait irrésistiblement attiré vers l'Italie, qu'il voulait affranchir, et vers la Prusse, qu'il tenait à rendre plus homogène au nord pour faire contrepoids à l'Autriche. Il conspirait dans les Romagnes, à une époque où le comte de Cavour, à peine entré dans la vie politique, était loin de voir le Piémont à la tête de l'Italie, et lorsque, en 1850, il envoyait M. de Persigny au roi Frédéric-Guillaume pour stimuler son ambition, et qu'en 1854, pendant la guerre de Crimée, dans ses entretiens avec le duc de Saxe-Cobourg et le prince de Hohenzollern, il souhaitait une Prusse mieux délimitée, avec de bonnes frontières militaires et géographiques, M. de Bismarck, plus Prussien qu'Allemand, en était encore au culte de la sainte-alliance, à la politique surannée de Frédéric-Guillaume III, qui faisait du cabinet de Berlin l'instrument docile de l'empereur Nicolas et du prince de Metternich.

Mêlant la politique de l'ancienne France avec les idées napoléoniennes, l'empereur confondait la maison de Lorraine avec celle des Habsbourg; il n'était malheureusement pas seul à considérer l'Au-

triche comme l'âme de toutes les coalitions, bien qu'elle eût révélé son impuissance en 1849, lors de l'insurrection hongroise et pendant la guerre d'Orient. Il croyait consolider sa prépondérance en l'affaiblissant; il n'entendait pas fonder l'unité italienne et encore moins l'unité allemande, mais il s'imaginait que la Prusse et l'Italie, agrandies dans de sages limites, et liées par les liens de la reconnaissance, seraient les instrumens dévoués de son système et serviraient d'appoint à sa politique, soit dans les congrès, soit sur les champs de bataille. Il ne comptait ni avec la révolution, ni avec les appétits de la maison de Savoie et de la maison de Hohenzollern, qui spéculaient sur son esprit chevaleresque et sur les faiblesses de son caractère, pour le jouer et l'accabler.

Victor-Emmanuel et le roi Guillaume surent tirer un merveilleux parti des chances qui s'offrirent à eux, mais il fallut la conviction et l'énergie de leurs conseillers pour les entraîner, tant il leur en coûtait de croire qu'un souverain français se prêterait bénévolement à servir de marchepied à leurs ambitions. « Tu perds ton pays (1), disait le général de La Marmora au comte de Cavour à son retour de Plombières; jamais l'empereur, le voudrait-il sincèrement, ne pourra tenir ce qu'il t'a promis; il ne saurait consentir à la création d'une puissance rivale au pied des Alpes et dans la Méditerranée. — Rassure-toi, lui répondait le ministre, j'ai pris mes précautions, j'ai du noir sur du blanc, tous les atouts sont dans ma main, l'empereur ne peut plus reculer. »

M. de Bismarck, à son retour de Biarritz, se heurta contre les mêmes objections. Ses adversaires prétendaient qu'il serait joué et que la France profiterait de la guerre civile déchaînée en Allemagne pour s'emparer de la rive gauche du Rhin. Leurs appréhensions étaient plus autorisées que celles des amis du comte de Cavour, car l'empereur aimait l'Italie, tandis que la Prusse n'était qu'un atout dans sa politique; ce qu'ils redoutaient serait arrivé, peut-être, si Napoléon III, au lieu de laisser péricliter son armée, avec une inexplicable incurie de la part d'un souverain décidé à remanier la carte de l'Europe, avait eu 400,000 hommes sous la main, au lendemain de Sadowa. Toujours est-il que, sans consulter ses ministres, Napoléon III, fort des assurances de l'empereur Alexandre, qui, à Stuttgart, lui avait promis son appui diplomatique et la concentration de 150,000 hommes sur les frontières de l'Autriche, avait fait venir le comte de Cavour à Plombières pour lui exposer son plan et lui poser ses conditions. Confiant en son étoile, et se croyant de force à diriger les événemens au gré de sa volonté, il s'était engagé à défendre le Piémont contre les attaques de l'Au-

(1) *La France et sa politique extérieure en 1867.*

triche et à laisser se constituer, au nord de la péninsule, au profit de Victor-Emmanuel, un état de 11 millions d'habitans. L'Italie, affranchie jusqu'à l'Adriatique, devait former une confédération sous la présidence du pape. En échange de nos sacrifices et comme prix de son agrandissement, le roi cédait à la France Nice et la Savoie. Le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Jérôme-Napoléon consacrait une indissoluble alliance. Telles étaient les bases du pacte débattu entre Napoléon III et le ministre piémontais que le traité du 18 janvier 1859, bientôt, peu de jours après le mariage du prince Napoléon, allait solennellement sanctionner.

Les appréhensions que le second empire avaient éveillées, à son avènement, devaient se justifier. Les souverains et les ministres, qui hésitaient à le reconnaître, avaient tous prévu qu'il troublerait la paix et se jetterait dans des entreprises (1) irréfléchies, et le prince de Metternich, en 1858, avait été prophète lorsqu'en apprenant l'entrevue de Plombières, il disait : « Napoléon III a encore de belles cartes dans son jeu, mais l'empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien. »

L'empereur n'avait pas l'habitude d'initier son cabinet à ses desseins. Cependant, à son retour de Plombières, il crut devoir faire part à son ministre des affaires étrangères des engagemens pris avec le ministre piémontais. Le comte Walewski (2), en voyant notre politique jusque-là si sage, si prudente, irrémédiablement associée aux revendications révolutionnaires de la Sardaigne, fut consterné. Avec le franc parler qu'autorisaient ses origines, — il était le fils de Napoléon I[er], — il se permit d'énergiques représentations. Il fit observer à l'empereur qu'une guerre contre l'Autriche, succédant de si près à celle d'Orient, le mettrait en contradiction avec son discours de Bordeaux ; qu'elle compromettrait la grande situation que lui valaient la sagesse et la modération dont il avait fait preuve au congrès de Paris ; que l'affranchissement de l'Italie ne répondait pas à l'intérêt français, et qu'en cas d'insuccès, nous nous exposerions à un soulèvement de l'Allemagne et peut-être même à une coalition européenne. C'était le langage de la raison et du patriotisme. Que n'a-t-il été écouté !

Piqué au vif par les objections de son ministre, l'empereur prit la plume pour les réfuter. Dans une longue lettre, tout entière écrite

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1[er] et 15 octobre, *la Reconnaissance du second empire par les cours du Nord.*

(2) Il mourut subitement, en 1869, d'un anévrisme, en traversant Strasbourg, à l'*hôtel de la Ville de Paris*. Il avait protesté contre la confiscation des biens d'Orléans, et dut quitter le ministère, lorsque l'empereur, sous l'influence de la camarilla italienne, qui dominait aux Tuileries, se prêta à la violation des stipulations de Villafranca, consacrées par la paix de Zurich.

de sa main, il développa les idées dont il s'inspirait, moins peut-être pour le convaincre et le rassurer que pour justifier à ses propres yeux la gravité de ses déterminations. Recourant à la plus étrange argumentation, il se plaisait à tenir une guerre avec l'Autriche pour l'événement le plus heureux qui pût advenir à notre politique.

« La France, disait-il, a divisé ses ennemis, elle a séparé les membres de la coalition, mais elle ne s'en est approprié aucun ; elle n'a pas d'alliés véritables, parce qu'il n'y a aucun état dont les intérêts soient directement liés aux siens, dont l'existence dépende de la sienne; et cependant une grande nation est comme un astre, elle ne peut pas vivre sans satellites. L'ancienne monarchie le comprenait, en cherchant sans cesse à s'appuyer sur l'Espagne et sur l'Italie pour résister à la maison d'Autriche. Aujourd'hui, la France est seule, entourée d'une ceinture de forteresses, élevées jadis pour la défendre, maintenant entretenues à grands frais pour l'attaquer et la contenir. Les jeunes générations, avec leurs passions ardentes, attendent le premier pas décisif que fera la France pour savoir si elles seront pour ou contre elle. L'empire est encore de fraîche date ; il est soumis aux tribulations de l'enfance. D'après la loi de la nature, les êtres qui grandissent doivent *jeter leur gourme*, et tant qu'ils n'ont pas eu une maladie obligée, on n'est pas sûr de leur vie. On voit bien l'empire florissant, fort, mais on attend qu'il ait subi l'épreuve de sa maladie originelle, héréditaire et fatale, que j'appellerai la réaction des traités de 1815. Tant que la crise européenne prévue depuis quarante ans ne sera pas arrivée, on ne jouira pas du présent, on ne croira pas à l'avenir. La guerre d'Orient pouvait être la révolution attendue, et c'est dans cet espoir que je l'ai entreprise. De grands changemens territoriaux pouvaient en être la conséquence, si l'indécision de l'Autriche, la lenteur des opérations militaires, n'étaient venues réduire à un simple tournoi les germes d'une grande révolution politique (1).

« Le terrain perdu en Crimée peut être regagné en Lombardie ; si la France, tout en chassant les Autrichiens de l'Italie, protège le pouvoir du pape, si elle s'oppose aux excès et déclare que, sauf la Savoie et Nice, elle ne veut faire aucune conquête; elle aura pour elle l'Europe, elle se créera en Italie des alliés puissans qui lui devront tout et ne vivront que de sa vie, car leurs existences seront liées à la sienne. Un grand succès en Italie donnera un grand ébranlement à l'opinion publique en Europe, qui ne verra pas seulement dans le gouvernement français le *Croquemitaine* des anarchistes,

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er décembre 1888, l'article de Valbert sur les *Mémoires du duc de Cobourg*.

mais le pouvoir qui a voulu être fort chez lui, pour être à même de briser ses propres chaînes et de délivrer et civiliser les peuples. La maison d'Autriche amoindrie, notre influence s'accroîtra immédiatement en Europe. Les peuples nos voisins sur le Rhin, en Suisse, en Belgique, imploreront notre alliance, par crainte ou par sympathie, au lieu de venir comme aujourd'hui nous mordre les mollets. Alors la France, sans tirer de nouveau un seul coup de canon, pourra obtenir tout ce qu'il est juste qu'elle obtienne, et abolir pour jamais les traités de 1815.

« Enfin, si même l'Europe n'était point satisfaite, la France, assise solidement sur les Alpes et les Pyrénées, et confiante dans l'alliance des deux grands peuples de race latine comme elle, l'Espagne et l'Italie, sera plus en état que jamais de lutter, s'il le fallait, avec les puissances du Nord. »

« L'avantage est patent. — Mais, direz-vous, quelles sont les chances favorables ou défavorables qu'un tel projet présente? Ne mettez-vous pas à néant le fameux discours de Bordeaux?

« Il est clair pour tout le monde que lorsque l'empereur a dit à Bordeaux : *L'empire, c'est la paix*, il voulait par ces paroles rassurer l'Europe et faire comprendre qu'il n'irait pas de gaîté de cœur recommencer les conquêtes de son oncle. Personne cependant n'a pu comprendre par ces paroles que l'empereur s'engageait à ne jamais faire la guerre. Un gouvernement qui ferait une semblable profession de foi serait ridicule et impuissant même à maintenir la paix. Le véritable sens du discours de Bordeaux est donc ceci : « Je ne ferai la guerre que lorsque j'y serai contraint *pour défendre l'honneur national et pour atteindre un but, grand, élevé et conforme aux véritables intérêts du pays.* »

« Examinons si le moment est favorable et si le danger existe de voir dégénérer une lutte en guerre européenne.

« Pour une guerre quelconque, le moment n'est jamais tout à fait favorable. Tant d'intérêts se trouvent froissés, tant de fantômes sont soulevés par l'inconnu, qu'il suffit d'énumérer toutes les chances défavorables pour faire le tableau le plus sombre et le plus effrayant; mais, pour mieux apprécier les choses, il faut se reporter à une époque passée afin de juger de la différence.

« Si Louis-Philippe avait voulu faire la guerre, sans même tenir compte des difficultés intérieures, il eût réuni toute l'Europe contre lui. L'Angleterre, habituée à se voir obéir à Paris, ne lui aurait pas pardonné de faire la guerre sans son consentement. La Russie eût fait sans aucun doute cause commune avec la Prusse et l'Autriche, et forcé aussi la *confédération du Rhin* à marcher à l'avant-garde.

« Aujourd'hui, cela est changé. L'Angleterre a une peur horrible de la guerre, elle la redoute surtout avec la France et l'Amérique; si

elle se brouillait avec la France, elle sait qu'elle l'aurait peut-être avec les États-Unis. D'ailleurs, elle n'est pas en état de faire la guerre : toute son armée est employée aux Indes, ses finances sont dans un mauvais état, et l'opinion publique est très favorable à un changement en Italie. Il y a donc quatre-vingt-dix chances sur cent pour que l'Angleterre observe une neutralité complète. Il est en effet difficile à croire que l'Angleterre irait faire la guerre à la France pour soutenir l'Autriche, c'est-à-dire pour des intérêts qui ne la touchent nullement. La Prusse est dans un état de transformation qui ne peut qu'accroître le système d'indécision qui préside toujours à sa conduite. Il serait facile, le cas échéant, de l'entraîner dans notre alliance ou au moins de s'assurer de sa neutralité ; elle n'aime pas l'Autriche, et comprendra que toute diminution de la puissance autrichienne profitera à la sienne. La confédération des petits états allemands, qui ne peuvent que perdre à la guerre, contribuera à entretenir la Prusse dans des idées pacifiques. Je crois donc que l'Allemagne restera tranquille.

« Quant à la Russie, elle aura d'abord l'attitude d'une neutralité bienveillante, mais elle réunira une armée de 150,000 hommes sur la frontière de la Gallicie, ce qui opérera une diversion heureuse pour nous, et la force des choses l'amènera probablement à faire la guerre à l'Autriche.

« Ainsi donc, d'après toutes les probabilités, non-seulement la guerre avec l'Autriche n'entraînera pas une guerre générale, mais, au contraire, l'Autriche se trouvera seule en présence de la France agissante, de l'Italie soulevée, de la Hongrie en fermentation et de la Russie menaçante.

« Tout concourt donc à présenter comme favorables les chances que la France peut avoir dans une lutte avec l'Autriche. A l'intérieur, la guerre réveillera d'abord de grandes craintes ; tout ce qui est commerçant et spéculateur jettera les hauts cris, mais le sentiment national fera justice de ces terreurs intérieures, et la nation se retrempera dans une lutte qui fera vibrer bien des cœurs, rappellera le souvenir des temps héroïques et réunira sous le manteau de la gloire des partis qui tendent tous les jours à se séparer de plus en plus. L'empereur Napoléon, dans ses *Commentaires* sur César, dit qu'après une guerre civile, il fallait à Rome une guerre étrangère pour amalgamer les restes de tous les partis et recouvrer les armées nationales. On peut dire qu'il en est de même après les révolutions.

« J'ai tâché de démontrer qu'une guerre avec l'Autriche serait désirable et que le moment actuel était favorable. Il me reste à déclarer néanmoins que la raison qui doit amener cette guerre doit être légitime et approuvée par l'opinion publique. Le gouvernement fran-

çais perdrait le prestige auquel il doit tenir avant tout, s'il avait l'air de rechercher les aventures et même de troubler la paix générale par intérêt personnel. Le but constant de sa politique doit donc être de chercher tous les moyens pour avoir raison et le bon droit de son côté. »

XII. — LE SYSTÈME POLITIQUE DE NAPOLÉON III.

« Il y a dans toutes les affaires, a dit Bossuet, ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir. » — Les considérations que Napoléon III développait à son ministre, après les entrevues de Stuttgart et de Plombières, mettent en pleine lumière l'idée dominante qui a présidé à sa politique. Plus systématique que positif, il voulait rendre à la France les frontières de 1814 par une série de combinaisons hasardeuses, fondées sur le principe des nationalités. Il ne s'inspirait pas de l'esprit de conquête; il avait à cœur de relever son pays des stipulations du congrès de Vienne et de lui rendre ce qu'il croyait être une légitime délimitation. Son esprit large et généreux n'admettait pas qu'on pût disposer du sort d'un peuple malgré lui; il réprouvait les annexions violentes telles qu'on les a pratiquées depuis dans un esprit de domination militaire : il ne les comprenait qu'approuvées par le vote des populations. Devançant l'avenir, qui réalisera peut-être un jour ce que ses desseins ont eu de sage et d'humain, il rêvait une Europe idéale, fédérative, fondée sur l'entente des souverains et les aspirations nationales. Ce n'était pas dans une pensée égoïste, exclusive, qu'il entendait modifier la carte. Loin de méconnaître les intérêts et les désirs des grandes puissances, il comptait les satisfaire; il ne contrariait pas leurs ambitions, il les encourageait à s'agrandir, dans l'espérance qu'elles reconnaîtraient son bon vouloir par leur concours actif ou par leur bienveillante abstention; il ne faisait bon marché que des petits états, qu'il tenait pour des rouages inutiles, embarrassans, une entrave au développement du progrès.

S'il y avait du calcul dans sa générosité, on ne peut nier qu'il n'y eût de la générosité dans ses calculs. « Il eut un rêve de grandeur française, a dit George Sand, qui ne fut pas d'un esprit sain, mais qui ne fut pas non plus d'un esprit médiocre. »

L'affranchissement de la péninsule du joug autrichien était son idée fixe; jeune, il l'avait poursuivi en conspirant avec les carbonari. Arrivé au pouvoir, il faisait de l'Italie le pivot de sa politique; il croyait répondre au sentiment public français, qui, dans son imprévoyante générosité, bien avant son avènement, réclamait l'émancipation des peuples. Des générations entières n'avaient-elles pas

pleuré au récit des souffrances de Silvio Pellico? La France prenait alors en main la défense des opprimés; ses portes s'ouvraient à tous les proscrits, aux Lombards, aux Piémontais et aux Napolitains. Elle les adoptait, elle les assistait, heureuse d'adoucir l'amertume de leur exil. Pouvait-elle prévoir qu'un jour viendrait où ceux qui lui sont redevables de leur affranchissement, du droit d'écrire, de parler, d'affirmer la liberté, de revendiquer l'égalité, la poursuivraient, sans vergogne, de leur animosité? On ne s'explique pas qu'une nation généreuse, courtoise, toujours prête à se sacrifier, à transiger avec les intérêts d'autrui, puisse être l'objet de haines implacables. Ses travers sont grands sans doute, mais ils ne sont pas de nature à faire oublier ses qualités et à justifier un pareil déchaînement. Nous récoltons ce que nous avons semé; le principe révolutionnaire des nationalités se retourne contre nous, il est devenu l'auxiliaire de politiques habiles et sans scrupules, qui s'en font une arme pour nous affaiblir et nous paralyser. « L'Europe s'est transformée, elle ne sacrifie plus aux aspirations généreuses; elle a changé de maître, elle a substitué à un empire débonnaire, poursuivant la fraternité universelle, un empire réaliste qui, suivant l'expression de Montesquieu, « ne stipule rien pour le genre humain, » mais subordonne tout, la paix, la liberté et jusqu'aux considérations d'humanité, aux intérêts de sa domination (1). »

Napoléon III voulait l'affranchissement de l'Italie, mais il ne croyait pas à son unité. « Il suffit de regarder la carte, disait-il au comte Arèse, pour voir que sa configuration géographiqne ne comporte pas sa centralisation. » Victor-Emmanuel et le comte de Cavour n'entrevoyaient eux-mêmes, au début, qu'une confédération d'états dominée par l'Italie septentrionale, comme le roi Guillaume et son ministre ne songeaient qu'à former une grande Prusse. Ce sont les défaillances de notre politique et notre impuissance militaire, au mois de juillet 1866, qui leur ont permis d'élargir leurs desseins et de les réaliser.

L'Italie constituée, mais divisée en trois groupes confédérés, on dédommageait l'Autriche sur le Danube de la perte de la Lombardie et de la Vénétie; l'expansion de la Russie était favorisée dans le monde oriental, et la Prusse, en échange de la reconstitution de nos frontières de 1814, comblait les solutions de continuité de son territoire entre ses anciennes et ses nouvelles provinces, aux dépens du Hanovre et de la Hesse. L'Allemagne, comme la péninsule, était partagée en trois tronçons; une union étroite des petits royaumes devait contre-balancer l'influence des deux grandes puissances allemandes au sein de la confédération germanique. Un

(1) *La France et sa politique extérieure en* 1867.

royaume scandinave et un royaume ibérique complétaient la transformation de l'Europe (1).

Tel était le système, ou plutôt le rêve de Napoléon III. S'il répondait aux tendances modernes, il ne tenait pas compte de l'ambition sans limites des souverains, ni des jalousies et des rivalités des nations. Pour mener à bonne fin un plan aussi compliqué, il aurait fallu de la promptitude dans les décisions, de la persévérance dans la volonté et ne pas faire tour à tour de la politique autrichienne, russe et polonaise, anglaise, prussienne, américaine et mexicaine. Jamais surtout l'empereur n'aurait dû permettre aux Italiens de violer le traité de Zurich, de s'emparer de Naples, de spolier la papauté et de se soustraire à son action en s'alliant à la Prusse. De toutes les fautes de son règne, ce fut la plus grave, celle dont la France ne s'est pas encore relevée.

Un souverain décidé à déchirer les traités de 1815 et à rendre à la France ses anciennes frontières ne se serait pas éparpillé en Chine, en Syrie, au Mexique. Les occasions l'eussent trouvé prêt, ayant sous la main une grande armée, fortement disciplinée, avec des généraux expérimentés, pénétrés de la stratégie moderne et soucieux de notre armement. La fortune ne seconde les ambitieux que lorsqu'ils sont prévoyans. Si Napoléon III avait eu une ligne de conduite nettement tracée et la ferme volonté de n'en pas dévier, il eût peut-être fait triompher sa politique, bien qu'elle ne répondît pas aux intérêts de la France, tels que les ont compris tous nos grands ministres ; il l'eût imposée à l'Europe, comme l'Allemagne lui impose aujourd'hui un joug pesant, ruineux par ses formidables armemens, aux dépens du progrès, dans un dessein d'asservissement. Les grandes entreprises veulent être préparées, et, si fort que l'on soit, il importe de compter avec ses voisins et de les gagner à ses projets, moins par les espérances qu'on leur donne que par la crainte qu'on leur inspire.

Mais le maintien du *statu quo*, après le congrès de Paris, était de toutes les politiques la plus sage, la plus conforme à nos intérêts. La guerre d'Orient, par le fait de la rupture de la sainte-alliance, ne nous avait-elle pas assuré la prépondérance dans les conseils de l'Europe ? Un esprit sagace, pondéré, réaliste, se serait contenté d'un résultat aussi brillant, aussi inespéré ; il se serait appliqué à consolider son influence morale, si rapidement conquise, par la correction de ses procédés, par la netteté de ses vues et l'affirmation de ses tendances pacifiques. Il se serait attaché surtout, afin de ne permettre à personne de méconnaître nos intérêts ou de porter atteinte à notre dignité, avec une infatigable

(1) Théodore Martin, Lettres du prince Albert, lors de son entrevue avec Napoléon III. — *Mémoires du duc Ernest de Saxe-Cobourg*, t. II.

sollicitude, à réorganiser l'armée, dont les défectuosités et l'insuffisance s'étaient, pendant la campagne de Crimée, si manifestement révélées au grand jour. « Nous ferons de la bonne politique, écrivait Frédéric II à Podewils, car j'ai une bonne armée. » Mais, au lieu de s'en tenir à une suprématie que personne ne contestait, l'empereur inquiétait aussitôt ses alliés de la veille, l'Angleterre par ses coquetteries avec la Russie, et l'Autriche par ses compromissions avec la révolution italienne; il allait à Stuttgart et à Plombières, et se jetait témérairement dans une formidable aventure, laissant ses frontières de l'Est à découvert, n'ayant pour les protéger que l'armée d'observation de Châlons, composée de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, dont le commandant en chef, le maréchal Pélissier, au lieu d'être à son quartier-général, représentait la France à la cour d'Angleterre.

« Lorsque, en 1859, j'ai fait la guerre à l'Autriche, — disait l'empereur au mois de novembre 1867, après les amers déboires de Sadowa, devant le conseil d'état, auquel il demandait une loi militaire pour lui permettre de maintenir à la France son rang et sa sécurité, — j'ai mis sur le pied de guerre et mobilisé une armée de 150,000 hommes. Nous avons été vainqueurs. Si la Providence avait voulu qu'il en fût autrement, je n'avais pas de seconde ligne (1)! » Il dut lui en coûter de faire un pareil aveu et de reconnaître, devant les premiers fonctionnaires de l'état, que pour affranchir une nation étrangère, qui déjà alors le payait d'ingratitude, il s'était engagé dans une grande guerre sans avoir sous la main une armée suffisante pour parer à toutes les éventualités!

XIII. — LES ENGAGEMENS DE LA RUSSIE ET SON ATTITUDE PENDANT LA GUERRE D'ITALIE.

Encore si l'empereur était revenu de Stuttgart avec un traité d'alliance offensive et défensive; mais il n'en avait rapporté qu'un pro-

(1) D'après la relation de l'état-major, les forces restées en France se composaient, disséminées sur tout le territoire, dépourvues d'artillerie et écrémées par l'armée d'Italie, de 11 divisions d'infanterie, y compris les 2 divisions du corps d'observations et de 5 divisions de cavalerie sur le pied de paix. La formation de l'armée d'Italie fut des plus laborieuses; commencée en mars, elle ne put entrer en ligne qu'en juin. L'artillerie, surprise en pleine transformation, dut faire des efforts prodigieux. Sur 60 batteries nécessaires, 25 seulement étaient prêtes au mois de janvier; il fallut trois mois pour organiser les 35 batteries qui manquaient. On dut acheter à la hâte 24,000 chevaux, rappeler 16,000 artilleurs en congé, demander 4,000 hommes à l'infanterie pour le service des pièces et prendre comme conducteurs des cavaliers. Le grand parc et l'équipage de siège ne furent constitués qu'à la fin de juin. Les approvisionnemens et les munitions furent débarqués pêle-mêle dans le plus grand désordre à Gênes. L'artillerie n'avait pas été exercée au maniement des canons rayés, elle les emmena frais sortis des fonderies; il en fut de même, en 1867, des chassepots : c'est à Mentana que leur effet foudroyant fut révélé à nos soldats.

tocole d'entente générale et des protestations échangées dans de fugitives causeries, lui assurant une neutralité sympathique et la concentration d'une armée sur les frontières de la Gallicie. Il n'aimait pas se lier, il préférait se réserver une porte ouverte et s'en remettre à l'arrangement fatal des circonstances. Il compromettait le succès de ses combinaisons par le décousu de ses volontés.

L'empereur Alexandre, heureusement, était un souverain loyal; son concours diplomatique ne nous fit pas défaut. Si, en 1870, il nous laissa écraser froidement, sans permettre aucune intervention, au mépris de ses intérêts, — la Russie elle-même le reconnaît aujourd'hui, — en 1857, du moins, son attitude nous fut sympathique, secourable.

Dès le début des complications italiennes, le gouvernement russe affirma son intimité avec la cour des Tuileries, il en exagéra même la portée, au point d'autoriser les interpellations de l'Angleterre et de la Prusse. — Au lieu de rassurer sir J. Crampton, l'envoyé britannique, le prince Gortchakof s'étonna de l'indiscrétion de ses demandes. « Un amant passionné, disait-il d'un ton sardonique, pourrait tout au plus adresser pareilles questions à sa maîtresse et, vous le savez, nous n'en sommes pas là. » Le ministre de Prusse à Pétersbourg, M. de Bismarck, qui, en 1865, à Biarritz, devait se donner le mérite d'avoir empêché l'intervention armée de son gouvernement, ne fut pas mieux partagé. Le prince cependant lui confessa que la Russie n'était engagée par aucun traité, bien qu'au lendemain de l'entrevue de Stuttgart il lui eût mis martel en tête, en parlant avec emphase « d'engagemens de haute portée conclus entre les deux souverains. » Cependant, pour ne pas trop le rassurer, il se hâta d'ajouter, en se redressant, que son maître entendait conserver sa liberté d'action et ne consulter que ses intérêts. Il savait que cette réserve serait assez éloquente pour tempérer les velléités belliqueuses du cabinet de Berlin. Elle suffisait alors, comme elle suffit aujourd'hui, pour provoquer ses protestations pacifiques.

La Prusse était fort perplexe, elle suivait les événemens avec anxiété, tiraillée en tous sens, supputant les chances, spéculant sur nos défaites, avec l'arrière-pensée de se ruer, disait-on, comme en 1813, sur nos armées en déroute. L'empereur n'avait cependant rien négligé pour lier partie avec elle. Dès son avènement au pouvoir, il s'était adressé à ses convoitises, et, menacée d'être exclue de la paix au sortir de la guerre de Crimée, il l'avait maintenue au rang de grande puissance en la faisant admettre, malgré l'Angleterre et l'Autriche, au congrès de Paris. Aussi, on l'a vu par sa lettre au comte Walewski, ne mettait-il pas en doute sa neutralité. A la

veille de la guerre, il avait chargé le marquis Pepoli (1), cousin du prince de Hohenzollern, le président du conseil, de laisser entrevoir au cabinet de Berlin des compensations territoriales en échange de son concours; mais son envoyé n'avait rapporté que de vagues protestations de sympathie, sans portée contractuelle. Le prince-régent était ambitieux; comme Frédéric II, il ne connaissait pas « de plaisir plus grand que celui d'arrondir ses domaines; » seulement, méfiant et scrupuleux, il cherchait à concilier la foi des traités avec la passion des conquêtes. Il supputait les chances que lui offrait un conflit entre la France et l'Autriche. Il se voyait dans un dilemme : « Laisser écraser l'Autriche, disait-il dans ses épanchemens avec le prince Albert, n'est-ce pas s'exposer à partager son sort plus tard; et, d'un autre côté, lui assurer la victoire en l'assistant en loyal confédéré, n'est-ce pas travailler, aux dépens de la Prusse, à la consolidation de sa suprématie en Allemagne? » L'hésitation était permise. « Il éprouvait des scrupules, des frissons que Falstaff appelait les fièvres tierces de la conscience (2). » Se tenir prêt à tout événement, laisser les belligérans s'affaiblir, et s'assurer au bon moment la gloire et les bénéfices d'une médiation armée lui paraissait le parti le plus sage; mais, au fond, il était tenté de se jeter, aux premiers revers, sur la France, qu'il savait impuissante. Ce n'était pas le compte de la Russie, qui, elle aussi, supputait les chances de la lutte. Elle tenait à faire payer à l'Autriche son ingratitude, et ne voulait point permettre à la Prusse de lui souffler la vengeance, tout en étant décidée à ne pas intervenir militairement.

« J'ai appliqué à la Prusse une douche d'eau froide, nous disait le prince Gortchakof au début des complications; j'ai fait passer une note à M. de Schleinitz par Budberg; elle lui permettra de reprendre son sang-froid, de se défendre contre les entraînemens du parti national qui pousse à la guerre et de résister aux instances passionnées des cours allemandes du Midi, qui invoquent le pacte fédéral pour réclamer une intervention armée en faveur d'un membre de la confédération germanique iniquement attaqué par la France et le Piémont. »

La Russie, en donnant à réfléchir à l'Allemagne, nous rendait, en 1859, moins résolument, il est vrai, on le verra plus loin, le service qu'elle devait rendre à la Prusse en 1870, en paralysant dès le début de la guerre, d'une façon comminatoire, les alliés éventuels de la France. Napoléon III n'eût pas franchi les Alpes sans être certain du concours diplomatique de la Russie, et sans

(1) « Dans la pensée de l'empereur, disait le marquis Pepoli, l'Autriche représente le passé et la Prusse l'avenir; elle ne peut se contenter d'un rôle secondaire, elle est appelée à une plus haute fortune; elle doit accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle. » (Massari, *Il Conte Cavour*.)

(2) Julian Klaczko, *Deux Chanceliers*.

espérer, au besoin, son assistance militaire, et le roi Guillaume n'eût pas franchi le Rhin, si, à Ems, au mois de mai 1870, l'empereur Alexandre ne s'était pas formellement engagé, en présence du comte de Bismarck, à tenir en échec le Danemark, l'Autriche et l'Italie. — En 1859, le cabinet de Pétersbourg faisait payer à l'Autriche son ingratitude pendant la guerre d'Orient, et en 1870, il se vengeait de la Crimée et surtout de la Pologne, dont nous avions encouragé le soulèvement, oublieux de l'entrevue de Stuttgart et des services rendus pendant la guerre d'Italie.

Les événemens engagés, et l'Autriche aux prises avec la France, l'attitude du ministre russe, si nette, presque militante au début, se tempéra insensiblement. La vengeance ne pouvait plus lui échapper. Déjà il avait obtenu satisfaction sur un point essentiel : le comte de Buol lui avait été brusquement sacrifié, et François-Joseph, pour désarmer l'empereur Alexandre, lui avait envoyé le prince Windischgraetz, *persona gratissima* à la cour de Pétersbourg, car, pendant la guerre de Crimée, il n'avait pas cessé de plaider, dans les conseils de son souverain, la cause de la Russie. « Nous n'aurions, disait le prince Gortchakof d'un ton triomphant, peu fait pour rassurer notre diplomatie, qu'un doigt à remuer, qu'un clignement d'œil à faire pour que l'Autriche se mît à notre discrétion. »

Les dépêches du duc de Montebello bientôt allaient devenir presque alarmantes ; le langage du prince Gortchakof n'avait plus rien d'encourageant. L'Allemagne le préoccupait chaque jour davantage, et il n'augurait rien de bon de l'Angleterre. Loin d'impressionner les cours allemandes par une attitude menaçante, il se bornait à leur donner, amicalement, des conseils de modération et de prudence. « Les nouvelles de Francfort sont mauvaises, nous disait-il ; la Prusse résiste encore, mais visiblement elle cède du terrain, et le prince-régent pourrait bien être entraîné. Vous ne sauriez être trop prudens, ajoutait-il, placés comme vous l'êtes entre la neutralité équivoque de l'Angleterre et la neutralité menaçante de l'Allemagne, prête à se transformer, d'un jour à l'autre, en état de guerre ouverte. »

« — Le moyen le plus sûr de calmer les passions des gouvernemens allemands, répondait notre ambassadeur, ne serait-il pas de ne leur laisser aucun doute sur l'intervention éventuelle de la Russie?

— Notre but, répliquait le ministre du tsar, assurément est d'arrêter l'Allemagne et de fortifier la Prusse contre ses entraînemens par nos conseils ; mais aller plus loin serait le dépasser. »

Sorti de son recueillement, le prince Gortchakof se constituait en quelque sorte juge du camp et donnait des conseils à tout le monde ; s'il recommandait l'abstention aux Allemands, il nous engageait vivement, pour ne pas effaroucher son maître et perdre ses

sympathies, à ne pas recourir à des moyens révolutionnaires. Il savait fort bien qu'il ne dépendait pas de nous de soustraire notre allié, le Piémont, à ses attaches révolutionnaires. N'était-ce pas pour un peuple en révolution, soulevé contre la domination étrangère, que nous combattions dans les plaines de la Lombardie?

Il semblait que le jeu de la Russie, libre d'engagemens contractuels, était de laisser les événemens se développer, et, la France et l'Autriche affaiblies, d'intervenir, à titre d'arbitres, comme le Neptune de Virgile, à l'heure psychologique. Elle savourait évidemment le plaisir des dieux en voyant aux prises les deux puissances qui lui avaient fait perdre, l'une par sa perfidie, la seconde par ses armes, en s'alliant à l'Angleterre, la situation prépondérante qu'elle avait occupée dans les conseils de l'Europe depuis 1815.

Le langage de son ministre, en tout cas, n'avait plus rien de réconfortant. Menacé sur le Rhin, sans être certain d'une intervention armée, résolue, de la Russie en notre faveur, — et malheureusement il n'en était pas question, — le gouvernement impérial pouvait être contraint d'un instant à l'autre, au premier échec, à se préoccuper de sa propre sécurité, au lieu de guerroyer au-delà des Alpes pour le compte des Italiens.

Les nouvelles que nous recevions d'Allemagne confirmaient les appréhensions du cabinet de Pétersbourg. Le gouvernement prussien, qui, au début des complications, enveloppait avec soin sa pensée dans des expressions rassurantes, commençait à donner à ses paroles un caractère d'ambiguïté inquiétant. Après nous avoir promis sa neutralité, sans la proclamer toutefois, il disait que le but de sa politique était le maintien de l'état légal de l'Europe, c'est-à-dire le maintien du *statu quo* territorial. Il se préoccupait du Mincio et rappelait que déjà, en 1848, le parlement de Francfort, en souvenir sans doute de l'asservissement de l'Italie sous les Hohenstaufen, avait déclaré que cette ligne était pour l'Allemagne d'une importance stratégique de premier ordre. Le passage du Mincio entrait évidemment dans les prévisions des cabinets de la confédération, et tout autorisait à craindre que, le jour où nos armées le franchiraient, l'Allemagne se soulèverait. Tous les gouvernemens confédérés s'y préparaient; ils faisaient secrètement ce que la Prusse faisait publiquement, ils mettaient sur pied de guerre toutes leurs armées, avec une ardeur fébrile qui contrastait singulièrement avec leurs habitudes nonchalantes et pacifiques. Baden portait spontanément son contingent de 15,000 hommes à 25,000, et la Bavière le sien de 50,000 à 100,000. La Prusse avait déjà mobilisé six corps d'armée, et elle en avait trois sur le pied de préparation, ce qui lui permettait de faire entrer en ligne, en peu de jours, près de 400,000 hommes, sans compter les armées fédérales,

dont le commandement lui était réservé. Toutes les places fortes de la confédération étaient approvisionnées, munitionnées, et il entrait dans le plan des états-majors prussiens de porter deux armées, l'une sur le Rhin et l'autre sur le Mein, qui, réunies aux contingens des états du Nord et du Midi, eussent formé un effectif d'environ 500,000 hommes.

La sécurité de notre territoire était gravement en péril; car, je le répète, nous n'avions que deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie à opposer à une invasion allemande déjà secrètement concertée. La Prusse n'entendait pas, assurément, méconnaître brutalement ses promesses de neutralité tant que nous n'aurions pas subi d'échec, mais elle poursuivait une médiation armée qui, en réalité, était une menace pour la France, car la médiation armée suppose la volonté d'imposer la paix, et il était évident qu'en aucun cas, si ses propositions étaient rejetées, le prince-régent ne déclarerait la guerre à l'Autriche; le cabinet de Vienne en était bien convaincu.

« Je crains, écrivait notre envoyé à Berlin, le marquis de Moustier, au comte Walewski, que vous ne trouviez dans mes dépêches des raisons de penser que nos bons rapports avec l'Allemagne sont dans un état précaire. Il serait difficile de dissimuler que, pour être maintenus tels quels, ils demandent la plus grande prudence et les plus grands ménagemens. Toute la situation est entre les mains du prince-régent, dont les intentions à notre égard sont mélangées de plus de préventions qu'on ne le pense. On s'accorde à le représenter comme très impressionnable et très vacillant dans les idées; il serait à regretter que cela fût vrai, car jamais un prince n'eut plus besoin de fermeté pour rester maître des événemens. Il y a beaucoup d'agitation dans ses conseils; en présence de l'état effervescent de l'Allemagne, on hésite entre suivre le mouvement ou le réprimer. M. de Schleinitz et M. d'Auerswald, tout en concédant la mobilisation aux idées du régent, s'efforcent d'en prévenir les conséquences, d'en atténuer les effets. »

La victoire de Magenta arriva, à point nommé, pour remettre nos affaires à flot et redonner du ton à la chancellerie russe, qui en avait grand besoin. Le moindre succès de l'Autriche eût rendu notre situation dangereuse. La Prusse venait de mobiliser, et l'Allemagne, frémissante, n'attendait qu'une défaite de l'armée française pour franchir le Rhin. Que serait-il arrivé si, au lieu d'être victorieux à Magenta, nous avions été battus! Heureusement que la fortune, si cruelle depuis, nous protégeait alors.

En voyant la balance pencher de notre côté, le prince Gortchakof secoua son inquiétante torpeur. Il intervint à Berlin auprès du régent d'une voix plus accentuée; il n'admettait pas que l'Allemagne,

après les garanties formelles données par la France aux grandes puissances, pût méconnaître le pacte fédéral. « La confédération germanique, disait-il, est une combinaison exclusivement défensive ; or la France ne s'est permis aucun acte d'hostilité vis-à-vis de la confédération, et si la diète décrétait contre elle des mesures agressives sur des données conjecturales, elle violerait l'esprit des traités (1). »

Ce n'était pas une menace, mais c'était plus qu'un simple conseil. Le ministre russe le prit encore de plus haut avec l'envoyé d'Angleterre, qui trouvait que le cabinet de Pétersbourg sortirait d'une stricte neutralité si, en concentrant des troupes sur ses frontières, il obligeait l'Autriche à diviser ses forces. Il lui répondit sèchement qu'il serait temps de discuter cette question quand l'Angleterre, si préoccupée de la neutralité d'autrui, renoncerait à renforcer sa flotte dans la Méditerranée. Il lui déclara aussi que si l'Autriche perdait ses possessions italiennes, la Russie ne ferait aucun effort pour les lui faire rendre.

L'ardente intervention de la diplomatie anglaise à Pétersbourg ne laissait aucun doute sur ses connivences avec l'Autriche, et surtout avec la Prusse. L'empereur s'était mépris, dans sa lettre au comte Walewski, sur l'attitude de l'Angleterre dans l'éventualité d'une guerre, comme il s'était mépris sur la neutralité bienveillante de la Prusse. Il avait cru que, paralysée par le soulèvement des Indes et sympathique à la cause italienne, elle se désintéresserait des événemens. Il fut déçu dès le lendemain de son compliment du jour de l'an au baron de Hübner, à la réception du corps diplomatique aux Tuileries. — « L'empereur peut être certain, écrivait lord Malmesbury à lord Cowley, le 11 janvier, que s'il trouble la paix, l'Angleterre lui sera hostile. Je ne doute pas que cette imprudence ne lui coûte la couronne ; l'Allemagne s'unira certainement contre les races latines. A titre d'ami, je l'engage à réfléchir avant de risquer un pareil coup de dé ! Voyez l'empereur lui-même, et dites-lui, avec toute la solennité possible, que les conséquences de la guerre retomberont sur sa tête, s'il permet à la Sardaigne de la commencer. »

(1) « Tant que la guerre se trouvera localisée, la Russie n'a aucun motif pour se départir de sa ligne de conduite. Son attitude se modifierait, ajoutait la note du prince Gortchakof, si, sans que le territoire de la confédération germanique fût attaqué, la Prusse et l'Allemagne se rangeaient du côté de l'Autriche pour soutenir cette puissance sur un terrain placé par les traités en dehors de la compétence et de l'influence légitime de la diète. Une pareille éventualité placerait l'empereur dans l'obligation d'examiner à quel point cette ingérence serait compatible avec les principes sur lesquels est basé l'équilibre de l'Europe, dont elle ébranlerait l'édifice. Plus il tient à la paix, plus il croit de son devoir de s'opposer à toute intervention d'autres puissances, qui ne pourrait avoir pour effet qu'un embrasement général. »

— « J'ai vu l'empereur à son bal, répondait lord Cowley; il m'a paru fort abattu. Il est poussé à la guerre par la pensée qu'en se faisant le champion des révolutionnaires italiens, il les désarmera. Cavour exploite ce sentiment. »

L'Angleterre ne négligea aucun effort pour empêcher la lutte; elle envoya lord Cowley à Vienne pour chercher les bases d'un accommodement; aussi, lorsque la guerre éclata malgré ses remontrances, prit-elle diplomatiquement fait et cause contre nous.

La chute du ministère Derby, dont l'accord secret avec le cabinet de Berlin, en vue d'une médiation armée, se révélait chaque jour davantage, arriva fort à propos pour calmer, comme par enchantement, les velléités belliqueuses de la cour de Prusse. L'avènement de lord Palmerston et de lord John Russell changeait la face des choses. La Russie, redoutant un rapprochement intime entre la France et l'Angleterre, accentua de plus en plus son intervention diplomatique en Allemagne, et le cabinet de Berlin, ne pouvant plus compter sur les Anglais, céda à de salutaires réflexions.

Lorsque le 5 juillet, au retour de sa décevante mission à Pétersbourg, le prince Windischgraetz arrivait à Berlin pour mettre la Prusse en demeure de remplir ses devoirs fédéraux et d'opérer une diversion sur le Rhin, il n'était plus temps. Il eut beau annoncer que l'armée autrichienne, renforcée de 60,000 hommes, allait reprendre l'offensive, et faire miroiter aux yeux du prince-régent la parité à la diète et le commandement des armées fédérales, l'occasion était passée. Les alliances ne se contractent pas au lendemain des défaites. D'ailleurs, le prix qu'on offrait à la Prusse pour payer son intervention militaire n'était pas jugé assez *rémunérateur*. La parité à la diète de Francfort ne suffisait pas au cabinet de Berlin; il briguait en Allemagne l'hégémonie que l'Autriche ne pouvait lui abandonner. Aussi l'attitude de la Prusse devenait-elle de jour en jour moins menaçante. Elle s'efforçait d'atténuer la portée de ses préparatifs et de nous donner le change sur les arrière-pensées de sa politique; elle répudiait toute solidarité avec le cabinet de Vienne et se faisait un mérite des refus opposés aux instances de l'envoyé autrichien. — « J'ai eu aujourd'hui, écrivait M. de Moustier, un long entretien avec M. de Schleinitz; il m'a donné des assurances très explicites sur le caractère purement défensif des armemens de la Prusse, sur la volonté du gouvernement de Son Altesse royale de ne céder en rien aux insinuations du prince Windischgraetz et sur les garanties que nous devrons trouver, en ce qui concerne le prince-régent, dans l'entente qu'il cherchait à concerter avec la Russie et l'Angleterre. Le gouvernement prussien, m'a-t-il dit, fait tous ses efforts pour ralentir les ardeurs militaires, si bien que le mouvement général des troupes vers le Rhin, fixé au 10 juillet,

sera encore reculé! » L'Autriche subissait le sort des peuples maltraités par le sort des armes : elle était partout éconduite.

Le comte Walewski transmit par le télégraphe le texte de la dépêche de M. de Moustier au quartier-général. On dit que Napoléon III la plaça sous les yeux de François-Joseph pour lui prouver qu'il n'avait rien à attendre de la mission du prince Windischgraetz, que la Prusse était résolue à ne consulter que ses propres intérêts, qu'elle se préoccupait moins des revers de l'Autriche que des moyens de s'emparer de l'Allemagne. C'était de bonne guerre. Mais la dépêche de M. de Moustier n'était pas, comme l'ont prétendu des diplomates *trop bien informés*, une dépêche de commande, écrite pour la circonstance; elle était l'expression fidèle, textuelle, des paroles de M. de Schleinitz.

L'Autriche était vaincue, elle avait perdu deux grandes batailles et une de ses plus belles provinces, mais la Prusse, qui avait spéculé sur ses désastres, sortait, cette fois encore, des événemens, comme en 1848 et comme en 1856 après la guerre d'Orient, les mains vides, déçue, mortifiée, moralement atteinte. Elle en tira cependant, au profit de sa réorganisation militaire, un grand et précieux enseignement. En mobilisant, elle avait constaté l'insuffisance de son armée et l'incohérence qui avait présidé à sa mise sur le pied de guerre. Elle s'appliqua aussitôt, avec une ardeur fébrile, à remanier de fond en comble son système; elle créa l'instrument qui, bientôt, devait permettre à sa politique, mieux inspirée, de poursuivre et de réaliser les plus audacieux desseins.

L'atmosphère à Berlin s'était visiblement tempérée.— « Je parie, disait M. de Budberg au comte de Bernstorff, l'envoyé du roi à Londres, qui persistait, en enfant terrible, à tenir, malgré l'évolution de son gouvernement, le langage le plus violent contre la France, qu'avant peu d'années la Prusse proposera une alliance à l'empereur Napoléon? Votre pays, ajoutait-il, est arrivé au moment où il ne peut plus que déchoir ou grandir, et il ne grandira qu'avec le secours de la France et de la Russie. » M. de Budberg disait vrai, mais il ne prévoyait pas, malgré sa perspicacité, que la Prusse, en s'associant à leur politique, grandirait à leurs dépens.

Quelques jours après arrivait à Berlin la nouvelle de l'armistice; aussitôt le gouvernement prussien suspendait ses armemens et retirait ses mesures militaires. Il nous priait de lui rendre la tâche plus facile, en déclarant de notre côté que l'armée d'observation sous les ordres du duc de Malakof était supprimée. Il n'y avait là qu'une question d'amour-propre et non de sécurité, car on savait fort bien à quel chiffre dérisoire se réduisait notre armée de l'Est. On évoluait vers le vainqueur, suivant le précepte florentin;

on rentrait dans le fourreau l'épée dont la pointe, déjà, nous avait menacés. La diplomatie prussienne redevenait aimable, démonstrative; elle protestait des sentimens pacifiques de sa cour. — « Vous avez moins que jamais, disait le ministre du roi à Paris, le comte de Pourtalès, quelque chose à craindre de la Prusse; vous verrez que, de jour en jour, la ligne de démarcation entre la politique prussienne et la politique autrichienne deviendra plus tranchée. » Il ajoutait qu'on s'était mépris sur les intentions de son cabinet, qu'à aucun moment il n'avait songé à une médiation isolée, qu'il avait compris le piège de l'Autriche qui la sollicitait, mais qu'il était bien résolu à ne pas s'y laisser prendre. M. de Pourtalès, en se montrant si peu miséricordieux pour l'Autriche, trahie par la fortune, s'inspirait du programme qu'il traçait à ses amis du parti national au lendemain d'Olmütz (1); mais il ne traduisait pas les sentimens de sa cour, dont l'hostilité s'était si manifestement révélée par la mobilisation de son armée et sa concentration vers le Rhin. Son langage eût été bien différent si, au lieu de nos victoires, les espérances caressées secrètement à Berlin s'étaient réalisées.

Le prince-régent avait fait, en somme, une mauvaise campagne; il s'était inutilement compromis en mobilisant tardivement ses corps d'armée et en n'intervenant pas à l'heure voulue. — « On reconnaît aujourd'hui à Berlin, disait le prince Gortchakof au duc de Montebello, qu'on eût mieux fait de suivre nos conseils; le régent ne se serait pas exposé aux plaintes de ses populations arrachées à leurs travaux, aux reproches de l'Allemagne, qui trouve qu'il a été procédé trop lentement au gré de ses impatiences, et aux rancunes de l'Autriche, qui l'accuse d'avoir perfidement manqué à ses devoirs fédéraux. »

Le prince Gortchakof aurait pu ajouter que le régent s'était bien plus gravement compromis vis-à-vis de la France en lui révélant de haineuses tendances, à peine dissimulées, au mépris des signalés services que l'empereur avait rendus à la Prusse en la faisant admettre au congrès de Paris, contre le gré de l'Autriche et de l'Angleterre, et en s'interposant efficacement dans l'affaire de Neufchâtel.

Si Napoléon III avait su se souvenir et comprendre ses intérêts, jamais il n'eût oublié l'attitude équivoque, menaçante, du cabinet de Berlin pendant la guerre d'Italie. Il eût tiré une moralité de ses calculs, il n'eût pas donné le branle à ses ambitions, et peut-être le règne de Guillaume I[er] se fût-il moins glorieusement terminé. S'il fut indulgent pour la Prusse, il poussa la mansuétude envers l'Italie

(1) Voir la lettre du comte de Pourtalès dans le volume : *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, au chapitre : *Olmütz*.

jusqu'à la débonnaireté. Les violences de son ministre, le comte de Cavour, après Villafranca, les invectives de ses journaux, les sifflets qui l'accueillirent à Turin à sa rentrée en France, l'attristèrent, sans dissiper ses illusions.

La paix de Villafranca, véritable coup de théâtre, avait exaspéré l'Italie; elle fut une vive déception pour la France, tant l'unité italienne lui tenait à cœur. Elle vit dans ce dénoûment imprévu, mais forcé, une atteinte à ses plus chères, à ses plus vieilles espérances. Égarée par les déclamations des journaux inspirés par M. de Cavour, elle fit au gouvernement impérial un crime d'avoir laissé en souffrance le manifeste de Milan. On se refusa de comprendre que la paix, si heureusement conclue, nous sauvait d'une intervention allemande et dégageait notre politique d'un périlleux engrenage. En nous arrêtant, avec le prestige de rapides victoires, nous restions les arbitres de l'Europe; nous maintenions l'Autriche et le Piémont sous notre coupe, et nous exposions la Prusse, réduite à l'impuissance, à leurs ressentimens. Il suffisait, pour saisir les avantages que nous assurait une paix réellement providentielle, d'écouter la raison et de ne pas sacrifier au sentiment. Mais l'opinion en France, capricieuse, versatile, à moins d'être menée par des esprits supérieurs, n'a jamais su se plier au réalisme de la politique étrangère, discuter à froid ses intérêts et les faire prévaloir. On préféra incriminer l'empereur, s'attaquer à ses défaillances; on attribua la fin précipitée de la guerre aux motifs les plus invraisemblables. Les plus indulgens prétendaient qu'il avait reculé devant le douloureux spectacle des morts et des blessés sur les champs de bataille; ceux-là du moins rendaient hommage aux inspirations de son cœur.

Le comte de Cavour, pour conserver sa popularité et se délier de toute gratitude envers la France, manifesta l'indignation la plus véhémente; si bien que l'empereur, facile à impressionner, demanda à son envoyé à Turin, le prince de La Tour d'Auvergne, de rester en tiers dans l'audience qu'il dut accorder au ministre piémontais avant de rentrer en France. M. de Cavour avait barre sur lui; il espérait, par la présence de son ambassadeur, atténuer la violence de ses récriminations.

Le courroux du ministre de Victor-Emmanuel n'était qu'une tactique, car il n'ignorait pas notre situation militaire, ni ce qui se tramait à Berlin; il savait qu'en dehors de nos 150,000 hommes, nous n'avions aucune réserve à mettre en ligne; que, dans ces conditions, avec la perspective d'une intervention éventuelle de la Prusse et de l'Allemagne, le jour où nous franchirions le Mincio, la continuation de la guerre deviendrait calamiteuse; il devait craindre que

les résultats acquis, — et ils étaient considérables, puisqu'ils lui assuraient la Lombardie, — ne fussent remis en question, surtout si la France en était réduite à ne plus songer qu'à sa propre sécurité. L'armistice, il est vrai, conclu sans sa participation, méconnaissait en un point les stipulations de Plombières, qui, indépendamment de la Lombardie, assuraient les duchés au Piémont. L'empereur, dans l'entrevue de Villafranca, n'avait pu résister à la pathétique éloquence de François-Joseph, qui le suppliait de ménager ses parens, le duc de Modène et le grand-duc de Toscane. Il s'était laissé attendrir, impressionné d'ailleurs par les nouvelles alarmantes qu'il recevait d'Allemagne et par les conseils pacifiques que lui donnait la Russie; mais, pour dédommager Victor-Emmanuel de ce sacrifice, il renonça spontanément à Nice et à la Savoie. Il ne les revendiqua que lorsque M. de Cavour, après la guerre, en violation du traité du 18 janvier 1859, n'assurant à la Sardaigne qu'un état de 11 millions d'habitans au nord de la péninsule, eut recours aux moyens révolutionnaires pour s'emparer de Naples, de Parme, de Modène, de la Toscane et des états pontificaux (1).

Un souverain prévoyant, soucieux de la sécurité de son pays, eût, après de telles épreuves, compris la portée de sa faute; il eût rappelé un allié, peu reconnaissant, énergiquement au respect des traités; mais, bon et généreux, il ne tirait aucun enseignement des expériences les plus troublantes. Il avait pour l'Italie des indulgences paternelles. N'était-elle pas son œuvre? Il la traitait en enfant prodigue, pensant toujours la ramener à lui à force de soins, de patience et de concessions. Il lui en coûtait d'admettre qu'elle pût jamais oublier les souvenirs de 1859. S'il a été cruellement déçu en 1870, qu'éprouverait-il aujourd'hui?

XIV. — ÉPILOGUE.

Si la Russie n'avait pas répondu à toutes nos espérances, elle nous avait du moins rendu de précieux services, d'autant plus méritoires qu'en apparence ils étaient désintéressés. La guerre d'Italie, cependant, lui avait valu plus d'une satisfaction; elle s'était vengée de l'Autriche, et, après un long effacement, elle avait reparu avec autorité dans les conseils de l'Europe; elle avait recouvré aussi de l'ascendant à Constantinople. Si elle n'avait pas profité de l'occa-

(1) Ce fut à une fête de la cour à Milan que notre ministre, le baron de Talleyrand, reçut une dépêche impérieuse, lui intimant l'ordre de mettre le gouvernement piémontais en demeure de s'exécuter sans retards.

sion pour reprendre ouvertement ses desseins en Orient, c'était par nécessité; ses ressources étaient épuisées par la guerre de Crimée, et les questions intérieures, l'émancipation des serfs, entravaient son expansion au dehors. Elle pouvait craindre, d'ailleurs, que des complications intempestivement soulevées en Turquie ne tournassent au profit de l'Angleterre plutôt qu'au sien.

Lorsque la paix fut signée, le prince Gortchakof ne nous ménagea ni les complimens sur notre habileté diplomatique, ni ses félicitations pour nos succès militaires. Il trouvait que la politique de l'empereur Napoléon avait été d'une profonde et d'une admirable sagesse. Il éprouva aussi le besoin, car il parlait volontiers, de stimuler notre reconnaissance, en remémorant, sous la forme d'une profession de foi, tous les services qu'il nous avait rendus, et en s'appliquant à atténuer de son mieux ses passagères défaillances.

« Depuis que l'empereur m'a confié le ministère des affaires étrangères, disait-il, la politique russe repose sur l'alliance de la France; la Russie veut, en toutes circonstances, se montrer d'accord avec elle : cet accord sera facile dans les grandes choses, parce qu'entre les deux pays les grands intérêts sont les mêmes. Vous trouverez des amis plus souples que nous, vous n'en trouverez pas de plus sûrs. Nous venons de vous le prouver; le service que nous vous avons rendu a été de contenir et d'arrêter l'Allemagne. Peut-être a-t-on trouvé à Paris que la Russie n'a pas fait assez, mais que pouvait-elle faire de plus? Rappelez-vous qu'elle n'avait aucun intérêt dans la guerre, et que vous ne lui assuriez aucune compensation pour son concours. Cependant, si la guerre s'était étendue, nous aurions probablement été plus loin; une intervention plus vive de notre part, avant cela, aurait pu amener une conflagration générale. On reprochera peut-être à la Russie de ne pas avoir mis ses forces en mouvement; mais il ne faut pas oublier les espaces immenses qu'elle avait à parcourir. L'empereur Alexandre, d'ailleurs, ne vous a jamais laissé ignorer qu'il lui fallait trois mois pour mettre ses corps d'armée sur le pied de guerre et leur faire prendre position. Mais, dira-t-on, il aurait pu s'y préparer plus tôt; dès le 1er janvier, la guerre paraissait certaine, imminente, et les deux empereurs, à Stuttgart, n'avaient pas attendu ce moment pour se parler avec confiance. A cela je répondrai que la Russie, depuis le moment où elle a proposé un congrès, a dû croire que la paix serait maintenue, d'autant plus que l'empereur Napoléon semblait la désirer et y croyait (1). Pou-

(1) L'empereur, en effet, au mois de février 1859, voulut revenir sur ses pas et fit demander secrètement au cabinet de Pétersbourg de proposer, en vue du maintien

vions-nous armer quand il n'armait pas? Après le coup de tête de l'Autriche, qu'elle a payé cher, nous n'avons pas perdu un instant pour préparer notre attitude militaire, et agir en même temps sur la Prusse et par la Prusse sur l'Allemagne. Nous l'avons fait avec les ménagemens que demandaient les liens de famille, mais nous l'avons fait avec loyauté. On s'est étonné du peu d'effet que notre attitude militaire avait produit sur l'Autriche, qui n'avait pas hésité à dégarnir ses frontières du côté de la Russie pour porter toutes ses forces contre vous en Italie; je sais qu'on a insinué, non pas chez vous, mais ailleurs, que nous avions rassuré cette puissance contre toute crainte sérieuse de notre part, et que nous lui avions promis la neutralité. — Nous n'avons rien fait de pareil, l'Autriche n'a jamais eu notre dernier mot. Comment expliquer alors qu'elle ait dégarni ses frontières? Pour un seul motif : elle ne pouvait pas faire face des deux côtés; le danger qu'elle courait en Italie était certain, imminent; celui qu'elle pouvait redouter de notre part était sérieux, mais éloigné. »

Le duc de Montebello écouta ce monologue rétrospectif, qu'il n'avait pas provoqué, avec recueillement. Il n'avait pas mission de récriminer. Il se borna simplement à demander au ministre pourquoi il n'avait pas dit à Berlin que si la Prusse déclarait la guerre à la France, la Russie s'y opposerait. — « Je ne l'ai pas fait, répondit le prince, parce que j'ai mieux aimé être accusé par vous de n'avoir pas assez fait, que de vous encourager à pousser plus loin une guerre dont je redoutais l'issue. » — « Quoi qu'il en soit, écrivait M. de Montebello à son gouvernement, on ne peut pas nier que la Russie n'ait loyalement tenu ses engagemens. Elle est la seule puissance dont la neutralité ait été bienveillante pour nous, inquiétante pour nos ennemis, sans se faire valoir et sans rien nous demander en retour. J'ai dit, du reste, ajoutait notre envoyé, à l'empereur Alexandre qu'une des raisons qui avaient déterminé l'empereur Napoléon à faire la paix, c'était la crainte d'être obligé, si la guerre se généralisait, d'agir contre sa politique en soulevant la Gallicie et la Hongrie. Ces assurances l'ont beaucoup touché. »

Les prévisions du comte Walewski, on le voit par ce récit, s'étaient en partie justifiées. En entreprenant une guerre qui ne répondait pas à l'intérêt de la France, l'empereur avait imprudemment exposé son pays. S'il échappa à l'intervention de l'Allemagne, dont son

de la paix, le désarmement des volontaires italiens. J'ai raconté dans mon second volume, *la France et sa politique extérieure en 1867*, le dramatique entretien que le comte de Cavour eut à ce sujet avec le prince de La Tour d'Auvergne.

ministre se préoccupait à juste titre, il le dut moins à ses combinaisons diplomatiques et stratégiques qu'à des chances heureuses, inespérées, aux fautes sans nombre de notre adversaire, aux tergiversations de la Prusse, et avant tout à la vaillance de nos soldats plus qu'à leur commandement, plus qu'aux combinaisons savantes de nos états-majors, aux mesures éclairées de notre intendance. M. Maxime Du Camp, dans une étude éloquente sur les calamités de la guerre, a rappelé récemment avec quelle imprévoyance nous sommes descendus en Italie, bien qu'une lutte contre l'Autriche fût de longue date arrêtée dans l'esprit du souverain.

L'entrevue de Stuttgart, si funeste par les complications dont elle a été le point de départ, marque néanmoins l'heure la plus brillante du second empire. Elle aurait pu être féconde, si, dégagée de préoccupations italiennes, elle s'était inspirée de la pensée qui, sous la restauration, en 1829, présida à nos pourparlers avec le cabinet de Pétersbourg. Elle n'a valu que des mécomptes à la France et à la Russie. Elle aurait pu fortifier, consolider la suprématie que nous venions de conquérir si rapidement; elle ne servit qu'à entretenir les illusions de Napoléon III sur la solidité de son trône; elle l'encouragea dans la politique aventureuse des nationalités, elle lui permit de faire la guerre néfaste de 1859. Elle ne fut, en réalité, qu'un de ces grands et décevans spectacles qui frappent l'imagination des peuples et servent d'enseignement aux philosophes. Les souverains qui ont présidé à cette éblouissante mise en scène ont disparu avec leurs ministres, victimes de généreuses aspirations; tous les deux ont eu une fin tragique. L'alliance qu'ils essayèrent de cimenter, au milieu des galas, dans de fugitifs entretiens, avorta tristement, à peine ébauchée. Leur rencontre, dont nos archives n'ont conservé aucune trace, n'en restera pas moins un événement mémorable, marqué de curieux incidens. Il importait de faire revivre cet épisode fatidique de notre histoire et de montrer, en précisant la pensée de l'empereur et en retraçant l'attitude de l'Europe pendant la guerre d'Italie, l'influence qu'il a exercée sur la direction de notre politique extérieure et sur le cours de nos destinées. Peut-être me saura-t-on gré de l'avoir tenté.

G. ROTHAN.

DEMOISELLE MICIA

MŒURS GALLICIENNES.

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVIII.

— Grande nouvelle! fillette; ton père te demande à Lipova!

Micia avait un peu pâli. Elle balbutia :

— A Lipova?.. vraiment?.. Quand cela, grand-père?

— Mais aujourd'hui, à l'instant même; fais tes apprêts.

Une heure plus tard ils roulaient tous deux vers les environs de la capitale gallicienne.

En descendant du train, comme Micia sautait au cou de son père, elle saisit au vol cette exclamation, faite en français par deux jeunes gens qui s'éloignaient :

— Oh! la jolie personne!

D'instinct elle tourna la tête pour voir de qui l'on parlait; mais il n'y avait là qu'une foule affairée de Juifs et de paysans, et, toute confuse, elle dut comprendre qu'il s'agissait d'elle. Cela l'étonna un peu. Certes, elle se savait gentille, mais elle ignorait qu'elle fût jolie au point de plaire à des élégans pareils. Aussi, à peine arrivée au château, quand elle se trouva dans la solitude de sa chambrette,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1888.

tandis que la camériste emportait son manteau de voyage, elle se glissa curieusement devant le miroir encadré d'argent de sa toilette, et se regarda.

Elle était très jeune encore, dix-sept ans ; des cheveux châtains, avec des reflets d'or, sous la lumière ou les rayons du soleil. De grands yeux violets et un regard profond d'enfant qui regarderait comme une femme. Sa bouche était mignonne et très rieuse, et elle avait gardé de sa petite enfance son teint mat un peu rosé, sa grâce mutine un peu fière. L'examen la satisfit sans doute, car elle sourit, se fit la révérence, puis courut au salon baiser la main de sa belle-mère. Mais Hélène, d'un geste brusque, lui tendit la joue :

— Embrassez-moi donc !.. dit-elle.

Elles s'assirent ensuite, côte à côte, dans l'orangerie, pleine d'arbustes en fleurs, et causèrent de la fête champêtre qui aurait lieu demain, du monde qui viendrait et des toilettes qu'on mettrait. Il y aurait dîner, d'abord, à deux heures, puis excursion en forêt, goûter sur l'herbe, et au retour souper et bal.

Micia frappa l'une contre l'autre les paumes roses de ses petites mains. Son père entrait justement ; elle se précipita vers lui :

— Vous êtes bons tous les deux ! dit-elle émue. — Mais sa phrase s'étrangla dans sa gorge ; pour la première fois, elle venait de s'aviser, au milieu de ce cadre riant de coquettes choses, que son père avait l'air triste et qu'il était vieilli.

Et le soir, en ses songeries, un pressentiment lui vint que peut-être, dans ce joli palais si merveilleusement décoré, le bonheur tenait une place bien petite. Alors son cœur se serra.

Elle se leva le lendemain, dès l'aube, pour dissiper cette tristesse, et courut les champs jusqu'au dîner. Comme elle rentrait, elle aperçut plusieurs calèches et tilburys déjà arrivés. Son grand-père, qui revenait aussi d'une course matinale, lui cria :

— Devine un peu qui tu vas voir ? Conrad Mirski, ton ancien danseur de mazurka !

Son cœur battit un peu, sans savoir pourquoi, et vite elle s'envola pour se faire belle.

Quand elle fut prête, elle eut la curiosité de s'approcher, sans être vue, de tout ce monde inconnu qu'elle entendait rire et jaser là-bas, sous les marronniers. Mais c'était surtout Conrad qu'elle voulait voir, ayant entendu raconter par des voisins de campagne qu'il était à présent un jeune homme très lancé, très couru et fort aimé des dames, enfin un grand monsieur tout à fait ! Bien sûr, il ne lui demanderait plus de prières maintenant !

Elle n'eut pas de peine à le reconnaître, quoiqu'il fût plus bronzé et plus large d'épaules qu'autrefois.

Toute une société élégante l'entourait : des jeunes filles, des jeunes femmes et un groupe de *gogos*, les dandys galliciens, parmi lesquels brillaient ses deux admirateurs de la veille.

Et, tout de suite, elle décida que Conrad était bien mieux que tous les autres. Mais qu'il y en avait de drôles parmi ces autres ! Ainsi quelques-uns affectaient une singulière ressemblance avec les portraits de l'archiduc que l'on voyait partout dans les gares. On eût dit un tas de petites silhouettes plus ou moins exactement découpées, et c'était la même coupe de cheveux et de favoris, la même gravité de tenue, et jusqu'à cette chaîne d'or au bras comme en portait, disait-on, l'héritier d'Autriche.

L'un d'eux, d'une élégance plus recherchée encore, fumait, la jambe croisée très haut, montrant sur le cou-de-pied de sa chaussette cramoisie un chiffre brodé. Il pérorait beaucoup, arrivait de Paris et de Londres, et décrivait la mode aux dames avec un luxe minutieux de détails qui leur imposait. De plus, il avait vu le Salon, assisté au Grand-Prix, feuilleté le dernier roman paru, applaudi les actrices en vogue. Tout ce joli monde l'écoutait comme un oracle, et l'on causait, bavardait, racontait les petits *potins*, la dernière aventure de telle chanoinesse, ou le *roman* de la belle princesse Z... avec le comte X...

Une hardie jeune fille se pencha vers Hélène :

— Oh! Halka, est il amusant, ce petit baron; il promet de me conter tout de suite après mon mariage un scandale fameux!..

Et c'était un gazouillement confus de français, piqué par-ci par-là de phrases polonaises. Français très correct, en vérité, émaillé toutefois de quelques rares expressions étrangères, tellement enracinées dans le pays qu'elles sont devenues de véritables provincialismes; ainsi, l'on disait *mes billets*, pour mes cartes de visite; *mes notes*, pour ma musique; *loger au parterre*, pour habiter au rez-de-chaussée, et mon *jour de nom*, pour ma fête; ou bien encore, comme au temps de Richelieu et de Mme de Sévigné : « Mon carrosse, mon laquais, » et « danser *une* quadrille. » Et tout cela était chanté d'une voix un peu traînante, mais qui avait beaucoup de grâce.

Conrad ne semblait guère se divertir; appuyé à un arbre, il jetait de temps en temps un regard de pitié sur cette société de jeunes fous.

Une jolie petite brune, au nez spirituel, l'interpella :

— J'ai cru que vous alliez nous ramener une belle épousée du pays de Bakou, seigneur Conrad! On dit que les femmes y sont merveilleuses.

Il eut un grand geste dédaigneux :

— Je ne songe pas à me marier, moi! Si j'y pensais, je préfé-

rerais, certes, le code de ces gens-là au nôtre; il lui est cent fois supérieur!

Tous les minois féminins se tournèrent vers lui.

— Quand on a fait choix d'une femme, dit-il, on va signer chez le *mollah* un contrat pour une, deux ou trois années, ou même pour quelques mois, selon qu'on juge qu'il faudra de temps pour la connaître. Si le mariage tient, on recommence le bail; sinon, chacun se retire chez soi, et le mari remet la dot aux parens.

Les dames se récrièrent:

— Mais c'est immoral!

— Pas du tout, puisque la loi du Szemeka le permet. La femme garde, du reste, le respect public et peut se remarier. Trouvez-vous plus morales nos loteries européennes, où ceux qui tirent un mauvais numéro doivent le garder sans miséricorde leur vie durant, à moins de se résigner à la tare d'un procès à sensation? Au reste, ajouta-t-il en manière de conclusion, les jeunes filles du monde me font peur; ce sont des sphinx souvent dangereux pour ceux qui cherchent à les déchiffrer.

Très silencieuse, Hélène l'écoutait et souriait.

— Alors, s'exclama avec malice la jolie brune, c'est fatal, monsieur Mirski, vous voilà célibataire à perpétuité, à moins que vous ne trouviez une veuve... qui ait fait ses preuves!

Le roulement d'une voiture couvrit les rires et les éclats de voix.

Micia se glissa rapidement hors du massif et courut rejoindre son père, qui traversait la cour. Et, comme elle relevait la tête, elle vit Conrad offrir la main à Hélène pour monter le perron.

Le salon était rempli de monde; M. Zaremba présentait sa fille; on le félicitait beaucoup; elle était adorable, la mignonne, et comme elle rappelait sa pauvre mère!

Micia souriait et rougissait tour à tour.

C'est à ce moment que Conrad entra, et sa figure le frappa sans doute, car il dit à Hélène:

— Qui donc est cette jeune fille-là, que je ne connais pas?

Sa compagne lui jeta un coup d'œil railleur:

— Mais c'est Micheline Zaremba, ma belle-fille!

— La petite Micia?

— Mais oui.

Alors il l'examina plus attentivement et la reconnut. Cependant, quand il s'approcha d'elle, il se contenta de lui faire un salut un peu lent, sans chercher à lui parler, ce qui désappointa beaucoup Micia, car elle avait préparé une très gentille phrase à lui dire.

Mais à table, rieuse et animée, elle eut plusieurs fois la sensation étrange que des yeux pesaient sur elle, et une timidité la prit

en apercevant chaque fois le regard sérieux de Conrad fixé sur elle. Ce regard, Hélène le surprit aussi, et elle en reçut le contre-coup poignant. Qui donc pouvait-il contempler ainsi? Et comme elle se penchait, jalouse, dans la direction de son profil, une sourde colère l'étreignit en apercevant que c'était Micia, et elle dut faire un effort inouï pour rester maîtresse de soi.

On s'était levé de table, on se saluait et se remerciait. Déjà quelques personnes s'apprêtaient à monter en calèche.

Le banquier s'approcha de sa femme:

— Vous monterez en voiture avec la princesse Marie?

Elle lui jeta un regard agressif :

— Il vous plairait beaucoup, n'est-ce pas? de me reléguer avec les antiquailles!.. et elle ajouta d'un air de défi : Non, je monterai sur le *coach*, ou je demanderai à M. Mirski de me conduire en *dog-cart!*

XIX.

La cavalcade se mit gaîment en marche. Quelques jeunes gens caracolaient sur les côtés. Micia se trouvait en *tarantass* avec une jeune femme qu'elle connaissait très peu et deux jeunes gens, dont l'un, l'élégant de la gare, l'accablait de complimens. Mais elle ne l'écoutait guère, elle songeait à Conrad : il la craignait donc aussi, elle, une vieille connaissance, qu'il l'avait à peine abordée? et cependant ensuite, au dîner, alors qu'il croyait n'être pas vu d'elle, comme il l'avait regardée !

On était en août, et des nuées de petits papillons bleus lutinaient sur la lisière des bois, parmi les grandes marguerites et les mille-pertuis dorés. De temps en temps, au milieu d'un champ de blé ou d'une prairie rutilante de fleurs, des faucheurs, voyant passer la brillante caravane, saluaient jusqu'à terre, et c'était, venant des voitures, de joyeuses acclamations :

— Que Dieu vous aide !

— Loué soit le Seigneur !

A quoi les paysans répondaient respectueusement :

— Jusqu'à la fin des siècles.

Le rendez-vous était en pleine forêt, dans un vaste cirque de chênes peu éloigné d'un pavillon de chasse. Pour fêter les arrivans, de petits cosaques, envoyés d'avance, avaient allumé un immense feu de joie, et déjà, à travers les rameaux légers des bouleaux et les branches feuillues des hêtres, on apercevait des spirales de fumée que le vent chassait en âcres bouffées bleues sur la route.

On était arrivé. La bande folle mit pied à terre, les chevaux fu-

rent dételés, et la majestueuse forêt s'émailla de toilettes claires et s'emplit de gaîté.

Micia, un peu à l'écart, regardait ces jolies mondaines évaporées disparaître une à une dans les vertes profondeurs, accompagnées de leur sigisbée. Son cavalier s'approcha d'elle, fit un plongeon respectueux :

— Voulez-vous me permettre de vous conduire à la source? dit-il; c'est ici, à deux pas.

— Soit.

Et, résignée, elle se mit à remonter d'un air indifférent un petit ruisseau caché sous les cressons et les fougères, suivie de très près par son compagnon, qui, enhardi par le tête-à-tête, lui débitait un tas de mignardes flatteries, et tour à tour elle s'entendait appeler fée ou dryade, ses cheveux étaient de l'or, ses yeux des pervenches!

A la fin, très énervée, elle s'élança en avant, comme si elle le défiait à la course, et lui cria sans façon :

— Eh! monsieur, je n'entends rien à toute cette mythologie ; aidez-moi plutôt à cueillir des myosotis!

Il parut un peu confus, mais la suivit docilement.

Elle atteignit la source la première et l'attendit.

Il a vraiment l'air d'un petit *fac-simile* de l'archiduc, pensait-elle en le regardant courir sur la pointe de ses souliers vernis.

La source, taillée dans le roc, chantait sur un lit rose de menus cailloux. Et tout de suite Micia voulut boire. Anxieux de lui plaire, son cavalier chercha des yeux une feuille assez large pour lui servir de coupe; mais, d'un air mutin, elle déclara qu'elle ne buvait jamais que dans un verre.

— Vous serez servie à l'instant, mademoiselle.

Et il s'éloigna à la hâte dans la direction du pavillon.

Quand il fut hors de vue, Micia exhala un soupir de soulagement :

— Ouf!

Et vite elle détala du côté opposé. « Il en pensera ce qu'il voudra, le petit archiduc, » dit-elle avec insouciance, en s'enfonçant voluptueusement sous la verdure mystérieuse et parfumée. Ses pieds légers foulaient les ronces et les fraisiers sauvages; parfois elle arrachait une tige de digitale, effeuillait un aconit bleu, ou bien s'attardait pour écouter dans les branches les mésanges querelleuses, guetter un écureuil, ou contempler, au fond d'une tranchée aux reflets d'émeraude, une troupe effarée de daims qui s'ébattaient au soleil.

Elle s'amusait infiniment, oubliant l'heure et son ennui. Un bruit sec dans les feuilles la fit retourner, et elle aperçut à distance une ombre masculine qui marchait rapidement vers elle.

— Il m'a découverte, pensa-t-elle, et, prise d'une enfantine terreur,

elle se mit à courir de toutes ses forces, écartant les broussailles, repoussant les arbrisseaux qui lui fouettaient le visage.

Un nouveau ruisseau lui barrait le passage. Dans sa fougueuse espièglerie, elle voulut le franchir, mais calcula mal son élan, et alla s'étaler au beau milieu des roseaux, les pieds et la robe dans l'eau.

Très honteuse de sa mésaventure, elle n'osait regarder autour d'elle, de peur de rencontrer la figure de celui qui la poursuivait. Mais un cri : « J'arrive ! » retentit, suivi de pas précipités; elle distingua le bruit d'un saut sur la berge, et tout de suite deux mains charitables la déposèrent en lieu sec.

Tout étourdie, elle gardait les yeux fermés, quand une voix grave murmura à son oreille :

— Demoiselle Micia en fait de belles !

Curieuse, elle souleva les paupières et vit, penché sur elle, le regard profond et caressant de Conrad.

— C'est vous ? dit-elle en riant toute charmée. Puis se relevant : Et moi qui pensais que c'était l'archiduc !

— De quel archiduc voulez-vous donc parler ? demanda-t-il étonné.

— Mais de ce petit monsieur qui ne m'a pas quittée un instant, qui m'assassine de ses complimens, et ressemble à une gravure de mode, comme, du reste, beaucoup des jeunes gens qui sont ici.

— Et me mettez-vous dans cette catégorie ? demanda Conrad amusé.

— Oh ! non, dit-elle avec conviction ; vous avez l'air d'un vrai gentilhomme polonais, vous !

Il sourit :

— Alors demoiselle Micia n'aime pas les complimens ?

Elle hésita :

— Non,.. c'est-à-dire,.. ça dépend ; mais ce monsieur-là en faisait trop, et je l'ai planté là.

— Ah ! bah ; c'est donc ça qu'il est revenu si penaud, disant que vous vous étiez égarée en forêt ? Votre père était très inquiet ; il nous a envoyés toute une bande à votre recherche, et c'est moi qui ai eu la chance de vous retrouver.

Ingénûment, elle releva sur lui ses yeux radieux :

— Je suis contente que ce soit vous...

Ils s'étaient remis en marche.

— Vous ne m'avez donc pas oublié, depuis tant d'années ?

— Oh ! non ; je disais tous les jours la petite prière que vous m'avez demandée, vous rappelez-vous ?

C'était vrai, il s'en souvenait à présent, et il la contempla avec un ravissement plein de tendresse infinie.

— Alors... vous pensiez à moi tous les jours ?

— Mais oui, chaque soir, avant de m'endormir.

Lentement, il lui prit la main et la porta à ses lèvres.

Elle ne la retira point, mais son cœur cessa de battre. Qu'était-ce donc que ce trouble délicieux et inconnu qui la pénétrait si profondément?

Elle murmura un peu timide :

— Pourquoi n'êtes-vous plus revenu chez nous?

— Je reviendrai, dit-il très bas; et il ajouta en plaçant sa petite main sous son bras : — Parlez-moi de vous maintenant, de Biala-Gora, de ce que vous faites?

Elle lui conta alors sa douce vie entre son grand-père, sa chère Malva, sa fidèle Tarasia et ses paysans.

Et, tout en l'écoutant, il lui semblait respirer la suave odeur d'un bouquet de montagnes qu'on aurait cueilli pour lui seul.

Tout à coup, une pensée malicieuse vint à Micia :

— Vous n'avez donc pas peur de moi?

Il rit à cette idée saugrenue :

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que... il m'est revenu... que les jeunes filles vous font peur?

— C'est un peu vrai, dit-il rêveur;.. les jeunes filles trompent si souvent...

Ils approchaient de la clairière. Micia jeta sur sa robe froissée et humide un piteux regard de désolation. Des cris de joie saluèrent leur arrivée, et ce fut une avalanche de questions, d'exclamations. Hélène s'approcha rapide, et d'une voix sifflante que l'enfant reconnut à peine :

— Vous serez donc toujours la petite indomptable d'autrefois? Ne comprenez-vous pas l'inconvenance de votre conduite?..

Puis, sèchement, elle lui tourna le dos.

Les petits cosaques allaient et venaient de l'un à l'autre, offrant du café glacé à la crème et des pâtisseries. Enfin, la fraîcheur commençant à tomber, des ordres d'atteler furent donnés.

Hélène s'était hissée sur le siège de son *dog-cart*, avait pris en main les guides et, frémissante, attendait le bon plaisir de Conrad. Il était là, à quelques pas, et une colère sourde la prenait en voyant avec quel soin il entourait Micia de son propre plaid.

— C'est vous qui conduisez? demanda-t-il enfin en s'asseyant à côté d'elle.

Pour toute réponse, elle cingla avec une telle impétuosité les reins des chevaux qu'ils partirent au triple galop.

Cette violence déconcerta Conrad; il la regarda et s'effraya de l'emportement fou de ses prunelles sombres.

Il fit le geste de lui reprendre les rênes, mais elle lui jeta un : « Vous avez peur? » si ironique, qu'il se croisa les bras paisible-

ment et la laissa faire. Depuis longtemps déjà, il était fait aux excentricités de cette belle capricieuse; elle ne l'étonnait plus. Autrefois, dans la ferveur de la vingtième année, il l'avait adorée au point de lui avoir offert sa vie; elle n'en avait pas voulu. La déception avait été rude. A présent, tout cela était bien passé; ils suivaient chacun une route différente, et lui,.. il avait oublié.

Avec une forfanterie diabolique, Hélène continuait à faire tournoyer le fouet par-dessus les crinières flottantes des chevaux affolés, et elle éprouvait une suprême volupté à emporter ainsi Conrad dans une course vertigineuse, loin de tous ceux qui se liguaient pour le lui prendre. Peut-être espérait-elle voir le véhicule se briser sur la route. Ils seraient lancés dans le vide! La mort lui paraîtrait douce avec lui !..

Et les paysans, qui voyaient ce frêle équipage bondir sur les cailloux avec des heurts métalliques, se signaient.

Le palais à colonnade blanche de Lipova se dressait sur un fond de mélèzes noirs; alors, d'un geste prompt, très ferme, Conrad rassembla tout à coup les guides, enleva le fouet des mains d'Hélène, et avec autorité remit les chevaux au pas.

— Assez de plaisanteries, dit-il en souriant; nous voici presque arrivés, soyons corrects.

Et, doucement, il flattait de la voix les bêtes haletantes.

On eût dit d'un bon maître qui, après s'être amusé lui-même d'une espièglerie d'écolier, trouvait que le jeu avait assez duré et l'arrêtait net.

Hélène, le regard stupide, le laissait faire, sans parler. Cette force qui affectait de l'ignorer l'aiguillonnait davantage. Et, rentrée dans le *dvour*, elle sentit qu'elle l'aimait plus follement encore.

XX.

Le lendemain, calèches et bogheis, *dog-cart* et tarantass, emportèrent, après le bal, qui avait duré jusqu'à l'aurore, la plupart des hôtes de Lipova. Conrad, lui aussi, se dirigeait vers la gare. Appuyé contre une balustrade, M. Jean, dont la haute taille faisait une large ombre sur le perron, regardait curieusement une troupe bruyante des plus excentriques représentans de cette jeunesse dorée escalader le dernier *mail*.

— Sont-ils patriotes au moins, ces *gogos?* cria-t-il avec un éclat de sa forte voix un peu railleuse au banquier qui arrivait.

— Certes, si vous le leur demandiez, ils vous diraient que c'est bien trop encombrant. Mais tout ça, c'est de la pose; j'en ai vu, moi, beaucoup de ces petits-maîtres autrefois, et des pires... Au premier coup de feu, c'étaient des héros!

— Tu ne leur donnerais point ta Micia pourtant?

— Oh! je ne dis pas, il y a de très braves garçons parmi eux.

— Écoute-moi, mon cher Stas, je vais te confier un rêve de grand-père, rêve absurde sans doute.

Hélène approchait justement de son pas gracieusement nonchalant.

— Je parie que Mme Zaremba sera de mon avis?.. Nous parlons de Micia... Je disais à Stas que mon rêve serait de la voir mariée un jour à Conrad Mirski.

La jeune femme lança au vieillard un regard effaré, et sur ses lèvres blanches, un mauvais sourire passa :

— Conrad Mirski! ricana sa voix mordante, un garçon qui ne possède rien, brouillé avec son père, et assez mauvais sujet, s'il faut en croire la chronique?.. C'est là un piètre mariage, monsieur Jean!

Elle éclata de rire, son sein haletait; il y avait un défi dans l'éclair farouche de ses yeux, dans l'âpre violence de sa bouche.

— Il ne me déplairait pas à moi, dit tranquillement le banquier.

Le train qui emportait Conrad filait, à petite vitesse, vers les gorges profondes des Karpathes. Seul dans son coupé, un journal déployé devant lui, il cherchait, paupières closes, à retrouver au fond de soi, un peu de ce que ses yeux et son cœur avaient gardé des visions exquises de la veille.

Elle était vraiment adorable, cette Micia, oui, adorable au point de le troubler, lui, un homme sérieux qui avait de l'expérience et connaissait bien les femmes! Et il songeait à elle, tandis que son wagon le cahotait entre les berges fleuries du Stry et les encaissemens pittoresques des vallées boisées.

Très enfant encore! et pourtant si femme déjà! Avec quel rayonnement tendre dans les yeux elle lui avait dit tout bas, alors qu'il l'avait retrouvée : « Je suis contente que ce soit vous! »

L'épouser? Oh! non, il n'y songeait même pas ; on n'aurait qu'à dire qu'il la demandait pour sa dot! Et puis... devenir le gendre d'Hélène,... ce serait trop absurde!

La marche somnolente du train le berçait, et il les voyait passer toutes deux, comme dans un rêve, l'une altière et provocante dans sa beauté capiteuse, l'autre plus timide et comme imprégnée du sauvage parfum de ses montagnes.

D'une brusque secousse la porte du coupé s'ouvrit; une violente bouffée d'air entra, et une voix dit :

— Je salue l'honoré monsieur Conrad.

Le jeune homme ouvrit les yeux, puis fronça le sourcil :

— Monsieur l'avocat Yasowicz?

— Pour vous servir!

L'avocat était correctement vêtu de noir; dans ses gros yeux ronds

à fleur de tête flambait la ruse. Une moustache bien cirée barrait son teint bilieux, déguisant le rictus amer des lèvres. Son front jaune, haché de rides, se plissait sous le remous incessant de préoccupations multiples.

— Je savais que vous deviez arriver, monsieur, et je suis venu vous attendre au passage.

Il avait avancé la main; mais Conrad, très raide, le regardait sans prendre ses doigts tendus.

D'un geste onctueux l'avocat insista :

— C'est la main d'un ami, croyez-le bien, monsieur l'ingénieur; d'un ami plein de zèle qui n'aspire qu'à une entière réconciliation entre vous et votre respecté père.

Sous ses paupières clignotantes, ses prunelles rondes se faisaient paternes.

— Je n'ai pu guère m'apercevoir jusqu'ici de votre bonne volonté, dit sèchement Conrad; mais je sais ce que je dois à votre influence! Vous avez voulu jouer au plus fin avec moi, m'éloigner de mon père, travailler seul!.. Aujourd'hui, les sources exploitées à petite profondeur donnent peu ou presque rien. Et journellement mon père débourse beaucoup d'argent. Avez-vous là un intérêt caché? c'est ce que je saurai bien!..

L'avocat, ramassé sur lui-même, les coudes sur les genoux, le menton appuyé dans ses paumes jaunies, fixait sur le jeune homme ses yeux en billes.

— Allons, frappez, accablez le vieux serviteur, il n'en baisera pas moins vos mains ensuite. Ah! comme vous êtes toujours l'ardent petit Conradek d'autrefois, qui, dans un transport de jalousie, se jetait en travers de la porte de la comtesse Régine, au risque de se faire piétiner sous les sabots des chevaux!.. Avez-vous donc oublié, monsieur, le caractère autocratique de votre respecté père? Mais, moi aussi, je ne suis qu'un instrument entre ses mains! Grâce à ses systèmes arriérés, il entrave tous mes projets. Je lui ai proposé de vous faire appeler; il m'a accusé de socialisme! Vous nous auriez sauvés pourtant, monsieur!.. Et tenez, aujourd'hui même, si je suis ici, n'est-ce point pour vous proposer une combinaison qui peut vous donner la fortune?

Impassible, Conrad le laissait dire. On approchait des Karpathes, et, dans l'incendie d'un soleil couchant, de colossales roches schisteuses se dressaient, fantastiques, à côté des sapins géans.

— Oui, la fortune, continuait Yasowicz en s'animant, et, de plus, le moyen infaillible de convaincre votre père!..

Et il conta qu'à Petite-Pola, dans un village dépendant du domaine des Mirski, un certain Piotr-Bela, un paysan, possédait un terrain pétrolifère, dans des conditions exceptionnelles, sur le flanc

d'une montagne où on trouverait, certes, le pétrole à 40 ou 50 mètres du sol. Malheureusement, ce terrain était hypothéqué au Juif du cabaret, qui n'avait consenti à donner du temps au paysan que si les travaux de sondage étaient commencés. Le terme extrême était le 15 mai 188... A cette époque, ou bien Piotr paierait avec le pétrole, ou bien toute la terre et l'outillage complet passeraient aux mains de l'Israélite. Il y avait donc urgence à trouver un ingénieur qui consentît à diriger les travaux.

— Les conditions sont dures, dit Conrad, et le terme fort court, à cause de l'hiver qui interrompra les travaux.

— Mais,.. insinua timidement l'avocat, avec l'outillage américain dont vous parlez dans vos articles de journaux, ce serait peut-être plus facile... Et... je pourrais vous... aider au besoin...

Le train s'était arrêté à une bifurcation importante, deux voyageurs entrèrent. A mesure qu'on approchait des grands centres pétrolifères, le mouvement grandissait. Une foule compacte animait la gare; des Juifs, des hommes d'affaires montaient et descendaient des wagons. Les nouveaux-venus étaient de riches propriétaires arméniens du pays; ils étaient très surexcités.

— Tiens, c'est vous, Yasowicz?

L'avocat salua.

— Vous savez la nouvelle : le pétrole a jailli chez Laski, l'instituteur!.. et jailli à une hauteur! S'il n'en devient pas fou!.. Voilà six ans qu'il s'entêtait. Il y avait mis tout son avoir : quatre mille florins!.. et puis les six mille qu'il avait hérités d'un parent. Il creusait toujours : rien! A vingt et un ans, sa fille devait réaliser une assurance; il attend, elle se marie, lui donne tout, certaine de tout perdre. Lui, creuse encore, perd tout!.. Enfin, ce matin, au dernier trou, voilà le pétrole qui jaillit avec une telle force qu'il n'y a pas assez de vaisseaux pour le recueillir : on a dû courir emprunter tous les réservoirs à la distillerie.

— Veinard, va!

Conrad s'était rapproché :

— Je viens précisément étudier le pays. Avez-vous souvent des accidens ici?

— Dans le pays du pétrole? rarement. Mais c'est à Boryslaw surtout, dans les exploitations de cire minérale, que c'est dangereux. On comptait autrefois jusqu'à mille morts par an. A présent, ce n'est plus que trois cents. L'aération est fort difficile, et les ventilateurs ne suffisent pas à dissiper les gaz. Le puisatier a beau être lié à une corde qui permet de le remonter au premier signal, bien souvent il n'a pas le courage de donner l'alarme. Et ce gaz lui procure un engourdissement tellement agréable, qu'à peine revenu à

lui, on est quelquefois obligé de l'attacher pour l'empêcher de redescendre.

On se mit à parler ensuite des nombreux procès entre les propriétaires de cire minérale.

— C'est qu'ici le rapprochement entre les puits est vraiment insensé; ainsi, dans un espace de deux cent cinquante hectares, on compte jusqu'à douze mille puits, tous surmontés de la maisonnette où habite le vigilant propriétaire, Juif, pour la plupart. Il y a naturellement des vols, des fraudes, des empiètemens souterrains, et tout cela se termine souvent par le couteau. Et cette fièvre de gain rend impitoyable. Ainsi, il arrive quelquefois, quand on découvre un gisement de cire, que l'abondance d'eau mêlée de gaz et de pétrole est si grande, qu'elle jaillit violemment à la surface, et ne donne pas au puisatier le temps de remonter; on entend alors, parmi les exploiteurs, des mots comme celui-ci : « Est-il chanceux, un tel, il a eu deux hommes noyés dans ses puits cette année ! »

Le train ralentissait, Conrad se préparait à descendre.

— Vous allez sans doute à Grande-Pola, chez M. votre père, monsieur ?

Le jeune homme hésita :

— Certainement j'irai, dit-il, après mes inspections, toutefois.

Parmi la foule de paysans bariolés qui se massaient aux abords de la gare, on voyait de nombreux conducteurs de chariots, attelés de bœufs aux longues cornes, qui amenaient des fûts de pétrole.

Yasowicz se pencha sur l'ingénieur :

— Si, pendant votre tournée, vous passiez par Petite-Pola, dit-il onctueusement, n'oubliez pas Piotr...

— En tout cas, je ne serai libre qu'en octobre, cria Conrad ; — et il s'élança du coupé.

XXI.

On était à la fin de septembre ; un ciel pluvieux noyait de vapeurs grises les cimes des Karpathes. Au bord de la rivière, juste à l'endroit où on passait le gué, le cabaret dressait sa masse lourde, à petites lucarnes déjà éclairées. C'était une fête patronale.

De tous côtés arrivaient des paysans ; ils s'asseyaient sur la berge, se déchaussaient, mettaient leurs bottes sur leurs épaules. Les belles filles couronnées de fleurs, les femmes en turban rouge, ramenaient avec une suprême indifférence leurs jupes bien plus haut que les genoux pour traverser l'eau.

Dans la grande salle du cabaret, Isaac Rappaport et Rifka, son épouse, versaient à boire. La rumeur était assourdissante. Sur une table, le musicien de Petite-Pola, assis, les jambes pendantes et ivre

déjà, grinçait une vive *kolomejka*. Des filles aux longues tresses de lin, des garçons en vestes brodées, tournaient et bondissaient avec une verve endiablée.

On buvait ferme. Le cabaretier Isaac était connu à la ronde pour savoir profiter de l'ivresse des paysans et leur soutirer à vil prix des options sur leurs terrains pétrolifères. En ce moment, le madré compère tenait dans ses filets une nouvelle victime, que déjà la boisson paralysait à moitié.

— Voyons, imbécile, signeras-tu à la fin? — Il lui versa à boire. — Tu sais bien que c'est la fortune. Seras-tu plus avancé quand tu auras récolté quelques boisseaux d'avoine sur ton terrain l'année prochaine? Tandis que, si tu me vends le droit d'option, tu auras beaucoup d'argent. Trinquons!

— Combien aurai-je pour ma part sur le pétrole, Isaac? demanda l'ivrogne la bouche épaisse.

— Quinze pour cent,.. et tu peux me baiser les mains!

— Quinze, dit l'homme en secouant la tête d'un rire niais, quand Stéfane Ivonicz,.. vous savez bien, Stéfane Ivonicz, le forgeron,.. eh bien! on lui en a donné... Combien lui en a-t-on donné encore, Isaac?.. C'est drôle que je ne peux pas me le rappeler!

— Bois, animal, ça t'éclaircira les idées.

Mais la face congestionnée du paysan dodelinait à droite et à gauche :

— Combien a-t-on donné à ce Stéfane?

— Allons, te décideras-tu à signer, oui ou non, cette sacrée option, brute! Si tu crois que j'ai le temps de m'amuser avec tes devinettes!.. Rifka, une plume, de l'encre, vivement!

Il éleva son verre :

— Encore un coup, Semen, à ta fortune!

— A votre santé! dit l'homme.

Le Juif mit un papier sur la table :

— Écris ton nom là!

Une lueur d'intelligence traversa le cerveau du paysan :

— Je me rappelle à présent, cria-t-il rayonnant : c'est quarante-cinq pour cent que Stéfane a reçu!

Le Juif se dressa en fureur :

— Veux-tu te taire, chien rapace! ou bien je déchire le contrat et tu paieras tout le papier timbré!

Il lui versa l'eau-de-vie à pleins bords.

— Tiens, bois et signe.

Le paysan vida d'un trait son verre, leva ses yeux d'un air hébété vers l'Israélite, et, suggestionné par ce regard de lynx qui ne le quittait pas, il avança la main, prit la plume, griffonna son nom

au bas de l'acte, puis tout de suite sa tête pesante retomba sur sa poitrine, et il s'endormit lourdement.

La porte du cabinet venait de s'ouvrir ; Conrad entra accompagné de l'avocat et d'un montagnard. Le violon cessa, et les paysans entourèrent avec déférence le fils de leur maître.

— Bonsoir, Isaac, dit Yasowicz; les affaires marchent bien? il ajouta plus bas : J'ai réussi, je pense; il dirigera les travaux...

Un éclair rapide passa dans les yeux du Juif :

— *Gut! Gut!* dit-il, et il vint s'incliner profondément devant Conrad :

— Je tombe aux pieds de Votre Honneur.

Mais, sèchement, le jeune homme lui demanda à voir le contrat qu'il avait fait signer le mois dernier à Piotr-Béla.

Isaac courut à l'alcôve et en rapporta un papier graisseux qu'il plaça sous les yeux de l'ingénieur :

« Si à la date du 15 mai 188., à six heures du soir, disait l'écrit draconien, le pétrole n'avait pas jailli chez Piotr-Bela, Isaac Rappaport, supprimant toutes les formalités d'une exécution judiciaire, entrait en possession immédiate du terrain pétrolifère, ainsi que de l'outillage complet, attendu que, etc. »

— Est-ce là votre dernier mot, Isaac?

— Oh! respecté monsieur, songez donc qu'il y a plus de trois ans que ce coquin-là me doit, j'ai une famille à élever. Je...

Un geste bref de Conrad l'interrompit. Il se tourna vers le paysan qui l'accompagnait :

— Allons, Piotr, voilà qui est convenu, c'est moi qui dirigerai les travaux de ton terrain, et, avec l'aide de Dieu et beaucoup de travail, j'espère que nous réussirons!

Le paysan avait embrassé les genoux du jeune homme.

— Que la sainte Vierge vous protège, mon bon maître, murmura-t-il ému.

. . . .

Le lendemain, l'avocat vint cauteleusement proposer à Conrad de faire venir à ses frais un appareil canadien.

L'ingénieur s'aperçut vite de l'ignorance de l'homme de loi.

— Un appareil canadien? dit-il,.. à quoi bon? Un puits à la main suffirait parfaitement, vu le peu de profondeur de la veine et la qualité tendre du terrain.

— Je croyais avoir lu dans vos articles de journaux, hasarda timidement Yasowicz en se grattant le front, que...

Mais avec brusquerie, le jeune homme interrompit :

— D'abord, je ne veux rien vous devoir, entendez-vous, maître Yasowicz, et puis, d'ailleurs, je n'ai pas plus le temps d'attendre vos

outils d'acier américain que le pauvre Piotr n'aurait le moyen de vous les rembourser. L'outillage!.. eh! mais, je saurai bien le confectionner moi-même, avec l'aide de mes hommes. Ce n'est pas pour rien que j'ai pioché trois années en Amérique.

L'avocat, très penaud, s'éloigna.

Conrad s'était mis très résolument au travail, mais, en y réfléchissant davantage, il avait été forcé de renoncer au projet qu'il avait eu d'abord, de creuser le puits à la main, les gaz se dégageant avec une trop grande énergie. — Il se souvint alors des sondages profonds qu'il avait vu creuser en Belgique lors de son passage dans ce pays. Là-bas, pour atteindre les couches profondes des gisemens houillers, on allait jusqu'à sept ou huit cents mètres du sol. Ne pourrait-il, vu le peu de profondeur de la veine pétrolifère, adopter ce système pour son puits? Il aurait toujours la ressource, pour se préserver de l'écroulement des roches, de descendre dans le trou de sonde une cheminée en tôle quelconque!..

C'est sur le flanc même de la montagne qu'il avait dressé son petit hangar, ébauche de forge, et le reste. L'hiver s'annonçait rude, cette année; il voulait hâter les préliminaires des travaux, faire abattre les arbres qui entravaient le sondage, surveiller lui-même la confection d'un gros trépan de fer. Une fois les gelées passées, il lui suffirait de quinze à vingt jours à peine pour le montage des charpentes, le forage ensuite ne serait qu'un jeu.

De la ferme de Petite-Pola, où Conrad s'était installé, on apercevait vaguement, dans le lointain, les toitures grises de Biala-Gora. Micia était revenue sans doute. A cette pensée, une irrésistible tentation le prenait de courir au château, mais il n'y cédait pas, et résolument s'absorbait dans la tâche qu'il s'était imposée. Et il ne s'agissait pas seulement ici de l'avenir d'une famille entière, mais son amour-propre, sa réputation d'ingénieur habile, étaient en jeu: échouer serait, aux yeux de son père, l'équivalent d'un brevet d'incapacité; réussir, au contraire, convaincrait peut-être le vieil entêté. Les jours s'écoulaient ainsi, dans un labeur uniforme, sans qu'il fît à Biala-Gora la visite promise. Un dimanche pourtant, il ne résista plus, donna l'ordre de seller un cheval, et, avec l'entrain d'un écolier en vacances, il galopa dans la direction du *dvour*.

A mesure qu'il approchait, une joie absurde l'inondait: il allait la revoir, cette adorable fillette qui avait si innocemment su trouver le chemin de son cœur. Un parfum de métairie, que le vent lui apporta avec un carillon de cloches, lui remit en mémoire les douces images dont l'avait entretenu la jeune fille. Il reconnut le ruisseau émaillé de blanches troupes d'oies où, tout enfant, elle s'était égarée et endormie; il vit les pittoresques maisonnettes éparpillées

du village, l'église aux bardeaux de sapin rongés de mousse, et sous les grands bras de la haute croix noire, le petit cimetière où la pâle Tarasia faisait à la tombée du jour sa cueillette mystérieuse. Il venait d'enfiler l'avenue. Çà et là, quelques rares paysans le saluaient d'un : « Dieu soit loué ! » Et il songea que tous ces braves gens avaient, eux aussi, sur les lèvres et au fond du cœur, le doux nom de cette petite fée de Biala-Gora.

Enfin, dans un cadre ensoleillé, le domaine seigneurial lui apparut, à demi voilé sous un rideau de tilleuls jaunissans.

Au château, il trouva M. Jean cloué sur une chaise longue, par une attaque de goutte. Le bon gentilhomme, malhabile à supporter une souffrance nouvelle pour lui, était morose, comme tous ceux que la douleur physique a épargnés leur vie durant. Quelques propriétaires des environs faisaient son whist. Malvine et Micia étaient en visite de voisinage. Une sourde déception mordit Conrad à cette nouvelle ; décidé cependant à attendre ces dames, il prit place, très silencieux, à côté des joueurs et s'amusa à les observer ; mais, accoutumé aux façons cordiales de M. Jean, il se sentait mal à l'aise. Deux jeunes gens, fils de propriétaires du district, puis un officier de uhlans, se firent annoncer.

Tout près de Conrad, un monsieur très corpulent, qui fumait, le poussa du coude :

— Voilà le défilé qui commence, dit-il en ricanant. Mlle Micheline touche à ses dix-huit ans, hé ! hé ! les prétendans flairent le sac, et ils arrivent !

Conrad crut voir une allusion personnelle dans la remarque de son épais compagnon, connu dans tout le pays pour sa langue acérée. Il eut un froncement de colère et rougit jusqu'à la racine des cheveux. Profitant du tumulte causé par l'arrivée des nouveaux-venus, il s'éclipsa à la hâte, déclinant toute offre de rester à souper, redemanda son cheval et reprit, horriblement vexé, le chemin de son logis.

— Oh ! non, murmurait-il, les dents serrées, en trottant vers Petite-Pola, il ne sera pas dit qu'on me prendra pour un coureur de dot !

XXII.

L'automne touchait à sa fin. Le vent fraîchissait, faisant tournoyer les feuilles sèches. Il gelait un peu. Depuis le matin, grincheux et solitaire, le vieux Mirski rongeait son frein en fumant sa pipe de Stamboul. Tout à coup, la cour du *dvour* fut prise d'assaut : roulemens de calèche, appels de valets, ébrouement de chevaux.

— Qui ça ! Ilko? cria le gentilhomme.

— Leurs Seigneuries de Biala-Gora et Mme Zaremba.

A la bonne heure, il allait donc pouvoir décharger sur quelqu'un sa mauvaise humeur.

— Mme Zaremba?.. elle n'est donc pas morte?.. Ah! bon, j'y suis ;.. c'est la nouvelle, la belle Ukrainienne dont on parle tant!..

Et le vieillard se redressa, cambra sa taille, frisa sa moustache grise et courut offrir la main aux dames. Il avait toujours eu un faible pour les jolies femmes.

Micia et Malvine sautèrent les premières; de la seconde voiture descendirent Hélène et M. Jean.

A la vue de l'aristocratique beauté qui se dégageait d'un froufrou de soie, le vieillard éprouva un éblouissement, et presque dévotement il s'inclina, écarta le long gant parfumé et mit un baiser sur la peau satinée, juste à l'échancrure de la manche.

Cette arrivée intempestive était une nouvelle frasque d'Hélène.

Un matin, elle s'était réveillée, brûlée du désir de savoir ce qui pouvait, depuis deux mois, retenir Conrad dans le district. Micia en était-elle la cause? Et rusée, quand il s'agissait de sa folie :

— Si nous allions voir Micheline? dit-elle à son mari.

— C'est que je dois siéger au conseil cette semaine.

— Eh bien! j'irai seule...

Les apprêts ne traînèrent pas. Elle donna à peine à sa femme de chambre le temps d'emballer. Et un soir, jalouse et soupçonneuse, elle tomba à Biala-Gora.

Le lendemain déjà, avec son insinuante adresse, elle avait su décider M. Jean à faire une excursion à Grande-Pola, dans le domaine du père de Conrad. Elle apprit en outre que le jeune ingénieur n'avait fait que de courtes et rares apparitions au château, et cette idée la mit de si belle humeur que, prise d'une subite tendresse pour Micia, elle l'accabla de caresses.

M. Mirski introduisit ses hôtes dans une rotonde vitrée du rez-de-chaussée, tout escaladée de folle vigne vierge, à moitié dépouillée.

Tenu légèrement en respect par l'imposante beauté qui daignait honorer son toit, le vieux grondeur avait commencé, un peu en sourdine, l'éternel chapelet de ses jérémiades, et il pestait d'abord contre sa récolte de maïs soi-disant manquée, déplorait l'arrogance sans cesse grandissante de ses paysans, l'audace de son pope qui osait voter contre lui... Et puis c'était son fils Conrad qui le désespérait!.. Ne s'était-il pas entiché de philanthropie, à présent, à cause de Dieu sait quel vaurien de paysan qu'il allait, soi-disant, sauver de la ruine!.. Des grands mots! Et il vivait là-bas comme

un ermite sur sa montagne... à creuser des trous pour trouver du pétrole... Si ça avait du bon sens! Oh!.. mais, quant à lui, il en était bien revenu de ces trous-là, Dieu merci!.. et pas plus tard qu'hier, il les avait tous fait boucher, jusqu'au dernier, malgré les cris de paon de son avocat, et, lui vivant, on n'y toucherait plus! C'est qu'il savait trop bien tout ce que ça lui avait coûté, ces jeux-là!..

Au milieu de ce débordement de paroles, le vieux grondeur allait et venait, offrant des cigarettes, servant lui-même aux dames des rayons de miel et des confitures.

— Alors, décidément, vous ne voyez plus Conrad? demanda M. Jean.

— Au contraire, au contraire, il vient ici de temps en temps, et pourvu qu'il ne cherche pas à mettre mon domaine sens dessus dessous, nous nous entendons bien.

La tête chafouine de l'avocat venait de surgir dans le cadre de la porte :

— Si ces messieurs et dames voulaient aller surprendre M. l'ingénieur dans ses travaux, il n'y a qu'un kilomètre à travers la montagne, et les voitures pourraient aller attendre à la ferme de Petite-Pola.

— Volontiers, l'idée est superbe!

Il ferait très bon marcher par cette petite gelée.

Hélène s'était levée vivement; elle s'enveloppa de sa pelisse, et glissant avec coquetterie son bras sous celui de M. Mirski :

— Vous serez mon cavalier, dites?..

Charmé de cette aubaine, le gentilhomme ne songea pas à regimber. Il mit un second baiser sur le fin poignet de sa compagne.

— Allons voir Conrad, dit-il gaîment; puis se tournant un peu confus vers Mlle Malvine, qu'il abandonnait, il eut un geste d'une expression inimitable qui semblait dire : « Tous mes regrets pour aujourd'hui, mais, vous le voyez, je suis pris! »

Un froid soleil d'automne brillait.

On se mit en route à travers les sentiers au feuillage desséché, qui couraient parmi les roches et les touffes de ronces. Sous les pieds, les feuilles durcies par le gel craquaient.

Dejà on entendait au fond de la forêt le han régulier des haches de bucherons.

— C'est M. Conrad qui fait abattre les arbres, dit l'avocat.

Un imperceptible tressaillement plissa les lèvres d'Hélène.

Micia courait, allait, venait, faisant trois fois la route. La pensée de revoir Conrad la rendait joyeuse; elle se promettait de le gronder pour la rareté de ses visites...

Le site était devenu sauvage; de petits torrens dévalaient écumans vers la plaine, et, dans un écroulement pittoresque, les blocs énormes de rochers, surplombant les uns sur les autres, mettaient à cette grandiose solitude comme un recueillement d'église. Le chemin fit un coude brusque.

— Voilà Conrad! cria M. Jean.

Le jeune homme était là en effet, au milieu d'échafaudages bizarres, entouré de ses travailleurs. Il portait presque le même costume qu'eux : la chemise brodée de rouge, la haute ceinture de cuir, le pantalon dans la botte, et sur ses cheveux courts, légèrement en désordre, le large feutre rejeté en arrière. Mais ce qui le distinguait de ses hommes, c'était cette fière allure de commandement, et, en dépit de ses grossiers vêtemens, une sveltesse et une grâce particulières.

En apercevant la brillante compagnie, il accourut charmé.

Rapidement Yasowicz s'était glissé près de lui :

— Il a fait boucher hier tous les trous, dit-il consterné.

— Tant pis, lui jeta négligemment l'ingénieur, car à quinze ou vingt mètres, on aurait trouvé la veine!

L'avocat soupira.

— Vite! cria Conrad, Piotr!.. Ilko!.. des sièges, des bancs; apportez tout ce que nous possédons!

— C'est à cette charmeuse que tu dois ma présence ici, disait le vieux Mirski en montrant Hélène; tu penses bien que l'idée ne me serait pas venue de faire à pied un kilomètre pour contempler tes sottises!

Micia, qui était restée en arrière, émergea enfin d'entre les roches schisteuses. Elle avait cueilli une gerbe de bruyères rousses et accourait toute joyeuse. Ses yeux brillaient de plaisir.

Poussé par un irrésistible entraînement, Conrad courut à elle, la main tendue. Mais devant le dédaigneux sourire d'Hélène, et aussi dompté par sa propre raison, il refréna tout de suite cet élan et accueillit la jeune fille avec une nuance de froideur si différente de ce qu'elle attendait, que, du coup, se figea sur ses lèvres son rayonnant sourire, et il ne resta plus dans ses grands yeux étonnés qu'une expression triste.

Avec son flair de femme, Hélène avait compris tout de suite que rien de sérieux n'existait entre les deux jeunes gens, et vite, sa verve, un moment hésitante, lui revint, avec une pointe de hardiesse en plus :

— Vous allez me faire les honneurs de chez vous, monsieur l'ingénieur, dit-elle, un peu hautaine, à Conrad; je ne connais pas, moi, vos montagnes, je suis une fille des steppes, vous savez!

Chasse-t-on l'ours ici? Y a-t-il des cavernes de brigands et des précipices? Je meurs d'envie d'avoir une aventure!

Elle était très jolie ainsi, campée sur un bout de rocher, tout éclairée de soleil.

— Je vous montrerai tantôt, si vous voulez, un étang en feu, dit le jeune homme.

Il avait donné rapidement quelques ordres à ses gens.

— Eh bien! en attendant, faites-nous voir vos travaux, voulez-vous?

Familièrement, elle avait entraîné le beau montagnard, dont la martiale tournure l'enchantait.

Le reste de la société suivait à distance.

— Voilà la forge, n'est-ce pas?.. Est-ce là que vous fabriquez votre appareil canadien?... Dites que je ne suis pas savante? Mais d'où le ferez-vous donc sortir, ce fameux pétrole?..

Conrad la conduisit vers un espace découvert, où les bûcherons venaient d'abattre quelques sapins.

— C'est ici que nous commencerons à creuser au printemps.

— Vous ne resterez donc pas dans les montagnes pendant l'hiver? demanda-t-elle en hésitant, le souffle un peu court.

— Non, je rentrerai certainement à Lemberg.

Une bouffée de joie ineffable dilata le cœur de la jeune femme, dont le visage néanmoins demeura impassible.

Ils prirent ensuite une pente escarpée qui menait droit au pied de la montagne. Hélène s'appuyait rieuse et nonchalante au bras du jeune homme. Il était vraiment charmant pour elle aujourd'hui; il l'entretenait de ses projets, écartait les pierres de son chemin, ou bien la retenait entre ses bras forts, quand son pied hésitait entre les inégalités du roc. L'univers n'existait plus pour elle; toute à l'heure présente, elle jouissait en voluptueuse de ces minutes exquises qui lui semblaient volées. Dans les branches, des oiseaux frileux jetaient de petits appels en regagnant leurs nids. Tout à coup, elle poussa un cri. En bas, sur le fond verdâtre d'un petit étang que le soleil couchant irisait de reflets roses, une large flamme montait, droite, grandie encore par la réverbération de l'eau. Le reste de la compagnie, qui était arrivé au bas de la montagne, se groupa également autour des jeunes gens, pour écouter l'explication que donnait Conrad, à Hélène, de ce prodige. Il disait comment le terrain de ce pays était à un tel point imprégné de pétrole, que les matières bitumeuses suintaient à travers le sol ou remontaient à la surface de l'eau des fossés, — les paysans les y recueillaient alors et les brûlaient en signe de réjouissance sur leurs étangs.

— Ils ont fait cela à toutes les époques, sans se douter des ri-

chesses énormes qui se perdaient chaque jour sous leurs pieds, continuait le jeune homme; le seul usage qu'ils faisaient de cette poix était d'en graisser les essieux de leurs chariots.

Micia, le menton appuyé à l'épaule de son grand-père, écoutait, silencieuse. Conrad ne pouvait la voir, mais il la sentait là tout près de lui, et un désir fou lui venait de contempler, ne fût-ce qu'un instant, ce mignon visage. Lentement il se retourna ; leurs regards se croisèrent. Mais sur la petite figure toujours si rieuse, il retrouva l'expression d'infinie tristesse de tout à l'heure, et dans les yeux profonds, on lisait encore l'étonnement douloureux d'un enfant qu'on aurait grondé sans cause, et aussi comme l'ombre à peine ébauchée d'un reproche inconscient.

Le cœur de Conrad se serra délicieusement. Quel rêve faisait-il donc?

Mais déjà Hélène l'accablait de ses questions :

— Alors, c'est du pétrole qui brûle là-bas?

— Du pétrole solide, si vous voulez.

— Je ne sais s'il est solide ou non, mais je constate que vous êtes sorcier!

— Oh! pas tant que cela!.. et le feu grégeois dans l'antiquité, et le lac asphaltique,.. et les terribles incendies de Sodome et de Gomorrhe?.. Tout cela n'était-il pas dû au pétrole? Seulement alors,.. comme de nos jours du reste, on préférait attribuer à des causes fabuleuses de simples phénomènes de la nature.

Le vieux Mirski avait docilement écouté jusqu'à présent; mais, à ces derniers mots, il haussa les épaules en poussant un grognement moqueur :

— Crois-tu donc nous tourner la tête à tous, avec tes balivernes!.. et prétends-tu bouleverser jusqu'au saint Testament? C'était vraiment bien la peine d'avoir été si longtemps à l'étranger pour en rapporter de pareilles absurdités!

Le jour baissait rapidement; au loin, dans la grisaille, près de la ferme de Petite-Pola, on apercevait les silhouettes noires des voitures qui attendaient.

— Madame Zaremba, je suis toujours votre *cavaliere servente*, dit le vieillard en s'inclinant devant Hélène, qui ne put refuser.

Tous se mirent en marche.

Conrad s'était rapproché de Micia, et ils cheminaient ensemble un peu en arrière. Lentement, le crépuscule les enveloppait de son ombre.

Presque timide, il l'observait. Elle aussi tremblait un peu, mais c'était de froid... sans doute.

Un caillou du sentier se détacha.

— Voulez-vous me donner la main ? dit-il.

Elle lui jeta un regard humide, plein de mutine tendresse :

— Vous n'êtes donc plus fâché ?

— Fâché?

Avec un emportement passionné, il saisit sa petite main et la pressa contre son cœur.

— Écoutez-moi, Micia...

Effarée de cette violence soudaine, toute pâle et blanche, elle ferma les paupières : que lui voulait-il, ce Conrad?

— Micia, je vous aime!

Elle murmura un : « Oh! mon Dieu! » mais d'une voix étranglée, comme si les mots ne pouvaient passer par sa gorge. Tout tournait autour d'elle, elle se sentait mourir, et, chancelante, elle s'appuya à son bras et elle continua ainsi à marcher à ses côtés d'un pas automatique. Mais il comprenait bien, lui, au fiévreux tumulte de ce petit cœur qui battait si près du sien, qu'elle s'était donnée à lui, aujourd'hui, sans retour.

Les lanternes allumées des calèches jetaient sur la grand'route des lueurs fauves. Ils allaient se séparer.

Vivement, il se pencha sur elle, et, avec une précaution infinie, comme s'il craignait de détruire par de vaines paroles le charme exquis de cette dernière seconde :

— Et vous, Micia, ne m'aimez-vous pas un peu?

Elle vit l'ardeur de ses yeux qui la cherchaient dans les ténèbres, et, troublée :

— Moi aussi, je crois que je vous aime bien, monsieur Conrad, balbutia-t-elle.

Et, très honteuse de sa hardiesse, elle quitta son bras et courut rejoindre le reste de la société qui, déjà, remontait en voiture.

— A bientôt, à Lemberg! cria la voix d'Hélène en tendant au jeune homme sa main qu'il baisa avec respect.

Les roues des calèches s'ébranlèrent.

— A bientôt, répéta-t-il tout bas; mais ce n'était pas à la jeune femme que ces mots s'adressaient; et, pensif, il regarda fuir, entre les taches noires des arbres de la route, les sillons d'or des lanternes.

XXIII.

— Vous nous quittez déjà, chère madame Zaremba?

Hélène se hâtait en effet; de pressantes affaires de famille la forçaient à abréger son séjour et à partir le plus tôt possible pour l'Ukraine. Du reste, toutes ses craintes jalouses étaient dissipées, et au contraire lui semblait-il avoir fait un pas de géant dans l'intimité de Conrad. Vaguement s'étonna-t-elle peut-être de l'éclat merveilleux qui transfigurait presque le petit visage de Micia ;

mais n'était-elle pas habituée à ces soudains reviremens dans la mobile physionomie de l'enfant?

Le lendemain du départ de la jeune femme, Conrad se présenta au château.

Quand Micia entendit résonner dans la cour les sabots de son cheval, son sang se glaça, son cœur se gonfla à se briser, et, tremblante, elle courut se réfugier dans le coin le plus obscur de sa chambre : cela faisait donc si mal d'aimer?

Un silence inaccoutumé planait sur le vaste *dvour*. Conrad devait être à présent au fumoir, dans cette grande pièce solennelle où, de tout temps, s'étaient traitées les affaires de la famille... M. Jean le recevait. Que disaient-ils? Que complotaient-ils entre eux contre sa vie?

Et, dans un trouble fiévreux, elle attendait anxieuse et sans force. Le temps se traînait. Cette discussion serait donc éternelle?.. Pourquoi ne la faisait-on pas venir?..

Alors, elle rêvait que son aïeul avait grondé sévèrement Conrad, l'avait renvoyé : « Ça n'avait pas de bon sens de songer à une gamine pareille! » Gamine!.. Mais, mon grand-père, j'ai eu dix-huit ans ce mois-ci!..

Tout à coup, les sabots du cheval sonnèrent encore une fois sur les cailloux de la route, puis, peu à peu, se perdirent dans l'éloignement.

Oh! mon Dieu!.. voilà qu'il était parti à présent; elle ne le verrait même pas!

Une clef grinça dans la serrure; la porte s'ouvrit et M. Jean entra :

— Où s'est-elle donc cachée, cette demoiselle Micia? Approche, petite sournoise!

D'un élan impétueux, elle bondit au cou du vieillard, et, avec une irrésistible tendresse :

— Tu n'as pas dit non, grand-père?

Il la serra convulsivement contre son cœur :

— Méchante, méchante enfant! C'est donc vrai qu'il est temps pour les vieux de plier bagage, si les jeunes poussins veulent voler de leurs propres ailes!

Et, contemplant la mignonne tête qui se dérobait en protestant :

— Ce n'était pas à moi à dire non, enfant!.. Conrad part demain pour Lemberg; il verra ton père...

Malvine accourait, elle aussi, tout effarée. Elle étreignit longuement la jeune fille : « Était-ce bien possible? balbutiait-elle. Notre petite Micia, notre petite chérie, que nous avons vue pas plus haute que ça!..» Et elle l'examinait, la contemplait, la trouvant grandie d'une coudée.

Très émus, les vieux s'assirent sur un petit divan bas, et l'enfant, n'osant les interroger, se blottit à leurs pieds, appuyant ses

joues brûlantes contre leurs mains ridées, qu'elle couvrait de baisers. A la fin, anxieuse, le cœur gros, et d'une voix à peine distincte :

— ... Et papa,.. crois-tu qu'il dira non, lui,.. grand-père?

— Qui sait, fit M. Jean, rêveur; puis, plus bas, comme s'il se parlait à lui-même : — C'est égal, ce Conrad est un brave cœur!

Alors, tous trois, à la faveur du soir qui tombait, essuyèrent silencieusement une larme, mais elle n'était point amère, celle-là! Et longtemps ils demeurèrent ainsi, l'enfant et les vieillards, incertains et troublés, rêvant d'avenir et de passé, tandis qu'à travers la vitre la lune leur envoyait ses reflets bleus.

XXIV.

Ce fut par un télégramme qu'Hélène apprit, en Ukraine, la foudroyante nouvelle : Conrad avait demandé la main de Micia et était agréé. Un cri douloureux d'orgueil et d'amour blessés sortit de sa gorge : ils l'avaient donc dupée tous!.. mystifiée! Et, les lèvres plus blanches que les blanches steppes d'Ukraine qui s'étendaient à perte de vue devant elle, elle demeurait haletante, sans parole, sans geste. Se plaindre?.. A qui?.. Et de quoi?.. Quels devoirs avaient-ils envers elle, ces gens heureux qui lui télégraphiaient leur bonheur? Elle s'était follement échafaudé une joie factice, absurde même, mais qui lui était chère; et, sans crier gare, brutalement, on la lui jetait bas. A présent, elle devrait affronter l'insolent bonheur,.. y jouer son bout de rôle hypocrite, féliciter Conrad... Oh! des nausées la prenaient en y songeant. Une lettre de son mari, qui suivait la dépêche, disait que la noce se ferait en avril, bien que Conrad, par un scrupule très compréhensible, eût supplié qu'elle ne se fît qu'après la réussite de son puits, c'est-à-dire après le 15 mai. Il comptait alors décider son père à lui confier l'exploitation de ses sources, ce qui modifierait de beaucoup sa situation. Mais le banquier avait voulu faire assaut de délicatesse avec son futur gendre et lui prouver que la question d'intérêt n'existait pas entre eux. Et puis n'y avait-il pas dans la famille Zaremba une superstitieuse tradition qui voulait que tous les mariages de ses membres fussent bénits dans la première semaine après Pâques? — La noce aurait donc lieu le 15 avril.

A cette lettre, Hélène répondit par une mordante satire, pleine d'ironique compassion « pour ces pauvres ingénieurs, si habiles à dénicher une dot, et auxquels il fallait ensuite forcer la main pour l'accepter!.. »

L'idée, à présent, de rentrer à Lemberg la bouleversait, et elle eut pour prolonger son séjour cent raisons diverses, inventa les

empêchemens, accumula les retards. Elle put ainsi gagner le carnaval, c'est-à-dire janvier, puisqu'on désigne ainsi en Pologne toute l'époque comprise entre le nouvel an et le carême; mais ce fut la dernière limite, Lemberg réclamait sa reine, d'autant plus que, Pâques venant tôt, la saison serait courte.

« Hâte-toi de revenir, lui écrivait son mari, tout le monde te demande, et moi je t'attends pour le choix du trousseau. Le père Mirski, lui aussi, prétend ne rien faire sans toi; il veut te consulter sur l'ameublement. Tu l'as véritablement ensorcelé, le pauvre vieux!.. Ce mariage le flatte beaucoup; il commence même à délier les cordons de sa bourse... A propos, imagine-toi que nos tourtereaux vont habiter la première année la ferme de Petite-Pola; Conrad y sera, de cette façon, tout près de ses travaux... Un vrai nid d'amoureux, cette ferme accrochée en pleine verdure au flanc de la montagne! Au printemps, ils seront embaumés de mille fleurs! Bon! voilà que je deviens poète; ma parole, ces amours me rajeunissent. Rien de plus drôle que Micia; la gamine prend vraiment son rôle au sérieux... Tu riras bien!.. Conrad en est fou!.. Imagine-toi que, sans le savoir, ils s'aimaient depuis longtemps, ces chers enfans!.. »

Hélène déchira cette lettre avec rage. Tout devait donc se courber devant ces précieuses amours!..

De retour à Lemberg, son écœurement ne fit que grandir; il semblait qu'elle dût vider jusqu'au fond la coupe amère. Nul ne s'aperçut néanmoins de la douleur qui lui broyait le cœur. Elle ne manqua ni un bal ni une réception; et puis, quand elle eut lutté, souffert, quand elle eut épuisé toutes les raisons, tous les prétextes, pour se tenir éloignée de cette misérable chose qui se préparait là-bas, quand elle fut à bout, enfin, elle écrivit à son couturier de Vienne et lui commanda une toilette de noce.

XXV.

Un bal blanc, bal de vierges, ouvrit à Biala-Gora la série des fêtes, à l'occasion du mariage de Micia. Le lendemain soir, les parens attendris bénirent solennellement les fiancés. On partit ensuite pour la petite église ruthène, où le curé catholique de la ville voisine vint officier.

Sur le passage du cortège, deux rangées de paysans, portant des torches, éclairaient d'une façon fantastique la file des voitures. Le coupé d'Hélène était particulièrement élégant; sur le siège, un superbe chasseur, panache au vent, avait grand air.

Et, tout ébahis, les paysans murmuraient :

— Ça doit tout de même être un fameux boyar,.. ce M. Zaremba, pour avoir un général monté sur sa voiture !..

De retour au château, une députation de paysans vint saluer les jeunes mariés; parmi eux, se dérobant presque, était Tarasia, émue et rayonnante. Ils venaient féliciter leur chère demoiselle Micia, leur bienfaitrice aimée, qui, « si petite qu'elle était, avait toujours compati à leurs misères et peiné avec eux.. » On but ensuite, à la santé des nouveaux époux, « le vin amer, » ainsi nommé parce que, sous le feu roulant des regards curieux de l'assemblée, ils devaient se donner leur premier baiser. Puis on servit, dans la spacieuse salle, le plantureux repas, arrosé de champagne et de tokai, terminé par le fameux toast fraternel en usage : « Aimons-nous ! Aimons-nous !.. » Un orchestre tzigane appelait les nombreux convives à la danse. Après une polonaise magistrale, conduite par les plus âgés, Conrad saisit enfin la main de Micia :

— Mazurka !.. s'écria-t-il impétueusement en frappant le sol d'un pied frénétique, et il emporta dans un élan passionné la forme blanche de sa femme, qui s'abandonnait.

Tous les jeunes gens suivirent, entraînant par la main leur danseuse et faisant aussi résonner le parquet de leurs talons. Assise à l'écart, Hélène suivait d'un œil morne les détails de la fête. Elle avait refusé de danser, alléguant un malaise. Toute cette joie la tuait. Rongée par une atroce jalousie, elle se sentait devenir mauvaise. Après cinq mois de souffrances, le fiel amassé dans son cœur débordait à la fin.

Les valses et les quadrilles se succédaient ; on dansait partout : au dedans, au dehors, et jusque dans les granges, transformées en salles de bal pour les villageois. Partout des rires, des hurrahs, des accords joyeux.

Vers minuit, une collation, composée exclusivement de plats sucrés (traditionnelle allusion aux douceurs de l'hyménée), fut offerte à la société par le marié.

Hélène s'était retirée sous le chambranle d'une porte ; la tête lui tournait. Oh ! s'enfuir,.. aller n'importe où, loin de cette fête maudite !..

Ses yeux cherchaient une issue quand elle vit,.. là,.. devant elle, dans la pâle réverbération de la glace d'un boudoir voisin, Conrad et Micia. Ils étaient seuls. Derrière eux, une portière entr'ouverte laissait flotter sa chatoyante draperie.

Micia paraissait grandie, dans sa longue traîne de satin blanc, qu'elle ramenait en plis souples sur son bras. Sans parler, Conrad l'attira étroitement contre lui et l'étreignit dans un long baiser. Elle défaillait presque, les yeux voilés, saisie d'une langueur inconnue...

Alors, pris de délire, il l'enleva entre ses bras, comme il eût fait

d'un enfant, et, d'un geste fou de vainqueur, l'emporta à travers la portière, qui retomba lourdement sur eux. Hélène avait blêmi; elle voyait trouble, quelque chose comme un râle étranglait sa gorge. C'en était trop à la fin!.. Aucune angoisse ne lui serait donc épargnée!

Là-bas, l'orchestre jouait toujours.

— En avant! criait la voix essoufflée du conducteur de mazurka, — les dames au milieu!.. Grande chaîne!.. Mazour!

Avidement, elle se rejeta dans le chaos étourdissant de la salle de bal; et droite, hautaine en sa robe de brocart d'argent aux reflets de turquoise, elle glissa avec une lenteur indifférente entre les couples qui se rangeaient pour contempler sa royale beauté.

Elle traversa ainsi le grand salon, refusant le bras du vieux Mirski, saluant ironiquement de la tête un groupe décontenancé de ses fidèles, auxquels elle avait tenu rigueur toute la soirée... Et qui donc, parmi eux, eût pu deviner, en voyant passer cette belle dédaigneuse au sourire moqueur, les larmes et les tortures qui se cachaient sous son masque énigmatique?

XXVI.

— Bonjour, ma *très* belle-mère chérie!.. Ce n'est que moi!.. la petite Mme Mirska, qui vient s'informer si le bal d'hier ne vous a pas trop fatiguée? Ah! qu'il fait bon chez vous, j'ai très froid, imaginez? — Et, frileuse, Micia se pelotonnait dans une causeuse, ramenant autour d'elle les longues dentelles de son peignoir. Mais, avec sa pétulance ordinaire, elle s'était déjà relevée et courut écarter les rideaux.

— Voyez donc le beau soleil! il y aura bientôt des violettes à Petite-Pola... Vous viendrez les cueillir, Halka chérie! Savez-vous que je vous ai très peu vue depuis cinq mois?.. Je ne sais comment ça s'est fait,.. le temps a passé comme un rêve! Mais nous le rattraperons, dites? Vous viendrez *chez nous*, — et elle prononçait ce mot avec une fierté enfantine.

Hélène, le visage contracté, fixa sur elle des yeux ternes. Une sorte de protestation étouffée grondait sur ses lèvres.

Un peu étonnée, Micia l'observait; puis, éclatant de rire :

— Vous ne me trouvez pas assez grave, dites, pour une femme mariée?.. Mais ça me viendra un jour, je suppose, comme à tout le monde. A présent, je n'ai la force que d'être heureuse... Oh! mais, heureuse!..

Elle s'arrêta, voyant qu'Hélène pâlissait.

— Mon Dieu! qu'avez-vous, Halka? De mauvaises nouvelles d'Ukraine, peut-être?.. La comtesse Wanda malade? Parlez,.. dites-moi ce qui vous tourmente...

D'un mouvement affectueux, elle s'était agenouillée près de la jeune femme et l'entourait de ses bras; mais Hélène la repoussa d'un geste sec :

— Non,.. laissez-moi!

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc? Vous m'effrayez!

Il y eut un silence. Micia ne bougeait pas. Hélène luttait encore. A la fin, elle se redressa; une expression haineuse passa dans ses yeux farouches :

— J'ai, dit-elle, serrant entre ses mains les fins poignets de Micia, toujours agenouillée, j'ai... qu'*il* était à moi avant d'être à vous!.. Me comprenez-vous?.. m'entendez-vous? m'avez-vous entendue?.. dites?..

Oh! oui,.. elle avait bien entendu, et, tremblante, les bras cassés et comme hébétée, elle ramassait machinalement ses longues jupes blanches.

Pas un mot ne montait à ses lèvres, pas une plainte. Dans son cœur, c'était un effondrement. Oh! son pauvre bonheur, son cher bonheur, trop beau, trop pur, elle le voyait maintenant s'envoler, comme ces feuilles de roses qu'un vent d'orage éparpille.

Et elle essayait de comprendre... Mais c'était horrible, ce que disait cette femme! Conrad, son Conrad, son mari, celui auquel hier elle s'était liée à jamais,.. il avait été à *elle*,.. il l'avait aimée... Pourquoi ce mariage alors?.. ces troublantes paroles d'amour, si c'étaient autant de mensonges!.. Et, avec désespoir, elle regarda autour d'elle, comme pour implorer un regard de pitié; mais Hélène n'était plus là, et, seul, le victorieux soleil éclairait sa désolation. A présent, un voile lent se déchirait dans son esprit; elle se rappelait l'étrange froideur de Conrad quand Hélène était présente, et la familiarité choquante de la jeune femme, dont elle avait été parfois jalouse,.. et puis la tristesse de son père,.. ses pressentimens de Lipova. Mille détails, insignifians autrefois, se grossissaient maintenant dans son pauvre cerveau.

Un bruit de pas la fit se dresser. On pouvait la surprendre; elle ramassa sa robe à la hâte et, tremblante, courut se réfugier dans sa chambre. Là, lourdement, sur les genoux, elle s'abattit au pied du lit.

Inquiet de ne la voir nulle part, Conrad, qui la cherchait, venait de paraître sur le seuil, et, souriant, il la contemplait. Elle priait sans doute, la chère aimée! Il attendit un moment; puis, comme elle ne bougeait point, à pas de loup il s'approcha d'elle, renversa doucement sa tête brune contre sa poitrine et l'embrassa sur les yeux.

Elle poussa un cri rauque...

— Partez,.. partez,.. ne me touchez pas! Oh! j'ai peur!..

Épouvanté, il la saisit entre ses bras; mais elle se dégagea avec une énergie extraordinaire :

— Micia,.. c'est moi, c'est ton mari, ton Conrad!.. Entends-moi!.. criait-il désespéré.

Elle ne répondait pas; on eût dit que cette voix tant aimée avait soudain perdu le pouvoir de la faire vibrer. Et, la tête sur le satin de la couverture, les lèvres plus blanches que sa robe, elle gisait insensible, morte presque. Conrad, affolé, la déposa sur le lit. C'était un évanouissement peut-être, un malaise passager, il fallait du secours! Et, la tête perdue, il s'enfuit à travers les corridors.

Quand il fut dehors, Micia se leva en un sursaut subit.

Qu'avait-elle fait?..

Avec une hâte fiévreuse, elle chercha ses vêtemens, sa toilette de voyage, et s'habilla rapidement.

Elle songeait que Conrad allait revenir, il amènerait du monde,.. son père peut-être,.. il y aurait des explications,.. on lui arracherait son horrible secret. Allait-elle par sa lâcheté causer un tel scandale, briser le bonheur de son père ignorant, empoisonner les dernières années de ses chers vieux, si confians dans son radieux avenir?.. Non, elle serait forte; elle ferait son douloureux devoir. Ce bonheur qui se dérobait, elle ne l'enlèverait pas à d'autres...

Lorsque Conrad rentra avec Malvine, Micia était debout, et résolue. Très pâle, souriant pourtant, elle vint à eux les bras tendus :

— Pardonnez-moi, je vous ai effrayés; je ne sais ce que j'ai eu : un étourdissement, un cauchemar peut-être?.. A présent, c'est passé; je suis prête;.. mais... nous partirons bientôt, dites, Conrad?

Lui, fou de joie, pressait contre ses lèvres les mignonnes mains encore glacées.

— A table, mes enfans! cria la voix réjouie du banquier qui arrivait. Bon!.. on s'embrasse ici?.. Ces diables d'amoureux sont donc tous incorrigibles! Allons, Conrad, ton bras à Malvine. Madame Mirska, votre père est à vos ordres. . . . .

. . . .

Dans la cour, les chevaux, ornés de longues rosettes blanches, piaffaient en attendant les mariés. Une heure plus tard, le fringant coupé, attelé de cinq chevaux bai brun, trois en front, deux au timon, emporta Conrad et Micia, au milieu des vivats et des bénédictions de la compagnie et des paysans.

XXVII.

Seuls, enfin, portières closes, dans l'intimité tiède de leur nid coquet de jeunes mariés, Conrad, éperdu de tendresse, voulut

reprendre entre ses bras la forme adorée de sa femme. Elle était bien sienne, à présent, la chère créature, avec ses timidités tendres, ses rougeurs exquises et ses subites blancheurs ! Ils seraient délicieusement heureux, et si simplement, parmi cette nature saine, entourés de ces braves campagnards qu'elle aussi aimait. Combien Lemberg et sa société factice lui paraissait à mille lieues!

— Ma Micheline !..

Mais il tressaillit soudain d'un horrible pressentiment. Au milieu de cette étreinte passionnée, où il espérait retrouver l'ivresse inassouvie du matin, un souffle de glace imperceptible, mais implacable, s'était subtilement glissé entre eux, et une fois encore aujourd'hui le frappait en plein cœur.

Micia ne l'aimait plus !..

Bouleversé, flairant un malheur, il l'attira follement à lui, en pleine lumière, et, avec une angoisse indicible, il scruta la mignonne figure oppressée de douleur où se lisait, malgré l'héroïque courage, une terreur involontaire.

— Parle, ma Micia !.. mon Dieu ! parle-moi donc !..

Il était à ses genoux, implorant, ordonnant tour à tour, et elle, tremblante, n'opposait à ses supplications impérieuses qu'une même dénégation douce et tenace : elle n'avait rien,.. rien.

Alors, affolé de désespoir, devinant qu'elle lui cachait quelque chose et qu'une invisible barrière allait grandir fatale entre eux, il se releva farouche, et dans un sanglot étranglé :

— Ah !.. vous n'êtes plus Micia !..

Sans lui jeter un regard, il quitta la chambre et s'enfuit chez lui. Micia, sa Micheline aimée,.. sa joie,.. ce rêve et ce sourire faits femme !.. n'existait plus pour lui. Quelque chose d'infernal, de monstrueux s'était passé dans sa cervelle enfantine, y avait filtré, l'avait métamorphosée en quelques heures.

Longtemps il l'attendit, épiant ses pas, guettant son ombre dans l'embrasure de la porte, espérant entendre le son de sa voix, prêt à lui rendre au centuple les baisers arriérés. Mais elle ne venait pas !..

Alors il mit son front dans ses deux mains et pleura comme un enfant.

Toute cette nuit il la passa, la tête en feu, à se torturer l'esprit, à fouiller ses souvenirs, se brisant à des absurdités : elle en aimait un autre !.. on l'avait contrainte !.. ou bien encore elle se figurait qu'il ne l'avait épousée que pour sa dot !.. Qui sait, un mot envenimé, lancé peut-être le matin même par une bouche jalouse ? Il s'arrêta à cette idée, le cœur froissé d'une navrante déception. Ah ! combien ses défiances d'antan, ses appréhensions inexplicables du mariage, ses craintes vagues de ce sphinx qu'on nomme

jeune fille, se justifiaient terriblement à présent! Au milieu de cet écroulement d'illusions, une seule consolation restait à son orgueil, c'était d'avoir toujours énergiquement refusé toute offre de prêt venant du banquier. Du moins, s'il réussissait dans le forage de son puits, il ne le devrait qu'à lui seul.

Le violent départ de Conrad avait pétrifié Micia. Dans son inexpérience naïve et inhabile aux détours, elle avait cru qu'il lui serait possible de dérober au clairvoyant amour de son mari l'orage effrayant qui grondait dans son âme. A présent, le mal était irrémédiable, et, résignée, elle l'acceptait. Cela vaudrait mieux sans doute que cet intolérable mensonge des lèvres!.. Un moment, pourtant, elle eut la tentation de courir après lui, de tout lui dire... Mais comment trouver en son cœur la force de provoquer une explication pareille !.. Comment interroger ce passé, évoquer cette honte dont la seule pensée la faisait mourir? « Il était à moi avant d'être à vous, » sifflaient encore à ses oreilles les paroles cruelles, et, dans son âme d'enfant ignorante du mal, ces mots obscurs s'exagéraient en de criminelles chimères.

Et puis, qui dira les étranges susceptibilités, les contradictions invraisemblables qui naissent entre de très nouveaux jeunes mariés? Querelles puériles, outres gonflées de vent, sorte d'enlizement volontaire où se complaît leur enfantillage obstiné!

— Conrad, répondez-moi;.. vous avez aimé Hélène?

— Oui, Micia, il y a bien longtemps, vous étiez toute petite, et moi j'étais très jeune; mais elle ne voulait pas d'un homme pauvre, et je suis allé l'oublier en Amérique.

— Vrai!..

— Mais qu'avais-tu donc imaginé, petite folle?..

— Oh! rien,.. rien! Je t'aime!.. je t'aime!..

C'eût été si simple cela. Mais les amoureux ne savent pas faciliter les dénoûmens; ils aiment à ensanglanter leur amour à de chimériques épines.

XXVIII.

La montagne éclatait de mille fleurs; des bouffées de sève balsamique montaient des grands sapins. Autour du puits, les montagnards travaillaient avec une ardeur décuplée par le souffle printanier. On approchait du 15 mai, et la profondeur du trou mesurait près de trente-cinq mètres. Déjà, on avait atteint les grès durs, et le forage au trépan était commencé.

Tous les jours, le Juif Isaac venait s'assurer du progrès du travail; souvent l'avocat le rejoignait; alors ils s'accotaient tous deux

au bord du puits, le dos rond, en chuchotant de leurs lèvres minces, avec des pétillemens d'yeux sournois. Ensuite ils s'en retournaient, serrés l'un contre l'autre, en d'interminables conférences.

Entre Conrad et Micia, l'abîme avait grandi; faute d'une minute d'effusion, leur amour s'étiolait, orgueilleux et solitaire.

Lui s'était jeté à corps perdu dans le travail, ce consolateur suprême. Et toutes ses facultés, toutes ses lumières, il les avait concentrées vers un but unique : la réussite de son puits; d'ici-là, il ne tenterait rien, ni réconciliation, ni explication, et continuerait à vivre dans ce douloureux *statu quo*. Une fois le triomphe assuré, il relèverait la tête avec toute l'autorité que donne le succès, régulariserait sa position, et ensuite... il faudrait bien que Micia parlât!..

Et cette fièvre d'attente, cette rage de travail qui le dévorait, Conrad les avait communiquées à son entourage.

Le 13 mai, dès l'aube, une rumeur plus grande régnait parmi les travailleurs en attendant le maître; c'est que la veille, Conrad avait enfin constaté, avec une émotion indicible, l'apparition au-dessus du puits de ces vagues buées flottantes qui bleuissent aux rayons du soleil et sont les gaz précurseurs du pétrole. Atteindre la veine productrice ne serait plus à présent qu'une question d'heures.

— A l'ouvrage! cria gaîment Conrad en arrivant. — Et, pour la première fois depuis longtemps, un franc sourire éclaira son visage.

Les puisatiers descendirent le trépan, quand, brusquement, leurs bras s'arrêtèrent. L'instrument n'avançait plus; il s'émoussait contre un corps étranger.

— Il doit y avoir une pierre au fond, cria Piotr-Bela consterné.

Conrad, qui l'entendit, se rua sur le puits :

— Quel était l'imbécile qui parlait de pierre?

Il fit recommencer la manœuvre... et pâlit : le trépan, forgé en fer doux, s'ébréchait en effet!...

Que se passait-il donc?.. Était-ce accident ou malveillance?..

Sans perdre une seconde, il ordonna d'emplir un sceau de terre glaise, le fit retourner et descendre, avec précaution, au bout d'une tige dans le puits. Quelques minutes s'écoulèrent d'anxieuse incertitude; enfin la tige remonta.

Une fureur prit Conrad :

— Misérables!.. hurla-t-il...

Il avait constaté dans l'argile l'empreinte d'un gros poids, avec un anneau.

Effarés, ses hommes l'entouraient, protestant avec énergie de leur innocence. Il les repoussa violemment :

— Eh!.. ce n'est pas vous que j'accuse, triples fous!.. l'idée ne

m'en est même pas venue!.. Les coupables, je les devine,.. je les vois... C'est le Juif... poussé par l'avocat. Eux seuls avaient un intérêt à ce crime.

Une indignation suffoqua ces rudes travailleurs. Oui,.. ils comprenaient maintenant: cette nuit, le cabaretier, sûr désormais de la présence du pétrole, avait jeté sournoisement ce poids, pour faire perdre son option à Piotr-Béla.

— Ils se sont dit, les lâches, grondait Conrad, que pour opérer un sauvetage régulier, nous perdrions au moins cinq à six jours, à cause des distances, et qu'ainsi, le 15 mai au soir, ils s'approprieraient tout naturellement le terrain et l'outillage complet, comme l'indique le contrat!..

Et livide, les dents serrées, il arpentait le sol; tous ses plans étaient déjoués: c'en était fait de sa réputation... Il aurait à subir les ironiques sourires des uns, la pitié malicieuse des autres, sans compter les sarcasmes paternels!.. Et le beau triomphe sur lequel il comptait pour asseoir sa vie, et peut-être son bonheur, était désormais dans la poussière!

Son sang bouillonnait. A quel plan s'arrêter? Laisserait-il ces misérables profiter de leur ruse infâme? Et s'il les faisait arrêter?.. S'il lançait contre eux une plainte judiciaire?

Bah!.. quelles preuves certaines possédait-il?.. quels témoins, et puis ne serait-il pas toujours temps, plus tard, d'entamer un procès? L'essentiel, à présent, était de ne pas laisser perdre l'option. Un seul moyen à cette heure existait, c'était de payer tout de suite Isaac; et, pour cela, il fallait prier Micia de signer une lettre de change. Mais, à cette pensée, le rouge lui montait au front. Non, jamais il ne se résoudrait à cette humiliation!

Autour du puits, ses montagnards restaient debout, hébétés. Non loin d'eux, sous un hangar, la pompe toute neuve, le réservoir, les tonnes vides, attendaient, comme pour les narguer, l'instant où le pétrole monterait.

Conrad arrêta sa marche fiévreuse et vint, lui aussi, se pencher sur le trou béant.

Le puits avait été creusé à grand diamètre, par ses ordres. Et pour en cuveler les parois, il s'était servi de la tubulure abandonnée d'une cheminée d'usine. L'embouchure mesurait donc cinquante centimètres de diamètre. « Juste assez de place pour laisser passer un homme courageux. » songeait Conrad. Et, tout de suite, sa résolution fut prise :

— Je vais descendre moi-même et retirer le poids, s'écria-t-il, de sa voix vibrante de commandement.

Un cri d'horreur lui répondit: « Non, non! le maître n'avait pu prendre une telle résolution, c'était impossible... Autre chose était

de descendre dans les grands puits carrés, creusés d'après le vieux système; mais ici,.. par cette étroite embouchure, c'était la mort!..»

Un sourire, où se lisait une indifférence suprême du danger, erra sur les lèvres de l'ingénieur. Que lui importait la vie, à présent que tout charme en était disparu!

— Je descendrai moi-même retirer le poids, répéta-t-il énergiquement. Plus un mot, là-bas!.. et qu'on se tienne prêt à m'obéir!..

Un grand silence s'était subitement fait, et, sous la voûte solennelle du ciel, on n'entendait plus que le halètement bruyant de ces larges poitrines, entrecoupé de temps à autre par les ordres brefs que jetait le maître.

— A la forge, Ivas! Qu'on me recourbe l'extrémité d'une forte tige en fer. Préparez une corde, vous autres!.. La gourde d'eau-de-vie!.. Mon caoutchouc!..

Au milieu de ce calme monta une voix suppliante:

— Et demoiselle Micia,.. et... madame, que dira-t-elle?

Piotr Bela s'était agenouillé aux pieds de son maître et lui embrassait les genoux.

Conrad le regarda.

C'est étrange comme ce doux nom, tombé tout à coup de cette humble bouche dans cette solitude, l'avait profondément remué.

Il voulut crier non;.. mais Piotr s'était déjà élancé dans la direction de la ferme.

— Soit! murmura-t-il les lèvres un peu tremblantes; cela vaut peut-être mieux.

XXIX.

Micia venait de terminer ce matin la visite quotidienne de son petit domaine; et, distraitement, elle errait sur la lisière du bois, parmi les primevères et les anémones roses. Le ciel était d'une pureté incomparable, l'air sentait bon. Dans les branches, des couples d'oiseaux se lutinaient amoureusement.

A présent, le cœur de Micia était toujours gonflé de sanglots, la vie lui semblait lourde, et ce printemps qui vibrait, sans cesse renaissant en un éternel amour, lui faisait mal.

Elle s'assit contre une haie d'épines et regarda serpenter, de l'autre côté du chemin, le ruban d'opale de la rivière.

Un murmure derrière les arbres la fit se dresser. Là,.. tout contre elle, adossés à la barrière mouvante de la route, se tenaient deux enfans : Kasia, la petite gardeuse d'oies, et Ilko, le pâtre. Très gauches, ils se regardaient en balançant leurs mains enlacées. A la fin, plus audacieuse, la fillette murmura :

— Oserais-tu bien m'embrasser, Ilko?

Lui rougit, honteux, courbant la tête.

— Et toi? demanda-t-il timidement.

— Moi, j'oserais, dit Kasia. — Et, hardie, elle posa ses lèvres rouges sur la joue hâlée du garçon.

Le cœur de Micia se serra, et elle recula farouche : « De l'amour... partout, toujours! » A grands pas elle s'enfonça sous la futaie, tout oppressée de pensées amères. Mais, encore une fois, une clameur de voix confuses, mêlée à des pas précipités, l'arracha aux idées mornes qui l'obsédaient :

— Madame, madame!.. Vite,.. venez,.. il y aura un malheur!..

Elle écarta les branches et vit accourir Piotr Bela, rouge, essoufflé. Tarasia le suivait.

— Un malheur! cria Micia. Où ça,.. là-bas?..

Et, sans demander davantage, elle partit en courant du côté de la montagne. Derrière elle, les paysans, à mots entrecoupés, essayaient de lui expliquer ce qui se passait.

Conrad, adossé à un sapin, le regard rivé dans la direction de la ferme, attendait. Quand il aperçut sa femme, son visage tressaillit imperceptiblement. Elle était effrayante de pâleur, la pauvre demoiselle Micia. Que disaient-ils donc, ces paysans?.. Était-ce possible?.. Conrad, son Conrad, il allait mourir? Mais elle ne voulait pas!.. Mais elle l'aimait toujours! Que lui importaient, à cette heure, Hélène et ses venimeuses paroles! Elle l'aimait!.. elle l'aimait!.. et l'idée de le perdre la rendait folle! D'un geste passionné, elle se jeta sur lui, s'accrocha à ses habits :

— Ne descends pas,.. ne descends pas! Conrad, je t'en supplie!..

Il la considéra un instant, avec un étonnement dédaigneux comme s'il se demandait à quoi attribuer ce déploiement subit de sollicitude tendre. Ne savaient-ils pas très bien, tous les deux, à quoi s'en tenir sur ce sujet?

L'expression glaciale de sa physionomie stupéfia Micia, et les paroles moururent sur ses lèvres.

Il s'était tourné vers ses hommes et leur parlait :

— Quand je serai remonté, disait-il avec autorité, n'importe ce qui arrive, vous reprendrez le travail. Tout le monde m'a bien entendu?

Les hommes inclinèrent la tête.

Piotr, tout tremblant, l'aidait à passer les manches de son imperméable :

— La tige est-elle prête? demanda-t-il encore.

Devant lui, Micia, anéantie, secouée de sanglots, la gorge étranglée et sans paroles, le regardait faire.

Il se rapprocha d'elle :

— Vous vous exagérez le danger, sans doute, Micheline... Ces gens ignorans vous ont effrayée... Ce ne sera qu'un jeu pour moi. Songez que, dans les puits ordinaires, les hommes descendent jusqu'à cent soixante-dix mètres! Ici, c'est sur le flanc de la montagne,.. il n'y en a que trente-cinq,.. une bagatelle. Vous allez me voir remonter dans un instant.

Sa voix, tout en lui parlant, s'était faite plus douce.

Et comme elle ne répondait toujours pas, abîmée qu'elle était de douleur, une pitié le remua, et plus bas :

— Embrassez-moi, voulez-vous, Micia? Faisons la paix... Dieu m'est témoin que je n'ai jamais voulu faire de mal,.. jamais...

Il lui tendit les bras; elle s'y jeta sanglotante et, longuement, il l'étreignit, pâle et livide, sur son cœur.

L'émotion le gagnait. Ses montagnards, eux aussi, essuyaient une larme.

Avec brusquerie, il se dégagea :

— Allons, vous autres là-bas,.. à l'œuvre! Pas de sentiment, que diable!

Il essayait de raffermir sa voix. Les puisatiers apportèrent la tige.

— Et maintenant, en avant, ne perdons plus une minute!

Solidement il se fit attacher à la barre de fer, les pieds posés sur l'extrémité recourbée.

Tarasia préparait des compresses imbibées d'eau-de-vie, qu'elle lui présenta, afin qu'il les maintînt à la hauteur de ses lèvres et de ses narines pour se donner du nerf. Il fit un peu d'air autour de sa tête avec son capuchon, et cria qu'il était prêt.

Avec lenteur, ses hommes commencèrent à le descendre.

L'œil égaré, Micia regardait toujours. Alors c'était fini,.. elle n'avait pu le fléchir,.. il était implacable?.. Mais quand elle vit qu'il allait disparaître, une folie lui monta au cerveau et, dans un élan désespéré, elle se précipita sur ce puits, d'où seul le visage adoré émergeait encore et dans un cri presque sauvage :

— Arrête, Conrad! au nom de Dieu!.. entends-moi;.. c'était Hélène,.. Hélène... J'étais jalouse!..

Il eut la force d'écarter le capuchon.

Une sensation délicieuse envahit tout son être, et, dans un sourire d'ivresse folle, elle put voir son regard reconnaissant s'irradier en une tardive lueur et disparaître tout à fait.

Serrés autour du puits, les montagnards suivaient maintenant, attentifs, les moindres oscillations de la corde.

D'abord le froid du puits souffleta Conrad :

— Du courage! grinça-t-il avec énergie.

C'est qu'il ne voulait plus mourir, à présent que sa Micia l'aimait

toujours !.. Et, résolu, il se laissa couler dans la gorge étroite toute saturée de gaz hydrocarburé.

Un horrible étouffement vint soudain le saisir à la gorge.

Avec un râle il se cramponna à la tige, déchirant de ses dents les linges imbibés d'eau-de-vie, afin de reprendre sa respiration.

Encore un effort et, il était arrivé au fond. Mais, dans sa fièvre, il n'avait pas réfléchi que l'espace matériel allait lui manquer pour ployer le genou et ramasser le poids. Sous ses pieds, il le sentait saillir. Alors par un effort surhumain et luttant toujours contre les bouffées de gaz qui l'étourdissaient, il imprima à la courbure de la tige un brusque mouvement, et parvint à l'accrocher à l'anneau de fer du poids. Puis, à bout de force, les veines du cou gonflées et sentant la torpeur le gagner davantage, il donna le signal pour remonter et s'évanouit.

— Il sera ici dans une seconde, madame ! criaient les puisatiers, émus de l'état pitoyable de la jeune femme ; et, penchés sur l'embouchure, ils regardaient à présent remonter la masse au noir capuchon.

Délicatement, ils saisirent enfin entre leurs bras la forme inerte de leur maître et la déposèrent sur la mousse.

A la tige de fer était rivé le poids accusateur.

Micia s'était jetée sur la poitrine de Conrad ; elle lui arracha le capuchon :

— Mais il est mort ! balbutia-t-elle hébétée.

Deux hommes s'emparèrent du corps.

— Il n'y a pas une minute à perdre, crièrent-ils; il faut le porter chez Piotr.

Les autres, obéissant au maître, s'étaient remis au forage.

XXX.

A peine l'événement se propagea-t-il dans Petite-Pola, que le cabaret d'Isaac Rappaport ne désemplit pas de paysans qui venaient aux nouvelles.

— Quel malheur ! s'exclamaient-ils ; un si bon seigneur !.. Et penser qu'un pareil grand monsieur,.. un fils de gentilhomme, est descendu lui-même dans le trou ramasser le poids !..

— Et ça encore pour que Piotr garde son option !..

— Connaît-on déjà le coquin qui a fait le coup ?

— Eh !.. qui sait !..

Et ici des chuchotemens qui faisaient blémir sous son masque hâve le cabaretier.

— Ah ! il ne le portera pas en paradis, celui-là ! Pour sûr, M. Conrad lui fera un bon procès criminel !.. A boire, Isaac !..

Le Juif allait, venait, mais ses jambes s'entre-choquaient au point qu'il faillit plusieurs fois renverser ses verres, et, de chaque côté de ses joues, ses minces boucles en tire-bouchon se mouillaient d'une sueur froide.

— Il n'est donc pas mort, M. Conrad? demanda quelqu'un.

— Quelle idée! — cria le forgeron, un grand gaillard qui avait le verbe haut; — je voudrais bien vous y voir, après une pose dans ce trou diabolique. Il a été étouffé net.

— En es-tu bien sûr, Vassili?

— Bon!.. Je ne l'ai peut-être pas vu, comme je vous vois, porté à bras par ses hommes! Il était aussi blanc que cette toile;.. un cadavre... quoi! Même que j'entendais les puisatiers dire entre eux que le pétrole sortirait sans doute dans la soirée et qu'il ne le verrait plus... Et, derrière lui, madame marchait en pleurant, que c'était une désolation.

— Oye!.. Jésus, Maria!.. ayez pitié de nous! crièrent toutes les femmes, et un concert de lamentations commença :

— Un si brave seigneur,.. et à peine marié depuis quatre semaines!.. Oh!.. Vierge de miséricorde, venez-nous en aide!..

Mais dans le cerveau du Juif, une lueur avait jailli : Si M. Conrad était mort,.. on ne ferait sans doute pas de procès criminel!

Caché dans l'alcôve du fond, l'avocat Yasowicz passait, lui aussi, par les mêmes phases anxieuses.

La porte du cabaret fut poussée de nouveau; un paysan entra : c'était Hrynko le savetier, un petit homme inoffensif.

— De l'eau-de-vie, Isaac, dit-il en ôtant sa czapka.

— Hein? quel malheur! crièrent plusieurs paysans à la fois.

— Quoi?.. quoi?.. de quel malheur parlez-vous?

— Eh!.. de notre seigneur Conrad, donc, qui est mort!..

— M. Conrad?.. mais il vit!..

Le forgeron s'était levé; il abattit son large poing sur la table :

— Qu'est-ce que tu dis, toi, ivrogne? M. Conrad vit?.. quand j'ai vu de mes deux yeux le bienfaiteur et son bedeau courir chez Piotr avec la croix et la sonnette!.. Et quand le prêtre vient,.. chacun sait bien que tout est fini!..

Les femmes s'étaient levées en masse :

— Veux-tu te taire, toi, forgeron bavard, et laisser parler le bottier! Allons, parle, Hrynko;.. raconte ce que tu as vu, mon garçon!

Intimidé d'avoir soulevé cette ardente polémique, le savetier se rencoignait :

— Je ne sais rien, commença-t-il.

Mais les femmes tenaces l'entouraient.

— Allons, parle, parle!

— J'avais porté des bottes au moulin et je m'en revenais chez

nous... Voilà qu'en passant devant la cabane des Piotr, j'ai vu tout de suite qu'il y avait du nouveau chez eux. Tout doucement, je me suis glissé à la lucarne et j'ai regardé... Au milieu de la cabane, M. Conrad était couché, et ses hommes le frottaient, le frottaient... à ressusciter un mort... Tout près, madame lui tenait la tête comme ça,.. et elle pleurait, et puis elle l'embrassait... Tout d'un coup, M. Conrad a bougé ;.. alors, ç'a été un grand cri dans toute l'izba,.. et puis il a ouvert les yeux... et il a ri... Alors, madame a ri aussi, et elle pleurait, et elle riait tout ensemble,.. et ils avaient l'air content...

— En voilà un ivrogne de menteur qui veut nous faire croire qu'il voit rire les morts! cria le forgeron en se démenant à l'extrémité du cabaret. Vous ne voyez donc pas tous qu'il a bu, imbéciles que vous êtes! Avec ça qu'on ne le ramasse pas tous les dimanches au bord d'un fossé! — Ah! tu vois rire les morts, toi!

La querelle s'envenimait; les uns avaient pris parti pour le forgeron, les autres pour le savetier.

Ballotté entre ces deux alternatives, le visage du Juif passait du blanc livide aux tons verdâtres.

Depuis quelque temps, une figure était sur le seuil qui les observait tous ironiquement.

Les paysans l'aperçurent enfin :

— Tarasia!

On ne l'aimait guère au village, cette femme pâle, aux allures étranges, qui surgissait toujours quand on s'y attendait le moins et qu'on n'allait chercher que dans les cas graves ou désespérés. Mais, aujourd'hui, chacun ne savait assez lui faire de politesses.

— Réponds-nous, Tarasia;.. ma petite Tarasia dorée,.. parle... Est-il mort? est-il vivant,.. notre cher seigneur Conrad?

Le Juif aussi lui adressait une suppliante interrogation muette.

Elle promena sur la chambrée un long regard dédaigneux. Il lui plaisait de les voir tous à sa merci, ces gens qui, cent fois, l'avaient humiliée, et elle jouissait de leur anxieuse incertitude.

— Tarasia!.. mon petit poisson doré!.. ma Tarasia chérie!.. réponds-nous : vit-il?..

Un sourire sarcastique passa sur son visage qui ne riait jamais...

— La vie des créatures est entre les mains de Dieu, dit-elle sentencieusement. — Puis, sans se hâter, elle leur tourna les talons et continua sa route en modulant un air triste en ton mineur.

MARGUERITE PORADOWSKA.

L'EXAMEN CHIMIQUE

DES VINS

I.

LES VINS NATURELS.

I. *La Sophistication des vins*, par Armand Gautier, 3e édition. Paris, 1884. — II. *Documens sur les falsifications des matières alimentaires et sur les travaux du laboratoire municipal*, par Ch. Girard. Paris, 1885. — III. *Traité général des vins et de leurs falsifications*, par Émile Viard. Paris, 1882.

Témoins d'une évolution assez singulière et malheureusement trop curieuse, les consommateurs de boissons fermentées, surtout ceux des grandes villes, assistent comme spectateurs intéressés à une lutte qui se poursuit entre la chimie synthétique et la chimie analytique. Depuis bien des siècles déjà, guidés par le seul instinct de la fraude, les sophistiqueurs savaient très bien dissimuler avec leurs drogues les défauts de leurs vins ; mais ce n'est que depuis peu de temps que leurs successeurs ont appris la chimie et se sont mis à corriger scientifiquement l'œuvre imparfaite de la nature, pour leur plus grand profit personnel et au détriment de leurs cliens. Ils n'ont eu qu'à puiser dans l'immense collection de composés de toute sorte que la science moderne a mis au jour. En présence de cette véritable marée montante de procédés fort peu

scrupuleux, la tâche des experts analyseurs, auxquels les tribunaux ou les acheteurs soupçonneux confiaient le soin d'examiner les liqueurs suspectes, devenait extrêmement ardue. Ils se sont mis courageusement à l'ouvrage, et à force de se familiariser avec les caractères, la composition, le dosage des vins de toute espèce, ils sont parvenus à dévoiler la plupart des « tours de main » à la mode et à en faire condamner les auteurs ébahis. Du reste, à part un petit nombre d'observations qu'ils tiennent secrètes, et pour cause, les savans qui s'efforcent de dévoiler les falsifications, ou qui s'intéressent aux méthodes d'analyse des vins, opèrent au grand jour et publient leurs recherches afin de vulgariser autant que possible la chimie œnologique, laquelle, plus qu'aucun autre art, a besoin de se transformer et de se perfectionner sans cesse. A ceux de nos lecteurs qui pourraient trouver étrange la divulgation de ces recettes de laboratoire, nous répliquerons que l'œuvre de la nature est à la fois si délicate, si parfaite, si harmonieuse, si complexe, que la main de l'homme venant la troubler, sciemment ou non, laisse neuf fois sur dix une empreinte indélébile que le chimiste finit toujours par retrouver, pourvu qu'il connaisse à fond les caractères du moût fermenté. Il en résulte qu'avant d'entrer dans le cœur même de notre sujet, un préambule s'impose, aussi long qu'indispensable : l'étude sommaire des vins naturels, et ce seul examen absorbera la première partie de notre travail.

I.

Rien n'est moins simple à expliquer que la constitution chimique d'un vin vieux ou nouveau, bon ou médiocre, récolté à Tours, à Narbonne ou à Alger ; et l'analyse scientifique et raisonnée de cette boisson présente de graves difficultés dont il nous faut donner au moins un léger aperçu.

Les gens du monde plaisantent souvent certains chimistes, qui semblent travailler uniquement à la continuelle démonstration du fameux principe que « tout est dans tout, » et les railleurs n'ont pas absolument tort, car l'abus de semblables recherches peut égarer les savans dans un labyrinthe de minuties, tout en leur faisant perdre de vue les grandes lignes des questions scientifiques. Mais, en ce qui concerne les vins purs, le susdit principe est parfaitement exact et mieux qu'exact, puisqu'il conduit à des résultats pratiques et intéressans.

Envisageons d'abord la constitution élémentaire brute. Livrons à un chimiste un verre de vin de Bordeaux ; il pourra en extraire douze corps simples réunis en proportions très inégales ; d'abord trois métalloïdes caractérisant toute substance d'origine organique :

oxygène, hydrogène, carbone; — puis trois métaux jouant un rôle essentiel : potassium, calcium, fer; — puis encore trois métalloïdes : azote, phosphore et chlore, et enfin trois autres métaux : sodium, magnésium, aluminium, six élémens dont l'importance est bien moindre, sauf peut-être les deux premiers, empruntés, comme le potassium, soit à un engrais quelconque, soit aux élémens fertilisans du sol (1).

De semblables indications sont bien trop sèches et absolues pour présenter quelque intérêt. Abordons sans plus tarder l'examen des résultats fournis par l'analyse « immédiate » qui recherche les principes chimiquement définis, toujours identiques à eux-mêmes et de composition invariable. Nous apprenons que l'eau et l'alcool dominent dans les vins : tout le monde eût pu le dire à notre place. Puis viennent, toujours par ordre pondéral décroissant, la glycérine, les matières colorantes, l'acide tartrique libre ou combiné.

Limitons provisoirement notre énumération, pour faire observer que, si la saveur du cru d'Argenteuil diffère énormément de celle du Château-Margaux, la constitution chimique du premier ne se confond pas avec celle du second des deux vins. Aucun vigneron n'osera soutenir que le vin qu'il décuve chaque automne est constamment semblable à lui-même sous tous les rapports. Enfin on sait qu'un vin gagne, perd ou se modifie en vieillissant ou en voyageant. Mais toujours les opérations chimiques conduisent à des résultats qui s'harmonisent avec les épreuves de la dégustation. Autre goût, autre composition, et quand les principes restent les mêmes, les doses reconnues fléchissent ou se relèvent. Le vin est loin d'être une association bien définie de composés invariables, comme l'eau de mer ; ce n'est pas même, comme le lait de vache, par exemple, une mixture où l'analyse retrouve presque toujours les mêmes dérivés réunis suivant des rapports assez peu différens et généralement groupés autour d'une moyenne connue.

Lorsque, il y a plusieurs années, nous parlions ici des propriétés chimiques de l'eau de mer, nous faisions observer que les dosages des chimistes avaient beau être précis, ils n'apprenaient et ne pouvaient apprendre qu'une chose : dans un litre de liquide, il existe tant de grammes de chlore, de brome, d'acide sulfurique, de potassium, de sodium, de calcium. En revanche, disions-nous, il est absolument impossible d'indiquer au juste dans quel rapport ces corps simples ou ces radicaux sont associés entre eux. Mais la difficulté

(1) Un chimiste théoricien aurait le droit de faire ressortir le parallélisme frappant qui règne entre les termes de même ordre des deux groupes métalliques que nous venons de mentionner.

est bien plus sérieuse, si, au lieu d'une sorte d'eau minérale incorruptible dont les principes sont doués de caractères nets, tranchés, violens, on envisage une liqueur comme le vin, variable dans son essence, dérivant d'une transformation chimique lente et complexe. Dans cette mixture délicate et confuse, véritable microcosme chimique, il semble que la nature ait tenu à faire figurer au moins un représentant de toutes les classes de composés étudiées jusqu'à ce jour. Oui, le chimiste a raison d'affirmer que son analyse lui a fourni certaines proportions d'alcool, de glycérine, d'acide tartrique ou acétique, de potassium ou de crème de tartre, de sucre ou d'extrait sec, mais il aurait tort de soutenir que chacune de ces matières obtenues grâce à l'intervention de la chaleur ou de certains réactifs étrangers au vin préexistait au sein du liquide primitif inaltéré. Au contraire, tout porte à croire que les opérations analytiques provoquent des combinaisons ou des destructions mystérieuses ; et il est d'autant plus difficile de se rendre exactement compte de ces réactions que les unes sont définitives, les autres passagères et réversibles, les unes très lentes, les autres plus rapides. Enfin, reprenant le parallèle que nous avons déjà invoqué, ajoutons que, si l'analyse spectracle peut aisément révéler aux savans des traces imperceptibles de lithium entraînées par les flots de l'océan, il arrive ordinairement que le manipulateur le plus habile échoue quand il veut isoler et étudier, sans les altérer trop profondément dans leur essence, les principes délicats et multiples auxquels nos meilleurs vins doivent leur couleur, leur odeur et surtout leur délicieuse saveur. Pourtant la dose de ces matières est faible sans être infinitésimale !

Une fois les difficultés de la question bien indiquées, nous aborderons le catalogue des principales substances qu'on peut retirer du vin, lesquelles, noyées dans un fort excès d'eau, se fondent et se marient de façon à fournir une boisson saine et fortifiante dont l'homme peut améliorer la fabrication, mais qu'il n'imitera jamais, même imparfaitement.

L'alcool résulte, comme chacun sait, de la fermentation du sucre de raisin et joue le rôle d'un agent préservateur et antiseptique. La proportion d'alcool que l'alambic permet d'extraire par distillation d'un vin quelconque est toujours assez forte par rapport à celle des autres matières ; aussi peut-on affirmer, sans crainte de commettre d'erreurs, que la presque totalité de ce corps figurait à l'état libre dans la liqueur primitive. Cependant, il est parfaitement démontré par l'expérience journalière qu'une sorte de lien, difficile à constater chimiquement, mais dont la médecine apprécie les effets, rattache l'alcool aux diverses substances constituant le vin, de manière

à modérer la fougueuse action physiologique de ce dérivé. De fait, l'ingestion de plusieurs litres d'un vin naturel et pur titrant 10 degrés n'amène souvent aucun désordre grave ou permanent dans la constitution du sujet qui aura absorbé le liquide. Il suffit, pour s'en convaincre, de connaître les habitudes des vignerons du centre et de l'est de la France ; leur santé est excellente, et cependant ces braves gens sont de francs buveurs, dignes de rivaliser avec les héros de Rabelais ; ils suivent à la lettre, sans qu'on le leur ait jamais enseigné, le fameux précepte de l'école de Salerne, et se grisent de temps à autre pour se conserver ensuite frais et dispos. Faites absorber au même individu la même quantité d'eau alcoolisée à 7 ou 8 degrés seulement, et l'organisme finira tôt ou tard par être affecté de symptômes morbides ; cependant, dans cette hypothèse, l'estomac aura ingéré moins d'agens excitans. Les effets auraient été plus pernicieux encore si on avait diffusé le même poids de spiritueux dans un plus faible volume d'eau, et ils eussent acquis plus de violence si l'alcool employé avait été tiré, non du raisin, mais de la pomme de terre ou de la betterave.

Aux yeux du chimiste théoricien, l'alcool est un composé ternaire comprenant dans sa molécule un seul atome d'oxygène, deux de carbone et six d'hydrogène. Il a servi à nommer une interminable série de dérivés dont les premiers termes sont effectivement ses proches voisins, sous tous les rapports ; mais la définition, généralisée par degrés, a fini par s'appliquer à des substances qui n'ont plus de commun avec l'esprit de vin que certaines propriétés chimiques. Les plus simples de tous et les plus voisins du prototype contiennent invariablement un atome d'oxygène accolé à des atomes d'hydrogène et de carbone. Le nombre de ces carbones ou de ces hydrogènes varie naturellement suivant l'individualité de l'alcool ; mais toujours le chiffre des hydrogènes est égal à celui des carbones doublé et accru de deux unités (1). La complication moléculaire croît avec la richesse en carbone, et, chose curieuse, le pouvoir nocif s'accentue. Associez par la pensée à l'atome unique d'oxygène, non plus deux carbones, mais successivement trois, quatre, cinq, etc., et vous réalisez : avec trois carbones et huit hydrogènes, l'alcool propylique ; avec quatre carbones et dix hydrogènes, l'alcool butylique. Ces deux alcools, qu'on nomme « supérieurs, » parce que leur teneur en carbone est supérieure à celle de l'esprit de vin proprement dit, se trouvent dans les vins, quoiqu'en bien faible proportion, et, selon toute probabilité, partie à l'état libre, partie à l'état de combinaison éthérée. Il en est de même du

(1) Effectivement on voit que, pour l'alcool ordinaire, $2 \times 2 + 2 = 6$.

terme suivant : l'alcool amylique, plus connu sous le nom « d'huile de pommes de terre. » Mais à mesure que l'on s'élève d'un terme au suivant, les résultats de l'analyse s'affaiblissent par degrés, et quand le chimiste passe de la recherche de l'alcool amylique à celle de l'alcool œnanthylique, tout au plus parvient-il à suspecter de simples traces.

Qu'on s'imagine les trois carbones et les huit hydrogènes de l'alcool propylique associés, non plus à un seul atome, mais à trois atomes d'oxygène, et l'on aura formulé la glycérine, découverte au siècle dernier par Scheele, et dont les usages en parfumerie sont très connus. D'après une théorie acceptée aujourd'hui par l'unanimité des savans, la glycérine est bel et bien une sorte d'alcool à triple fonction, à triple rôle. Sa présence dans le vin est d'autant moins surprenante que toutes les fois qu'un liquide sucré est soumis à la fermentation, il se produit invariablement un peu de glycérine, et non pas seulement, comme on le croyait jadis, de l'alcool accompagné de gaz carbonique qui se dissipe dans l'atmosphère. La proportion de glycérine contenue dans le vin n'est pas négligeable : on n'apprendra peut-être pas sans étonnement que cette matière suit immédiatement, par ordre d'importance, l'eau et l'alcool ordinaire (ou éthylique). Cette circonstance étant notée, on sera bien plus surpris encore de savoir qu'avant M. Pasteur, on ignorait complètement la présence de la glycérine dans les vins. Pourtant le rôle de cette substance n'est pas négligeable : 7 grammes par litre suffisent pour contribuer à donner au liquide la saveur « vineuse » moins facile à définir qu'à apprécier ; et M. Pasteur lui-même, en mêlant à une quantité convenable d'eau de l'alcool, de la glycérine, de l'acide tartrique en justes proportions, a réussi à créer de toutes pièces, non pas une sorte d'eau-de-vie très faible, mais une composition se rapprochant assez comme goût du vin proprement dit, sans en avoir, bien entendu, toutes les qualités.

Lorsqu'un alcool est soumis aux agens d'oxydation, sa molécule subit une transformation profonde, même dans le cas où l'influence n'aura pas atteint une intensité très vive. Deux atomes d'hydrogène quittent l'association, et l'alcool passe à l'état d'aldéhyde (ce terme signifie : *alcool déshydrogéné*). Le vin qui se forme au contact de l'atmosphère, et qui jamais n'est parfaitement garanti de l'influence oxydante de l'air, doit *a priori* renfermer et renferme, en effet, des traces d'aldéhyde vinique résultant de l'altération de l'alcool (1). Nous ne mentionnerions pas la présence de l'aldéhyde,

(1) Constitution chimique de l'aldéhyde : un atome d'oxygène, deux atomes de carbone, quatre d'hydrogène.

si cette matière ne nous servait pas de transition, et ne nous conduisait à parler des sucres d'abord, puis des acides.

Abstraction faite des vins doux, des muscats, pour lesquels la simple dégustation remplace l'analyse chimique et suffit à elle seule pour signaler un principe sucré, tous les vins naturels contiennent en moyenne 1 gramme par litre de « glucose » ou « sucre de fruits, » distinct du sucre de canne ou de betterave aussi bien à cause de son goût plus fade qu'à raison de sa formule ou de ses propriétés chimiques. Suivant les idées modernes, la glucose, avec ses six atomes d'oxygène, remplirait une fonction sextuple, mais mixte, et figurerait un alcool dont le caractère se répéterait cinq fois, et, en même temps, jouerait le rôle d'une aldéhyde simple. Il va sans dire que la glucose des vins préexistait telle quelle dans le suc de raisin; le peu de sucre qui échappe à la fermentation tumultueuse s'élimine insensiblement du reste une fois que le vin est fait, de sorte que le vin, encore douceâtre lorsqu'il est jeune, acquiert de l'amertume en vieillissant (1).

Sollicités par une influence oxydante plus forte que celle qui provoque la transformation en aldéhyde, les alcools fournissent des acides. Par exemple, le vin peut s'aigrir, perdre tout son alcool et se transformer en vinaigre ou dilution aqueuse d'acide acétique. Même s'il n'est pas piqué, un vin renferme toujours une petite dose de ce même acide résultant de l'altération d'une partie de l'alcool vinique et en dérivant par la substitution définitive d'un atome d'oxygène à deux atomes d'hydrogène. L'acide se rattache plus directement encore à l'aldéhyde, mais, dans la pratique, l'évolution se fait sur-le-champ de l'alcool à l'acide, soit d'un terme extrême à l'autre. L'acide acétique n'est pas le seul acide contenu dans le vin ni même le plus important; on peut en citer plusieurs autres : l'acide succinique, ainsi nommé parce qu'il a été tout d'abord préparé avec le succin ou ambre jaune, qui prend naissance comme produit secondaire de la fermentation alcoolique en même temps que la glycérine ; et même, d'après M. Pasteur, le rapport pondéral de ces deux principes ne varie qu'entre des limites assez étroites; l'acide malique, très abondant dans le jus des pommes (*malum*, en latin), communiquant au cidre son goût spécial, et dont le suc de raisin et le vin présentent quelques traces ; enfin, le plus important de tous est sans contredit l'acide tartrique, rattaché naturellement aux deux précédens par sa structure chimique, et, partiellement saturé de potasse ou de chaux, constituant la majeure partie

(1) Ici nous ne distinguons pas de la glucose la variété de sucre appelée « lévulose, » qui, au point de vue chimique, diffère à peine de la vraie glucose.

des lies et dépôts des bouteilles, des « tartres bruts » des foudres et futailles (1).

Mentionnons seulement pour mémoire les petites quantités d'acides phosphorique, sulfurique, chlorhydrique, que les vins naturels peuvent renfermer, et notons quels sont les principes basiques qu'on doit opposer à tous les acides minéraux ou organiques. La liste en est fort courte et ne contient, outre la potasse et la chaux déjà nommées, qu'un peu de fer, et encore ce dernier remplit un rôle *sui generis* que nous expliquerons sommairement lorsque nous dirons quelques mots de la couleur des vins.

Les bases ne sont pas les seules matières susceptibles de s'accoler aux acides et de les saturer en corrigeant leur âcreté. Toutes les fois qu'un acide libre est mis en présence d'un alcool, une transposition moléculaire tend à se produire au sein du mélange, et il se forme un « éther » (2) et de l'eau. Chose fort singulière, l'eau pure décompose elle-même les éthers déjà produits, en sorte que la réaction primitive de l'acide et de l'alcool s'arrêterait d'elle-même dans l'appareil distillatoire dès que la proportion d'éther et d'eau serait suffisante, si les chimistes, au moyen de divers artifices, n'avaient soin de se débarrasser de l'eau au fur et à mesure qu'elle se dégage. Dans le cas le plus général, si on abandonne à lui-même un mélange arbitraire d'eau, d'acide et d'alcool, il s'établit bientôt une sorte de compromis chimique, de *modus vivendi* passager, variable selon la concentration, la température, les proportions des masses réagissantes, et l'équilibre, s'il faut en croire MM. Berthelot et Péan de Saint-Gilles, persiste tant qu'il n'est pas troublé par des causes externes. L'éthérification n'est que partielle, et il reste toujours un excès considérable d'alcool intact et d'acide libre dont l'eau entrave le conflit. Lorsque le vin se forme, les circonstances sont à peu près celles que nous venons de supposer remplies, à cette différence près que le conflit se passe entre divers alcools et surtout plusieurs acides incomplètement saturés par les bases. Mais le repos chimique absolu ne règne jamais à l'intérieur de ce liquide trop complexe, et, depuis le jour où la boisson nouvelle a été décuvée jusqu'au moment où la liqueur cesse de mériter le nom de vin, les changemens se succèdent plus ou moins rapides, mais incessans.

Tous les alcools s'éthérifient avec plus ou moins de facilité;

(1) Les trois acides succinique, malique et tartrique comprennent chacun quatre atomes de carbone et six d'hydrogène dans leurs molécules; seulement le premier retient quatre oxygènes, le second cinq et le troisième six.

(2) Bien que l'éther sulfurique des pharmaciens se prépare avec l'alcool et l'acide sulfurique, il ne fait pas partie de la classe de composés que nous envisageons et ne saurait convenir comme exemple.

mais, par le fait, l'alcool vinique ou éthylique domine tellement sur ses congénères, qu'on peut supposer, sans s'écarter de la vérité, que les éthers qu'il forme avec les acides précédemment énumérés sont de beaucoup les plus importans; et, du reste, les propriétés d'un éther donné paraissent plutôt dépendre de la nature de l'acide générateur que de celle de l'alcool éthérifié. Le vin contient donc des éthers acétique, tartrique, malique, succinique, à faible dose, il est vrai, car la présence d'un excès d'eau entrave le conflit des deux élémens acide et alcool; mais le rôle de ces substances n'en est pas moins essentiel, puisque leur présence communique au vin ses plus précieuses qualités, c'est-à-dire son bouquet et sa saveur. Aussi le bouquet d'un vin est-il d'autant plus prononcé que le vin est à la fois plus riche en acide et plus spiritueux (Gautier). A mesure qu'un vin de bonne qualité avance en âge, l'éthérification se poursuit, et le goût, le parfum, s'améliorent. Comme l'application d'une chaleur modérée favorise le même phénomène, il est possible de vieillir artificiellement le vin en le chauffant, sans compter que l'opération détruit les germes de maladie et tue les fermens.

Les éthers que les chimistes ont préparés et étudiés dans leurs laboratoires et auxquels l'esprit de vin sert de base, presque tous volatils, sont doués d'un parfum suave caractéristique, alors parfois même que l'acide primitif exhale une odeur repoussante. Par exemple, l'éther butyrique s'emploie en confiserie sous le nom d'essence d'ananas, et imite à s'y méprendre le parfum de ce fruit, jusqu'au jour où le bonbon, rongé par l'humidité, s'imprègne d'acide butyrique et acquiert l'atroce odeur du beurre rance.

Comme, en définitive, les élémens basiques font défaut dans le vin, et que la présence de l'eau gêne l'éthérification, une bonne partie des acides, au moins des acides organiques, doués d'affinités moins violentes, restent à l'état libre sans être saturés. Il faut aussi tenir compte d'un fait essentiel : les acides succinique, malique et tartrique sont doués tous les trois d'une double fonction acide et éthérifiante. Prenons pour exemple le plus important de tous, l'acide tartrique ; dissolvons dans l'eau 15 grammes de ce corps et ajoutons 11 gr. 2 de potasse caustique liquéfiée dans quelques centimètres cubes d'eau. Un vif dégagement de chaleur se produit, et la liqueur limpide obtenue, indifférente aux réactifs colorés, constitue une solution de tartrate neutre de potasse. Recommençons l'expérience avec le même poids d'acide, mais en n'employant que la moitié de la potasse dépensée naguère, soit 5 gr. 6 ; nous ne retrouverons pas, comme on pourrait le croire, un mélange d'acide tartrique et de tartrate neutre, corps tous les deux solubles, mais nous aurons réalisé une substance nouvelle, à peine miscible

à l'eau, moitié sel, moitié acide, contenant de la potasse et cependant rougissant le tournesol, capable de s'unir aux bases et d'éthérifier les alcools. Il y a plusieurs siècles que les alchimistes avaient réussi à extraire ce sel incomplet du tartre brut des tonneaux ; ils l'avaient nommé « crème de tartre, » expression encore très usitée par les auteurs modernes et que nous emploierons de préférence au véritable terme scientifique : tartrate acide de potasse.

II.

Il serait difficile et peut-être impossible d'estimer au juste quelle est la part d'influence qu'il convient d'attribuer à chaque acide libre, ou partiellement saturé par les bases ou alcools ; mais ce qui est certain, et ce que le chimiste peut affirmer sur la foi de l'expérience, c'est que le vin, quelles que soient sa provenance et sa qualité, est un liquide essentiellement acide. Trempez un fragment de papier bleu de tournesol dans du Marsala, du Beaune, du Château-Margaux ; immergez-le dans du vin de Narbonne ou d'Orléans ; plongez-le dans du Chablis presque blanc ou bien humectez-le avec quelques gouttes de Petit-Bouschet noir violacé, le papier rougira toujours, comme s'il eût été mouillé d'eau aiguisée d'acide sulfurique ou nitrique. Mais, ce n'est pas tout que de constater son caractère, il faut pouvoir encore l'apprécier et le mesurer. A cet effet, les chimistes versent goutte à goutte dans le vin qu'ils étudient de la potasse en solution étendue et titrée ; d'autres fois, ils recourent à la soude caustique ou carbonatée, ou bien se servent d'une eau de chaux de force connue. Il est clair que plus l'opérateur dépense de liquide avant d'arriver à neutraliser un volume donné de vin, un litre par exemple, plus ce même vin est acide. Comme les résultats qu'il s'agit d'apprécier, traduits en soude, chaux ou potasse, varieraient suivant la liqueur analytique dont le praticien a fait usage, tous les œnologues de France et de l'étranger ont adopté la règle suivante : après l'opération, ils déterminent, soit au moyen d'un calcul de proportion, soit expérimentalement, le poids d'acide sulfurique pur susceptible de neutraliser la dose d'alcali que le vin absorbe, et ils énoncent leur résultat en disant qu'un litre de tel vin équivaut comme acidité à tant de grammes d'acide sulfurique.

Comment s'aperçoit-on que le vin soumis à l'épreuve a perdu toute propriété acide, sans que le but soit dépassé et qu'il y ait excès de réactif? Si c'est à un vin blanc que l'on a affaire, la classique teinture de tournesol, virant du rouge violacé au bleu pur, la phtaléine du phénol, d'incolore devenant tout à coup violette, peuvent servir « d'indicateurs, » et avertissent le chimiste du moment précis où la saturation exacte est atteinte. Avec un vin rouge que

l'addition de la liqueur alcaline ne tarde pas à troubler et à rendre verdâtre, et dont la teinte peut d'ailleurs être artificielle, il faut procéder autrement : tantôt, comme le conseille M. Charles Girard, on décolore le vin avec le noir animal bien lavé aux acides ; tantôt, si l'on est trop pressé et qu'on préfère sacrifier la précision à la rapidité, on verse goutte à goutte le réactif, en éprouvant de temps à autre le vin essayé au moyen de papier imbibé de tournesol bleu. M. Pasteur recommande l'eau de chaux et n'emploie aucun indicateur ; d'après lui, tant qu'on n'a pas dépensé un volume suffisant de liqueur titrée, le vin reste verdâtre, et, en présence d'un excès de chaux, sa teinte passe au violet sale ; il faut se guider sur l'apparition d'un trouble floconneux nageant dans un liquide grisâtre. Enfin, nous avons à peine besoin de dire que, quel que soit le procédé choisi, on opère toujours sur quelques centimètres cubes de vin seulement ; les résultats sont ensuite ramenés au litre.

Puisque nous venons de faire allusion à la teinte des vins et à leur séparation en deux grandes classes : les vins rouges et les vins blancs, il nous faut examiner les caractères spéciaux à chacun de ces deux ordres de liquides. Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à personne que la couleur d'un vin correspond à celle de la pellicule qui enveloppe le raisin ; de sorte que, si l'on fait fermenter le jus ou le moût en l'absence des peaux, on peut obtenir avec des raisins blancs un liquide presque incolore, et avec des raisins noirs un liquide de teinte jaunâtre ou rose. Les vins blancs contiennent une matière jaune d'une assez grande stabilité, qui leur donne leur nuance pâle caractéristique ; de plus, ils renferment fort peu de phosphate et de tannin. Sans parler du même principe jaunâtre, on trouve dans tous les vins rouges du tannin en plus ou moins grande proportion (jusqu'à 2 grammes par litre dans divers crus de Bordeaux) ; mais la teinte rouge est due à certains composés assez altérables, les uns rouges francs, les autres pourprés, dans lesquels l'analyse élémentaire a signalé la présence de l'azote et du fer, deux corps simples qui ne figuraient pas dans la composition des alcools, acides, éthers ou sels déjà mentionnés. Glénard, en 1858, parvint à recueillir une matière rouge qu'il crut d'abord être homogène et qu'il nomma *œnoline* ; mais, en réalité, le chimiste ne peut arriver, et avec beaucoup de peine, qu'à séparer un mélange très complexe de dérivés chimiques peu stables, de structure embrouillée, très aptes à se décomposer et à se transformer, et enfin très différens suivant les cépages. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les œnolines et les *œnocyanines* (ce dernier terme désigne les colorans violacés) se dissolvent dans l'eau alcoolisée, mais non dans l'eau pure, sauf celles retirées des vins de Petit-Bouschet et des vins « teinturiers, » qu'avec le temps, et sur-

tout au contact de l'air, elles s'altèrent et se précipitent avec les lies qu'elles teignent en violet, cette transformation étant elle-même attribuée à la suroxydation lente du fer (1). Si l'équilibre chimique, au lieu de se modifier ainsi peu à peu, se rompt brusquement, le vin, jadis clair et d'un beau rouge, devient trouble et violacé; on dit alors qu'il se « casse. » A mesure que le vin de bonne qualité vieillit, la nuance du composé jaune dont il a été question et qui, lui, se maintient inaltéré au sein du liquide, prend le dessus, et le vin adopte la couleur dite « rancio. » On n'ignore pas que cette teinte s'accentue bien plus promptement dans le cas des vins du Midi que s'il s'agit de produits récoltés dans le Nord, et cela parce que les substances violettes, douées d'une moindre résistance intrinsèque, dominent dans le vin du Roussillon, par exemple, et ne se rencontrent qu'à faibles doses dans les liquides venus de Beaune ou de Château-Laffitte. Enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, la liqueur dégénérée devient presque incolore, tout en perdant saveur, bouquet et propriétés réconfortantes (2).

Nous avons fini d'énumérer, non sans doute la totalité des matières diffusées dans le vin, mais du moins les plus importantes dont la recherche intéresse l'agronome poursuivant un but pratique immédiat, aussi bien que le chimiste travaillant avec le seul désir de s'instruire. Mais une dernière question, et non la moins essentielle, nous reste à traiter : celle de « l'extrait sec. »

Chauffé très modérément ou même abandonné à la température ordinaire dans un vase ouvert, le vin laisse échapper des gaz : de l'azote que nous ne citons que pour mémoire et de l'acide carbonique. Ce dernier figure comme second terme principal de l'évolution chimique qu'on nomme fermentation ; il se dégage en grandes quantités des profondeurs des cuves remplies de moût ; aussi, comme chacun le sait, est-il assez abondant dans les vins nouveaux mis prématurément en bouteilles. L'on n'ignore pas, du reste, qu'il

(1) Il existe deux séries de sels à base de fer : les uns, très instables et solubles, se rattachent au protoxyde de fer ou oxyde ferreux ; ils se transforment aisément, sous l'influence de l'oxygène ou des corps oxydans, en sels ferriques à base de sesquioxydes parfois insolubles. A cette altération moléculaire correspond toujours un changement de couleur très marqué.

(2) On a essayé d'estimer scientifiquement, au moyen de divers appareils, la nuance d'un vin rouge marchand enfermé dans un réservoir en verre de dimensions et d'épaisseur constantes. Faute d'avoir à leur disposition des échantillons de vin de teinte fixe et inaltérable, les chimistes ont eu recours, comme terme de comparaison, tantôt à des couleurs du spectre solaire décomposées grâce à la polarisation chromatique (chromatomètre Andrieux), tantôt à une série d'échantillons de laine teinte d'après la méthode de M. Chevreul (colorimètre Salleron). Il nous semble que des solutions salines colorées de concentration fixe seraient propres à servir d'étalon en pareille circonstance.

est facile d'augmenter la proportion du gaz carbonique, et cela en ajoutant au vin un peu de sucre candi, véritable réserve destinée à suppléer à l'insuffisance du sucre naturel. Les vins de Champagne et les vins blancs d'Anjou subissent toujours ce traitement, bien inoffensif du reste, et sans lequel ces liquides ne mousseraient que faiblement.

Après le départ de l'acide carbonique, l'acidité diminue ou plutôt paraît diminuer; mais, en réalité, la perte est nulle, car plusieurs des réactifs indicateurs propres à signaler le point de neutralisation ne sont pas influencés par ce faible réactif; c'est même cette indifférence qui les fait employer (1). On recommande toutefois d'éliminer soigneusement les quelques bulles de gaz carbonique dissoutes dans la liqueur à éprouver et de ne procéder au titrage alcalimétrique qu'après expulsion complète du même composé. Grâce à une courte exposition dans le vide, on arrive facilement au but proposé.

Entre 75 et 100 degrés, l'acide acétique, les éthers, sont expulsés en même temps que l'eau et l'alcool, et bientôt il ne reste plus au fond du vase employé à la dessiccation que l'extrait sec, mélange de glycérine, de crème de tartre, de tannin, de sels minéraux, de matières colorantes plus ou moins altérées, dans lequel on retrouve aussi des substances pectiques ou albuminoïdes, de la dextrine, des sucres, accompagnés d'autres corps mal connus ou sans importance.

L'analyse d'un vin comporte toujours le dosage de l'extrait; nous comprendrons bientôt, lorsque nous aborderons l'examen des méthodes applicables aux vins suspects, combien est essentielle l'appréciation exacte de ce facteur; mais, dès à présent, nous pouvons poser en principe qu'il est presque impossible d'arriver à indiquer une solution pratique satisfaisante du problème de l'extrait. Les matières composant le résidu ne sont pas précisément volatiles par elles-mêmes, cela est exact; mais il est certain qu'elles retiennent opiniâtrément les dernières traces d'eau dont elles sont imprégnées, comme font, en semblable circonstance, tous les corps humides, spongieux, pâteux et peu denses. Il semble donc que le praticien soit forcé de chauffer assez fort et assez longtemps, sous peine de peser, à la fin de l'opération, une certaine quantité d'eau qui s'ajoutera au poids du véritable extrait. Dépasse-t-on un peu la température de l'eau bouillante en chauffant, non plus au bain-marie, mais dans l'étuve à air ou à huile, toute l'eau adhérente est expulsée, mais

(1) La méthode acidimétrique préconisée par M. Pasteur n'est correcte qu'avec un vin dépouillé d'acide carbonique; ce corps, en effet, absorberait une partie de l'eau de chaux.

alors on risque non-seulement d'altérer ou même de détruire quelques-uns des principes colorans, mais encore de volatiliser une bonne partie de la glycérine. Cette transformation chimique ou cette déperdition, corrélatives d'un dégagement de vapeur qui pourrait faire croire à une dessiccation incomplète, se traduisent en pratique par une perte de poids, et le résultat final est beaucoup trop faible.

Quand bien même le chimiste aurait procédé avec toute la prudence imaginable, l'altération du résidu est impossible à éviter; aussi l'extrait, diffusé dans une quantité convenable d'eau alcoolisée, et, au besoin, aiguisée d'un peu d'acide acétique, l'extrait ne reproduira jamais le vin primitif. Il ne faut pas oublier que la pesée du résidu doit se faire avant que l'excès de chaleur ne se soit dissipé, car l'extrait absorbe assez rapidement l'humidité du laboratoire; cette propriété hygroscopique dérive de la porosité de l'extrait, et d'ailleurs s'explique sans peine par l'influence de la glycérine, liquide éminemment avide d'eau.

La difficulté ne laisse pas que d'être embarrassante. Certains savans se sont efforcés, non pas d'éliminer l'erreur, ce qui est impossible, mais de rendre son influence à peu près invariable; ils évaporent, toujours au moyen du bain-marie, 10 centimètres cubes de vin, dans une capsule à fond plat, et arrêtent la dessiccation au bout d'un laps de temps toujours égal à quatre heures et demie; d'autres praticiens ôtent la capsule du bain-marie avant la fin de l'opération, mais pour l'enfermer durant cinq heures dans l'étuve à eau bouillante. MM. Gautier et Magnier de La Source proscrivent absolument l'emploi de la chaleur, et conseillent une autre méthode beaucoup plus lente, mais d'après eux beaucoup plus sûre, qui est plus exclusivement employée au laboratoire municipal de la ville de Paris. On introduit une très petite quantité de vin, 5 centimètres cubes seulement, dans une capsule à fond plat (1) qu'on dispose à côté de son couvercle sous une cloche où l'on fait le vide. Les vapeurs qui se dégagent de l'échantillon du vin sont absorbées par de l'acide sulfurique concentré ou par de l'acide phosphorique, en un mot, par des corps susceptibles d'entretenir à l'intérieur de la cloche une sécheresse permanente. Il faut attendre huit jours, puis, ce délai expiré, on laisse rentrer l'air dans le récipient; on soulève celui-ci, on recouvre promptement la capsule de son couvercle et l'on pèse sans perdre de temps.

(1) Il est facile de concevoir qu'avec un vase dont le fond est creux, les résidus tendent à s'accumuler au centre du vase. L'évaporation des couches inférieures est entravée par la présence de couches supérieures trop épaisses. Les moindres détails ont souvent une importance considérable en chimie analytique.

Les auteurs de ce procédé ont visé à la perfection théorique et l'ont presque atteinte; ils ont complètement sacrifié la rapidité à la précision. On peut suivre fidèlement leurs recommandations dans les laboratoires des très grandes villes, parce qu'alors les experts, bien installés, bien outillés, ont à examiner un grand nombre d'échantillons suspects, et peuvent en évaporer dans le vide sec douze ou quinze à la fois; de plus, le même traitement, s'il est bien long, n'exige pas une surveillance constante de la part de l'opérateur, qui peut vaquer librement à d'autres occupations, pourvu qu'il inspecte de temps à autre les progrès de l'évaporation.

Mais, dans le cas général, l'analyseur n'a à se préoccuper que d'un petit nombre de vins différens; et la plupart des tribunaux de province, moins surchargés de causes que la chambre correctionnelle de Paris, s'accommodent aussi moins facilement d'expertises trop prolongées. Dans les centres moyens, le chimiste, à raison de son état ou de ses fonctions, peut être obligé de fermer son laboratoire une partie de la journée, et enfin, s'il habite une petite ville, il a toujours des étuves et un bain-marie sans disposer d'une pompe pneumatique. Pour tous ces motifs, la méthode de l'extrait à chaud, moins scientifique, est en revanche bien plus pratique, et doit être recommandée de préférence, s'il s'agit de comparer entre elles des boissons du commerce et non de les analyser rationnellement.

Vient-on à rapprocher les poids des extraits obtenus en desséchant des volumes égaux d'un même vin, d'abord à froid, puis à l'étuve, on constate que le résidu qui s'est rassemblé dans le vide est notablement plus lourd que le dépôt obtenu au moyen de la chaleur; la différence moyenne s'élève à un cinquième environ. La raison de cet écart est bien simple: le second se compose des parties solides du vin, plus ou moins altérées dans leur essence; le premier renferme ces mêmes matières intactes ou presque intactes. Suivant M. Gautier et la plupart des auteurs compétens, quand on analyse un échantillon de vin rouge qui n'est ni trop sucré ni trop vieux (les boissons suspectes ne se conservent pas et n'ont jamais cet inconvénient), il suffit de multiplier le poids de l'extrait obtenu au moyen du vide sec par le facteur constant 0,785, pour retrouver la valeur approchée du poids du résidu à 100 degrés. Il ne faut pas perdre de vue que s'il s'agit de dévoiler une fraude, les chiffres absolus, même précis, ne servent pas à grand'-chose; au contraire, la comparaison des nombres obtenus avec le liquide falsifié et avec un vin authentique, aussi semblable que possible au premier, permet souvent de trancher la difficulté; les

petites erreurs, s'il y en a, s'éliminent d'elles-mêmes, du moment que les deux échantillons ont subi des épreuves identiques, et, au contraire, les grosses différences intrinsèques dérivant de la constitution artificielle du vin manipulé, les grosses différences sautent aux yeux.

Une fois la détermination effectuée d'une façon ou d'une autre sur un petit volume, on énonce toujours les résultats en les rapportant à un litre de vin ; du reste, il ne s'agit que de multiplier le résultat de la pesée par un facteur simple, 100 par exemple, si l'on a évaporé 10 centimètres cubes de liquide.

Est-il possible à un viticulteur ou à un négociant d'estimer approximativement par lui-même la dose de matières fixes incorporées dans un vin, sans recourir au long et minutieux procédé de l'évaporation, et sans avoir à sa disposition tout un matériel encombrant et coûteux? Une méthode expéditive, connue depuis quelques années déjà, et fondée sur un principe fort simple, répond à merveille au but proposé. Nous pouvons considérer le vin comme un mélange à proportions variables de trois élémens distincts : l'eau, l'alcool, l'extrait. Le vin aurait la densité de l'eau pure, c'est-à-dire le poids spécifique 1 à la température de 15 degrés centigrades (1), si la présence de l'alcool, dont la densité vaut 0,795 seulement, n'intervenait pour l'*alléger*, et si les matières fixes, toutes plus pesantes que l'eau, ne tendaient au contraire à l'*alourdir* et à en relever la densité. Ceci posé, mesurons, au moyen d'un des instrumens dont il sera question bientôt, le titre alcoolique du vin, puis observons la densité du liquide au moyen de « l'œnobaromètre (2) » de M. Houdart, sorte de gros aréomètre très sensible et à tige très fine ; nous obtiendrons deux chiffres propres à nous servir de repères pour retrouver, avec l'aide d'une table à double entrée dressée empiriquement, le coefficient extractif demandé. Comme, pour établir ses listes, M. Houdart s'est basé sur la composition normale moyenne des vins purs, son instrument fournit des données, soit un peu fortes, soit trop faibles, mais toujours très rapprochées de la vérité, et amplement suffisantes aux besoins du commerce (3). En revanche, il est facile de concevoir

(1) Il est d'usage, lorsque l'on essaie un vin ou un alcool, d'effectuer toutes les mesures de volume ou de poids spécifique à 15 degrés, température plus commode à obtenir que celles de 0 degré ou de 4 degrés. Si le laboratoire est moins chaud ou moins froid, les corrections, soit à retrancher, soit à ajouter, sont minimes et peuvent être appréciées exactement.

(2) Ce terme a été forgé avec les trois mots grecs : οἶνος, vin ; βάρος, pesanteur ; μέτρον, mesure.

(3) Le procédé Houdart fournit l'extrait à 100 degrés ; le poids de l'extrait dans le vide s'en déduit en multipliant le chiffre obtenu par l'inverse de 0.785, soit par 1.27.

qu'on ne saurait compter sur l'œnobaromètre si l'on s'attaque à un vin fraudé dont la constitution est forcément arbitraire ; de même, avec un vin sucré, l'opération se complique d'une analyse saccharimétrique qui en allonge passablement la durée.

Puisque nous venons de parler d'un appareil propre à indiquer la densité des vins, le moment est venu de noter que cette valeur, sorte de compromis entre deux facteurs qui se combattent, obéit en définitive à l'influence de l'alcool. Le vin naturel, comme l'alcool, est pour ainsi dire toujours moins dense que l'eau ; à peine peut-on citer deux ou trois cas isolés relatifs à des crus sans importance. Tous les enfans savent qu'avec un peu de précaution, il est possible de faire surnager une couche de vin presque pur au-dessus d'une certaine quantité d'eau (1). Comme le cidre et le poiré se trouvent être, au contraire, sensiblement plus lourds que l'eau, à raison de leur faible teneur en eau-de-vie et de leur richesse en principes sucrés, le seul examen de la densité avertit sur-le-champ l'expert lorsqu'un vin a été mélangé d'une forte dose de jus de pommes ou de poires.

Il nous reste à parler d'une dernière propriété fort essentielle : le pouvoir rotatoire des vins ou, si l'on veut, l'influence qu'ils exercent sur un rayon lumineux polarisé. Nous renonçons d'avance à expliquer rationnellement une notion empruntée aux théories les plus ardues et les plus abstraites de l'optique physique. Qu'il nous suffise de rappeler qu'un rayon lumineux est dit « polarisé » lorsque les vibrations qui se propagent le long de ce rayon et sont toujours transversales à sa direction, comme celles d'une corde sonore qu'on excite avec l'archet, s'effectuent constamment dans un même plan. On aura une idée assez nette de ce phénomène particulier en écartant de sa position normale la corde pincée de bas en haut ; une fois lâchée, elle vibrera sans s'écarter du plan vertical. Si le rayon, une fois polarisé, vient à pénétrer à l'intérieur de certains cristaux, de certains liquides, de certaines dissolutions aqueuses transparentes, comme le quartz, l'essence de térébenthine, l'eau mêlée de glucose, les vibrations, comme tordues, s'in-

Pratiquement, il suffit d'ajouter un cinquième au poids de l'extrait œnobarométrique.

(1) Rigoureusement parlant, un litre de vin pèse un peu moins d'un kilogramme ; mais l'écart est si faible, qu'il est absolument indifférent, en pratique, de vendre un vin à 25 francs l'hectolitre, par exemple, ou à 25 francs les 100 kilogrammes. La capacité d'une barrique ou d'un foudre est sujette à varier, et beaucoup de maîtres de chais connaissent des pratiques bonnes pour corriger, dans le sens voulu, le mesurage au décalitre. Au contraire, il est bien plus loyal de se fier à la bascule et d'éprouver successivement le tonneau, d'abord vide, puis plein de vin ; l'excès de poids observé indique la contenance en litres.

fléchiront peu à peu, de telle sorte que le plan primitif de vibration semblera tourner autour du rayon. Le phénomène dépend de la longueur traversée et de la nature de la substance active; il n'est pas directement observable, comme l'on pense bien, mais on peut en apprécier les résultats indirects au moyen d'instrumens appelés « polarimètres. » Presque tous les vins sont inactifs ou dévient très légèrement le plan de vibration vers la droite d'un observateur recevant le rayon lumineux, et cela à cause de la présence d'une sorte de matière gommeuse mal connue et d'un peu de glucose. Une rotation dirigée vers la gauche signale certains vins blancs ou des crus du Rhin provenant de raisins à demi flétris, et par cela même riches en « lévulose, » variété de glucose dont le pouvoir rotatoire s'exerce à gauche; mais, en dehors de ces liquides rares et chers, lorsque le chimiste note une déviation qui n'est pas dirigée à droite, il peut conclure avec certitude qu'il analyse un vin de raisins secs. Malheureusement la réciproque est fausse : la composition du fruit peut être telle que les influences inverses des corps « dextro » et « lœvogyres » se balancent exactement, comme il arrive pour la plupart des vins ordinaires.

III.

Nous connaissons maintenant la nature des principes les plus essentiels des vins; mais, comme les doses de ces matières varient dans d'énormes proportions, comme il est tout au plus possible de marquer des nombres maxima, minima, moyens, il ne faut pas attribuer une valeur absolue aux quelques chiffres choisis pour exemples, et que nous allons indiquer afin de fixer les idées du lecteur et de ne pas demeurer trop longtemps dans l'abstraction. Si on interroge la science au sujet de ces bizarres oscillations et de ce défaut absolu d'uniformité, elle répond qu'elle constate les différences mieux qu'elle ne les explique. Déjà nous avons fait pressentir l'importance des changemens radicaux que subit un même vin durant son existence en tant que vin, de sorte qu'une analyse, au bout de peu d'années, souvent même après peu de mois, n'offre plus qu'un intérêt rétrospectif. Jadis, à force d'examiner et de doser à diverses reprises des échantillons suffisamment variés et bien choisis, il était possible d'acquérir des notions assez exactes sur la composition ordinaire des crus d'un terroir ou d'une région donnée; actuellement, la culture de la vigne est devenue industrielle et intensive, en dehors de certaines provinces où les vieux cépages

continuent à donner de faibles quantités de bons vins. Les produits de deux exploitations voisines ou ceux fournis par un même domaine diffèrent énormément, suivant que le propriétaire, au lieu de poursuivre toujours comme *desideratum* une moyenne raisonnable, s'est efforcé d'obtenir, soit beaucoup d'alcool, soit une couleur bien noire, ou a préféré bénéficier sur la quantité. Sans doute, les résultats provenant de recherches antérieures ne sont curieux qu'au point de vue rétrospectif, mais ils fourniront aux œnologues du présent ou de l'avenir de précieux renseignemens. A présent surtout que méthodes et appareils sont devenus familiers aux agronomes et négocians, chacun d'eux a besoin, pour se guider dans ses propres recherches, de documens aussi complets que possible.

« Combien de degrés pèse-t-il ? » Telle est la première question qui se pose entre deux interlocuteurs discutant la valeur commerciale d'un vin. Dans le midi de la France, et surtout à l'ouest du Rhône, tout le monde, jusqu'à l'agriculteur presque illettré, s'exprime en degrés lorsqu'il s'agit d'apprécier le titre alcoolique d'un vin plus ou moins généreux, mais très peu de personnes en comprennent au juste la définition.

Une eau-de-vie a 50 degrés, lorsque de 100 litres de cette eau-de-vie on peut extraire, au moyen des procédés qu'indique la chimie, 50 litres d'alcool pur ou « absolu. » De même lorsqu'un vin pèse 10 degrés, cela veut dire que cent volumes de ce vin renferment dix volumes d'alcool absolu (naturellement le choix de l'unité de volume est indifférent). L'alcoomètre de Gay-Lussac, usité en France et dont les pèse-esprits allemands ou russes ne sont que des modifications, plongé dans l'eau distillée, marque 0 degré, et marque 100 degrés, immergé dans l'alcool sans mélange ; lorsqu'il flotte dans un esprit quelconque ou dans du troix-six, il indique sur-le-champ, pourvu que la température ambiante soit de 15 degrés, la proportion volumétrique d'alcool ; il suffit pour cela de lire sur l'échelle en papier, à divisions très inégales, que porte l'instrument, le numéro de la division correspondante au niveau d'affleurement. Il faut du reste bien avouer que le principe de graduation de l'alcoomètre est loin d'être parfait ; l'indication que fournit l'instrument correspond à une notion abstraite et confuse. Mieux eût valu assurément disposer l'appareil de façon à lui faire indiquer le « pour cent » de l'alcool en poids, d'autant plus qu'avec 52 grammes d'alcool et 48 grammes d'eau, on obtient nécessairement 100 grammes d'eau-de-vie, tandis que, si l'on diffuse 52 volumes d'alcool dans 48 volumes d'eau, on ne réalise que 96 volumes, et il faut ajouter encore 4 volumes pour compléter la centaine. Effectivement, toutes les fois que l'on mélange l'eau et l'alcool, on constate une notable

diminution de volume corrélative d'un dégagement de chaleur assez vif (1).

L'aréomètre de Gay-Lussac ne saurait être d'aucun usage pour peser directement les vins ; effectivement, nous savons déjà que les sels et les matières extractives dissoutes dans le liquide tendent à en élever la densité presque jusqu'à la limite spéciale à l'eau pure. Il faut donc créer artificiellement de toutes pièces un mélange d'eau et d'alcool précisément aussi riche que le vin ; c'est ce mélange que l'appareil distillatoire de Salleron permet de réaliser ; on recueille toute l'eau-de-vie, plus ou moins aqueuse, on ajoute de l'eau de manière à rétablir le volume du vin primitif, et on éprouve le tout à l'alcoomètre (2).

Lorsque l'opérateur joint à quelques connaissances chimiques l'habitude des manipulations analytiques, l'appareil de Salleron donne des résultats excellens ; il peut servir à titrer tous les vins, doux ou secs, naturels ou falsifiés, quelle que soit leur richesse ; confié à des mains moins habiles, en l'absence de ces mille petites précautions qu'un chimiste observe instinctivement, sans même lire les recommandations du constructeur, il fournit trop souvent des chiffres absolument erronés. Telle a dû être, dans bien des cas, l'origine d'une foule de contestations qu'on a vu surgir entre les vendeurs, propriétaires ou régisseurs, d'une part, et les marchands de vin, de l'autre ; il a fallu recourir aux lumières d'un expert. De plus, la même méthode est un peu longue : une « pesée » exacte exige au moins une demi-heure.

L'alcool pur entre en ébullition à 78 degrés 4 dixièmes ; l'eau distillée bout à 100 degrés, d'après la définition même de l'échelle thermométrique. Un mélange d'eau et d'alcool se volatilisera à une température intermédiaire entre ces deux termes extrêmes, et d'autant plus haute que l'eau sera plus abondante. Un vin se comportera de même, pourvu qu'il ne soit ni trop sucré, ni trop riche en extrait. Donc, si on observe, au moyen d'un thermomètre bien sensible, le point exact de distillation d'un vin, on pourra en connaître la force alcoolique. Tel est le principe de « l'ébullioscope » imaginé par M. Malligand (3), et que nous ne décrirons pas plus que l'alambic Salleron; le premier des deux appareils est beaucoup

(1) Faisons remarquer que l'accroissement de densité dérivant de cette contraction est plus que compensé par l'affaiblissement de poids spécifique que subit l'eau après l'incorporation de l'alcool.

(2) Souvent on cherche à concentrer la totalité de l'alcool distillé dans un volume égal seulement à la moitié de celui du vin employé, quitte à dédoubler le degré marqué par l'aréomètre, mais le principe reste toujours le même.

(3) L'idée première de l'ébullioscope est due à Tabarié de Montpellier.

plus cher, il est vrai, mais l'opération est infiniment plus courte et ne dure que peu de minutes. De plus, pour manier l'ébullioscope, il n'est pas besoin d'être chimiste ; il suffit d'être attentif. Aussi l'usage de cet instrument tend-il à se répandre de plus en plus, en dehors des laboratoires d'analyse ; des critiques minutieux pourront dire, et avec raison, qu'il se trompe souvent de quelques dixièmes de degrés. Mais l'erreur n'est jamais très forte ; et, du reste, comme nous l'avons dit à propos de l'extrait sec, peu importe un écart lorsqu'il est toujours le même. Un négociant en gros de Nîmes achète du vin à un propriétaire de Béziers ; celui-ci vend son vin comme garanti pesant 7 degrés après essai au Malligand ; le véritable titre n'est que 6 degrés 1/2 ; mais à Nîmes, le négociant retrouvera le nombre 7 à l'aide de son propre appareil, et tous deux seront d'accord. Au reste, en général, les indications se trouvent trop faibles et non pas trop fortes, comme dans l'exemple choisi.

Il n'est pas inutile de faire observer qu'avant de commencer toute détermination, il faut procéder à un essai « à blanc » en faisant bouillir de l'eau pure, car la température d'ébullition d'un liquide n'est pas indépendante de la pression atmosphérique. On appréciera ainsi la correction dont il faudra dans la suite augmenter ou diminuer les résultats, et, de temps en temps, cette épreuve préliminaire doit être renouvelée. Quelquefois, suivant les indications de M. Amagat, l'appareil est double et permet d'essayer à la fois l'eau et le vin simultanément chauffés (1).

Le laboratoire municipal de Paris, se fondant sur des raisons qui seront discutées dans la seconde partie de ce travail, admet qu'un vin marchand destiné à être vendu au détail doit titrer au moins 10 degrés. Admettons provisoirement ce chiffre arbitraire ; il va nous servir à former deux catégories de boissons que nous subdiviserons au moyen de deux nouveaux nombres 7 et 12.

Donc fournissons d'abord quelques exemples de vins naturels, pesant moins de 10 degrés, ce qui, par parenthèse, ne les empêche point d'être souvent très sains et très agréables à boire.

Les valeurs les plus faibles, 5 à 7 degrés (telle est aussi la moyenne des piquettes du Midi, des bons cidres, des bières d'Écosse, de Bruxelles, de Strasbourg), ont été constatées avec certains échantillons de vins rouges ayant l'origine suivante : Bugey, Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), Joigny (1882), Mirecourt (Vosges), Berry, vallée du Neckar (Allemagne), Gâtinais, Argenteuil, et exceptionnelle-

(1) A mesure que l'ébullition progresse, l'alcool, plus volatil que l'eau, s'élimine petit à petit, et le titre alcoolique s'affaiblit d'autant. Cet inconvénient est suffisamment atténué grâce à un dispositif fort simple ; les vapeurs qui se dégagent du vin sont condensées presque immédiatement et retombent dans le liquide générateur.

ment même avec quelques petits vins d'Alsace, de Bourgogne et de l'Hérault. En Languedoc, on force trop souvent la quantité aux dépens de la qualité, et l'on obtient de cette façon dans les terrains submersibles de véritables flots de vins de coupage dont la teneur en alcool devient très faible ; on a même vu cette année le titre de certains vins de Petit-Bouschet, récoltés non loin de Pézenas, tomber au-dessous de 4 degrés 1/2. Abstraction faite de pareils liquides, tous les exemples énumérés se rapportent à des crus produits aux alentours de la limite extrême de la culture de la vigne par des raisins insuffisamment mûrs. Nous pourrions en dire autant des vins blancs du Cher, de la Loire-Inférieure et de certains chablis qui ne sont pas plus riches en alcool.

Au-dessus de la limite 7 degrés, qu'atteignent à peine quelques cidres exceptionnels, et que dépassent tout au plus les bières les plus fortes destinées à l'exportation, et cependant au-dessous de 10 degrés, viennent se ranger les vins rouges suivans : Aramons du Bas-Languedoc et vins du Cantal et de la Nièvre : de 7 à 8 degrés. Vins du Cher, du Quercy, du Gers, de la Haute-Saône, de la Touraine, du Saumurois, du Blésois ; échantillons faibles du Mâconnais et du Beaujolais (tous pesant de 8 à 9 degrés). Adjoignons-leur, pour donner un exemple de cru estimé, le Pommerols de 1882. Un degré plus haut, nous rencontrons des produits de l'Aveyron, du Gers, de Libourne, de Saône-et-Loire, les Petits-Narbonne, les vins de Beaune (limite inférieure), et quelques rares liquides venus d'Algérie. Les bordeaux blancs titrent 9 degrés en moyenne, ainsi que la plupart des chablis.

La grande majorité des meilleurs vins blancs et rouges de Bourgogne, de Bordeaux, de Champagne, du Rhin, de la Suisse cotent plus de 10 et moins de 12 degrés. Ils peuvent être distribués dans une troisième catégorie avec un grand nombre de vins ordinaires du Midi et d'Algérie.

Lorsque les vins de Pomard, de Volnay, de Meursault, vieillissent, ils dépassent fréquemment la limite indiquée (12 degrés) ; alors, comme force, ils équivalent à peu près aux gros vins de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Narbonnais, du Roussillon et de l'Hérault. Les crus de Barsac, de Château-Yquem, les muscats de Frontignan et de Lunel, ne sont pas moins spiritueux.

Bien qu'il ne soit pas sans exemple que certains vins blancs de Bordeaux, assurément très exceptionnels, aient franchi la borne de 14 degrés, on peut poser en principe que ce chiffre sert à tracer une ligne de démarcation entre les crus français et les vins de liqueur exotiques, secs ou bien doux, provenant de Madère, Malaga, Porto, Xérès, Chypre. On n'ignore pas, d'ailleurs, que la douane française taxe comme eau-de-vie et non plus comme vin tout pro-

duit plus riche que 15 degrés, et cette mesure est d'autant plus juste que le madère et le marsala ont besoin d'être largement vinés ou alcoolisés pour arriver à peser 20 ou 21 degrés, nombre énorme qu'un liquide ne saurait atteindre sans perdre le nom de vin, réservé au « produit résultant de la fermentation du jus de raisins frais. » Sous les climats les plus favorables, avec les meilleures espèces, l'homme ne peut arriver à produire une proportion d'alcool absolu plus forte que 16 ou 17 degrés.

Le nombre traduisant le poids de l'extrait à 100 degrés, comme celui exprimant le degré alcoolique, se range presque toujours, dans la grande majorité des cas, aux environs d'une moyenne peu sujette à varier, ce qui ne l'empêche pas de tomber quelquefois bien au-dessous de cette limite. Vingt, vingt-deux, vingt-cinq grammes par litre de vin, tels sont les chiffres habituels ; mais les sauterne, les bordeaux blancs, les chablis, n'abandonnent pas plus de 16 à 20 grammes. Le minimum (13 à 15 grammes) correspond à des vins récoltés dans l'Yonne et provenant de Coulanges et de Chablis, supérieurs eux-mêmes aux vins blancs de la Basse-Bourgogne. L'infériorité générale des vins blancs est due à l'absence d'une partie de la matière colorante propre aux seuls vins rouges, ainsi qu'au défaut de tannin ; mais comme les vins colorés renferment en général moins de sucre, la différence est parfois atténuée par la présence d'un petit excès de glucose dans les vins blancs. Que la proportion de sucre vienne à augmenter, et l'extrait atteint et dépasse la moyenne des vins rouges eux-mêmes ; on recueille 30 grammes d'extrait lorsqu'on évapore un litre de vin blanc de Vouvray. Après disparition de l'eau et de l'alcool, les vins du Rhin, presque toujours sucrés, abandonnent beaucoup de matières solides ; force-t-on artificiellement la dose de sucre, le dépôt s'accroît d'autant ; exemple : les vins mousseux de Champagne et du Rhin contiennent 100 à 130 grammes de matières fixes. Avec les vins de liqueur du sud de l'Italie, de la Sicile ou de l'Espagne, il n'y a pour ainsi dire plus de limite : on observe 60, 100, 200 grammes comme chiffres habituels. A l'exposition vinicole de 1877, les commissaires espagnols ont analysé un vin de Malaga, que nous citons à titre de curieux exemple, et qui finissait, après dessiccation à 100 degrés, par ne perdre que la moitié environ de son poids ; il est vrai que ce sirop, — on ne peut guère lui donner d'autre nom, — défalcation faite du sucre dont on l'avait saturé, n'était pas plus riche en élémens solides que la moyenne des vins de consommation courante récoltés au-delà des Pyrénées. L'extrait, cela va sans dire, est aussi quelque peu renforcé si le vin a été plâtré à la cuve, et l'accroissement qu'on peut observer est en raison directe du plâtrage.

Si, au lieu de s'arrêter à 100 degrés, on chauffe l'extrait jusqu'au rouge sombre, on chasse la glycérine, qui se volatilise ; les tartrates se transforment en carbonates correspondans ; les matières organiques se détruisent avec production d'eau qui s'évapore et de carbone qui brûle et se dissipe en fumée. Les cendres ne se composent donc plus que de sels minéraux préexistant dans la liqueur, comme les phosphates et sulfates, ou résultant de la calcination, ainsi que les carbonates. Le rapport du poids des cendres à celui de l'extrait abandonné, soit au bain-marie, soit dans le vide, est loin d'être invariable ; il n'atteint pas un dixième si on opère sur les bons crus de Bourgogne, dépasse à peine cette limite lorsque l'on calcine le résidu sec des bordeaux supérieurs, et ne devient plus fort que dans le cas des vins du Gard, de l'Hérault, de l'Aude. Le moment n'est pas encore venu d'examiner l'effet du plâtrage sur le poids des cendres ; mais il est clair que cette manipulation tend à augmenter ce poids et dans une forte proportion. Lorsque le chimiste veut analyser les cendres d'une manière complète, il commence toujours par les laver à l'eau chaude et par filtrer ; le filtre sépare les sels solubles à base d'alcali des sels insolubles, comme les phosphates à base de chaux, fer, alumine ou magnésie. Ce sont procédés de laboratoire que nous n'avons pas à approfondir ; mais un profane qui serait témoin des opérations s'apercevrait qu'un vin blanc, au rebours d'un vin rouge, laisse peu de résidu sur le filtre et n'abandonne que des traces de phosphate de chaux. Aussi, au point de vue nutritif et hygiénique, les vins colorés sont-ils bien supérieurs aux autres ; si les derniers ne constituent qu'une boisson rafraîchissante, les premiers fonctionnent comme de véritables alimens propres à fournir à notre organisme une fraction de l'acide phosphorique qui lui est indispensable.

Nous connaissons déjà la marche qu'il faut suivre pour déterminer l'acidité d'un vin ; il nous reste à présent à indiquer et à caractériser l'ensemble des résultats obtenus. Assez faible dans les vins de Bordeaux, un peu plus forte dans les vins de Bourgogne, plus accentuée encore si l'on analyse les vins du Midi, l'acidité devient *maxima* lorsqu'on s'attaque aux vins blancs de l'ouest de la France, à certains crus d'Espagne, du midi de l'Italie ou d'Algérie (exemple : le vin de Zaoura). *A priori*, il semblerait qu'un vin devrait être d'autant plus acide qu'il a été récolté dans une région plus froide et surtout plus tiède. Cependant, sous un ciel peu favorable à la maturité du raisin, l'acidité (nous ne disons pas « l'aigreur ») n'est pas forcément très accentuée. Par exemple, le vin plus que médiocre qu'on récolte à grand'peine sur les coteaux d'Argenteuil se trouve être moins acide pour le chimiste qu'un liquide provenant des plaines brûlées de Lunel ou de Montpellier.

Mais il est essentiel de faire observer que le caractère dont il est question en ce moment, comme tous les autres dont nous avons parlé et comme ceux dont il nous reste à dire quelques mots, non-seulement se modifie sensiblement avec la provenance, mais, si l'on se borne à un même terroir, change, suivant la variété de raisins employée, suivant les différentes méthodes de vinification et suivant l'année de la vendange. D'ailleurs, l'acidité d'un vin donné, loin de rester constante, diminue avec le temps, par suite de la précipitation lente de la crème de tartre et des progrès du phénomène de l'éthérification. Il faut aussi distinguer l'acidité qui est due aux matières volatiles, comme l'acide acétique, de celle qui est déterminée par les substances fixes dissoutes dans le vin. C'est surtout la première des deux influences que ressentent les organes du palais, et c'est elle qui détermine l'appréciation du dégustateur s'il déclare un vin plus ou moins aigre. M. Girard s'est aperçu que, si on défalquait l'action de l'acide acétique, l'acidité des vins de Beaune et de Pomard diminuait à peine, tandis que celle propre aux crus de Narbonne, de Bordeaux, de Sauterne, et surtout aux vins blancs de Bergerac, s'affaiblissait sensiblement. En d'autres termes, il y a peu d'acide acétique libre dans les premiers liquides énumérés, dont le bouquet est très bien développé; il en existe beaucoup dans les derniers vins cités, plus pauvres en éthers. Le déchet dont il a été question atteint alors un cinquième ou un quart de l'acidité totale; mais s'il dépasse cette limite extrême, le vin est « piqué, » et alors il n'est besoin d'aucune expertise chimique; le consommateur s'aperçoit tout seul de ce défaut.

Le moût de raisin contient en assez grande abondance de l'acide tartrique, principalement à l'état de tartrate acide de potasse ou crème de tartre, médiocrement soluble dans l'eau froide, encore moins dans l'eau alcoolisée, mais complètement insoluble dans l'alcool pur ou mélangé d'éther. Aussi, au fur et à mesure que la fermentation progresse et que l'alcool se forme, la crème de tartre se précipite-t-elle abondamment au fond des cuves sous forme de lie; mais ces mêmes dépôts renferment aussi du tartrate de chaux presque rigoureusement insoluble formé par double décomposition. Tout le monde saurait compléter nos explications en ajoutant que le vin s'appauvrit encore en tartre durant son séjour dans les tonneaux et dans les bouteilles. Pour le chimiste, la marche du phénomène se traduira par une diminution lente de l'acidité, comme nous l'avons déjà fait remarquer. La crème de tartre agit sur l'organisme comme un purgatif léger; ce fait explique les propriétés laxatives bien connues du moût de raisin et du vin trop jeune.

Nous ne saurions fournir de chiffres absolus pour le tartre, d'autant plus que, quelle que soit la méthode analytique choisie,

procédé de MM. Berthelot et de Fleurieu, dosage de M. Maumené ou de M. Pasteur, on ne peut affirmer avec certitude que le poids de crème trouvé préexistait tel quel dans le vin; tout au plus est-on autorisé à croire qu'en opérant toujours de même, il y a chance d'obtenir des nombres comparables. Partons du vin blanc de l'Entre-deux-mers, accusant à l'analyse deux tiers de gramme de tartre par litre seulement (cette donnée s'accorde à merveille avec le déficit d'extrait dont nous avons déjà parlé au sujet de ce même liquide); doublons le chiffre, et nous passons par le vieux pomard (1 gr. 30); doublons encore, et nous retombons dans la moyenne ordinaire des vins français (2 à 3 grammes par litre), qu'ils soient venus de la Gironde, de la Côte-d'Or ou du Languedoc. Mais l'on peut observer des valeurs bien supérieures aux nombres habituels, si l'on choisit comme exemple des échantillons des crus de Cahors, de Chagny, du Berry, des bords du Rhin; il faut alors compter 4 grammes par litre. Eu égard aux conditions atmosphériques de l'année 1888, les vins de la dernière récolte se trouvent être peu alcooliques dans le Midi; en revanche, ils contiennent et contiendront longtemps encore beaucoup de crème de tartre, dont la présence contribue à grossir l'extrait et à accroître l'acidité. Plâtré après fermentation, un vin s'appauvrit en crème de tartre, comme nous le verrons bientôt; il est vrai que la matière en question est si abondamment répandue dans les crus du Midi qu'après le traitement au gypse, il reste encore assez de bitartrate.

Nous espérons que la lecture des pages précédentes aura suffi pour manifester clairement la variabilité des proportions volumétriques ou pondérales de chaque élément distinct. Les chiffres sont dissemblables, et, il faut bien le reconnaître, il est très difficile, même à force de restrictions, de les rendre concordans, ou, si l'on y parvient tant bien que mal, on est réduit à ne plus considérer que des cas particuliers, sans intérêt. L'on pourra dire que, pour limiter à de justes proportions une aride nomenclature, nous avons omis de parler de la glycérine et du tannin, au point de vue des proportions et du dosage. L'on ajoutera que justement la glycérine figure dans les vins à dose à peu près constante (moyenne 6 à 7 grammes par litre). Simple exception isolée, propre à confirmer la règle, répliquerons-nous (1).

On conçoit l'extrême difficulté de la tâche de l'expert chimiste chargé de constater la falsification, et qui se trouve en présence de l'énigme à résoudre, sans autres ressources que sa balance, ses réac-

(1) Le tannin, nous l'avons déjà appris, ne se trouve dans les vins blancs qu'en bien faible quantité; il en résulte que ces liquides tournent aisément à la « graisse. » Au contraire, les vins rouges de Bordeaux doivent à l'influence d'un excès de cette matière leurs propriétés fortifiantes et astringentes.

tifs et sa verrerie graduée. De quelle dose de savoir, d'intelligence et d'habileté pratique n'a-t-il pas besoin pour mettre le doigt sur la plaie, découvrir la nature de la fraude, en apprécier le degré, sans errer dans ses conclusions, sans prendre pour falsifié un vin parfaitement loyal et naturel? Une bévue de ce genre, dont les fâcheuses conséquences se comprennent sans commentaires, était déjà à craindre autrefois; à un chimiste assez instruit, quoique trop peu exercé aux analyses œnologiques, il était permis jadis de déclarer « travaillé » un liquide formé de pur jus du raisin. Les documens étaient rares; les travaux incomplets et parfois inexacts ne se reliaient pas toujours les uns aux autres de façon à se prêter un mutuel appui. Mais, à la suite de la crise phylloxérique, de nouveaux cépages venus d'Amériqueont été introduits; de jeunes vignes de quatre ou cinq ans ont remplacé des souches dix fois plus vieilles; de riches vignobles ont surgi dans des régions comme l'Algérie, où ne prospéraient naguère qu'un petit nombre de plantations restreintes. Enfin la France a été envahie par les vins italiens ou espagnols, dont nous ne faisions presque jamais usage auparavant. Pendant la courte période d'agonie de la vigne française, avant que l'évolution radicale dont nous venons de parler fût terminée, les savans s'étaient résolument mis à l'œuvre, et de sérieux travaux, aussi complets que précis, avaient enfin élaboré la chimie des vins. Depuis peu d'années, il y a beaucoup à refaire. Les anciens réactifs, les vieilles méthodes, sont insuffisans et quelquefois risquent même d'égarer le praticien. N'a-t-on pas vu tout récemment un excellent chimiste de Paris, expert habile et distingué, déclarer « fuchsiné » un vin de Jaquez très authentique, obtenu dans le midi de la France en présence de témoins? La morale de cette anecdote véridique est qu'il faut se mettre au travail, élargir les anciennes règles, ou plutôt les oublier et en poser de nouvelles. La tâche du pharmacien ou de l'expert de petite ville auquel s'adresse le tribunal de première instance devient très dificile en présence de la diversité de constitution des vins nouveaux. Ils ne peuvent se tenir au courant du sujet qui nous occupe qu'au moyen de lectures incessantes et surtout d'expériences nombreuses et variées. Plus heureux, le savant, dont le laboratoire riche ou modeste se trouve perdu dans une grande cité, dispose continuellement de nombreux échantillons variés et acquiert sans peine, au bout de peu d'années, assez de flair et de sagacité pour distinguer sur-le-champ un liquide naturel, de composition moyenne ou de constitution anormale, des vins sophistiqués dont il nous reste à faire l'examen.

ANTOINE DE SAPORTA.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

III[1].

SITUATION FINANCIÈRE.

XI. — DETTES ÉGYPTIENNES. — BUDGET DE 1888.

Ismaïl-Pacha était tombé le 26 juin 1879, laissant la place libre aux réformes, et la bataille de Tel-el-Kébir n'avait eu lieu que le 12 septembre 1882. Trois ans entre ces deux dates! Ces trois années avaient été si mal employées qu'elles avaient abouti à l'humiliation du nouveau souverain, à l'insurrection du Soudan, à l'insubordination et à la déroute de l'armée égyptienne, à des massacres d'Européens, au bombardement et à l'incendie d'Alexandrie, et, pour couronner cette œuvre lamentable, à l'occupation étrangère.

La faute de ces malheurs ne retombe pas sur le khédive, trop jeune pour avoir pu se montrer énergique, mais sur ses ministres, ses conseillers et sur un colonel maladroitement ambitieux.

Le terrain devenu libre par suite de l'abdication obligée d'Ismaïl,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1888.

on songea à reprendre les réformes projetées par la commission d'enquête. Le premier décret que signa le khédive, à la date du 10 août 1879, eut pour conséquence de fixer les bases d'un cadastre général, afin d'assurer une égale répartition de l'impôt foncier entre tous les contribuables. On rétablit le contrôle-général, et sir Evelyn Baring et M. de Blignières en furent déclarés titulaires. Leur pouvoir était des plus étendus. L'un, contrôleur-général des recettes, veillait à la perception de tous les revenus de l'état et à leur versement dans les caisses respectives ; il prenait sous sa direction tous les agens des perceptions, sauf les fonctionnaires chargés de la perception des droits judiciaires près les tribunaux de la réforme. Il avait le droit de les nommer, de les suspendre et de les révoquer, le ministre des finances ne servant en cela que d'intermédiaire. L'autre, contrôleur-général de la comptabilité et de la dette publique, veillait à l'exécution de tous les règlemens qui touchent aux dettes de l'état. Il vérifiait la comptabilité du trésor et de toutes les caisses publiques. Il n'avait pas, cependant, à apprécier l'utilité des dépenses faites par le gouvernement, et ne pouvait refuser son *visa* qu'aux mandats qui dépasseraient les crédits ouverts. Les contrôleurs prenaient part à la préparation du budget, — car il y en aurait un désormais, — mais sans empiéter sur les attributions des ministres, qui, seuls, restaient juges d'affecter un crédit à telle ou telle nature de service. Le khédive nomma encore une nouvelle commission d'enquête au sujet de l'impôt foncier ; elle avait pour objet de réunir les différens décrets et règlemens relatifs à ce genre de taxe, et de faire ressortir les inégalités qui s'y trouvaient. Il fut également décrété que l'administration spéciale des chemins de fer et du port d'Alexandrie serait composée de trois administrateurs : un Égyptien, un Anglais et un Français. La Société générale, le Crédit lyonnais et la Banque d'escompte de Paris reçurent l'autorisation de créer un Crédit foncier égyptien dont le siège serait au Caire. Pour éviter une débâcle, qui toujours menaçait, on suspendit l'amortissement de l'emprunt de 1864 ; il en fut de même pour l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt de 1867, comme aussi pour le paiement de l'intérêt de l'amortissement des titres concernant les emprunts de 1865 et 1866.

Antérieurement à ces mesures, qui n'étaient prises que pour préparer les esprits à la loi de liquidation, MM. de Rothschild, sur les indications prudentes de leur représentant au Caire, obtinrent de son altesse Tewfik un décret déclarant insaisissables les biens de la famille khédiviale, cédés à ces banquiers, le 13 octobre 1878, en garantie d'un prêt de 212 millions de francs.

La loi de liquidation, importante entre toutes les lois promulguées

au début du nouveau khédiviat, fut édictée le 17 juillet 1880, sur la proposition de commissaires désignés par les gouvernemens d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France, de Grande-Bretagne d'Italie et de Russie. Elle eut pour objet d'établir, ainsi que je l'ai démontré et que je le rappelle en peu de mots, les bases d'après lesquelles s'effectueraient et s'effectuent toujours les services de la dette consolidée, les dispositions prises pour en payer les intérêts, de notifier la suppression des emprunts 1864 et 1867, de faire connaître les attributions de la caisse publique, de définir les propriétés de l'état et les propriétés des daïras Sanieh et Khassa, toutes deux propriétés du khédive, ce qui devait former la liquidation de la dette consolidée, et enfin d'abroger la loi de la *moukabala*, loi qui libérait à perpétuité les propriétaires de tout impôt foncier s'ils payaient, par anticipation, la moitié des impôts de plusieurs années.

Le 18 novembre 1876, la dette nationale égyptienne accusait l'énorme chiffre de 113,573,301 livres sterling, qui, à 25 francs la livre, font près de trois milliards (1).

De 1876 à 1887, l'amortissement a été de 260 millions de francs.

L'Égypte a donc aujourd'hui un passif de 2 milliards 575 millions 700 mille francs. Sauf 1 million de livres sterling employé par les ingénieurs anglais pour de nouveaux travaux d'irrigation, l'augmentation de la dette nationale est due à ce que le trésor a payé les dettes antérieures à 1876, les déficits des années 1877 à 1885, et les indemnités revenant aux personnes qui ont souffert du pillage et des incendies de la ville d'Alexandrie.

C'est un Anglais, M. Edgar Vincent, bien connu de ceux de nos compatriotes qui ont visité les bords du Nil, qui est le conseiller financier ou, pour mieux dire, le ministre des finances d'Égypte. En voyant annuellement s'accroître le passif du budget de ce malheureux pays, si richement favorisé cependant par le soleil et l'eau, on soupçonne que les conseils du conseiller financier laissent à désirer. Il prépare, me dit-on, de nouveaux emprunts : si le fait est exact, il est permis d'affirmer que les affaires d'Égypte, — à ce point de vue comme à tant d'autres, — sont entre les mains de personnes inférieures à leur tâche (2).

Rien de mieux pour connaître la situation matérielle d'une nation que d'en éplucher le budget; il n'y a guère, évidemment, que ce-

(1) En réalité 2,839,332,525 francs.

(2) Un nouvel emprunt de 60 millions de francs vient d'être réalisé, et on annonce une prochaine émission de 80 millions.

lui qui le rédige et le pare en quelque sorte qui en connaisse à fond les finesses, les replâtrages, les déceptions prévues et les regains probables, mais l'ensemble est toujours instructif, et celui de l'Égypte l'est tout comme un autre.

Pour rendre intéressant, autant que possible, celui que je vais très sommairement résumer, afin de ne pas ensevelir le lecteur sous une avalanche de chiffres, il est bon de faire l'historique des dettes et emprunts divers de l'Égypte. Ne pas connaître la composition des charges que supporte ce pays serait n'en rien savoir. Il en est de même d'un individu, des familles : est-ce bien les connaître que d'en ignorer les ressources et l'étendue de ces ressources? C'est un travail hérissé de dates et de nombres, mais qui doit trouver grâce auprès des financiers ; il n'est même écrit que pour eux.

Emprunts divers contractés par le gouvernement égyptien de 1862 à 1870.— Ils s'élevaient originairement à 1 milliard 637 millions de francs nominaux. En mai 1876, ils se trouvaient réduits par suite d'amortissemens successifs à 1 milliard 369 millions de francs. A cette époque, un décret avait décidé l'unification de la dette égyptienne, celles de la daïra Sanieh et du gouvernement, puis la constitution d'une dette générale portant intérêt à 7 pour 100, remboursable en soixante-cinq ans. La dette, une fois totalisée, devait s'élever à 2 milliards 275 millions de francs, y compris la majoration du capital à accorder aux détenteurs des titres qui rapportaient plus de 7 pour 100. Mais ces prévisions étaient insuffisantes, et, à la suite des travaux de la commission d'enquête, il fut reconnu qu'il fallait emprunter plus de 350 millions, tant pour liquider les dettes antérieures à 1876 que pour combler les déficits des années suivantes.

Cette fâcheuse découverte fut cause que le décret de mai 1876 ne reçut pas son exécution ; on le modifia par une loi du 18 novembre même année, qui arrêta aux chiffres suivans les sommes dues : à 109,815,400 francs les emprunts 1864, 1865 et 1867, emprunts à court terme laissés en dehors de l'unification ; à 1 milliard 475 millions la dette unifiée, et à un capital nominal de 425 millions les obligations créées avec privilège sur les revenus des chemins de fer et du port d'Alexandrie. Il fut convenu que l'on ne comprendrait pas dans la dette unifiée les 220,385,000 francs des dettes consolidées et flottantes de la daïra Sanieh. La dette totale de l'Égypte restait donc réduite à 2 milliards 230 millions. La différence entre cette somme et celle du 7 mai provient de la suppression ou de la réduction des majorations qui devaient être accordées à certaines dettes au moment de l'unification.

Emprunts à court terme. — Le capital nominal des emprunts 1864, 1865 et 1867, était, au 18 novembre 1876, de 110 millions

de francs. Aux termes du décret rendu à cette date, les annuités nécessaires pour l'amortissement et le paiement des intérêts de ces emprunts devaient être prélevées, comme première charge, sur les fonds provenant de la *moukabala*. J'ai dit que la loi de ce nom, promulguée en 1871, déclarait que tout contribuable qui aurait versé au trésor une somme égale à six années de ses contributions foncières serait dégrevé, à perpétuité, de la moitié de ses contributions ; plus tard, un décret du 16 juillet 1873 décida que la moukabala serait payée en douze années au lieu de six, par portions égales. Le décret du 7 mai 1876 suspendit la loi, qui fut encore rétablie en novembre, et qui, finalement, fut supprimée par un décret du 6 janvier 1880, confirmé par la loi de liquidation. L'impôt foncier, après tant de tâtonnemens, a donc été rétabli à son taux primitif tel qu'il était avant « l'effet des réductions résultant du paiement de la moukabala. »

Une somme annuelle de 3,750,000 francs doit être prélevée pendant cinquante ans sur les revenus budgétaires pour être répartie à titre d'indemnité entre les propriétaires qui avaient payé leurs impôts par anticipation.

La loi de liquidation a prescrit l'émission de 49 millions de francs en titres de l'Unifiée pour la conversion de ce qui restait dû, à cette date, sur les emprunts 1864, 1865 et 1867. — La conversion a été faite au taux de 80 pour 100 de la valeur nominale de ces emprunts, et en obligations de la dette unifiée au taux de 60 pour 100.

Dette unifiée. — Son capital était, d'après le décret du 18 novembre 1876, de 1 milliard 455 millions de francs, auxquels il faut ajouter l'émission, en 1880, de titres d'une somme de 49 millions pour la conversion des emprunts à court terme. Il y a eu des amortissemens annuels évalués à 125 millions, qui, au 31 décembre 1881, ont réduit la dette unifiée à 1 milliard 400 millions.

Les intérêts de cette dette ont été fixés d'abord à 7 pour 100, avec retenue d'un septième des 7 pour 100 pour l'amortissement ; cette retenue devait cesser si, avant la fin de 1885, la dette unifiée était tombée à 1 milliard. Un décret du 22 avril 1879 a réduit l'intérêt de 7 à 6 à partir du 1er janvier, avec retenue de 1 pour 100 pour l'amortissement jusqu'au 1er mai 1886. Un autre décret, en date du 26 avril 1880, a décidé que le coupon du 1er mai 1880 ne serait payé qu'à raison de 4 pour 100 par an du capital nominal. Enfin, la loi de liquidation a fixé ce même intérêt à 4 pour 100, sans retenue. C'est l'intérêt qui se paie aujourd'hui.

Les revenus bruts affectés au service de la dette unifiée avaient été évalués comme suit dans le décret du 7 mai 1876 :

Revenus des provinces de Garbieh, Menoufieh, Behera et Siout.	76,803,025	fr.
Octrois du Caire et d'Alexandrie . .	12,980,650	»
Douanes.	15,991,925	»
Droits des tabacs	6,600,373	»
Revenus du sel.	5,000,000	»
Fermages	1,500,000	»
Revenus des écluses et droits de navigation sur le Nil.	750,000	»
Pont de Kasr-el-Nil	375,000	»
Total.	120,000,973	fr.

Ces chiffres étaient évidemment exagérés, car, en 1877, les revenus n'ont donné que 86 millions 1/2 de francs; l'exagération porte principalement sur les revenus des provinces; le trouble apporté dans l'assiette de l'impôt foncier par la loi de la moukabala explique ces différences.

Aux termes de la loi de liquidation, les garanties sont les suivantes : revenus des quatre provinces ci-dessus désignées, sous déduction de 7 pour 100 pour frais de perception; recettes des douanes et droits perçus à l'importation des tabacs, déduction faite des dépenses d'administration. En cas d'insuffisance, la somme nécessaire pour compléter le coupon doit être prélevée sur les ressources générales du trésor. Les autres affectations ont été supprimées. Les revenus affectés sont perçus par les agens du gouvernement, qui sont tenus de les verser à la caisse de la dette publique chargée du paiement des coupons.

Pour 1888, les revenus affectés sont évalués comme suit :

Revenus nets des provinces	57.114.950 fr.
— des douanes et des tabacs. .	23.611.250
Total.	80.726.200 fr.

Aux termes du décret de 1876, la dette unifiée devait être amortie en soixante-cinq ans : la loi de liquidation n'a fixé aucun délai pour l'amortissement. Les principales ressources affectées à cette destination par la loi précitée sont : les excédens des revenus affectés au paiement des coupons, les excédens des revenus affectés à la dette privilégiée et ceux des revenus généraux de l'état. L'amortissement a été suspendu par la convention de 1885, qui a fixé de nouvelles conditions pour l'amortissement de toutes les dettes, ainsi qu'on le verra en examinant les arrangemens de l'emprunt garanti.

Dette privilégiée. — Le capital nominal de cette dette avait été fixé, par le décret du 18 novembre 1876, à 425 millions de francs; mais comme la loi de liquidation a autorisé l'émission de nouveaux titres de la Privilégiée pour une somme de 144 millions, le capital primitif se serait augmenté d'autant, si des amortissemens s'élevant à 11,175,000 francs ne l'avaient réduit, au 31 décembre 1887, à 557,420,000 francs. Les intérêts ont été fixés, en 1876, à 5 pour 100 du capital nominal et sont toujours restés au même taux. La dette privilégiée devait être amortie en soixante-cinq ans, mais l'amortissement a été suspendu par la convention du 18 mars 1885. Les revenus affectés au service de la dette privilégiée, par le décret du 18 novembre 1876, étaient les revenus des chemins de fer et du port d'Alexandrie, donnant une somme de 27,300,000 francs. En outre, les sommes nécessaires au service de cette dette, — intérêts et amortissemens, — restaient en tout cas « la première charge de la commission de la dette publique, » selon l'article 3 du décret du 18 novembre 1876. La loi de liquidation a affecté au paiement annuel des coupons une somme de 29,700,000 francs prise sur les revenus nets des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie; elle a fixé l'amortissement à soixante-cinq ans, mais, comme pour les dettes précédentes, l'amortissement a été suspendu par la convention de 1885.

Les revenus bruts des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie sont évalués comme suit, pour l'exercice de 1888 :

Chemins de fer.	33.333.325 fr.
Télégraphes	897.425
Port d'Alexandrie.	2.434.875

Mais, les frais d'administration prélevés, il ne restera plus de ces chiffres réunis qu'une somme de 20,800,000 francs, qui sera versée comme de coutume, à la caisse chargée du paiement des coupons. L'amortissement a été suspendu par la convention du 18 mars 1885.

En 1884, les chemins de fer égyptiens parcouraient une étendue de 1,518 kilomètres. Le télégraphe y a précédé les voies ferrées.

Daïra Sanieh et daïra Khassa.— En 1876, la dette consolidée de la daïra Sanieh, ou domaine privé du khédive, était de 220,385,000 fr. Aux termes d'un contrat intervenu le 12 juillet 1877, entre MM. Goschen et Joubert, agissant pour les créanciers et le directeur de la daïra, les deux dettes ont été réunies en une seule, au même capital nominal, avec intérêts de 5 pour 100 au minimum, et à 6 pour 100 si les terres donnaient net 7 pour 100. Le 1 pour 100 de

différence devait servir à l'amortissement. Les revenus nets des propriétés du khédive étaient abandonnés aux porteurs de titres, auxquels, en outre, on donnait hypothèque sur elles. Enfin, il fut convenu que le khédive fournirait sur sa liste civile une subvention de 1 pour 100 de capital, lorsque les revenus nets ne seraient pas de 8 pour 100, et qu'il prélèverait encore sur sa liste civile les sommes nécessaires pour compléter les 5 pour 100, jusqu'à concurrence de 6,250,000 francs. MM. Goschen et Joubert avaient le pouvoir de nommer deux contrôleurs ayant « un droit absolu d'inspection et de contrôle » et formant avec le directeur-général, nommé par le khédive, le conseil supérieur de la daïra Sanieh.

Par contrat du 13 juillet 1877, passé entre MM. Goschen et Joubert et le directeur de la daïra Khassa, — autre domaine privé du khédive, — le khédive accordait une majoration de 10 pour 100 aux porteurs des bons daïra. Il était créé un titre spécial sur ces majorations montant à 17,400,000 francs, et son altesse affectait 50,000 livres sterling, ou 1,250,000 francs, à prélever sur sa liste civile, pour payer l'intérêt à 5 pour 100 et l'amortissement. Un décret du 22 avril 1879 a décidé que cette dernière somme serait prélevée à l'avenir sur les revenus généraux de l'état.

La loi de liquidation a prescrit la conversion au pair des titres de la créance daïra Khassa en titres de la daïra Sanieh, et a stipulé que la somme de 850,000 francs affectée au service des intérêts de cette dette serait versée par le gouvernement à l'administration de la daïra Sanieh.

La même loi a déclaré les terres des deux daïra propriétés de l'état ; elle a fixé les intérêts des titres à 5 pour 100, dont quatre garantis sur les ressources générales et 1 pour 100 d'intérêt complémentaire, payable, si le produit net des terres excédait la somme nécessaire au paiement des 4 pour 100. Cet intérêt complémentaire n'a, du reste, jamais été payé. L'amortissement doit être fait au moyen des prix de vente des terres et des revenus nets excédant 5 pour 100.

En vertu de la loi de liquidation, les contrôleurs des propriétés khédiviales sont nommés par le vice-roi d'Égypte, sur la proposition officieuse des gouvernemens français et anglais, et forment, avec le directeur-général, un conseil de direction.

Le capital de la dette daïra Sanieh était, en 1876 et 1877, de.	220.385.750 fr.
On a créé pour la conversion de la créance daïra Khassa.	17.436.750
Total	237.822.500 fr.

somme sur laquelle il n'avait été amorti, à la date du 31 décembre 1887, que 21,835,000 francs.

Emprunt domanial. — L'emprunt domanial a été émis en vertu d'un décret du 26 octobre 1878. Son capital nominal était de 212 millions 1/2 de francs. L'intérêt a été et reste fixé à 5 pour 100 du capital nominal. Pour garantir cet emprunt qui a été émis par MM. de Rothschild, le gouvernement égyptien a consenti hypothèque au profit des porteurs de titres sur 425,729 feddans de terre ou 181 mille hectares, et sur des maisons situées au Caire et à Alexandrie, dont les membres de la famille khédiviale avaient fait cession à l'état. Ces immeubles ont, en outre, été donnés en gage aux porteurs de titres et remis à une commission de trois membres, un Français, un Anglais et un indigène, chargés de les administrer et de les retenir en qualité de tiers détenteurs, jusqu'au complet amortissement de l'emprunt. En cas d'insuffisance de revenus, les sommes nécessaires doivent être prises sur les ressources générales du trésor.

Par acte additionnel du 14 avril 1880, passé entre le gouvernement et MM. de Rothschild, représentant les porteurs de titres, les revenus de la province de Keneh ont été éventuellement affectés au paiement des sommes nécessaires pour compléter le service de l'emprunt, au cas où le gouvernement ne paierait pas ces sommes dans les délais fixés par la convention. Les ressources applicables à l'amortissement de l'emprunt domanial devaient être fournies, aux termes du contrat originaire, par les produits des ventes de terres et de maisons et l'excédent des revenus.

Aux termes de la convention du 14 avril 1880, on doit appliquer à l'amortissement, outre les prix de vente de terres et de maisons : 1° une somme fixe et annuelle de 1,620,500 francs à prélever sur les revenus des terres, et, en cas d'insuffisance, sur les ressources générales de l'état ; 2° le montant des coupons afférens aux obligations précédemment amorties autrement que par suite de vente de biens domaniaux ; 3° l'excédent des revenus des domaines après paiement des coupons de l'amortissement fixe.

La convention du 18 mars 1885 a suspendu l'amortissement annuel de 1,620,000 francs ; les autres ressources destinées à l'amortissement sont toujours applicables. Sur les biens domaniaux, 10,061 feddans sont grevés jusqu'en 1892 d'une charge annuelle de 525,000 francs, destinée au paiement des coupons et à l'amortissement d'un emprunt hypothécaire contracté par la princesse Tetwida Hanem avant la cession à l'état.

Au mois de décembre 1887, le capital de l'emprunt domanial restant à amortir était de 173,230,000 francs.

Emprunt garanti. — Le dernier emprunt contracté par le gouvernement est l'emprunt garanti par les puissances conformément à la convention du 18 mars 1885. Il a été émis, en vertu d'un décret du 28 juillet 1885, au taux de 3 pour 100 du capital nominal; le prix d'émission a été fixé à 95 1/2 pour 100. Le montant nominal de 235,600,000 francs a produit une somme effective de 224,998,000 francs, destinée à faire face, avec certains fonds de liquidation de 1880 restant disponibles, aux indemnités dues par suite de l'incendie d'Alexandrie en 1882 (106 millions de francs !), puis au règlement du déficit de 1885 et des années antérieures, aux travaux d'irrigation, à l'indemnité pour rachat de pensions, puis enfin aux fonds réservés pour le service de la trésorerie. Une annuité fixe de 7,875,000 fr. est affectée au paiement des coupons et de l'amortissement; cette annuité est prélevée comme première charge sur les revenus affectés au service des dettes Privilégiée et Unifiée.

Au 31 décembre 1887, il restait à amortir 230 millions nominaux.

La convention du 18 mars 1885 avait établi sur les coupons de la Privilégiée, de la Daïra, de l'Unifiée et des Domaines, un impôt de 5 pour 100 à percevoir sur les semestrialités venant à échéance en 1885 et 1886, et qui devait être remboursé aux porteurs de titres, si les revenus affectés et non affectés des exercices 1885 et 1886 donnaient un excédent de recettes. Cet impôt a été remboursé au commencement de 1887. Cette même convention a, en outre, suspendu l'amortissement des dettes Privilégiée et Unifiée, plus l'amortissement annuel de 1,620,500 francs de l'emprunt domanial. Toutefois, si les revenus affectés aux dettes Privilégiée, Unifiée, Garantie, et les revenus non affectés, laissent un excédent après paiement de toutes les dépenses, la moitié de cet excédent doit être appliquée d'abord à l'amortissement de l'emprunt garanti, jusqu'à concurrence de 2,500,000 francs, et puis ensuite à l'amortissement des dettes Privilégiée, Unifiée et Domaniale.

J'en ai fini avec l'historique aride, mais instructif, de toutes ces dettes, de tous ces emprunts, et il ne me reste plus qu'à aborder le budget égyptien de l'année présente. Avant d'y toucher, je veux faire remarquer que, même en avril 1881, au lendemain de l'avènement du khédive actuel, l'Égypte offrait encore assez de garantie pour emprunter ce qu'elle eût voulu, et dans son propre pays, en quelque sorte. J'ai, en effet, sous les yeux, un acte passé entre son excellence Riaz-Pacha, alors ministre des finances, et la Banque ottomane représentée par M. A. Fredirici, son agent en Égypte, acte par lequel ladite banque ouvrait un compte courant à ce ministre de 125 millions de francs. Elle s'engageait à payer le tribut dû à la Sublime-Porte par le gouvernement khédivial, ainsi que les intérêts dus sur

les actions de la compagnie universelle du canal de Suez cédée au gouvernement britannique.

Je passe au budget. M. Edgar Vincent, le conseiller anglais, établit ainsi, pour l'année 1888, son budget ou la situation financière de l'Égypte : *Recettes :* 249,600,000 fr. *Dépenses :* 248,988,000 fr. (1). C'est donc, à première vue, un excédent de plus de 700,000 francs, admirable résultat s'il n'était pas plus apparent que réel ; mais, avant de le démontrer, il est bon de connaître dans leur détail les ressources du trésor.

Les contributions directes produisent 144 millions ; les indirectes 48,800,000 fr. ; les revenus des administrations de recettes, 45 millions ; les recettes des services administratifs, 11,632,000 ; les locations des propriétés de l'état, 2,021,000 francs ; les recettes de Souakim ou du Soudan égyptien, 394,000 francs ; les retenues sur les traitemens, 1,800,000 francs. De tous ces chiffres réunis, il faudrait déduire 8,900,000 francs pour non-valeur, ce qui nous ramènerait au chiffre total des recettes donné plus haut. Les dépenses se divisent comme suit : liste civile du khédive, 9,132,000 francs ; frais d'administration et de perception, 46,800,000 francs ; dépenses des administrations des recettes, 2,240,000 francs ; le Soudan, pour occupation de ce qu'il en reste, 500,000 francs ; pensions, 14,700,000 francs ; sécurité publique, 16,500,000 fr. ; tribut à la Porte et dette publique, 127,450,000 fr. ; dépenses imprévues et dépenses rémunératrices, 500,000 francs ; suppression partielle de la corvée, 6,375,000 francs.

J'ai dit que la comparaison des recettes et des dépenses faisait ressortir un excédent de 624,000 francs ; mais il y a lieu de prélever, sur les recettes appliquées au service des emprunts garanti, privilégié et unifié, une somme de 103 millions, produite par les revenus nets des quatre provinces affectées à cet objet, et en revenus des douanes, des chemins de fer et du port d'Alexandrie (2). Or, la somme nécessaire au service des emprunts n'est que de 90 millions de francs (3). Cet excédent, provenant de revenus for-

(1) J'ai calculé la livre égyptienne à 25 fr. 50, quoiqu'elle atteigne souvent un cours plus élevé. Sa valeur réelle est de 25 fr. 923.

(2) Détail des revenus :

Provinces	58.258.000 fr.
Douanes	24.083.000
Chemins de fer, télégraphes et port d'Alexandrie	20.664.000
Total	103.005.000 fr.

(3)

Emprunt	6.831.000 fr.
Dette privilégiée	27.718.000
Dette unifiée	55.682.000
Total	90.231.000 fr.

mant le privilège des créanciers, devrait être affecté à l'amortissement; il sert, au contraire, à couvrir un déficit de pareille somme existant dans le budget administratif.

D'un autre côté, le conseiller financier reconnaît, dans une note remise au président du conseil à l'appui du budget, qu'il a compté sur diverses recettes évaluées à 9 millions de francs environ, dont la réalisation sera difficile ou ne s'effectuera qu'imparfaitement. Il est donc permis de supposer que le compte de l'exercice 1888 se soldera par un déficit de 7 à 8 millions au maximum, et que, sous ce rapport, il aura une très malheureuse ressemblance avec ses aînés.

Il est encore un point du budget sur lequel il convient de se livrer à quelques réflexions. L'impôt foncier constitue la principale ressource du gouvernement égyptien; son produit est porté au budget de 1888 pour l'énorme somme de 134 millions, répartis sur 4,885,968 feddans de terre; l'impôt par feddan est donc de 65 fr. 75 par hectare. Dans aucun pays du monde la terre n'est si fortement imposée, et maintenant l'on comprend pourquoi le fellah est de tous les êtres le moins heureux, et celui qui retire de cette terre qu'il cultive avec tant d'amour le moins de profit. Ce qui complète la situation, c'est que l'impôt est aussi mal réparti que possible, et cela malgré les diverses tentatives faites par les Anglais pour obtenir un meilleur résultat. Toutes ont piteusement échoué.

Malgré l'aridité du sujet et la pesanteur spécifique du chiffre, il faut bien, si l'on veut connaître l'Égypte, être mis au courant de ce que sont ses ressources. Voici aux contributions directes, dans les sommes à recouvrer en 1888, des indications intéressantes: l'impôt professionnel donne 915,000 francs; celui des propriétés urbaines, 743,000 francs; les moutons et les chèvres, 200,000 fr.; voitures et pressoirs, 60,000 francs.

Le produit brut des contributions indirectes est évalué comme il est indiqué aux chapitres suivans : douanes, 26,265,000 fr.; octrois, 8 millions; pêcheries et droits de navigation, 4,151,000 fr.; timbre et enregistrement, 2,550,000 fr.; droits divers, 2,287,000 fr.

Les chemins de fer, qui font partie de ce qu'on appelle les administrations de recettes, donnent 33,385,000 francs; les paquebots-poste, 3 millions; les télégraphes et les postes, 3,800,000 francs; le port d'Alexandrie et les phares, 4,726,000 francs; les ports (autres que ceux d'Alexandrie), 87,000 francs.

Je dois faire remarquer, en passant, que l'Égypte est le pays dont le réseau des voies ferrées est le plus développé proportionnellement à sa surface, mais non à la densité de sa population. Mille kilomètres de canaux, plus les deux grandes branches du Nil,

sont ouverts à la navigation toute l'année. Avant la perte du Soudan, la vallée du Nil était, sur les confins du désert, obligée pour ses échanges d'employer les caravanes.

Les recettes administratives sont celles qui sont perçues, par les tribunaux indigènes et ceux dits de la réforme, sur les actes notariés, actes judiciaires, droits d'huissiers, vente de papiers timbrés, amendes, etc.; par le ministère de l'instruction publique, pour pensions des élèves, et par le ministre de la guerre, pour rachat du service militaire.

La retenue sur le traitement du personnel s'exerce sur 10,642 employés, qui touchent annuellement plus de 36 millions de francs. La retenue est de 5 pour 100 depuis le 1er janvier 1888.

Les dépenses, comme je l'ai indiqué plus haut, sont divisées en dix chapitres. Dans le premier, la liste civile du khédive figure pour 2,295,000 francs; les allocations à la famille khédiviale s'élèvent jusqu'à 5,300,000 francs; il est probable que ce chiffre subira une diminution en 1889, plusieurs de ces hauts personnages ayant demandé des terres en échange de leurs pensions. Les administrations centrales des sept ministères n'ont pas moins de 1,133 employés qui, annuellement, émargent 23,200,000 francs : c'est par employé, bien près de 5,000 francs, — somme très supérieure à la moyenne qui se paie en France.

La présidence du conseil des ministres, non compris le président du conseil, qui émarge aux affaires étrangères, revient à 136,000 fr.; le conseil législatif, une sinécure, seulement à 204,000 francs. Le ministère des affaires étrangères, 300,000 francs. La caisse de la dette publique, tout près de 1 million ou 38,408 livres égyptiennes; le ministère des finances absorbe beaucoup : 2,500,000 francs; l'imprimerie nationale, admirablement dirigée par un Français, et dont les travaux sont absolument remarquables, 150,000 fr. seulement.

L'administration centrale de l'instruction publique, — y compris les écoles réunies de toute l'Égypte, — revient à 2,068,000 fr.; c'est moins, — on peut aisément le remarquer, — que ce que coûte le personnel de l'administration centrale des finances. Rien n'est plus significatif; quand le fait contraire se produira, l'Égypte sera sur la voie de sa régénération, et ce ne sera pas trop tôt.

Le ministère de la justice, c'est-à-dire son administration centrale, est inscrit au budget de 1888 pour 876,000 francs; les tribunaux de la réforme coûteront 3,540,000 francs, et les tribunaux indigènes reviendront à 3,900,000 francs.

Le ministère des travaux publics, l'un des plus importans par les soins que les digues, les canaux et les barrages du Nil nécessitent, disposera, pour l'année présente, de 12 millions; le cadastre, de 700,000 francs seulement.

Chaque année, l'Égypte musulmane envoie à La Mecque un tapis saint; ce cadeau lui coûte 1,100,000 francs: grosse somme qui ne lui gagne pourtant pas l'affection des derviches soudanais, les saints de l'islam.

Le service du personnel de la perception nécessite 1,813 employés, émargeant au complaisant budget une somme de 2,400,000 fr. Celui du personnel administratif des provinces coûte, avec 1,819 employés, 2,600,000 francs. Il convient d'ajouter aux dépenses de ces deux services une somme de 127,047 livres égyptiennes, ou 3,239,000 francs pour dépenses générales. Le personnel des douanes et, autres dépenses adhérentes à ce service coûtent au trésor 2,200,000 francs. Le service des octrois, dont l'un de nos compatriotes, M. Mazuc, est l'habile directeur, occupe 1,607 employés, tant au Caire, à Alexandrie, que dans d'autres villes. Il revient, y compris 2,670 livres égyptiennes de dépenses diverses, à près de 1,300,000 francs. C'est en voulant faire éloigner M. Mazuc, malgré la volonté du khédive, que son excellence Nubar-Pacha est tombée.

Le personnel chargé de surveiller l'extraction du sel et du natron (1) coûte, avec les frais d'exploitation, 700,000 francs. Une commission de vente de 25,000 livres égyptiennes est accordée aux débitans. Les pêcheries, qui occupent 346 employés, chargent le trésor d'une somme annuelle de 295,000 francs.

Les dépenses des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie s'élèvent à un total de 16 millions. On a vu plus haut que ces administrations sont affectées au paiement de la dette.

Il y a dans toute l'étendue de l'Égypte 144 bureaux de poste, auxquels sont attachés 903 employés, chargeant le trésor, avec d'autres services intérieurs, d'une somme de 2 millions 1/2 de francs. Treize paquebots-poste font le service d'Alexandrie à Constantinople et les services de Syrie et de la Mer-Rouge.

Le directeur de toutes ces administrations postales est un Syrien; on en fait un grand éloge. Ce n'est pas un des spectacles les moins curieux que celui de voir, à certaines heures du jour, les bureaux de son hôtel envahis par une multitude d'Arabes, de Coptes, d'Asiatiques et d'Européens, chacun demandant en son langage, à des employés polyglottes, des timbres, des lettres ou des renseignemens.

L'effectif de l'armée égyptienne, ainsi que je l'indiquerai dans le paragraphe qui lui sera consacré, a été arrêté, pour 1888, à 9,112 hommes, et la dépense de son entretien figure au budget pour la somme de 7,885,000 francs. La solde y est pour plus de moitié,

(1) Carbonate de soude cristallisé très commun en Égypte et en Hongrie.

et pour cause : 55 officiers supérieurs anglais, — du grade de major à celui de général en chef, — reçoivent pour leur part 953,000 francs, soit une jolie moyenne de plus de 17,000 francs. 30 sous-officiers anglais touchent, de leur côté, 124,746 francs ; c'est donc, pour chacun d'eux, la jolie paie de 4,158 francs. C'est tout simplement monstrueux, et quand Gordon s'écrie que l'Égypte est la proie de vautours, il dit vrai. Avec de pareilles soldes à payer annuellement, on comprend sans peine pourquoi les Anglais de tous grades aiment un séjour en Égypte, d'autant plus que tout cela est agrémenté d'indemnités de fourrages et de logemens. 415 officiers égyptiens, — capitaines, lieutenans et sous-lieutenans, — ont une solde moyenne de 3,000 francs. Enfin, la troupe, composée de 8,612 sous-officiers, caporaux, soldats et un millier de femmes, ne coûte que 1,160,000 francs ; un peu plus de 200,000 francs plus cher que tous les officiers et sous-officiers de la Grande-Bretagne séjournant en Égypte.

Dans une contrée protégée par de la gendarmerie et de la police anglaise, on doit payer un haut prix l'avantage de n'être ni volé ni assassiné, et, en effet, les deux corps organisés militairement, ne comprenant pas moins de 7,302 individus de tous grades, reviennent à 6,200,000 francs. C'est un abus criant, d'autant plus que jamais on n'a été plus volé ni plus assassiné. Là-dessus, tout le monde est d'accord.

Les pensions que le gouvernement accorde très libéralement aux fonctionnaires de toutes nationalités ayant été à son service, grèvent aussi très lourdement le budget. Ici, du moins, personne ne songera à crier au scandale, à dire que, s'il est utile de protéger un peuple contre une anarchie imaginaire, on n'est pas pour cela autorisé à le dépouiller. Il n'y a pas moins de 17,633 pensionnaires ou employés et soldats retraités, émargeant par an 14,660,000 francs.

Le tribut que l'Égypte paie à la Sublime-Porte et ce qu'il lui faut débourser pour les intérêts de sa dette n'absorbent pas moins de 50 pour 100 des revenus du pays. J'en trouve la preuve dans le budget de l'année courante :

Tribut payé à la Porte.	16.953.000 fr.
Tribut payé à ville de Cavala, où Méhémet-Ali naquit.	5.500
Tribut pour la ville de Zeila.	31.000
Dette garantie 3 pour 100.	7.831.000
Dette privilégiée 5 pour 100. . . .	27.717.000
Dette unifiée 4 pour 100.	55.682.000
A reporter	108.222.500 fr.

Report.	108.222.500 fr.
Intérêts des actions du canal de Suez.	5.044.000
Service de la dette daïra Khassa. . .	867.000
Annuité de la moukabala.	3.825.000
Complément des ressources nécessaires au service des emprunts domaniaux et de la daïra Sanieh. .	8.925.000
Soit un total de. . . .	126.883.500 fr.

Le montant des recettes est de 244,800,000 francs.

Une somme de 14 millions est inscrite depuis deux ans au chapitre des dépenses pour l'exécution de certains travaux qui, précédemment, étaient l'œuvre des corvéables. On veut abolir la corvée peu à peu, et cette somme est destinée à payer des travailleurs pris à la journée.

XII. — ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Les domaines représentent la onzième partie du territoire égyptien, soit une étendue de 181,841 hectares. Je rappelle qu'ils sont dirigés avec un rare entendement des hommes et des choses par un éminent financier, M. Bouteron, représentant des intérêts de MM. de Rothschild. Pour l'année 1888, le budget de l'administration des domaines s'élève, en recettes, à 19,760,707 francs, et en dépenses, à 24,633,002, ce qui donne un déficit ou, si l'on aime mieux, une insuffisance de revenus de près de 5 millions de francs, et il ne peut en être autrement, le gage donné aux créanciers étant bien loin de valoir le montant de la somme qu'ils ont prêtée.

L'administration centrale des domaines a son siège au Caire ; elle occupe 109 employés, qui coûtent tous les ans 483,000 francs. Le personnel supérieur chargé des irrigations, des usines, des constructions, de l'assiette de la propriété et du sous-lotissement, compte 14 ingénieurs ou conducteurs, et les frais de ce service s'élèvent à plus de 250,000 francs. Trois avocats dirigent le contentieux ; quant au personnel permanent des cultures, il ne comprend pas moins de 3,390 employés, auxquels il faut ajouter 50,000 ouvriers environ, revenant par an à 1,451,716 fr. Le prix de la journée n'est pourtant en moyenne, pour un terrassier, que de 0 fr. 70. Qu'en penseraient les terrassiers grévistes de Paris !

Des 118,841 hectares hypothéqués, il n'en reste plus, par suite des ventes qui ont servi à l'amortissement, que 157,084, dont 48,000 cultivés directement par l'administration et 91,000 en location. Les principales cultures sont celles du coton, du blé, du

riz, de l'orge, des fèves et du bersim, sorte de trèfle qui, dans les villes, transforme en prés minuscules les stations de voitures (1).

Les 91,000 hectares loués le sont pour une somme totale de 7,700,000 francs, soit à 84 fr. 64 par hectare; l'impôt à la charge de l'administration. Celle-ci a fait construire 250 kilomètres de routes, les *seules* qui existent en Égypte. L'irrigation à vapeur, l'égrénage du coton, le décorticage du riz et les ateliers de réparation lui coûtent par an plus de 1 million de francs. Ces quatre derniers services emploient 50 machines fixes et 314 locomobiles, dont l'ensemble représente une force de 4,562 chevaux et une valeur de 2,800,000 francs.

Le service des intérêts des deux emprunts auxquels les domaines servent de gage exige une somme annuelle de 9,600,000 francs; en sorte qu'en y ajoutant 5 millions d'impôts, et le rendement n'étant que de 19,700,000 francs, l'administration paie 75 pour 100 de son revenu brut. En réalité, le gage est inférieur de moitié à la valeur de l'emprunt. Je rappellerai au lecteur que les créanciers ont comme garantie les revenus généraux de l'état, et à défaut de ses revenus le privilège des rendemens de la province de Kéneh, qui s'élèvent à 8 millions de francs environ.

XIII. — COMMERCE GÉNÉRAL.

C'est en jetant un coup d'œil sur le commerce général de l'Égypte avec les autres nations qu'il est aisé de voir combien la situation actuelle est ruineuse pour les Égyptiens, préjudiciable aux Français et profitable aux Anglais. Sans besoin de commentaires,

(1) Les terres de l'administration des domaines représentent comme valeur la moyenne des terres d'Égypte. Les chiffres suivans donnent à peu de chose près le rendement des produits et leur valeur.

Produit		Prix moyen		
Blé, 14 hectol. 71 par hectare	Prix moyen :	11 fr. 79	l'hectolitre.
Paille de blé, 1,533 kil.	—	1 fr. 88	les 100 kil.
Orge, 10 hectol. 59	—	7 fr. 47	l'hectolitre.
Paille d'orge, 688 kil.	—	1 fr. 36	les 100 kil.
Fèves, 11 hectol. 37	—	10 fr. 48	l'hectolitre.
Paille de fèves, 809 kil.	—	0 fr. 73	les 100 kil.
Fenu grec, 7 hectol. 6	—	11 fr. 27	l'hectolitre.
Pois chiches, 11 hectol. 52	—	14 fr. 29	—
Coton, 293 kil.	—	145 fr. 65	les 100 kil.
Graines de coton, 10 hectol. 20	—	7 fr. 21	l'hectolitre.
Riz, 1,589 kil.	—	15 fr. 73	les 100 kil.
Maïs, 14 hectol. 12	—	9 fr. 17	l'hectolitre.
Chanvre, 1,716 kil.	—	103 fr. 10	les 100 kil.
Arachides, 43 hectol. 33	—	8 fr. 52	l'hectolitre.
Sésame, 8 hectol. 28	—	26 fr. 22	—
Lentilles, —	—	10 fr. 22	—
Lupins, —	—	8 fr. 12	—

sans nécessité d'aucun raisonnement, on constate que la Grande-Bretagne, dans une période de cinq ans, soit de 1874 à 1879, n'a importé en moyenne et en marchandises de sa fabrication qu'une valeur de 69 millions de francs seulement. En 1886, son chiffre d'importation s'est élevé jusqu'à 92 millions.

La France qui, pendant la même durée, importait la valeur de 23,700,000 francs, a vu ce chiffre tomber, en 1886, à 23 millions. Nous perdons près de 1 million lorsque l'Angleterre en gagne 23.

L'Égypte, de 1874 à 1879, avait exporté annuellement en produits du sol pour une valeur de 339 millions de francs. En 1886, cette valeur est tombée à 263 : différence en moins, 76 millions. Comme tout ce qu'elle exporte est dû à son agriculture, il en résulte la preuve évidente que celle-ci est en pleine décroissance depuis que des mains étrangères, inexpérimentées, se sont mises à la diriger (1). N'ai-je pas raison de dire que ce tableau du commerce général de l'Égypte se passe de commentaires et qu'il est l'éclatante justification de mes critiques ?

EDMOND PLAUCHUT.

(1)

Pays importateurs.	Valeur moyenne par an des marchandises importées de 1874 à 1879.	Valeur des marchandises importées en 1886.
Amérique	2.129.270 fr.	1.626.690 fr.
Angleterre, et possessions	69.369.716 »	92.356.602 »
Autriche-Hongrie	15,017.808 »	23.647.728 »
France	23.748.230 »	22.958.260 »
Grèce	444.834 »	2.342.196 »
Indes, Chine et Japon	6.568.796 »	2.099.162 »
Italie	5.325.624 »	7.031.388 »
Russie	1.517.256 »	11.579.594 »
Turquie	2.484.612 »	33.889.492 »
Contrées diverses	1.250.028 »	5.328.994 »
Total	127.861.174 fr.	202.860.106 fr.

Pays exportateurs.	Valeur moyenne par an des marchandises exportées de 1874 à 1879.	Valeur des marchandises exportées en 1886.
Angleterre	226.292.352 fr.	156.962.432 »
Amérique	717.886 »	555.256 »
Autriche-Hongrie	13.805.480 »	15.549.248 »
France	36.045.854 »	23.575.942 »
Grèce	2.292.238 »	972.712 »
Italie	21.655.244 »	15.385.812 »
Russie	17.831.580 »	27.183.520 »
Turquie	12.700.870 »	9.496.500 »
Contrées diverses	2.396.810 »	3.688.698 »
Total	338.738.314 fr.	253.370.120 fr.

LE

SAHARA

L'un des phénomènes les plus intéressans que présente la surface de notre globe, c'est la répartition des régions favorables à l'existence de l'homme, et de celles dont il est plus ou moins exclu, en dépit de leur situation géographique. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'immense étendue des régions inhospitalières. Mais, tandis que plusieurs des régions, désertes aujourd'hui, ne l'ont pas toujours été, et par conséquent pourraient devenir habitables de nouveau, parce que leurs conditions physiques n'ont pas été sensiblement altérées, il en est d'autres où ces conditions ont subi des modifications trop graves pour que l'homme puisse s'y soumettre, en sorte que ces contrées sont condamnées à être des solitudes perpétuelles.

Parmi toutes les régions désertiques de notre globe, le Sahara est sans doute la plus importante, non-seulement par son étendue, mais aussi par son passé et son avenir. C'est sous ces divers points de vue que j'essaierai d'étudier le Sahara, dont j'ai eu l'occasion de visiter moi-même une partie.

I.

La délimitation de la vaste contrée qui porte le nom collectif de *Sahara* a été diversement tracée par les géographes. Je ne rapporterai que l'opinion des auteurs les plus récens et les plus compétens. Le professeur Zittel admet pour le Sahara les limites suivantes : au nord, l'Atlas et la côte méditerranéenne ; à l'ouest, l'Atlantique ; à l'est, la chaîne bordière de la Mer-Rouge ; enfin, au sud, la

limite est peu prononcée et pourrait être représentée par une ligne partant de l'embouchure du Sénégal et passant par Timbouctou, Gogo, Damergu, à travers la partie septentrionale de Kanem jusqu'à El-Dabbah et Abou-Ham. Cette ligne comprend la région où les précipitations aqueuses trop faibles empêchent le développement d'une riche végétation, et où la surface du sol est généralement composée de roches nues ou de sable. L'énorme superficie assignée au Sahara par M. Zittel représente plus de 11 millions de kilomètres carrés; elle serait donc supérieure à celle de l'Europe, et presque la moitié de celle de l'Afrique. Élisée Reclus évalue la surface du Sahara à 6,200,000 kilomètres carrés, mais en en retranchant le Fezzan, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et les steppes qui longent les régions fertiles du Sahara. Pris dans de telles limites, il donne au Sahara de l'est à l'ouest, c'est-à-dire des bords du Nil à ceux de l'Atlantique, 5,000 kilomètres, et du nord au sud, c'est-à-dire du pied de l'Atlas berbère jusqu'aux cultures du Soudan, 1,500 kilomètres. Le Sahara ainsi réduit serait encore plus grand que la moitié de l'Europe et équivaudrait presque au quart de l'Afrique. Dans l'impossibilité de concilier des divergences aussi considérables, nous adopterons provisoirement l'évaluation d'Élisée Reclus, mais en comprenant l'Égypte dans le nom collectif de Sahara, parce que l'Égypte se rattache insensiblement aux vastes surfaces sablonneuses désignées par le nom de Désert libyen; or, celui-ci touche immédiatement à la rive gauche du fleuve, qui, avec ses bords verdoyans, serpente comme une bande d'émeraude au milieu des sables du désert.

Bien que le Sahara soit loin d'être, comme on le supposait autrefois, un bassin déprimé dans son centre et revêtu d'un sol d'une nature à peu près uniforme, on peut considérer cette région comme une plaine plus ou moins unie dont l'altitude absolue n'est en moyenne que de 300 à 400 mètres, en sorte que, dans son ensemble, le Sahara représente une surface bombée dans sa partie centrale, qui va en s'abaissant dans les directions de l'ouest, de l'est et du sud et souvent du nord, où, dans la proximité de la Méditerrannée, se déploient de vastes espaces dont le niveau est au-dessous de celui de la mer. Ainsi dans le Fayoum (au sud du Caire, sur la rive gauche du Nil) a été constatée une dépression de 600 kilomètres carrés, dont la profondeur maximum au-dessous du niveau du Nil est de 90^{m},8. De même l'oasis de Syouah (1) est de 27 mètres au-dessous du niveau de la mer, phénomène qui se reproduit dans une série d'oasis et de lacs échelonnés à l'est et au nord-est de

(1) C'est la célèbre oasis du Jupiter-Ammon, objet du pèlerinage d'Alexandre le Grand.

Syouah, telles que les oasis de Hattieh (30 mètres au-dessous du niveau de la mer), d'Aratch (— 7m,5), les lacs de Ssetra (— 15 mètres) et de Karn (— 41m,7). Toutes ces localités se succèdent sur une ligne courbe qui a près de 400 kilomètres de longueur du sud-ouest au nord-est. On ne sait si les dépressions continuent au nord et au sud de cette ligne, mais telle qu'elle est connue, la surface déprimée possède déjà une étendue fort considérable, évaluée à 1,000 kilomètres carrés, et lorsqu'on y ajoute la dépression du bassin du Fayoum (600 kilomètres carrés), nous aurons dans la partie septentrionale du désert libyen, ainsi que dans la contrée du Nil inférieur, une surface au-dessous du niveau de la mer qui embrasse presque sans interruption 1,600 kilomètres carrés.

Il est remarquable que, parmi les surfaces déprimées, les oasis figurent fréquemment. Or, comme les oasis constituent l'un des traits les plus caractéristiques, mais encore les moins connus du désert libyen, nous allons nous y arrêter un moment.

II.

L'accablante monotonie que respire le désert est interrompue sur plusieurs points par des renflemens qui surgissent comme autant d'îles verdoyantes au milieu de l'océan ; ces oasis sont particulièrement nombreuses entre la rive gauche du Nil et la Tripolitaine. M. Rohlfs, à qui nous devons le peu que nous en savons, les a réunies sous le nom collectif d'*oasis de la Syrte*, d'après le grand golfe de ce nom. Bien que parmi ces oasis il y en ait de fort intéressantes, nous ne mentionnerons que la plus importante, celle de Koufara, située à 600 kilomètres au sud-est du golfe de la Syrte, et à environ 1,000 kilomètres à l'ouest du Nil. Le nom de Koufara s'applique collectivement à cinq grandes oasis, séparées les unes des autres par les sables, et parmi lesquelles celles de Bouzaïma et de Kebabo sont les plus remarquables. La première, dont la surface est de 313 kilomètres carrés, est la plus belle oasis du désert libyen, car il en est bien peu qui possèdent, comme celle-ci, des montagnes, des lacs et des palmiers. De même que plusieurs autres oasis, celle de Bouzaïma offre des traces d'une ancienne population, sans qu'on puisse, pour le moment, la rattacher à aucune nationalité historique. La végétation est assez riche, et quant au règne animal, il est représenté par un curieux serpent que le professeur Peters a nommé *Ragherris producta*; cet ophidien, qui habite les arbres, où il guette les petits oiseaux, les scarabées et les libellules, ne fait défaut à aucun palmier ou figuier de la contrée.

Au sud-est de l'oasis de Bouzaïma s'élève celle de Kebabo. Ce n'est pas seulement l'oasis la plus considérable de ce qu'on pour-

rait appeler l'archipel de Koufara, puisqu'elle occupe une aire de 8,793 kilomètres carrés, mais elle a l'avantage de posséder une population permanente. Kebabo est presque partout revêtu d'herbages recherchés par les chameaux, tels que l'*Alhagi camelorum*; et les forêts de palmiers témoignent de la fertilité de son sol.

Ce qui, sous le rapport météorologique, caractérise Koufara, ainsi que tout le désert libyen, c'est la puissance des phénomènes électriques, attestée par l'innombrable quantité de fulgurites répandus sur la surface du désert, notamment au sud de Fezzan, entre cette dernière oasis et Bornou. Quand on voit cette prodigieuse agglomération de masses vitreuses, de scories et de gigantesques tuyaux fulminaires, on est frappé par l'énergie et la fréquence des décharges électriques qui les ont fait naître. M. Rohlfs ne croit pas que dans le désert libyen ce phénomène se produise aujourd'hui sur la même échelle.

L'importance constamment croissante des oasis de Koufara, à cause du développement des relations qui s'établissent entre elles, se concentre pour le moment à Kebabo, où le chef-lieu, Suya-el-Istal, est devenu pour la secte des Snussi un foyer religieux. C'est une localité fortifiée entourée de murs; elle possède une mosquée en pierre. L'altitude de Kebabo permet d'y cultiver non-seulement les fruits et les légumes de la zone subtropicale, mais encore ceux du bassin méditerranéen. Aussi, le jardin qui se trouve au pied du massif montagneux qui traverse Kebabo fournit une preuve frappante de la grande fertilité de l'oasis; on y admire les délicieux bois plantés par les fanatiques apôtres des Snussi, qui, tout en renvoyant les fidèles au paradis promis par Mahomet, ont eu soin de réserver pour leur propre usage les dons de cette terre, en attendant ceux du ciel.

M. Rohlfs fait ressortir l'avenir réservé aux oasis de Koufara, autant en raison de leur fertilité que de leur position. Il croit qu'elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'application du régime des chemins de fer à cette partie de l'Afrique. Ses espérances à cet égard sont tellement vives, qu'il prévoit déjà le jour où dans l'oasis retentira la voix du conducteur annonçant *station Koufara*, au milieu d'une foule d'indigènes offrant aux voyageurs des dattes cueillies le matin. Bien que ce rêve philanthropique ne soit nullement à la veille de se réaliser, il est impossible de ne pas apprécier les avantages que présente un groupe d'oasis fertiles, tel que celui de Koufara, situé vers le milieu d'une ligne de plus de 1,500 kilomètres, sur laquelle se déploie la surface unie du désert, depuis la Méditerranée jusqu'au Nil (à Ouadi-Halfa).

En dehors des oasis, quelques renflemens du sol beaucoup plus prononcés interrompent la surface unie du Sahara, parmi lesquels

les plus importans sont les chaînes montagneuses d'Ahaggar et de Tibetsi, qui traversent la partie centrale du désert, dans le pays des Touareg et dans la Tripolitaine. Mais, malgré leur développement quelquefois très considérable, les groupes montagneux ne constituent qu'un trait peu saillant dans la physionomie générale du Sahara; ils n'occupent qu'une surface de 200,000 kilomètres carrés (moins que la trentième partie de la superficie du désert), et disparaissent presque dans l'immense étendue de ce dernier.

Le caractère topographique du Sahara se résume en trois types principaux, savoir : désert à plateaux ou *hammada;* désert d'érosion (*sebkha, djuf, chott*); désert sablonneux proprement dit (*areg*).

Le hammada est le type le plus étendu; il occupe 5 millions de kilomètres carrés. C'est le désert dans son vrai sens, consistant en surfaces à sol solide, pierreux. A ce type de plateaux et de terrasses se rattachent des hauteurs incertaines, bien qu'elles soient indépendantes de la constitution topographique des hammada; elles sont désignées par le nom significatif de *témoins*, et ne sont évidemment que les restes des terrasses actuelles.

Dans la partie centrale du Sahara, où les terrasses s'élèvent à 800 ou 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, le hammada acquiert graduellement un caractère montueux. Les plus hauts plateaux de l'Ahaggar et du Tibetsi dépassent de plusieurs centaines de mètres le niveau de la contrée limitrophe et atteignent une altitude absolue de 1,500 à 2,000 mètres; leurs parois, le plus souvent verticales et diversement fissurées, revêtent les formes les plus fantastiques à la suite de la décomposition des roches.

Les déserts d'érosion sont particulièrement riches en bassins lacustres qu'on désigne par les noms de *sebkha*, *djuf* ou *chott* quand ils forment des excavations closes par des bords rocailleux.

Enfin, le troisième type est caractérisé par les sables et les dunes et nommés *areg*, *remel* et *igidi;* c'est la plus désolante et la plus terrible des formes désertiques. Heureusement, à peine la neuvième partie du Sahara appartient à ce type.

Les dunes sont composées d'un sable quartzeux, de teinte jaune clair, contenant généralement du gypse. Elles forment quelquefois des rangées de buttes de 50 à 150 mètres de hauteur. Dans le Sahara oriental, leur direction dominante est du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et dans le Sahara méridional, du nord au sud. Ces directions ne sont pas toujours l'expression des directions prédominantes des vents. En tout cas, les dunes du désert sont susceptibles de mouvement à l'instar des dunes marines et, de même que ces dernières, elles sont quelquefois stratifiées.

L'origine des prodigieuses masses de sable qui revêtent le Sahara, et dont le désert libyen est le représentant le plus grandiose, est l'objet

d'opinions divergentes de la part des géologues. C'est un des phénomènes les plus importans et encore les moins connus de l'histoire de notre globe, et qui mérite d'être considéré de plus près.

Le professeur Zittel, le savant explorateur du désert libyen, tout en admettant l'action du vent dans l'accumulation des sables, croit qu'elle ne suffirait pas pour faire disparaître l'énorme masse de rochers dont les piliers isolés désignés par le nom de *témoins* ne sont que les restes; pour produire de tels effets, la coopération de l'eau deviendrait indispensable. Cela suggérerait la supposition qu'à l'époque où ces violentes inondations eurent lieu, les conditions climatologiques du pays étaient très différentes de celles d'aujourd'hui, car de telles masses d'eau fournies par les pluies indiqueraient une humidité atmosphérique extraordinaire.

En tout cas, quel qu'ait été l'agent qui a opéré le transport des sables, ces derniers ont dû avoir été empruntés au grès nubien, car les sables exclusivement quartzeux du désert ne peuvent provenir des roches calcaires et marneuses qui le composent.

Cette hypothèse sur l'origine des sables est corroborée par des considérations sur l'action extraordinaire du vent dans le transport des substances pulvérisées, ainsi que par l'étude comparée des sables tombés dans différentes contrées.

Un exemple frappant de l'action du vent exercée sur d'énormes espaces est fourni par le célèbre géographe arabe Edrisi, qui déjà, au XIIe siècle, parla avec étonnement des sables rouges et des brouillards secs qui obscurcissaient fréquemment le ciel de l'Atlantique, entre le Cap-Vert et l'Amérique du Sud, espace qu'Edrisi qualifia de mer obscure (*Bar-el-Mecdolin*), le *mare tenebrosum* des auteurs du moyen âge. Ce phénomène, qui préoccupa pendant longtemps les savans, a été consciencieusement étudié par le docteur Gustave Helleman, qui émit sur l'origine du curieux phénomène des conclusions diamétralement opposées à celles de ses prédécesseurs, y compris le célèbre Ehrenberg. M. Helleman fit voir que les nuages de poussière dont il s'agit viennent du Sahara occidental.

L'étude de la composition des sables transportés de diverses contrées par les vents a donné à M. Gaston Tissandier des résultats aussi intéressans qu'inattendus. En examinant au microscope la poussière tombée, le 9 octobre 1879, à Boulogne-sur-Mer, et en la comparant à celle du Sahara, il trouva que leur composition était exactement la même, et que les restes des plantes cryptogamiques que renfermaient l'une et l'autre étaient identiques; mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'une analogie tout aussi prononcée fut constatée par M. Gaston Tissandier entre le sable du Sahara et celui du Gobi, bien que les deux déserts soient distans l'un de l'autre de 600,000 kilomètres.

Si, comme l'indiquent les observations de M. Tissandier, le sable des déserts contient des particules végétales clairsemées, on n'a encore jamais constaté dans les sables du Sahara ni dans ceux du Gobi la moindre trace animale, ce qui prouverait qu'ils ne peuvent avoir été déposés par l'eau de mer, car ils contiendraient alors quelques restes animaux, du moins de classe inférieure, comme c'est si souvent le cas avec les sables marins des côtes.

Après ce que nous avons rapporté sur les sables des déserts, il nous paraît impossible de ne pas admettre leur origine subaérienne, tout en prenant en sérieuse considération l'opinion des savans qui, comme M. Zittel, soutiennent la nécessité d'une coopération de la force érosive de l'eau pour expliquer les exemples remarquables d'ablations et d'excavations qu'offre le désert, tels que l'enlèvement des masses de rochers dont les *témoins* représentent les restes, les profonds sillonnemens d'anciens lits desséchés (*ouadi*), le creusement de parois abruptes qui forment les bords de plusieurs oasis, etc. Au reste, en invoquant l'intervention des pluies torrentielles, nous ne faisons qu'ajouter un fait de plus à tous ceux que présente l'histoire climatologique de la majorité des contrées de l'Orient, ainsi que nous le verrons plus tard.

III.

Les énormes masses sablonneuses du Sahara renferment de nombreux réservoirs d'eau souterraine. C'est une des particularités les plus importantes de ces contrées, non-seulement sous le rapport scientifique, mais encore sous celui de leur avenir, en fournissant à l'homme les moyens d'utiliser ces réservoirs pour rendre habitables des régions aujourd'hui désertes, à la seule exception toutefois des oasis, richement pourvues d'eaux souterraines. Ainsi, dans les oasis de Khargeh et de Dakhel, les puits atteignent, à une profondeur de 64 à 105 mètres, les grès, d'où l'eau s'élance en jets puissans. Dans les deux oasis méridionales, la température des sources est généralement de 35 à 38 degrés; à Farafrah, où l'eau doit traverser les couches de terrain crétacé, la température s'abaisse à 26 degrés, mais elle est de 28 dans l'oasis de Syouah, où l'eau, jaillissant à travers le sol tertiaire salé, perd beaucoup de sa bonne qualité. Enfin, la température de l'eau oscille entre 24 et 36 degrés dans les puits de l'oasis de Beharieh, lesquels remontent à une antiquité reculée, car les restes nombreux de puits artésiens construits par les Romains sur plusieurs points de la Libye prouvent que les puits artésiens, dont les modernes réclament l'invention, étaient parfaitement connus des anciens. Les monumens de

ce genre ont été signalés par plus d'un auteur, entre autres par Olympiodore, dont Photius a fait des extraits où il est dit : « On creuse dans les oasis du Sahara à une profondeur de 200 et même 500 palmes (de 30 à 80 mètres), d'où l'eau s'élance et déborde. »

Ce n'est pas seulement dans le Sahara que les anciens fonçaient des puits artésiens, mais aussi en Syrie, en Égypte et ailleurs ; et c'est grâce aux sources artificielles que la main de l'homme a fait jaillir que se trouvait jadis dans un état florissant la plaine aujourd'hui déserte et aride, jonchée de ruines, de Balbek et de Palmyre. Les voyageurs anglais Wood et Darwins ont découvert sous les gigantesques décombres qui masquent l'emplacement de ces splendides cités les traces des fontaines que l'homme avait creusées, les débris de ce grand système de veines et d'artères qui porta si longtemps la vie au cœur d'une contrée redevenue cadavre. Plusieurs auteurs sont même d'avis que le miracle de Moïse, faisant jaillir l'eau du rocher en le frappant de sa baguette, s'explique par la présence d'un de ces puits artésiens si répandus jadis dans les contrées de l'Orient.

Mais depuis l'invasion des barbares, parmi lesquels la race ottomane joue un rôle tristement saillant, le génie de l'homme s'est retiré de l'Orient, et, dès lors, les ruines ont remplacé les plus beaux monumens de la civilisation. Or, la France a entrepris la tâche aussi honorable que difficile de rétablir en Algérie un passé glorieux, et, en conséquence, elle s'est empressée de mettre la main à l'œuvre aussitôt que ses armes victorieuses eurent soumis à sa domination les vastes régions désertiques dont Ouargla marque l'une des extrémités méridionales. Ce fut principalement en 1856 que commencèrent les premiers travaux qui, depuis, n'ont cessé de progresser, et sans doute ne s'arrêteront pas avant que toutes les eaux souterraines susceptibles d'être mises au jour n'aient répandu leurs bienfaits et revêtu d'oasis verdoyantes les surfaces arides du désert (1).

Si les travaux exécutés par les Français ont une grande portée politique et sociale, ils offrent également une importance scientifique considérable, en révélant bien des faits fort intéressans dont je ne mentionnerai que les suivans. Dans la province de Constantine, les niveaux auxquels les eaux souterraines ont été atteintes varient de la manière la plus frappante, surtout lorsqu'on considère que ces différences se produisent sur des espaces très peu étendus. Ainsi, dans la région de l'Oued-Rir, les deux puits d'Aïn-

(1) Dans mon livre, *Espagne, Algérie et Tunisie*, p. 237-240, j'ai rendu compte des travaux exécutés en Algérie jusqu'à l'époque où j'ai pu les étudier sur les lieux mêmes, en en admirant l'extension et l'habile exécution.

Kerma et d'Oun-el-Thour ne sont l'un et l'autre qu'à une trentaine de kilomètres, et cependant la profondeur du premier est seulement de 14 mètres et celle du second de 107^{m},70. De même dans le Handa, la profondeur du puits de Nemech-Dib n'est que de 3 mètres, tandis qu'à 25 mètres de là se trouve le puits Barika, dont la profondeur est de 39^{m},15. A Batna et à Biskra, les sondages furent poussés jusqu'au-delà de 175 mètres de profondeur sans atteindre la nappe aquifère. Or, de semblables différences ne sont pas rares dans toute cette contrée. Elles prouvent que les couches imperméables offrent ici une variété de reliefs extraordinaire, se traduisant par de brusques bombemens et dépressions. Un autre fait intéressant observé dans les puits en Algérie, c'est la présence, à une profondeur de 75 mètres, de poissons, de crustacés et de coquilles lacustres que j'ai vus dans la magnifique collection de M. Jus, à Batna. Ils ont été fournis par le puits artésien de Mazer, tout à côté d'un des lacs saumâtres disséminés en si grand nombre dans la contrée, entre Biskra et Tougourt. Au moment où la sonde amena ces animaux, ils étaient vivans, et M. Jus eut la curiosité de faire cuire l'un des crustacés (un crabe), qui fut trouvé d'un goût excellent. Les poissons (*Saro theredon Zillii*) étaient couverts de sable, mais le crabe avait sa carapace luisante et paraissait avoir vécu dans de l'eau limpide.

Parmi les puits les plus considérables du Sahara figurent au premier rang ceux de Ghadamès, qui remplissent un bassin de 25 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur ; aussi, à l'aide de cinq ruisseaux qui en sortent, on parvient à irriguer une surface de 75 hectares.

Dans une contrée aussi dépourvue que le Sahara de précipitations aqueuses, l'origine de ses nombreux réservoirs souterrains n'est pas facile à expliquer. Selon Russegger, ce serait le Nil qui fournirait aux oasis de Khargeh, de Dakhel et de Farafrah, l'excès de ses eaux, qui s'écouleraient le long des couches légèrement inclinées, à l'ouest, tandis que les oasis de la dépression septentrionale seraient alimentées par les précipitations aqueuses des hautes plaines de la Cyrénaïque. Mais M. Zittel a réfuté cette hypothèse, incompatible d'ailleurs avec la température des sources, laquelle dépasse la moyenne annuelle de la Haute-Égypte. M. Zittel fait observer que l'affluence des eaux du Nil vers les oasis libyennes est rendue impossible par les conditions stratigraphiques, qui pourraient bien déterminer un mouvement d'eau dans la direction de l'ouest à l'est, mais non en sens opposé.

Quoi qu'il en puisse être, malgré les hypothèses variées qui ont été proposées pour expliquer l'origine des eaux souterraines du Sahara, la question n'est pas encore résolue, d'autant moins

que ces eaux paraissent également exister dans les parties du désert les plus sablonneuses et les plus dépourvues de cours d'eau ou de précipitations atmosphériques. Ainsi, M. Rolland donne des renseignemens intéressans sur la région des eaux artésiennes du bas Sahara en général, et M. de Lesseps nous apprend que, dans le désert, entre Biskra et le golfe de Gabès, l'un des puits forés à 1,500 mètres de l'embouchure de la petite rivière Oued-Melah et à 1,200 mètres de la mer, on découvrit en 1883, à la profondeur de 30 mètres, une nappe jaillissante d'une telle puissance, que le débit atteignit 8,000 litres par minute. La vitesse de l'eau, dans l'intérieur du tubage, était de $5^{m},5$ par seconde, et de grandes quantités de sable, de marne et de calcaire, du poids de 12 kilogrammes, étaient lancées par l'orifice du trou. La température de l'eau était de 25 degrés. L'année suivante, un autre puits offrit un phénomène bien plus curieux encore. Un bruit souterrain se fit entendre et fut suivi d'un écroulement général des dunes limitrophes et de l'apparition, à côté du puits, d'un lac ayant la forme d'une ellipse dont les axes avaient 20 et 15 mètres; la profondeur du lac atteignait partout 10 mètres; les talus étaient à pic, sauf un seul côté.

La constitution géologique du Sahara offre un grand intérêt, mais c'est une étude qui nous entraînerait trop loin; bornons-nous à quelques considérations générales relatives à l'époque probable où l'émersion du grand désert a pu avoir lieu.

C'est une question qui a été l'objet de longues controverses; pendant longtemps, la majorité se prononçait en faveur de l'émersion très récente du Sahara, opinion quelquefois formulée d'une manière tellement péremptoire qu'elle semblait exclure la possibilité d'un doute quelconque (1). Déjà, depuis une quinzaine d'années, je m'étais rangé au nombre des adversaires de l'émersion récente (post-tertiaire), et j'ai de nouveau traité cette question dans un de mes derniers écrits (2), en sorte que je n'ai pu voir qu'avec une vive satisfaction un savant aussi compétent que le professeur Zittel venir la trancher définitivement, en démontrant la non-

(1) Parmi ces opinions tranchées figure celle de mon excellent et savant ami Charles Martins, qui crut pouvoir dire : « L'événement est récent, géologiquement parlant; il remonte peut-être à cent mille ans seulement. Le nombre des années, on ne saurait le préciser, mais l'événement a une date relative, il est postérieur aux dépôts tertiaires. » Au reste, cette manière un peu trop sommaire de trancher des questions controversées s'est déjà produite plus d'une fois dans l'histoire de la science, et il suffirait de rappeler la manière dont deux savans de premier ordre ont cru pouvoir s'exprimer sur la véritable patrie de la pomme de terre; car, tandis que Humboldt déclarait magistralement à Berlin : « La pomme de terre n'est pas indigène au Pérou, » à la même époque, Cuvier écrivait à Paris : « Il est impossible de douter que la pomme de terre ne soit originaire du Pérou. »

(2) *Espagne, Algérie et Tunisie*, p. 418.

existence d'une mer saharienne récente. Or, aujourd'hui, elle est rejetée par la plupart des géologues, qui tous ont cru devoir admettre qu'à l'exception de quelques points peu nombreux où la mer a pu pénétrer, celle-ci n'a plus recouvert le Sahara depuis l'époque tertiaire inférieure. Il en résulte que le Sahara formait déjà un continent à une époque où la mer recouvrait encore une partie de l'Europe, entre autres la plus grande partie de la Hongrie, la Valachie, le nord de l'Italie (Lombardie), la région méridionale de la France au sud de Bordeaux, la partie orientale de l'Espagne, etc.

Depuis son émersion, le Sahara a dû contenir un grand nombre de bassins lacustres, dont les dépôts ont laissé beaucoup de fossiles d'eau douce, à l'exclusion de restes organiques marins. Mais si, depuis son émersion, sa physionomie topographique n'a guère changé d'une manière essentielle, il n'en est pas de même de ses conditions climatologiques, qui ont subi des modifications importantes, même pendant l'époque historique. Or, comme de telles modifications n'ont pu avoir lieu dans le Sahara sans qu'elles se soient manifestées également dans les contrées limitrophes, nous allons jeter un coup d'œil sur ces dernières, notamment sur l'Égypte, la Syrie et l'Asie-Mineure.

Dans l'Égypte supérieure, M. Lepsius a découvert à Aïn-Setemé (à 80 kilomètres au sud d'Ouedi-Halfa), taillées dans les rochers, de nombreuses inscriptions qui donnent la hauteur des crues nilotiques pendant le règne d'Amenemha III et témoignent d'un accroissement très considérable du niveau fluvial depuis quarante siècles. L'Égypte inférieure fournit un autre exemple de ce phénomène. Strabon, en parlant de l'île d'Eléphantine, y signale un *nilomètre* qu'il décrit comme un puits construit en pierre de taille sur la rive du fleuve, et dans lequel sont marqués les changemens divers du niveau de ce dernier. Or, le *nilomètre* de Strabon ayant été retrouvé, on a pu calculer que, depuis le règne de l'empereur Septime Sévère, le niveau du Nil s'est exhaussé de $2^{m},11$, ce qui donnerait $0^{m},112$ par siècle. Évidemment, d'aussi énormes crues ne pourraient s'expliquer que par un changement dans le régime pluvial de ces contrées, qui ont dû posséder autrefois une atmosphère beaucoup plus humide qu'aujourd'hui.

En Syrie et dans la Palestine, on rencontre très fréquemment de nombreuses traces d'anciennes rivières et d'irrigations artificielles qui démontrent que ces contrées avaient été jadis fortement peuplées. L'accroissement de la sécheresse atmosphérique peut être considéré également comme la cause de l'introduction tardive du chameau. Cet animal, aujourd'hui indispensable dans les

déserts, paraît avoir été inconnu en Afrique presque jusqu'à l'ère chrétienne, car aucune figure de ce ruminant n'a été découverte sur les monumens de la Syrie ou de l'Égypte, et Polybe, en parlant de la cavalerie des Carthaginois, mentionne l'éléphant, mais jamais le chameau.

J'ai déjà signalé ce fait important en Asie-Mineure (1) sur l'autorité des auteurs classiques, qui attribuent la victoire remportée par Cyrus dans la bataille de Sardes sur le roi de Lydie (Crésus) à la présence dans l'armée persane des chameaux, dont l'aspect frappa de terreur la cavalerie lidyenne et la mit en fuite. Même au VIe siècle de notre ère, l'historien Procope mentionne une impression semblable produite sur la cavalerie romaine par la vue des chameaux dans l'armée arabe; mais, ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'aussi tard qu'au XIIe siècle, Glycas, dans ses Annales, en parlant de la bataille de Sardes, rapporte les témoignages d'Hérodote et de Xénophon quant à l'effet produit par les chameaux persans, mais n'ajoute à cette citation aucune remarque relative à la différence entre les chameaux d'alors et ceux de son temps, ce qui semblerait prouver qu'il n'y trouvait rien d'extraordinaire, que, par conséquent, même au XIIe siècle, le chameau n'était pas devenu, dans cette partie de l'Orient, familier, comme il l'est aujourd'hui, à la race chevaline. Enfin, Hérodote et Pline, ainsi que plusieurs monumens ornés de figures d'animaux, démontrent que, dans le courant de l'époque historique, l'Afrique septentrionale était habitée par l'éléphant et par le rhinocéros, et, ce qui est plus significatif, par les crocodiles, car ces amphibies supposent des cours d'eau permanens.

Il est impossible d'attribuer la disparition de tous ces animaux à la seule action de l'homme, surtout lorsqu'on réfléchit que les contrées où leur présence a été constatée étaient infiniment plus peuplées qu'aujourd'hui, et, dès lors, beaucoup moins favorables à leur séjour. Nous sommes donc forcés d'admettre un changement dans les climats de ces contrées, notamment un accroissement de la sécheresse atmosphérique, qui peut expliquer l'introduction tardive du chameau, aussi bien que la disparition de l'éléphant dans le nord de l'Afrique. En effet, en Asie comme en Afrique, l'éléphant exclut le chameau, et *vice versa*, en sorte que dans la partie de la vallée du Nil où l'éléphant prospère, le chameau a peine à subsister. Le témoignage le plus ancien de la présence de l'éléphant dans l'Afrique cissaharienne paraît être le Périple de Hannon, qui rapporte qu'après une demi-journée de

(1) Tchihatchef, *Asie-Mineure; Zoologie*, p. 757.

navigation en dehors des colonnes d'Hercule, ces animaux avaient été observés sur les rives d'un lac hérissé de roseaux, situé près de l'océan. D'après Appien, Asdrubal y chassa l'éléphant, et, selon Plutarque, Pompée fit de même en Numidie. Peu de temps avant le débarquement de Jules César en Afrique, le roi Juba avait fait venir des éléphans, qui, n'étant pas encore suffisamment domestiqués, mirent son armée en déroute dans la bataille de Thapsus. Il y a des monnaies nubiennes et même des monnaies romaines sur lesquelles sont figurés des éléphans qui, par leurs oreilles, sont parfaitement reconnaissables comme africains.

J'aurais pu multiplier les témoignages historiques qui prouvent que l'éléphant n'a disparu dans l'Afrique septentrionale qu'au moyen âge, mais je les crois parfaitement suffisans, et je me permettrai seulement d'y ajouter l'opinion de M. Oscar Fraas, qui pense que l'absence de toute représentation de chameau, non-seulement dans les ruines de la célèbre cité de Saqqarah (Égypte), dont les murs sont recouverts de figures de divers animaux, mais encore à Thèbes, fondée trois mille ans après Saqqarah, prouve qu'à cette époque le désert n'existait pas : c'est aussi ce que prouvent tant de splendides monumens que leurs fondateurs n'auraient certainement pas élevés au milieu des solitudes inhospitalières. Oscar Fraas exprime la conviction que les conditions climatologiques de l'Égypte étaient jadis tout autres, même à l'époque des Grecs, lorsque Alexandrie fut le foyer des sciences et des arts, dont les rayons éclairaient toutes les parties du monde alors connues ; il pense que l'activité extraordinaire qui animait cette cité suppose des conditions de climat différentes de celles d'aujourd'hui, et il s'écrie : « Sur le sol actuel du Nil ne naîtra jamais un nouveau système philosophique, et aucun pouvoir humain ne parviendra à y élever des universités capables de rivaliser avec celles de l'Europe. »

Les conclusions auxquelles conduisent les faits nombreux que nous avons signalés en Égypte sont applicables également à la péninsule limitrophe, celle de Sinaï, ainsi que l'a fait observer le voyageur allemand que je viens de citer. Lorsqu'on considère que, dans cette péninsule parfaitement aride, les Israélites, comptant 60,000 hommes capables de porter les armes, ont pu rester, à leur sortie de l'Égypte, plusieurs années, il devient impossible de ne pas admettre qu'à cette époque le Sinaï était une fertile région alpine, pourvue de riches pâturages et de copieux cours d'eau ; en aucun cas, cette contrée n'a pu avoir rien de commun avec le désert aride qu'elle représente aujourd'hui.

V.

Si nous passons maintenant au Sahara proprement dit, nous verrons que les preuves de changemens de climat s'y présentent aussi nombreuses et aussi significatives qu'en Égypte, en Syrie et dans l'Asie-Mineure. De même que dans ces derniers pays, on n'a pas encore trouvé dans le Sahara des représentations artificielles du chameau, tandis que le taureau y est fréquemment figuré. D'autre part, M. Rolland mentionne les nombreuses incrustations de travertins, évidemment produites par des sources qui ont disparu, ainsi que l'innombrable quantité de silex travaillés par la main de l'homme et dispersés sur de vastes surfaces du désert, où ils ne peuvent avoir été transportés, de sorte qu'il faut les attribuer aux habitans qui les ont façonnés sur les lieux mêmes. De ces faits ainsi que de beaucoup d'autres, le géologue français conclut que le climat de l'Algérie a dû considérablement s'altérer depuis le temps des Romains. M. Clavé partage cette opinion. Il signale avec surprise l'immense quantité de fragmens de flèches fabriquées de silex poli qu'on trouve répandus entre Biskra et Ouargla, et, ce qui est plus significatif encore, il a observé dans les parages d'Oglu-el-Kassis ces fragmens recouverts d'une croûte de gypse de $0^{m},32$ d'épaisseur, évidemment déposée par une source dont toute trace a disparu. « Ces fragmens, revêtus d'incrustations de gypse, dit M. Clavé, constituent probablement les témoins les plus anciens de l'industrie humaine. »

Si, ainsi que je crois l'avoir démontré, le Sahara et les contrées qui bordent la Méditerranée ont éprouvé pendant la période historique des changemens très prononcés dans leur climat, le niveau de ces contrées a été également modifié à une époque comparativement récente.

Parmi les nombreux exemples que j'ai rapportés à l'appui de cette assertion (1), je ne mentionnerai que la métamorphose qu'a subie la célèbre cité d'Utique, qui, sous les Carthaginois, possédait un port magnifique, mais se trouve aujourd'hui séparée de la mer par une surface sablonneuse d'environ 10 kilomètres de largeur. Il n'est peut-être pas au monde de localité qui offre un contraste plus mélancolique entre le passé et le présent que cette plaine aride, que j'ai traversée (en juillet), sous le soleil brûlant de l'Afrique, sans y rencontrer un être vivant; et cependant j'étais habitué à de sem-

(1) Tchihatchef, *Géographie physique comparée de l'Asie-Mineure*, p. 136-322.

blables impressions dans la contrée classique de l'Asie-Mineure, où l'homme semble s'être coalisé avec la nature pour travailler sans relâche, pendant une longue série de siècles, à l'œuvre de la destruction. — Aux modifications que le climat et le relief des régions méditerranéennes ont éprouvées dans le courant de l'époque historique, on pourrait ajouter celles qui s'y sont produites dans leur flore et leur faune, sujet fort intéressant, mais que malheureusement il ne m'est pas permis d'aborder. Je dois me borner à l'aperçu que j'ai essayé de donner de l'histoire physique du Sahara, en indiquant d'abord l'époque géologique à laquelle il s'est formé, puis les modifications les plus importantes qu'il a subies depuis, et enfin les conditions où il se trouve aujourd'hui.

Ces conditions, prises dans leur ensemble, ne sont pas très favorables, car il s'agit d'une immense surface, en grande partie sablonneuse ou pierreuse, et si peu habitée, que la population du Sahara n'atteint pas le chiffre de 3 millions (1), c'est-à-dire que cette région, aussi étendue que la moitié de l'Europe, a moins d'habitans que la seule ville de Londres. De plus, le Sahara ne possède que deux cours d'eau considérables : le Niger et le Nil, séparés l'un de l'autre par un espace de plus de 3,000 kilomètres. Enfin, ainsi que nous l'avons vu, le climat de cette région a subi des modifications fâcheuses, par suite de l'accroissement de la sécheresse atmosphérique. Voilà ce que serait le Sahara abandonné à lui-même; mais il en est autrement, lorsqu'on considère les chances que présentent ses ressources naturelles habilement utilisées, ressources parmi lesquelles il faut compter l'avantage d'être baigné au nord et à l'ouest par l'océan, ce qui facilite les communications avec l'intérieur et l'extérieur, puis sa richesse en eaux souterraines et en oasis fertiles. Mais ce qui lui assure un immense avenir, c'est l'établissement de voies ferrées qui joindront l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine avec la Sénégambie et les contrées traversées par le Niger et le Nil. De cette manière, le Sahara est destiné à servir un jour d'intermédiaire entre la Méditerranée et l'Afrique méridionale.

C'est surtout à la France qu'il appartient de réaliser cette brillante perspective, car, par l'Algérie, elle se trouve sur la frontière septentrionale, et par le Sénégal sur la frontière sud-ouest du Sahara, en sorte que ces deux colonies seront autant de points de départ pour l'œuvre de la civilisation, qui ne peut manquer de franchir les régions encore désertes aujourd'hui, comme l'espace de 700 kilomètres qui sépare le Sénégal du Niger, sur lequel se

(1) En excluant l'Égypte.

trouve Timbouctou, la ville la plus considérable du désert, ou bien la surface unie entre Tripoli, la fertile oasis de Koufara et le Nil.

Sans doute, l'établissement de voies ferrées à travers le Sahara rencontrera bien des difficultés, mais ces difficultés sont peut-être moins graves que celles que la Russie aura à combattre pour accomplir ces sortes d'entreprises dans l'Asie centrale, où le général Annenkof vient de les inaugurer si brillamment, en franchissant les affreuses solitudes entre la Caspienne et Merv. Or, dans l'Asie centrale, les déserts n'ont point, comme dans le Sahara, les ressources d'abondantes eaux souterraines et de fertiles oasis, et, de plus, ils sont plus ou moins complètement isolés et séparés de la mer, ce qui les expose à toutes les rigueurs d'un climat continental caractérisé par les extrêmes de chaleur et de froid. Enfin, la France jouit sur le littoral occidental de l'Afrique d'une position éminemment privilégiée, car elle y touche aux deux plus grands fleuves du continent africain : au Niger par le Sénégal et au Congo par sa colonie du Gabon, qui n'est éloignée de ce dernier fleuve que d'environ 700 kilomètres (1).

Ainsi nous voyons que le Sahara est destiné à jouer un rôle très important dans la civilisation de l'Afrique, grâce aux avantages exceptionnels qu'il possède et qui ont été refusés aux grandes régions désertiques des autres parties du monde, notamment au célèbre désert asiatique du Gobi, le plus vaste après le Sahara, dont je me propose d'entretenir prochainement les lecteurs de la *Revue*.

P. DE TCHIHATCHEF.

(1) M. le docteur Hayfelder, qui avait accompagné, en qualité de médecin, le général Skobelef de même que le général Annenkof, vient de publier, sous le titre de *Transkaspien und seine Eisenbahnen*, un ouvrage important sur le chemin de fer entre la Caspienne et Samarkand. Ce travail permet d'établir un parallèle intéressant sous ce rapport entre le Sahara et l'Asie centrale, parallèle éminemment favorable au Sahara, car il en résulte que ce dernier est loin d'offrir les prodigieuses difficultés qu'ont eues à combattre les Russes dans une contrée non-seulement ensevelie sous des sables mouvans et privée d'eau, mais encore exposée à toutes les rigueurs d'un climat extrême, puisque les chaleurs estivales y rivalisent avec celles de l'Afrique, tandis que la température hivernale y descend quelquefois à 20 degrés au-dessous de zéro. Et cependant, malgré tous ces obstacles, les frais de cette étonnante opération ont été si peu considérables que le kilomètre n'est revenu qu'à 32,000 roubles (64,000 francs en évaluant le rouble à 2 francs). Le docteur Hayfelder attribue ce fait curieux, d'une part, à la rapidité de la construction, puisqu'on n'a mis que deux années à franchir une ligne de plus de 1,000 kilomètres, et, d'autre part, à la modicité du salaire des ouvriers, qui se contentent de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 par jour. Or, dans le désert du Sahara, les Arabes ne se montreraient guère plus exigeans.

M. FRANCESCO CRISPI

ET

SA POLITIQUE

C'est une destinée singulière que celle de M. Crispi. Il est arrivé bien tard, après avoir connu toutes les vicissitudes de la fortune, traversé plus d'un défilé, acheté son bonheur par beaucoup d'échecs et de chagrins. Cet avocat sicilien, né le 4 octobre 1819 d'une famille d'origine albanaise établie à Ribera dans la province d'Agrigente, avait le génie des complots, les talens et la trempe d'âme d'un conspirateur, et on put croire qu'il passerait sa vie à conspirer. En 1848, il avait pris une part considérable à la révolte de la Sicile, et en 1849, il fut du nombre des quarante-trois insurgés que Ferdinand II déclara exclus de toute amnistie. Il se réfugia en Piémont, où il se fit journaliste ; il y conspira bientôt et fut expulsé en 1853. Il chercha un asile à Malte ; le gouvernement piémontais l'en fit chasser. De Malte il se rendit à Paris, où il gagna péniblement son pain ; mais il était jeune, amoureux de son malheur, et l'escalier d'autrui ne lui semblait pas dur à monter. A deux reprises il eut des difficultés avec la police française, et il fut mis à la porte en 1858. Il se retira à Londres, où il conspira avec le roi et le pontife des conspirateurs, Mazzini. Les malheurs n'avaient abattu ni son audace ni sa fierté. Il a prouvé plus d'une fois qu'il avait l'âme forte et l'espérance tenace.

La fameuse expédition des Mille et l'amitié de Garibaldi le mirent en lumière. Après l'annexion de la Sicile et de Naples au royaume d'Italie, il fut nommé député au parlement de Turin, et il se signala bientôt par les emportemens de son éloquence impétueuse, par ses dures apostrophes, par ses virulentes sorties, par l'insolence de ses

ripostes, par ses hautains défis, par ses attitudes et ses colères de coq de combat. Ses ennemis, qui étaient nombreux, et ses amis, qui le redoutaient plus qu'ils ne l'aimaient, s'accordaient à penser qu'il ne serait jamais qu'un tribun, qu'il n'était pas assez maître de lui pour devenir un homme d'état, un homme de gouvernement. L'ambition le rongeait. Plus d'une fois, il crut voir la vague approcher, mais elle se retira bien vite. Il essuya de violens dégoûts; il laissait éclater ses dépits. Il fut sur le point de renoncer à la partie, de rentrer dans la vie privée; mais aussitôt sa démission donnée, il se ravisait. Lorsque, en 1876, la gauche parvint au pouvoir, aucun portefeuille ne lui fut offert; il avait été à la peine, il ne fut pas à l'honneur. On sentit cependant que c'était un homme à ménager, et peu après on le porta à la présidence de la chambre. Il joua quelque temps le rôle de protecteur du cabinet, et il semblait dire à ses protégés : Appliquez-vous à me plaire ou il vous en cuira.

Enfin, en 1878, M. Depretis lui offrit le ministère de l'intérieur. Il l'accepta avec empressement, et ne le conserva que deux mois environ. Il était ministre quand le roi Victor-Emmanuel et le pape Pie IX moururent à quelques semaines d'intervalle, et dans ces deux crises, l'ex-révolutionnaire prouva qu'il s'entendait à administrer, à maintenir l'ordre. Mais en deux mois il s'était attiré de si méchantes affaires et des inimitiés si implacables que, sur les pressantes instances de M. Depretis et pour échapper à des tempêtes, il dut résigner son office avant la rentrée de la chambre. Que lui reprochait-on? Beaucoup de choses, et surtout sa raideur d'esprit, ses procédés cavaliers, son humeur brusque, impérieuse, cassante. Il semblait qu'après cette catastrophe sa carrière fût définitivement close; on disait de lui : Il est fini, il est mort, il n'en reviendra pas. Dans les élections de 1880, il dut se débattre prodigieusement à Naples, à Tricarico, à Palerme, pour ne pas rester sur le carreau.

Le découragement le prit une fois encore, et une fois encore il donna sa démission, qu'il se décida difficilement à retirer. Sa suprême ressource fut de s'unir à MM. Zanardelli, Nicotera, Cairoli et Baccarini, de former avec eux ce conseil de généraux sans soldats, cette junte de mécontens aigris, ce parti des cinq boudeurs, qu'on appelait la pentarchie. On put croire que c'en était fait, qu'il bouderait jusqu'à sa mort, lorsque, enfin, par un brusque retour de fortune, M. Depretis lui offrit de nouveau un ministère. Peu de temps après, celui qu'on nommait le vieux de Stradella vint à mourir; M. Crispi lui succéda dans la présidence du conseil, et à cette présidence il joint aujourd'hui deux portefeuilles, les affaires étrangères et l'intérieur, lourd fardeau qu'il porte allègrement. On le contrarierait beaucoup si on s'avisait de le soulager en lui ôtant une partie de sa charge.

Le voilà arrivé et bien arrivé; le voilà installé, établi. Ce n'est plus un tribun, c'est le ministre le plus autoritaire qui ait jamais gouverné l'Italie, et désormais on s'accommode de son humeur cassante. Comme le dit un de ses biographes : « Il ne cherche pas à conquérir les sympathies des chambres, à les séduire par son sourire ou le charme de sa parole; il s'impose à leur respect, à leur obéissance. Les bras repliés sur sa poitrine, il regarde son auditoire comme pour le préparer à entendre les choses mémorables qu'il va dire. Quand le silence règne partout et qu'on est tout oreilles, il lance sa phrase longtemps méditée, dure et quelquefois entortillée, et il courbe le dos, en ouvrant les bras comme pour ouvrir la route à son idée. Puis il se redresse, se raidit dans sa dignité, se tait, et tout à la fois il observe l'effet qu'a produit sa première phrase et il prépare l'effet que produira la seconde (1). » Choisissez votre moment pour l'interroger, car il ne répond pas toujours. N'espérez pas non plus qu'il examine toujours vos raisons et vous réfute dans toutes les règles. Las d'argumenter, il le prend de haut, il ordonne; il somme la place, et la place se rend. Il a l'air de dire : Le seul gouvernement possible, c'est moi! — et peu s'en faut qu'il n'ajoute : L'Italie et moi, c'est la même chose. Jusqu'à ces derniers temps, il a été obéi sans contradiction. On commence à le contredire un peu; mais, selon toute apparence, il en sera quitte pour modifier son cabinet et pour jeter un gâteau de miel à ceux des mécontens qui font le plus de bruit, à ceux qui ont la voix la plus aigre et la dent la plus dure. »

A quoi tient-il que M. Crispi ait dû attendre d'approcher de ses soixante-dix ans pour parvenir au poste auquel il a visé toute sa vie? Ses panégyristes prétendent que cet homme entier, inflexible, profondément convaincu, n'a jamais su plier sous aucun joug, ni se prêter à aucun accommodement, ni sacrifier ses principes à ses intérêts et à son ambition, que sa vertu a retardé son bonheur. Mais quand on considère de près son histoire, on ne voit pas qu'il ait jamais fait preuve d'une farouche intransigeance, d'une intraitable fidélité à ses idées. Il a commencé par être un chaud républicain, un fervent mazzinien. Il a rompu avec Mazzini pour faire acte d'adhésion à la maison de Savoie, et on ne peut le lui reprocher. Il avait compris, selon ses propres expressions, que la monarchie unissait les Italiens, que la république les diviserait, et il disait en 1864 : « Nous voulons une Italie forte, grande, s'étendant des Alpes à l'extrémité de l'Apennin, et à cet effet nous serons avec le prince, nous ne faillirons pas à la parole que nous lui avons donnée. »

(1) *Francesco Crispi, profilo ed appunti,* di Vincenzo Riccio. Editori L. Roux et C. Torino-Napoli, 1887.

Mais pour justifier sa conversion à ses propres yeux, il entendait ne se rallier qu'à une royauté populaire, à une monarchie démocratique jusqu'à la moelle des os. Tant qu'il fut dans l'opposition, il se montra l'intrépide partisan de toutes les réformes et l'infatigable avocat de toutes les libertés. Il demandait à cor et à cri qu'on fît des économies, qu'on allégeât les charges publiques, que les taxes sur la consommation fussent remplacées par un impôt progressif sur la rente. Il voulait que le souverain fût tenu en tutelle et que l'emploi de la liste civile fût soumis au contrôle du parlement. Il voulait l'indépendance de la province et du municipe, et que toute commune élût librement son conseil et son syndic. Il désirait que les grands commandemens militaires fussent abolis, et que les armées permanentes se transformassent par degrés en milices nationales. Devenu ministre, M. Crispi ne s'occupe pas de diminuer les impôts, mais de les augmenter; il a l'humeur magnifique, ne regarde jamais à la dépense. Si quelqu'un s'avisait de demander la transformation de l'armée italienne en milice, il aurait bientôt fait de le frapper de sa foudre et de le réduire en cendres. Ajouterons-nous que ce tribun, qui plaidait jadis avec une brûlante éloquence la cause des peuples opprimés et maudissait les conquérans, ne s'est fait aucun scrupule de garantir à l'Allemagne la possession de l'Alsace-Lorraine, que ce conspirateur militant, qui porta la chemise rouge, se glorifie aujourd'hui de figurer parmi les gendarmes de l'Europe? Il déclare que les regrets sont un crime, et il dit à l'espérance : On ne passe pas.

On lit dans une brochure qu'il publia, en 1876, « que les autoritaires parlent volontiers des droits de l'état, que l'état n'a point de droits et ne peut en avoir, que le peuple seul en a, qu'il est le vrai souverain. » Aujourd'hui, M. Crispi est si convaincu des droits de l'état que par sa nouvelle loi provinciale et municipale, il interdit aux communes qui ne sont pas des chefs-lieux de province ou d'arrondissement de nommer leurs syndics ou maires, et que c'est lui qui se charge de les choisir à sa convenance. C'est encore en alléguant la raison d'état qu'il s'est opposé formellement à l'abolition de l'*ammonizione*. En vertu de cette étrange institution italienne, tout individu qui a quelque peccadille sur la conscience ou qu'on soupçonne d'avoir de mauvaises pensées, de mauvais sentimens, est mandé chez le préteur ou juge de paix, et le préteur l'avertit, l'admoneste. Désormais, cet homme averti est soumis à la surveillance de la police, astreint à une résidence fixe, et peut être arrêté sans motif. Assurément, cette institution peu libérale ne figurait pas dans cette fameuse « bible du progrès » où M. Crispi puisait jadis le texte de ses sermons politiques. Lors de la visite de l'empereur Guillaume II, des centaines d'*avertis* ont été mis à l'ombre, parce qu'on leur prêtait le dessein de troubler par quelque manifestation

fâcheuse l'allégresse publique et les joies particulières de M. le président du conseil.

On a dit que M. Crispi s'était fait du tort par les ardeurs de son tempérament passionné, que c'était une âme de feu, « qu'il avait des tendresses et des haines siciliennes. » On lui reprochait de se ruer sur ses ennemis, de les attaquer avec une fureur de bête féroce, de s'être montré brutal et souverainement injuste envers le général Menabrea, qu'il appelait « un gentilhomme sans gentilhommerie, » envers M. Ricasoli, qu'il qualifiait de fausse idole, de tête creuse et de politique immoral. Piémontais, Toscans, Lombards, il a mordu tout le monde. Il était sans pitié pour les modérés, pour tout le parti de la droite, qu'il accusait de gaspillage, de dilapidations et « d'avoir aggravé de 7 milliards le fardeau des dettes de l'état, en laissant l'Italie sans armée, sans flotte, sans frontières fortifiées. » Aussi criait-il anathème aux députés de la jeune gauche, qui désiraient transiger, s'accommoder avec la droite. Il les traitait de transfuges, de déserteurs, de traîtres. En vérité, toutes ces grandes colères étaient un peu factices ; l'événement l'a prouvé. Depuis qu'il est président du conseil, M. Crispi s'est empressé d'abjurer ses préventions et ses ressentimens. Il s'appuie alternativement sur la gauche et sur la droite, sur la droite et sur la gauche ; sa politique est un système de bascule pratiqué avec autant de persévérance que d'adresse. Il ne contente personne, mais il ne réduit personne au désespoir.

M. Crispi, en dépit des apparences, est un opportuniste, et l'à-propos est son Dieu. Il aime à aigrir, à envenimer les questions et les querelles ; mais, après ces grands éclats, il consulte son intérêt, et il lui en coûte peu de se rapprocher de ses ennemis, et moins encore de se brouiller avec ses amis. Il en voulait mortellement à M. Cairoli de l'avoir supplanté au ministère de l'intérieur. Il écrivait à ce sujet : « On me demande si je suis l'adversaire ou l'ami de l'honorable Cairoli ; je ne suis ni l'un ni l'autre. Je ne suis pas son adversaire, parce que je n'aspire point à sa succession, qu'aucun patriote ne pourrait accepter que sous bénéfice d'inventaire. Je ne suis pas son ami, parce que ses procédés de gouvernement ne sont pas les miens. » A quelque temps de là, il envoyait à son journal, *la Riforma*, un télégramme par lequel il exprimait tout crûment son mépris pour le cabinet que présidait l'honorable M. Cairoli. Mais quand M. Cairoli ne fut plus ministre, on se raccommoda, on renoua et on siégea ensemble, côte à côte, dans la junte des mécontens.

M. Crispi ne pouvait pardonner à M. Depretis de s'être séparé si facilement de lui en 1878. Il lui témoigna vivement ses rancunes, lui fit une guerre implacable. Il l'accusait « de ne tenir aucun compte de l'opinion publique, de pressurer les contribuables, de ne songer qu'à

ses ambitions particulières, d'être un chef de cabinet sans principes et sans idées, de vivre d'hypocrisie et de mensonges. » — « Nous avons lourdement péché, disait-il à Naples, dans une réunion privée, en mettant à la tête de notre parti un homme capable de forfaire à l'honneur et de violer tous les devoirs. Nous nous imaginions qu'à l'âge où il est parvenu, il songerait à réparer ses erreurs, à mourir en homme de bien et qu'il prendrait soin de sa renommée. L'honorable Depretis ne pense qu'à se maintenir au pouvoir; c'est son unique souci, et ses moyens sont la peur et l'intrigue. Il étend sans cesse sa clientèle par des faveurs et des corruptions. »

Mais deux ans plus tard, il s'était singulièrement radouci. Dégoûté de ses collègues dans la pentarchie, qui ne lui témoignaient pas assez d'égards et de déférence, il n'attendait qu'une occasion favorable de les quitter, et il arrangeait en conséquence ses pièces et ses batteries. « L'honorable Depretis, disait-il à ses électeurs de Palerme, a pour lui son histoire, et je ne crois pas qu'il veuille la démentir. Dans une discussion solennelle où on lui demandait ce qu'il ferait si un vote de la chambre l'obligeait à remanier son ministère, il donnait à entendre que, rebroussant chemin, il retournerait à ses anciennes amours et formerait un cabinet de gauche. Je suis fermement convaincu qu'un vieux patriote tel que lui n'aura garde de compromettre son avenir en reniant son passé. » Personne ne s'entend mieux que M. Crispi à mêler les douceurs aux menaces et les menaces aux caresses. Les sourcils froncés, il montre le poing, et sa voix gronde, mais l'œil sourit : moitié figue, moitié raisin, c'est sa devise. Dans ce cas-ci, l'insinuation était claire. M. Depretis affecta quelque temps de ne pas comprendre; enfin, soit magnanimité, soit prudence, il fit à l'homme qui l'avait traité d'intrigant et de menteur des propositions qui furent bien vite acceptées. Les rois, les papes, les empereurs, disait l'Arioste, se liguent aujourd'hui, demain ils seront ennemis mortels, jamais ils ne regardent qu'à leur intérêt :

> Che non mirando al torto più ch 'al dritto,
> Attendon solamente al lor profitto.

M. Crispi, bien qu'il ne soit ni roi, ni pape, ni empereur, a passé sa vie dans les brouilles et dans les réconciliations. Il est Sicilien, si l'on veut, mais encore plus avocat que Sicilien.

Ce n'est point par un excès de rigidité dans ses principes, ni par l'âpreté de ses haines siciliennes, que M. Crispi a nui longtemps à ses affaires et compromis sa fortune. Son plus grand ennemi fut son orgueil, et rien ne lui a fait plus de tort que la haute opinion qu'il avait de lui-même. Dès sa jeunesse, dès ses débuts dans la vie parlemen-

taire, il a commis le péché de vaine gloire et de superbe. Il aimait à s'étaler, il faisait à l'univers les honneurs de son moi. Il disait sans cesse : Mes opinions, mon parti, mon programme. Il dit aujourd'hui : Mon gouvernement, ma volonté. En 1861, M. Bonghi écrivait dans l'un des principaux journaux de Milan : « Vous ne pouvez vous imaginer avec quelle arrogance Crispi parle de lui. Il traite d'ignorant quiconque se permet de le contredire ou de l'interrompre. Il a la prétention de dire des choses que personne n'a jamais dites, de répandre sur toutes les questions une lumière éblouissante dont il a seul le secret, de résoudre des problèmes que personne n'a résolus avant lui. Il s'étonne continuellement de son génie, de sa propre grandeur, de l'abondance et de la rapidité de ses pensées; telle idée qui lui vient d'inspiration, un autre se creuserait cent ans la tête pour la trouver. Cela prouve que l'orgueil est une créature qui naît par une sorte de génération spontanée, sans père ni mère. »

L'orgueil natif de M. Crispi se trahit quelquefois par des épanchemens dont la candeur fait sourire. En 1876, dans l'allocution qu'il prononça en s'installant dans son fauteuil de président de la chambre, il se compara gravement à l'Etna, qui sent bouillonner dans son sein des ruisseaux de lave ardente, et dont le sommet se revêt de frimas et d'une neige qui ne fond jamais. « Comme l'Etna, ajoutait-t-il, j'unis le froid au chaud, et le repos aux tempêtes. J'ai la fibre irritable, l'âme brûlante, mais j'ai appris à me posséder, et ma ferme et calme volonté réduit mon cœur à l'obéissance. » Quand on se compare à l'Etna, quand on se croit d'aussi haute taille que l'une des plus hautes montagnes de l'Europe et un être aussi extraordinaire qu'un volcan neigeux, on n'est pas disposé à se mettre à la remorque de personne, et on manque de ce liant, de cette modestie, de cette souplesse d'humeur qui rendent les commencemens plus faciles. Richelieu lui-même et M. de Bismarck se contentèrent d'abord des seconds rôles. M. Crispi les dédaigna toujours, il les considérait comme indignes de lui; mais les Italiens sont excusables d'avoir hésité longtemps à le tenir sur sa parole pour un de ces aigles qui ne respirent à l'aise que sur les cimes. On peut dire sans lui faire injure que, pour qu'il arrivât à la première place, il a fallu que l'axe de la politique se déplaçât, que le pouvoir échappât pour toujours à la droite, que M. Depretis mourût et que la gauche ne fût pas riche en hommes de gouvernement.

S'il a fallu du temps à M. Crispi pour se mettre en crédit et pour vaincre les préventions défavorables du parlement, il lui en fallut davantage encore pour triompher des préjugés de la cour et du souverain. « Son orgueil et son courage, nous dit son biographe, M. Riccio, qui l'admire beaucoup et le compromet quelquefois, ont inspiré des inquiétudes en haut lieu pendant bien des années. On le regardait

comme un danger ou comme une épine. En vain, des écrivains perspicaces avaient indiqué les services que pouvait rendre à la monarchie cet homme né des révolutions et qui en sent dans son cœur tous les frémissemens ; en vain rappelait-on à la cour que, dans ce siècle, les démocrates ont seuls le pouvoir de sauver les trônes. Les hommes fortement trempés et les âmes vigoureuses font toujours peur, surtout aux princes accoutumés à n'avoir auprès d'eux que des ministres complaisans et empressés. »

Le roi Victor-Emmanuel éprouvait pour le tribun sicilien une invincible défiance mêlée d'une insurmontable antipathie, tandis qu'il s'accommodait fort bien d'un Rattazzi ou même d'un Depretis, à qui les radicaux austères reprochaient d'être trop malléable, trop flexible, de se plier trop facilement aux volontés royales, « d'avoir trop de penchant à recevoir les impressions d'autrui, à moins qu'un fort intérêt personnel ne le portât à réagir. » M. Crispi était ministre de l'intérieur à l'avènement du roi Humbert, et le premier acte du nouveau souverain fut de le mettre à pied, de l'éconduire. Le ministre disgracié put se plaindre qu'il avait succombé à la fois aux jalousies de la chambre et à une intrigue de cour. Il ressentit vivement cette injure, et, selon son habitude, il donna à ceux qui l'avaient offensé de salutaires avertissemens qui ressemblaient à des menaces. « Nous nous sommes ralliés à la monarchie, disait-il en 1884, parce qu'elle pouvait nous garantir l'unité nationale ; mais nous sommes les amis du roi et nous ne sommes pas ses serviteurs. Les amis donnent des conseils et sont le véritable appui des dynasties ; les serviteurs se font un devoir d'obéir. L'honorable Depretis, ce vieux mazzinien, avait ses raisons particulières et toutes personnelles pour se dire le serviteur de la maison de Savoie. Viennent les jours d'épreuve et de danger, il n'aura ni le courage ni la force de résister au flot populaire. » C'était dire : Choisissez! Selon qu'il vous plaira, je serai pour vous le plus dangereux des ennemis ou l'ami des grands jours, l'ami qui avertit et qui sauve.

On ne peut nier qu'il n'ait été heureusement inspiré dans le choix des temps, des occasions, des moyens, que la méthode qu'il a employée pour parvenir ne fût la bonne. Quand on n'est pas prophète dans son pays, on tâche de le devenir ailleurs, et quand on a de grandes difficultés au dedans, on cherche un point d'appui au dehors. C'est par ses voyages, par les liaisons qu'il forma avec les politiques étrangers, que M. Crispi vint à bout de ses ennemis. On ne le trouvait pas d'assez bonne compagnie à Rome; on fut bien étonné de le voir se faufiler chez les puissans de la terre et en recevoir le meilleur accueil. Il s'appliquait à leur persuader qu'il ne fallait pas le juger sur sa réputation, qu'il ne se souvenait plus d'avoir porté la chemise

rouge ni servi sous Garibaldi, que ses antécédens et ses principes ne le gênaient point, qu'on peut être ou se dire jacobin et avoir la souplesse courtisane, que, si jamais il redevenait ministre, on lierait facilement partie avec lui.

Ces voyages, enveloppés d'un savant mystère, frappaient, intriguaient les imaginations italiennes. On se disait : « Il est plus fort que nous ne pensions, et que sait-on? les grandes amitiés qu'il a conquises nous seront peut-être utiles. » En 1877, pendant les vacances parlementaires, M. Crispi visita presque toutes les capitales de l'Europe et tous les endroits où l'on rencontre de grands personnages. Il se rendit à Salzbourg, à Gastein, à Londres, à Berlin, à Vienne, à Pesth. Les uns prétendaient qu'il avait reçu une mission du cabinet Depretis-Nicotera, d'autres qu'il se l'était fait donner, d'autres qu'il se l'était donnée à lui-même. Il conféra avec lord Derby, avec le comte Andrassy; il eut deux longs entretiens avec M. de Bismarck, qu'il avait déjà vu et qu'il s'était promis de revoir aussi souvent que possible. Il avait compris que c'était par le chancelier de l'empire allemand qu'il arriverait au pouvoir et qu'il s'y maintiendrait. A peine devenu président du conseil, il a couru à Friedrichsruhe, peu après il y retournait. Le traité d'alliance avec l'Allemagne n'était pas son œuvre, il a voulu le retoucher pour lui donner sa marque, et il tenait au surplus à resserrer les nœuds d'une amitié précieuse, qui lui procure à la fois de grands avantages et de vifs plaisirs d'amour-propre. M. de Bismarck sait que M. Crispi est entièrement à sa dévotion, et les députés italiens sont certains ou presque certains qu'ils ne pourraient voter contre M. Crispi sans mécontenter M. de Bismarck, sans s'exposer aux attaques de ses journaux, véritable meute aboyante et dévorante qu'il lance aux trousses de quiconque dérange ses combinaisons.

Les Français qui accusent M. Crispi de gallophobie lui font tort. Il n'a pour la France ni amour ni haine, et il vivra bien ou mal avec nous selon les occurrences et surtout selon les instructions qu'il recevra de Berlin. A la vérité, il avait eu, en 1882, l'idée bizarre d'engager les Italiens du nord et du midi à se joindre à lui pour glorifier « les hauts faits, les grandes victoires de leurs pères, » en célébrant avec éclat le sixième anniversaire des Vêpres siciliennes. Il aurait dû considérer que, quels que fussent au XIIIe siècle les griefs de la Sicile contre les Provençaux, qui du reste n'étaient pas encore des Français, un massacre n'est pas un haut fait, qu'il ne convient guère à un homme d'état de fêter une boucherie où ne furent épargnés ni les enfans ni les femmes, que cette façon de se débarrasser de ses ennemis, quand elle se tourne en habitude, n'est pas une méthode à encourager, qu'antérieurement déjà, en 1198, les Siciliens, irrités contre l'empe-

reur Henri VI et à l'instigation de la reine Constance, avaient tué tout ce qui se trouvait d'Allemands dans leur île, que deux fois ils avaient eu la joie de laver leur injure dans le sang, mais que le profit avait été maigre, qu'après avoir vécu cinq mois en république, pressés vivement par les armes de Charles d'Anjou, ils en furent réduits à se donner à Pierre III d'Aragon. De quoi leur avait-il servi de massacrer 8,000 hommes? Ils n'avaient fait que changer de maîtres. Mais qu'importait à M. Crispi? La France s'était permis d'envoyer à Tunis un corps d'occupation, et il avait voulu lui donner un avertissement. Dès ce temps, il avait la prétention d'être le patriote, l'homme national par excellence. Ce n'était pas la haine, c'était la politique qui l'inspirait. Il cherchait une occasion de se montrer; il l'avait trouvée, et il se montrait, et aujourd'hui encore il se montre.

Quand on a été jacobin, il en reste toujours quelque chose. M. Crispi a conservé de son passé un goût excessif pour la politique démonstrative. Arrivé tard aux grands honneurs, il a des impatiences de septuagénaire qui compte les jours et à qui il tarde de marquer son passage aux affaires par quelque action d'éclat. Il serait heureux de voir survenir quelque grande crise qui lui fournirait l'occasion de se signaler, de prouver tout ce qu'il est, tout ce qu'il peut et tout ce qu'il vaut. Mais on a beau frapper la terre du pied, il n'en sort pas toujours des événemens, et, les événemens faisant défaut, on les remplace par des manifestations. M. Crispi aime à parler haut et à faire grand : témoin ce palais immense qu'il se propose de construire près du Capitole, pour y loger le parlement, et qui, dit-on, coûtera 100 millions. Il désire qu'au milieu de tant de monumens qui perpétuent le nom de quelque pontife-roi, il y ait à Rome un édifice magnifique datant de la nouvelle ère, et qu'un jour peut-être on appellera le palais Crispi.

C'est aussi pour manifester ce qu'il a dans l'âme qu'il nous chagrine quelquefois par ses procédés cavaliers, qu'il nous cherche des chicanes, qu'il suscite des embarras, des incidens, qu'il fait beaucoup de bruit pour peu de chose. Il tient à prouver à la France combien il est susceptible sur le point d'honneur, et que, comme M. de Bismarck, il a d'orgueilleux sourcils où s'amassent facilement les tempêtes, que le Jupiter de Berlin lui a appris à tonner. Il disait l'autre jour « que depuis vingt-sept ans, l'Italie avait toujours subi quelque influence étrangère, mais qu'enfin était venu un homme qui faisait de la politique indépendante et vraiment nationale. » Les Italiens ont souri, ils savent mieux que personne ce qui en est, et que M. Crispi n'est fier qu'avec nous. Avec d'autres, il est infiniment souple et facile. Les Autrichiens eux-mêmes et les Anglais se sont plaints qu'il y avait de l'excès dans ses complaisances, dans ses doux empressemens

pour l'Allemagne. Si intelligent que soit M. Crispi, il y a des choses qui lui échappent. Il ne comprendra jamais que, sous peine de prêter à la raillerie, il ne faut pas se comparer à l'Etna, qu'il est malséant de fêter les Vêpres siciliennes, et que la mesure en toute chose est la marque des vrais hommes d'état.

Mais gardons-nous de croire qu'il fût homme à se contenter longtemps des stériles satisfactions d'amour-propre que procure une politique de parade qui ne conduit à rien. Quand on examine de près sa conduite, on voit qu'une idée, à laquelle il rapporte tout, dirige toutes ses actions, inspire toutes ses paroles. Il juge avec raison qu'un homme d'état qui parviendrait à résoudre à jamais la question romaine acquerrait un grand nom et se ferait une place à côté de Cavour dans le souvenir reconnaissant du peuple italien, et il pense avec non moins de raison que la question romaine ne sera résolue que le jour où le souverain pontife, reconnaissant le fait accompli, renoncera à ses revendications, tiendra le détenteur du Quirinal pour un propriétaire légitime, consentira à traiter, à capituler.

Rien ne lui est plus insupportable que l'entêtement d'un pape qui redemande éternellement son bien, et il a juré d'en faire justice. C'est à cela que doivent lui servir et les lois qu'il fait voter et sa politique démonstrative et la triple alliance. Le saint-père n'en peut ignorer, on lui répète sur tous les tons : « Pliez, cédez, résignez-vous; ne voyez-vous pas que les temps sont changés ? Les ministères de droite vous témoignaient beaucoup d'égards et de grands respects; mettez-vous bien en tête que vous n'avez point de ménagemens à attendre de nous, que nous sommes résolus à tout faire pour vous mater et pour détruire vos illusions. Grâce à notre loi municipale, il n'y aura plus en Italie de syndics cléricaux. Nous avons fait un code pénal qui assimile au crime de haute trahison tout vœu publiquement exprimé en faveur du rétablissement de votre puissance temporelle. Nous avons les bras longs, des épaules carrées et le verbe haut. D'où pourriez-vous attendre quelque secours? En entrant dans la triple alliance, nous avons mis l'Autriche dans l'impossibilité de rien tenter pour vous, et l'Allemagne, à laquelle nous garantissons ses conquêtes, nous garantit en retour la paisible jouissance de notre usurpation. Son empereur n'est-il pas venu passer en revue nos soldats et notre flotte? Vous êtes seul, absolument seul. Soyez raisonnable, faites-nous des propositions de paix. Vous verrez que nous sommes de bons princes et de bons enfans quand on nous caresse au bon endroit. Nous vous ferons un pont d'or et nous vous prodiguerons les guirlandes. »

M. Crispi est un gibelin, qui s'appuie sur l'empire d'Allemagne pour avoir raison du pape et des guelfes. Cette politique gibeline produira-t-elle les heureux résultats qu'il en attend? Le pape se laissera-t-il

intimider? Le pape cédera-t-il? C'est douteux, et, sur la foi d'une espérance éloignée et peut-être trompeuse, on se condamne à des sacrifices d'argent et de fierté, on s'expose à des périls. Il est dangereux de réveiller certains souvenirs, de jouer avec le fantôme du saint-empire romain, de rappeler aux nouveaux césars allemands que, durant des siècles, leurs prédécesseurs ont exercé un droit de suzeraineté sur l'Italie. Assurément, il n'est pas à prévoir que, comme Othon le Grand, l'empereur Guillaume II se rende jamais à Rome pour y faire pendre une partie du sénat et pour promener nu sur un âne le premier magistrat de la ville. Mais n'y a-t-il pas quelque imprudence à renouveler entre ses mains le serment que prêtaient jadis à Frédéric Barberousse les cités lombardes, et à lui dire : Nous vous serons toujours fidèles; vos amis sont nos amis, vos ennemis, quels qu'ils soient, seront nos ennemis?

Beaucoup d'Italiens pensent qu'un royaume nouvellement créé ne peut être trop jaloux de son indépendance, trop soigneux de son honneur, qu'il doit s'affranchir de toute sujétion, de tout vasselage, échapper à tout soupçon de complaisance servile, ne permettre à personne de disposer de lui et de ses destinées. Le joug de l'Allemagne n'est pas léger; cette puissance a l'humeur indiscrète, exigeante. Elle demande des comptes à ses alliés, elle s'ingère dans leurs affaires, elle prétend régler leurs armemens et leurs dépenses, elle leur donne de hautaines leçons, elle leur met sans cesse le marché à la main; elle regarde sa pesante amitié comme un bien qu'on ne saurait payer trop cher. Ajoutez qu'elle est ombrageuse, défiante, qu'elle ouvre facilement l'oreille aux dénonciations. N'est-ce pas Machiavel qui a raconté tout ce que souffrit, tout ce qu'endura l'infortuné Belphégor pour avoir imprudemment épousé l'orgueilleuse, acariâtre et revêche Honesta? Cette terrible femme lui rappelait sans cesse l'insigne honneur, la grâce infinie, qu'elle lui avait faits, et comme à la morgue elle joignait tous les caprices coûteux, il s'endetta, se ruina sans la satisfaire. C'étaient de constantes récriminations, d'éternels reproches. Il maudissait le jour où avaient été décidés son mariage et son malheur: « Belphégor, Belphégor, s'écriait-il, quelle chaîne vous vous êtes mise au cou! Vous vous trouvez mal d'avoir prétendu à l'honneur d'une grande alliance, et voilà une vanité qui vous coûte cher. Il vous ennuyait donc bien d'être maître chez vous? »

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre de l'Odéon : *Germinie Lacerteux,* pièce en dix tableaux, de M. Edmond de Goncourt.

S'il ne s'agissait que de constater la chute récente, retentissante, et méritée, sur la scène de l'Odéon, de la *Germinie Lacerteux* de M. de Goncourt, quatre mots en feraient l'affaire, et ces quatre mots, pour beaucoup de raisons, je ne sais, en y songeant, si je les eusse écrits. L'idée au moins ne m'est pas venue de parler du drame de M. Auguste Vacquerie, *Jalousie*, tombé sans fracas au Gymnase, dix ou douze jours auparavant. Mais, tirée, comme elle l'est, de l'un des meilleurs romans des deux frères, et en tout cas du plus connu, traitée par des moyens qui se disent ou qui se croient nouveaux, portée enfin par une cabale dont l'intolérance n'a d'égale que l'habileté, *Germinie Lacerteux* n'est pas une pièce ordinaire, ni surtout indifférente; et, quoique n'ayant pas les apparences d'un manifeste, puisque l'auteur et ses amis ont voulu qu'elle en eût l'importance, nous ne saurions nous dérober à la discussion du système d'art dont on prétend qu'elle serait l'expression. Ce sera tant pis pour M. de Goncourt, si nous trouvons, comme je le crains, qu'au fond de ce système il y a peut-être moins de nouveauté que d'impuissance, plus de naïveté que de hardiesse, et beaucoup moins enfin d'originalité que d'ignorance ou de méconnaissance des lois, des conditions, et de la nature du théâtre.

Réalistes ou naturalistes, ils se trompent en effet, et, sans le vouloir assurément, ils donnent le change à l'opinion, quand ils disent, ou qu'ils font dire, par des gens apostés, que ce que nous leur disputons, c'est le choix de leurs sujets. Non, la vérité ne nous fait pas peur; et nous

pouvons bien préférer, pour notre usage personnel, un roman qui nous amuse à celui qui nous ennuie, mais d'ailleurs nos jugemens n'ont rien de commun avec nos préférences. La preuve en serait, s'il en fallait une, qu'il n'y a jamais eu qu'une voix pour mettre *l'Assommoir* au-dessus de tous les autres romans de M. Zola, sans en excepter *l'Œuvre* ni *le Rêve*, qu'il écrivait « pour les jeunes filles ; » et parmi les romans de M. de Goncourt, nous n'hésitons pas à mettre *la Faustin*, par exemple, ou *Chérie*, qui se passe « dans le plus grand monde, » fort au-dessous de *Germinie Lacerteux*. C'est une question d'exécution, avant d'être une question de morale. Beaucoup moins dégoûtés que les naturalistes eux-mêmes, nous nous intéressons à une foule de choses qui ne les intéressent point, que peut-être même ne comprennent-ils pas, mais nous ne sommes point incapables pour cela de nous intéresser à celles qui les intéressent uniquement, telles que l'amour d'un zingueur pour une blanchisseuse, et l'aventure d'une cuisinière avec un peintre en bâtimens. Ou plutôt, si quelquefois, ici même, on leur a fait un reproche, n'est-ce pas de manquer de sympathie, d'indulgence et de pitié pour les « humbles » dont ils nous racontaient les histoires? Ni les Anglais ni les Russes, évidemment moins aristocrates que nos romanciers bourgeois, n'ont commis cette faute...

Mais ce que nous disons, et ce qu'on ne saurait trop redire, ce que M. de Goncourt ne semble pas vouloir entendre, non plus d'ailleurs que M. Daudet ou que M. Zola, c'est uniquement ceci : que le théâtre est un art particulier, dont il faut commencer, comme de tous les arts, par connaître le métier, le maniement, si je puis ainsi dire, avant de l'aborder ; — un art, qui a ses lois, ses conditions, ses conventions, si l'on préfère ce mot, mais ses conventions nécessaires, puisqu'elles sont tirées de sa nature ou de son objet même ; — et un art enfin dont l'instinct ou le sens, comme on voudra les appeler, ne s'acquièrent pas plus, quand on ne les a pas apportés en naissant, que ce don de voir qui fait les peintres, ou cette qualité d'imagination qui fait les poètes et les romanciers. Oh ! je le sais bien, M. de Goncourt n'en veut pas convenir, ni l'auteur de la *Curée*, ni celui des *Rois en exil;* et je vous en dirai les raisons. Romanciers à succès, tout étonnés d'abord, et ensuite vexés, irrités, furieux d'avoir échoué sur les mêmes scènes où réussissent tous les soirs les Bisson, les Valabrègue et les Ordonneau, ils ont commencé par nier qu'il y eût un sens du théâtre (puisqu'ils ne l'avaient pas), et maintenant ils essaient d'en dégoûter ceux qui l'ont. Incapables qu'ils sont de soumettre aux exigences de l'action dramatique leur façon de voir ou de concevoir la vie, quand il était si simple pour eux de s'en tenir à leurs romans, ils ont essayé de prouver que le théâtre est un art inférieur (puisqu'ils n'y réussissaient pas), et,

maintenant, pour le relever, ils nous proposent de les aider à l'achever de détruire. Et ce qu'il pouvait y avoir enfin de « scénique, » dans leur *Assommoir* ou dans leur *Germinie Lacerteux*, ils l'ont eux-mêmes gâté ou abîmé de leurs propres mains (puisqu'ils ne le soupçonnaient pas), et maintenant c'est leur maladresse même qu'ils tâchent d'ériger en principe d'un art nouveau. Mais ils eussent mieux fait d'examiner si ces préjugés de théâtre, comme ils les appellent, n'avaient pas quelque raison d'être, au lieu de croire, ou d'affecter de croire, qu'établis par le hasard, c'est la routine qui les perpétue. Car peut-être alors se fussent-ils aperçus que, si le roman était le théâtre, et si le théâtre était le roman, il n'y aurait, à proprement parler, ni roman ni théâtre, mais une forme unique et indivise de l'art. Et, en creusant un peu davantage, ils eussent enfin pu voir qu'au sein de cette forme unique la distinction des deux genres ne se fût pas opérée, si ce n'était que nous allons demander au théâtre, — et eux aussi, — un genre de plaisir assez différent de celui que le roman nous procure.

Éclaircissons un peu ce paradoxe, qui devrait être un lieu-commun. De diviser, par exemple, une pièce, au lieu de cinq actes, en dix tableaux, il semble que cela ne soit rien ; et, en effet, cela ne serait rien, ou cela ne serait qu'une mauvaise plaisanterie, si le mot de « tableau » n'était, comme on l'a paru croire, qu'un synonyme plus ambitieux des mots « d'acte » ou de « scène. » Mais il veut dire quelque chose de plus, et surtout quelque chose d'autre. Le « tableau, » tel du moins qu'on l'entend dans l'école naturaliste, avec la diversité de ses accessoires, qui le particularisent, et la netteté de son cadre, qui l'isole, est complet en lui-même, indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit, tellement indépendant que, de *Germinie Lacerteux*, on a pu, sans qu'il y parût, — l'histoire dit même avec avantage, — en retrancher déjà jusqu'à trois. On en pourrait retrancher cinq, on en pourrait retrancher dix qu'il n'y paraîtrait pas autrement ; et on les remplacerait par dix autres, que ce serait toujours la même pièce. Il n'y a pas plus de liaison entre eux, — j'entends de liaison nécessaire, — qu'entre les épisodes successifs d'un roman à tiroirs, le *Diable boiteux* de Lesage ou le *Pendennis* de Thackeray ; il n'y en a pas plus qu'entre une série d'estampes de Daumier ou de Gavarni, comme les *Propos de Thomas Vireloque* ou les *Souvenirs du bal Chicard*. Retranchez, ajoutez, transposez, c'est toujours le *Diable boiteux*, toujours *le Bal Chicard*, et toujours aussi *Germinie Lacerteux*. Seulement si cette liberté, cet imprévu, cette fantaisie de la composition, font quelquefois le charme du roman, rien n'est plus contradictoire à la nature de la représentation dramatique, pour une foule de raisons, dont on me permettra de ne retenir que la principale.

J'ose dire qu'elle est merveilleusement simple, puisqu'elle se ré-

duit à cette observation naïve, dont je rougis moi-même, que dix-huit cents spectateurs assemblés ne sont pas un lecteur solitaire. Différens d'âges, d'humeur, de goûts, de condition sociale et d'éducation littéraire, vous ne pouvez retenir leur attention commune, l'intéresser, la passionner, qu'à la condition de l'enchaîner; et, pour l'enchaîner, c'est peut-être un moyen nouveau, mais c'est un mauvais moyen, que de commencer par la diviser. Chaque scène, au théâtre, doit logiquement sortir de la précédente, et en même temps, et nécessairement, engendrer la suivante. Les vaudevillistes le savent bien, dont une partie de l'art, et non pas la moins difficile à manier, consiste à pousser cette logique au-delà de toute vraisemblance : rappelez-vous plutôt *la Cagnotte* ou *le Chapeau de paille d'Italie*. De même encore, chaque acte ne doit rien contenir qui ne soit annoncé, pour ainsi dire, implicitement dans le précédent, ni rien nous mettre aux yeux qui ne soit une préparation du suivant. C'est ce que n'ignorent pas les dramaturges, qui disposeront volontiers toute une pièce en vue d'un dénoûment, dont les exigences deviennent alors par contrecoup la mesure et la règle de ce qui est nécessaire et de ce qui ne l'est pas : voyez *Ruy Blas* ou *Caligula*. Mais au nom de quelle esthétique pourrait-on condamner l'emploi de ces moyens, s'ils n'ont pour objet, comme l'on voit, que de nous assurer le plaisir même du théâtre? Et si, pour quelques heures, dix-huit cents spectateurs assemblés ne peuvent être sensibles qu'à ce que la raison a de plus général, la sensibilité de plus universel, et la logique de plus impérieux, que voulez-vous qu'on y fasse? Il faut s'y résigner; — et ce qui est peu naturel, sous prétexte d'élargir ou d'émanciper l'art, c'est de commencer soi-même par aller contre la nature.

Mais ce n'est pas le seul inconvénient des « tableaux » au théâtre; et, par une conséquence encore du même principe, on pourrait presque dire que, plus ils sont complets ou parfaits en leur genre, pittoresques et précis, vus et rendus, plus aussi nous sont-ils importuns et gênans. Car ils deviennent une pièce dans la pièce; et, sollicités que nous sommes par leur netteté même de les prolonger, pour en mieux jouir, au-delà de leur durée, si c'était l'attention qu'ils détournaient tout à l'heure, c'est maintenant le public lui-même qu'ils partagent, en interrompant la communication d'émotions qui est sans doute aussi l'un des plaisirs du théâtre. Supposé que je n'aie jamais vu le bal de la Boule-Noire, je m'intéresse au tableau que vous m'en présentez comme à un document tout neuf et instructif pour moi; supposé que je l'aie quelquefois visité, je m'amuse en ce cas de la fidélité de la représentation; mais supposé qu'enfin j'en sois un habitué, alors je ne suis plus attentif qu'aux imperfections de détail dont mes yeux sont d'abord choqués. Une image authentique et fidèle n'est pas celle en effet dont vous avez rassemblé

les traits pour la peindre, c'est celle qui s'est gravée d'elle-même dans des yeux qui la voient tous les jours. Cependant votre action continue de se dérouler, toute la salle en perd le fil, et, ce qui est plus grave, en dissociant les impressions du paradis, des loges et de l'orchestre, vous avez rendu à ses origines, — et conséquemment à ses différences, — un public à qui vous aviez promis, avant tout, de les lui faire oublier... Mais, si je voulais en dire davantage, il faudrait aborder la question de la mise en scène, et je craindrais qu'aujourd'hui cela ne m'entraînât trop loin.

Aussi bien est-il une autre loi sur laquelle j'aime mieux insister, comme étant non pas plus certaine, plus nécessaire, mais en quelque sorte plus fondamentale, et une loi dont on pourrait, avec un peu d'adresse, déduire aisément toutes les autres. Elle est d'ailleurs plus simple encore, s'il se peut, que fondamentale, puisqu'elle ne consiste essentiellement qu'en ceci, que le « drame » est le « drame, » c'est-à-dire une « action. » Mais justement parce qu'elle est très simple, les conséquences en sont nombreuses, et nous n'avons qu'à les suivre pour préciser avec exactitude en quoi le théâtre diffère du roman. Tandis que dans le roman il ne dépend que du romancier de diminuer au profit des circonstances la part de la volonté; au théâtre, au contraire, c'est la part de la volonté qu'il faut que l'on fasse toujours plus grande que celle des circonstances. Le propre du héros de roman, — et je ne parle, si vous le voulez, que du roman contemporain, *réaliste* et *naturaliste*,— le propre de Mme Bovary, de Germinie Lacerteux, de Sapho, de Frédéric Moreau, de Numa Roumestan, comme généralement de tous les Rougon-Macquart ou de tous les Quenu-Gradelle, c'est d'être le « produit » de leur hérédité, de leur milieu, de leur temps, de ce que l'on appelle enfin les « grandes pressions environnantes, » et d'obéir à l'occasion plutôt que de la diriger. Mais le propre, au contraire, du personnage dramatique, le propre de Dora et de Théodora, de Fanny Lear et de Froufrou, de Francillon et de Suzanne d'Ange, de Maxime Odiot et de Marguerite Laroque, de M[e] Guérin et de M. Poirier, c'est d'être les « maîtres » de leurs actions, ou du moins de prétendre l'être; et ils sont dramatiques précisément dans la mesure où ils résistent à ces « pressions » dont les personnages de roman, eux, sont les victimes désignées. Ou encore, et en deux mots, le propre des uns, c'est d'*être agis*, et celui des autres, d'agir.

Appliquez maintenant la formule, et voyez en passant combien de petites questions elle pourrait nous aider à résoudre. Qu'est-ce, par exemple, qu'une comédie « romanesque? » C'est une comédie, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet, où les circonstances tiennent plus de place que les résolutions, et dont les personnages ne sont pas tant les artisans que les instrumens de leurs destinées. Pourquoi de cer-

tains romans réussissent-ils à la scène, et d'autres, au contraire, n'y réussissent-ils point? Parce que, dans les premiers, c'était déjà les volontés qui dirigeaient les événemens, et qu'au contraire, dans les seconds, elles étaient déterminées par eux. A quelles conditions une « idée » de roman pourra-t-elle devenir ce qu'on appelle une « idée » de pièce? Ce sera si vous la retournez, en quelque sorte, et que vous imputiez à la liberté des personnes ce que le roman impute à la fatalité de la loi de nature. Je ne veux pas dire, évidemment, que cela suffira; je dis seulement, et vous pouvez le vérifier vous-même, que je ne sache point de chef-d'œuvre, au théâtre ou dans le roman, dont l'observation ne se trouve être juste. C'est elle, effectivement, qui vous expliquera pourquoi le *Roman d'un jeune homme pauvre* n'a pas eu moins de succès au théâtre que sous sa forme primitive; pourquoi, lorsqu'ils ont voulu transporter *Sacs et Parchemins* à la scène, MM. Jules Sandeau et Émile Augier n'en ont pris que les dernières pages; pourquoi l'auteur du *Demi-Monde*, au lieu d'en faire une pièce, a fait un roman de l'*Affaire Clémenceau*.

Si M. de Goncourt eût pris la peine de s'en rendre compte, je doute qu'il eût mis *Germinie Lacerteux* au théâtre, puisque, en effet, pour l'y mettre, il en eût dû premièrement ôter ce qui en fait le principal ou l'unique intérêt. N'ai-je pas ouï-dire aussi que l'on se proposait de porter *Madame Bovary* à la scène? Je le regretterais pour l'honneur de Flaubert, et, en vérité, comme les hommes sont faits, je craindrais que l'insuccès de la pièce ne compromît le renom du roman. Mais encore *Madame Bovary* n'était-elle pas un cas pathologique, et le personnage principal y jouait-il un autre rôle que d'être le support de sa maladie! La névrose n'annulait pas la liberté de ses paroles ou de ses actes. Même elle trouvait dans la satisfaction de son vice une autre volupté que d'y succomber, et elle faisait une partie de son plaisir de tout ce qu'elle savait qu'elle violait pour en jouir. Il en est autrement de la Germinie de M. de Goncourt; et je suppose qu'il le sait bien. Car, s'il ne le savait pas, comment revendiquerait-il, pour son frère et pour lui, l'honneur d'avoir jadis écrit le premier roman *naturaliste?* à moins encore que nous ne nous trompions quand nous croyons que *Madame Bovary* a précédé de cinq ou six ans *Germinie Lacerteux?* Mais non; et j'entends bien le langage de M. de Goncourt. Il veut dire qu'en publiant *Germinie Lacerteux*, il a osé le premier réduire la femme à la définition qu'en donne la physiologie, — une certaine physiologie du moins, — et, en ce sens, il a raison. *Germinie Lacerteux*, dans l'histoire de ce temps, c'est le premier roman où l'être humain n'ait plus de la liberté que l'apparence; « fonctionne » au lieu d'« agir, » et ne cesse enfin de fonctionner qu'en cessant de vivre.

Mais comment mettrait-on un tel être à la scène? Comment même

réussirait-on à nous le faire comprendre? et, si l'on y réussissait, quel genre d'intérêt voudrait-on nous y faire prendre? Aussi n'y en prenons-nous aucun. Toutes les circonstances qui, dans le roman, nous expliquent Germinie, M. de Goncourt a vainement essayé d'en faire passer quelques-unes dans sa pièce. Il n'y a point réussi, parce qu'il n'y pouvait pas réussir. Car, s'il eût retourné son sujet, comme nous le disions plus haut, s'il eût fait de Germinie la maîtresse de ses actes et de ses résolutions, s'il lui eût seulement donné quelque conscience d'elle-même, s'il l'eût rendue responsable de sa douloureuse aventure, étant donnée d'ailleurs la condition des personnages, il tombait fatalement dans le mélodrame le plus vulgaire, et sa pièce appartenait de droit au répertoire de l'Ambigu. C'est ce qui était arrivé à M. Zola, si l'on se le rappelle, avec son *Assommoir*. L'habile homme qui s'était chargé de le transporter à la scène, et qui sait, lui, son métier, s'y prit tout comme pour lui-même; il mit devant ce qui était derrière; et quand ce ne fut plus du Zola, mais du Busnach, alors le mélodrame fit courir Paris. Je ne crois pas, ni ne souhaite au surplus, que *Germinie Lacerteux* fasse courir personne, mais je ne puis ici m'empêcher de faire une remarque. Si la pièce n'a pas encore disparu de l'affiche, et si même elle y peut durer encore quelques jours, elle le devra uniquement aux parties de mélodrame engagées dans l'intrigue; — et au jeu aussi de Mlle Réjane, que d'ailleurs je louerais davantage, si les « effets, » comme on dit au théâtre, en étaient seulement moins « sûrs. » De telle sorte que, par une ironie du sort, les seuls applaudissemens que recueillera M. de Goncourt, il faudra qu'il en fasse honneur à ce qu'il y a de plus gros, de plus vulgaire, de plus *poncif* enfin dans sa pièce. Cette situation n'est-elle pas pénible? Mais la réforme du théâtre? Ce sera pour une autre fois.

Que si maintenant l'action a été jusqu'ici la première loi du théâtre, croirons-nous qu'aucune réforme doive jamais prévaloir contre elle, et l'abroger? Je ne le pense pas, puisque, comme on l'a vu, le mot de « loi » n'est ici que l'expression de la nature des choses. Mais ce qu'en revanche on peut bien affirmer, c'est que plus le roman s'inspirera des moyens et de l'esthétique du naturalisme, plus il s'éloignera des conditions du théâtre, et plus, en conséquence, il sera difficile et hasardeux à nos romanciers de vouloir transporter leurs romans à la scène. Qui ne voit, en effet, qu'à mesure qu'il se complaira davantage dans la description des milieux, le roman, nécessairement, fera la part moins grande à la liberté de la créature humaine? et qui doute que ce soit aujourd'hui sa tendance? celle du moins des maîtres du naturalisme, contre qui là-dessus nous n'irons pas disputer, parce que, en premier lieu, elle leur a trop bien réussi pour essayer encore de les en détourner, et puis, disons-le franchement, parce que

ce succès n'a pas été toujours immérité. Pour admirer le *Demi-Monde* ou *un Père prodigue,* nous ne nous croyons pas tenus de méconnaître l'*Assommoir* ni *Germinal,* et encore moins *le Nabab* ou *Sapho.*

De ce que la disposition du sujet ne saurait être la même dans le roman et au théâtre, il en résulte que l'intérêt non plus n'y saurait être de la même nature, et c'est encore une de ces lois que, dans l'école naturaliste, on s'obstine à ne pas comprendre. Non pas du tout, comme ils le disent, — et comme il leur faut, en vérité, trop peu de franchise ou de bonne volonté pour le croire, — que nous leur demandions de marier Jupillon avec Germinie Lacerteux, ou seulement de punir le vice et de récompenser la vertu, puisque, hélas! à ce compte, le roman cesserait d'être une imitation de la vie. On le leur a redit plus de vingt fois, et nous voulons bien le leur redire encore : toute liberté leur est laissée, dans le roman au moins, de représenter la nature et la vie telles qu'elles sont, ou telles qu'ils croient les voir; et, nous, le seul droit que nous réclamions, c'est celui de discuter la justesse ou la vérité de leur manière de voir. Qu'au lieu donc de nous intéresser aux personnes, et de nous mettre avec elles en communication de souffrances ou de joies, ils s'efforcent de nous intéresser plutôt aux conditions, et, sans avoir d'égard à la valeur morale des actes, qu'ils les décrivent tels qu'ils sont, du point de vue de l'histoire naturelle, à la façon d'un zoologiste qui déterminerait les caractères d'une espèce ou d'un physiologiste qui chercherait les raisons générales d'un cas particulier, c'est leur affaire; et, de notre part, nous ne voyons pas ce qu'ils y gagnent, ou même nous pourrions leur dire ce qu'ils y perdent, mais, après tout, il n'y a rien là qui leur soit interdit par les lois du roman. Les considérations qui devraient quelquefois les empêcher de traiter de certains sujets, — comme *la Fille Élisa,* par exemple, et comme *Germinie Lacerteux,* — sont d'un autre ordre, purement morales, nullement esthétiques, et on a tort de les confondre. On a tort de leur reprocher au nom du bon goût ce qu'on pourrait leur reprocher au nom de la morale publique. Mais, au théâtre, il n'en va pas de même; la morale fait, elle aussi, une partie du plaisir que nous y allons chercher; nous ne supporterions ni que de certaines scènes y fussent mises sous nos yeux ni que le vice y triomphât avec trop d'insolence; et si la comédie n'a pas été inventée précisément pour « corriger les mœurs, » qui ne sait au moins qu'une plus équitable répartition de la justice parmi les hommes, après en avoir été l'origine, continue, si l'on peut ainsi dire, d'en être toujours l'une des fonctions?

Ici encore, les naturalistes auront beau faire, la nature des choses sera plus forte qu'eux et que leurs prétentions. Cette dureté de cœur, cette indifférence de l'auteur pour les misères de ses personnages, que

nous accepterons dans le roman, que même nous y mettrons au compte, si l'on veut, d'une observation plus pénétrante et plus impartiale (puisqu'elle sera plus désabusée) jamais dix-huit cents spectateurs ne s'y résigneront. Toujours il leur faudra ce qu'on appelle des personnages sympathiques. La raison n'en est-elle pas bien évidente et bien simple ? C'est que, le plaisir du théâtre étant une forme du plaisir de vivre, et de vivre en société, le théâtre ne saurait s'accommoder d'une esthétique dont le premier mot est la négation ou la dérision de ce plaisir lui-même. Comme tous les plaisirs collectifs, et comme, par exemple, le plaisir du monde, le théâtre tend en quelque sorte à reconstituer tous les jours, au moyen de la sympathie, une société que les plaisirs égoïstes, que la perversité des instincts naturels, que l'âpreté de la concurrence vitale tendent inversement, et perpétuellement, à dissoudre. Son rôle est de toucher ce qu'il y a de plus humain en nous, ce qui nous rend tous étroitement solidaires les uns des autres, ce qui nous ramène, par-delà les distinctions extérieures, à l'égalité naturelle ; — et voilà pourquoi la sympathie en est l'âme. Le moins qui puisse arriver à un drame dont tous les personnages nous seraient diversement mais également antipathiques, c'est de nous ennuyer ; c'est ce qui est arrivé à *Germinie Lacerteux ;* et c'est ce qui arrivera sans doute à toutes les pièces qu'un naturaliste s'avisera de concevoir ou d'exécuter sur le même modèle. Il pourra facilement aussi lui arriver de nous indigner, et nous aurons raison dans notre indignation, et M. de Goncourt, ou Antoine, le directeur du Théâtre Libre, auront tort de nous traiter « d'imbéciles » ou de « gueux. » Car c'est eux qui auront voulu faire du théâtre sans y rien connaître, ou trop peu de chose, et ils ne pourront s'en prendre de notre indignation qu'à eux-mêmes.

Si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur, et que l'on ne me reprochât, en parlant si longuement de *Germinie Lacerteux*, d'en exagérer l'importance, j'en aurais encore bien des choses à dire. Ce que, par exemple, de certaines scènes ont d'odieux ou de répugnant en elles-mêmes, beaucoup plus que de pittoresque, comment M. de Goncourt ne s'est-il pas aperçu que, si le langage qu'il prête à ses personnages en accroissait l'effet, c'était, je ne dis pas aux dépens du bon goût ou du respect qu'un écrivain doit à ses spectateurs, mais aux dépens de la nature et de la vérité ? Car enfin, cet argot qu'il leur met dans la bouche n'est pas la langue naturelle de ses personnages ; ce n'est pas ainsi qu'ils parlent couramment, mais seulement pour se distinguer ; et, quand ils sont grossiers, c'est justement alors qu'ils croient faire ce que dans un autre monde on appellerait de l'esprit. Je ne dis rien de l'inconvenance qu'il y a, sous quelque prétexte que ce soit, à réunir dix-huit cents personnes, pour leur faire entendre

des mots dont on n'oserait pas se servir soi-même en leur parlant. C'est une perfidie, c'est une trahison, c'est une espèce de guet-apens. Mais j'ajoute que, si l'on avait pu, de loin en loin, s'émouvoir de quelque sympathie pour les personnages de la pièce de M. de Goncourt, il suffirait de la langue ordurière qu'on y parle pour nous en empêcher. Les hommes assemblés pour en écouter d'autres acquièrent aussitôt une délicatesse ou une susceptibilité d'oreille dont M. de Goncourt évidemment ne se doute pas, et que la première habileté de l'auteur dramatique est de ménager d'autant plus qu'il croit avoir des choses plus hardies à nous dire. Mais M. de Goncourt ne connaît pas les ménagemens; et quand une censure, pourtant bien indulgente, a porté la main sur sa prose, on lui disputerait la gloire d'avoir inventé le « japonisme, » et découvert le XVIIIe siècle, qu'il n'aurait pas crié plus fort. Dans la prose de M. de Goncourt, l'expression et la pensée sont si étroitement unies qu'on ne saurait, sans déchirure, les séparer l'une de l'autre, ni toucher à un de ses mots qui ne fût précisément celui pour lequel il avait écrit toute sa pièce.

Voilà d'étranges prétentions; et ceci nous amène à noter en terminant ce qu'il y a peut-être encore de plus déplaisant que tout le reste dans le mélodrame de M. de Goncourt : c'est ce qui s'entremêle de présomption à son inexpérience, et le contentement de soi-même, la sécurité vaniteuse, l'orgueil naïf et provocant avec lequel il commet ses pires maladresses. Comment on parle quand on s'appelle Mlle de Varandeuil et comment on allie la liberté du langage ou la brusquerie des manières avec le sentiment du nom que l'on porte et de ce que l'on est; ce que disent des enfans assemblés autour d'un arbre de Noël, et les exclamations qu'ils font quand on apporte « le plat sucré; » comment on pense parmi les fruitières, et les propos qu'elles échangent avec les bonnes du quartier, M. de Goncourt sait tout cela; il n'y a que lui qui le sache, et il est si fier de le savoir, on le sent si sûr de sa science, qu'il en devient insupportable. Passe encore dans ses romans! mais, au théâtre! dans une pièce où tant de puérilité se juxtapose à tant de brutalité! et d'un auteur qui, depuis tantôt quarante ans qu'il écrit, n'a jamais remporté que des succès douteux! dont on s'étonne qu'il soit un « maître » pour des écrivains qui, sans jamais l'imiter, l'ont depuis longtemps dépassé! c'est trop; et l'irritation remplace enfin ce que l'on eût autrement témoigné d'indulgence pour une vie consacrée tout entière à la littérature et à l'art. Pas plus, en effet, que M. de Goncourt, nous ne voulons être dupes; il ne nous plaît pas qu'on le prenne de si haut avec si peu de titres; et décidément, pour tant d'orgueil ou de prétention, l'œuvre est trop incomplète, l'exécution trop inférieure, et l'artiste enfin trop au-dessous de ce qu'il croit être. Nous nous disons aussi qu'il n'est

pas le seul qui ait vécu pour la littérature et pour l'art, et qu'étant plus de cent qui ne vivons, comme lui, que pour l'art et la littérature, nous ne voyons pas pourquoi nous n'admirerions qu'en lui ce que nous faisons comme lui, sans en mener tout ce fâcheux, cet immodeste et ce bruyant tapage.

Pour toutes ces raisons, je l'avouerai sans détours, je ne puis regretter la chute de *Germinie Lacerteux;* et je suis bien aise, au contraire, après les expériences du Théâtre Libre, faites à huis-clos, pour ainsi parler, d'avoir vu, sur une grande scène, le naturalisme s'offrir enfin au jugement du public, sous l'espèce de l'un de ses « chefs-d'œuvre » et dans la personne de l'un de ses « grands hommes. » Car, ce que c'est que cet « art nouveau » dont on nous rebattait les oreilles, le public le saura maintenant; et les amis de M. de Goncourt, pour détourner la conséquence, auront beau dire, — comme ils l'ont fait, — que *Germinie Lacerteux* n'est pas une pièce naturaliste, il suffira de leur demander, au cas d'une victoire, si ce n'est pas au naturalisme qu'ils en eussent fait honneur. L'art nouveau, tel qu'il s'annonce dans *Germinie Lacerteux*, c'est l'enfance même de l'art, et ses procédés n'ont rien de plus original que de nous reporter aux origines du théâtre. Je pourrais aisément philosopher là-dessus, et montrer que, sortis autrefois des mêmes commencemens, si le théâtre et le roman se sont perfectionnés en se séparant, et en passant, comme l'on dit, de « l'homogène à l'hétérogène, » ce serait sans doute un singulier progrès que de prétendre aujourd'hui les ramener à leur état d'indivision ou de confusion primitive. Mais je ne veux pas brouiller les idées et mêler ensemble deux choses qui n'ont rien de commun : le progrès, dont la nature est d'être continu, et l'art, qui ne serait plus l'art, s'il suffisait de le vouloir pour le renouveler et le perfectionner. Finissons donc plutôt en nous excusant d'avoir parlé si longuement et si sérieusement d'une pièce dont nous aurions mieux aimé nous taire. Nous serons d'ailleurs assez justifié si le lecteur pense avec nous, en y songeant un peu, que nous devions à la réputation de M. de Goncourt (quoique surfaite), au bruit que l'on a fait autour de *Germinie Lacerteux* (quoique démesuré), d'en parler comme d'une pièce qui aurait mieux valu; que, pour discuter une question d'art ou de littérature, il faut bien la prendre comme elle se pose; et que le dédain, qui est une manifestation de notre humeur, n'est pas une forme de la critique.

* * *

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Encore une année révolue, encore une étape franchie après tant d'autres ! C'est l'heure où, par une sorte de mouvement instinctif, on tourne un dernier regard vers le passé d'hier, comme pour se rendre compte une dernière fois de la route qu'on a parcourue, de tout ce qu'on a laissé en chemin. C'est aussi l'heure des souhaits pour un avenir qui reste un mystère, qui à son tour ira bientôt, jour par jour, se confondre dans le passé.

Quel sera cet avenir ? que nous réserve, que réserve à la France cette année qui va commencer, dont nous ne pouvons saluer l'aurore sans une secrète anxiété ? Il est certain qu'à ce moment de transition tout est singulièrement confus, qu'une rare fatalité s'est plu à rassembler tous les contrastes dans ce court espace de quelques mois qui est devant nous. C'est l'année des fêtes qu'on nous promet, de la commémoration, à un siècle de distance, d'un des plus grands événemens de l'histoire, d'une exposition universelle ouverte à toutes les œuvres de la paix ; c'est aussi l'année des élections générales, des agitations aggravées par l'obscurité des choses, des conflits passionnés entre des partis irréconciliables, d'une crise déclarée dans les institutions, dans le régime, dans la politique tout entière de la France. La coïncidence est au moins étrange ! Ce qui sortira de là, ce que sera cet avenir de demain, nul ne peut sans doute le dire. La vérité est que tout ce qui peut arriver aujourd'hui n'est que la suite du passé d'hier, de cette année qui s'achève, qui a si bien préparé les fêtes du centenaire et de l'exposition. Elle avait commencé par une crise de déconsidération pour tous les pouvoirs. Elle s'est traînée à travers les incertitudes et les conflits, les querelles et les défis, sans qu'il y ait eu un effort sé-

rieux pour relever la direction des affaires du pays. Elle finit à l'heure qu'il est sous le règne d'un ministère radical et d'un parlement épuisé, au milieu d'un doute universel, des menaces d'anarchie ou de dictature, des avertissemens peut-être inutiles, et des lassitudes croissantes de l'opinion. Voilà la préface que l'année expirante a donnée d'avance à l'année nouvelle ! L'œuvre qui va suivre maintenant ne fera-t-elle que continuer la préface? C'est là pour le moment toute la question.

On ne peut plus s'y tromper; dans tous les cas, ce qui se passe aujourd'hui, ce qui se prépare pour l'année où nous entrons, c'est la crise décisive de la république, coïncidant, par une ironie singulière, avec la célébration fastueuse de la révolution française. Ce qu'il y a de tout aussi évident, c'est que cette crise, ce sont les républicains eux-mêmes, opportunistes et radicaux, qui l'ont créée et aggravée, qui l'aggravent tous les jours par leurs procédés, par leurs lois, par une politique de parti dont l'unique résultat a été de tout ébranler. Ce qu'il y a de plus clair encore, c'est que, s'il reste quelque moyen de sortir de cet état aigu, où l'on sent que tout est devenu possible, il n'y en a qu'un. Quel est-il donc? Ce n'est point apparemment de pousser à outrance cette désorganisation radicale à laquelle préside M. Floquet, avec une vanité satisfaite, en homme qui ne doute de rien et ne voit rien, si ce n'est son propre personnage; ce n'est certes pas non plus de prétendre continuer la même politique avec de médiocres palliatifs ou de petits expédiens pour essayer de retrouver quelques morceaux d'un pouvoir qu'on a perdu. Le seul moyen, s'il peut être encore efficace, serait de se placer résolument en face d'une situation si étrangement compromise, d'oser avouer qu'on s'est trompé, de compter avec l'opinion désabusée et irritée, d'accepter sans faiblesse les conditions d'un gouvernement sensé, libéral et conservateur, rassurant pour les consciences comme pour l'ordre financier, pour tous les intérêts du pays. C'est le seul moyen digne d'être tenté, et c'est justement ce qui fait l'autorité du langage que M. Challemel-Lacour a tenu il y a quelques jours devant le sénat, dans un discours qui est un acte de politique clairvoyant en même temps qu'une œuvre de forte et saisissante éloquence.

Celui-là, on ne l'accusera pas de ne point être républicain : il l'était probablement avant la plupart de ceux dont il vient de secouer l'optimisme et qui lui font aujourd'hui si plaisamment la leçon. On ne l'accusera pas d'être clérical; il a toujours été l'imperturbable défenseur de la liberté de penser. On ne lui reprochera pas de paraître favoriser, par ses sévères critiques de la politique du jour, les aspirations dictatoriales : il a l'antipathie dédaigneuse d'un vieux libéral contre toutes les résurrections césariennes, encore plus contre le despotisme démagogique d'un aventurier, dont l'avènement lui semblerait l'inci-

dent le plus humiliant de l'histoire. C'est par son attachement même à la république qu'il a été éclairé, et c'est parce qu'il a vu le danger qu'il a parlé. Il sera écouté ou il ne sera pas écouté, il réussira ou il ne réussira pas. M. Challemel-Lacour, en portant à la tribune du sénat le jugement d'un homme libre sur les affaires du moment, n'a pas moins accompli un acte de courageuse honnêteté. Il n'a point reculé devant les vérités les plus dures. Il n'a pas craint d'avouer que si une partie de la France semble se détacher aujourd'hui de la république, c'est qu'on l'y a poussée en prétendant la violenter; c'est que, par des réformes précipitées, brutalement réalisées dans l'enseignement, on s'est exposé, d'un côté, à mettre le désordre dans les finances, d'un autre côté, à inquiéter, à troubler la masse des populations françaises dans leurs habitudes et dans leurs croyances. L'orateur du sénat n'a point hésité à montrer une des causes les plus actives du mal dans l'invasion croissante de l'esprit radical, dont le ministère de M. Floquet est la dernière et présomptueuse personnification. Il a signalé avec autant d'autorité que de précision les lois téméraires, les mesures malheureuses, le dédain des opinions qu'on devait respecter, l'affaiblissement de toute autorité, le régime parlementaire compromis par les fautes des partis, le gouvernement lui-même livrant la stabilité des institutions.

C'est assurément la plus vigoureuse et la plus saisissante analyse d'une situation profondément altérée, où les pouvoirs publics semblent paralysés ou ahuris devant un de ces mouvemens qui peuvent emporter un pays dans tous les hasards. Laissera-t-on cependant ce périlleux mouvement aller jusqu'au bout, et comment réussira-t-on à le vaincre ou à le détourner, à ramener autant que possible les esprits désorientés? C'est précisément la question qui ne cesse d'être agitée, et M. Challemel-Lacour lui-même l'aborde sans subterfuge, avec une sincérité hardie. Il a signalé le mal, il ne recule pas devant le remède, devant ce qui aurait pu être et ce qui est peut-être encore le seul et dernier remède. Il n'hésite point, quant à lui, à s'adresser, non-seulement aux hommes sensés et éclairés du parti républicain, mais aux hommes désintéressés de tous les partis, à tous ceux qui tiennent à sauvegarder le régime parlementaire, souveraine expression et dernière garantie des libertés de la France. Il leur montre à tous la nécessité d'un gouvernement résolu à raffermir d'abord la constitution ébranlée, à ramener les corps publics, — y compris sans doute le conseil municipal de Paris, — au respect des lois, à faire rentrer l'ordre dans les finances, la discipline dans l'administration, à rendre la confiance aux intérêts troublés et aux croyances inquiètes. C'est la moralité et la sanction du discours. L'aveu des fautes qui ont été commises, l'appel à toutes les bonnes volontés pour les réparer, l'exécu-

tion du ministère, la guerre déclarée au radicalisme, le programme d'un gouvernement libéral et conservateur, tout y est. M. le président du conseil s'est senti visiblement un peu embarrassé et déconcerté dans sa suffisance. Il n'a trouvé rien de mieux que de traiter M. Challemel-Lacour en républicain repentant, de lui reprocher de s'être tu depuis dix ans, de n'avoir rien dit lorsqu'on commettait les « fautes » qu'il critique si amèrement et tardivement aujourd'hui. C'est possible. Et quand cela serait, le discours de M. Challemel-Lacour en est-il moins vrai? Tardif ou non, ne reste-t-il pas la démonstration la plus décisive de la redoutable crise que les passions de parti ont créée, de la malfaisante influence de la politique radicale et de la nécessité d'un gouvernement réparateur?

Si l'on veut saisir le caractère et la portée des paroles de M. Challemel-Lacour, qu'on mette à côté de cette retentissante manifestation le discours que M. Jules Ferry a prononcé peu après dans une réunion, et par lequel il a voulu peut-être répondre à l'orateur du sénat ou du moins prendre position à son tour. M. Jules Ferry a sans doute la prétention d'être un homme de gouvernement, même un homme modéré parmi les républicains. Il le proclame à tout propos, il le répète dans ce dernier discours destiné à être un programme pour les élections. Malheureusement son premier mot est un mot d'infatuation. Ce n'est pas lui qui ferait l'aveu de ses fautes, il en a, au contraire, l'orgueil et on pourrait dire l'arrogance. Il n'y a qu'à l'écouter. Depuis dix ans, — surtout, bien entendu, quand il était ministre, — tout a été grand! Le gouvernement de la république a eu de grandes vues, il a poursuivi de grands desseins! Il a comblé le pays; il lui a donné des chemins de fer, des chemins vicinaux, des canaux dans des proportions inouïes. Il l'a inondé de lumière avec ses écoles, il l'a doté d'un enseignement sans égal, démocratique, national, universel et laïque. Rien n'avait été fait, rien n'existait avant lui, M. Jules Ferry l'assure. La laïcisation, les dépenses sans compter les déficits, tout est grand! C'est la seule confession et le seul acte de repentir que cet homme modeste puisse faire. Nous voilà bien avancés! Mais alors si le gouvernement de la république a été si grand et a accompli de si grandes choses, s'il a couvert la France de tant de bienfaits, comment se fait-il que le pays déçu, irrité, se détache de tant de grandeurs et coure dans son trouble on ne sait après quel inconnu dont il attend un soulagement? C'est, on en conviendra, au moins étrange.

Le fait est que M. Jules Ferry, avec ses explications, ses jactances et ses prétendues idées de gouvernement, s'embrouille un peu. Avec les apparences et les allures de l'homme d'autorité, il est le plus décevant des politiques. Il veut et il ne veut pas. Ce qu'il craint surtout aujourd'hui, c'est de paraître, comme M. Challemel-Lacour, avouer des

fautes et attendre un appui des conservateurs de bonne volonté. Il ne veut pas être suspect d'intelligence avec les conservateurs : c'est probablement l'explication de ses récens dithyrambes sur la laïcisation. Il peut être tranquille, il a peu de chance, après cela, d'avoir l'appui des conservateurs; mais il ne voit pas que par cela même, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il est le complice et l'allié des radicaux. Il ne se livre pas, il est vrai, sans restriction et sans calcul, il fait des façons; il trace de beaux programmes opportunistes sur les conditions de gouvernement, sur les sentimens du pays impatient d'ordre et de repos. En réalité, il ne met pas moins tous ses soins à ménager les radicaux. Il a de savantes précautions pour parler de la sincérité de leurs idées, et il leur témoigne des égards. Il vote le plus souvent avec eux, et dans le dernier discours qu'il a prononcé, il se défend de toute intention aggressive contre le ministère, qu'il s'étudie à mettre au-dessus ou en dehors de sa discussion. On sent en tout cela quelque tactique, quelque alliance plus ou moins sincère, plus ou moins avouée, et le secret de cette alliance n'est pas difficile à pénétrer : c'est le scrutin d'arrondissement que M. Jules Ferry et ses amis veulent avant tout avoir, que M. Floquet a fini par se décider à leur accorder. Voilà la dernière arme tenue en réserve par les opportunistes et les radicaux momentanément réunis pour les élections prochaines. C'est la grande nouveauté qu'ils se proposent d'inscrire d'un commun accord dans le programme de ce que M. Challemel-Lacour a appelé, avec une dédaigneuse ironie, la « politique capiteuse des réformes ! »

A vrai dire, ceux qui ont toujours défendu contre les républicains eux-mêmes le scrutin d'arrondissement comme le plus vrai et le moins périlleux sont bien désintéressés. Ils peuvent seulement remarquer que ce sont les républicains qui ont fait revivre, il y a quelques années, le scrutin de liste parce qu'ils croyaient y voir leur intérêt, que ce sont les républicains qui proposent aujourd'hui le scrutin d'arrondissement parce qu'ils y voient encore leur intérêt, que dans tous les cas, il ne s'agit plus de la vérité, de la sincérité du suffrage, il ne reste qu'un expédient de parti dont on se sert alternativement par un calcul de domination. Est-on du moins d'accord entre opportunistes et radicaux pour aborder la « grande réforme » qui doit pulvériser M. le général Boulanger et ses ambitions plébiscitaires ? Ce serait curieux à savoir, comme tout secret de comédie. Au fond, on le sent bien, M. Floquet n'est point sans se défier et sans flairer quelque piège; il soupçonne que le jour où le scrutin d'arrondissement serait voté, il serait perdu, et toute sa tactique est de déjouer les calculs des opportunistes, en faisant passer la revision constitutionnelle avant la réforme de la loi des élections. Le jour où il aura d'abord sa revision, il reste maître du terrain et

garde toute sa force contre ses alliés du moment. M. Jules Ferry et ses amis, de leur côté, manœuvrent pour avoir avant tout le scrutin d'arrondissement; ils n'ont suspendu les hostilités contre le ministère que pour mieux atteindre leur but, et lorsqu'ils auront ce qu'ils désirent, ils entendent bien reprendre leur liberté. On est à deux de jeu; la partie est engagée, elle est digne des circonstances!

Pendant ce temps, devant le pays, dont l'impatience s'accroît, les affaires deviennent ce qu'elles peuvent. Les chambres achèvent de voter un budget que M. le ministre des finances et M. Tirard lui-même trouvent merveilleux, mais où le déficit se cache sous toutes les formes d'emprunts déguisés, de garanties d'intérêts, d'obligations incessamment renouvelées. Au Palais-Bourbon, une majorité effarée et ignorante vote au pas de charge, sans réflexion, une partie de cette éternelle loi militaire qui ne peut donner rien de ce qu'elle promet, qui ne serait que la désorganisation de l'armée, mais qui assure aux passions radicales la suprême satisfaction de l'enrôlement des séminaristes. Et c'est ainsi que nous entrons dans cette année nouvelle, où les passions des hommes ont mis d'avance tant d'obscurités et de contradictions, où l'avenir peut dépendre de bien des incidens imprévus, mais aussi de la France elle-même, impatiente de retrouver, avec la paix intérieure, la dignité et la force de sa position dans le monde.

Sans doute l'inconnu est pour tout le monde dans cette année qui va s'ouvrir. Il est de toutes parts : il est en Orient, dans ces régions des Balkans, la Bulgarie, la Serbie, où s'agitent sans cesse tant de questions périlleuses qui restent sans dénoûment; il est dans l'Occident, pour tous les peuples qui ont leurs intérêts et leurs passions, dont les rivalités peuvent à tout instant rallumer les conflits sur une frontière mal surveillée ou à propos d'un incident mal interprété. L'inconnu règne en Europe, c'est trop visible! Peut-être, cependant, au milieu de tant de troubles et d'armemens retentissans, toujours menaçans, les chances de la paix ont-elles plutôt augmenté que diminué depuis quelque temps. Il en sera, c'est bien sûr, ce qui pourra : provisoirement, on s'attend un peu moins à tout. Entre toutes ces puissances qui occupent la surface du continent, qui ne cessent de s'observer comme si elles devaient se rencontrer demain sur quelque champ de bataille, les querelles de ces derniers mois semblent momentanément assoupies. On dirait que les journaux chargés d'envenimer les suspicions et de sonner le tocsin à tout propos sentent que l'heure n'est pas favorable. Ils ne parlent plus tout à fait autant des concentrations russes ou des agressions françaises. La triple alliance elle-même est devenue moins bruyante et nous laisse un peu tranquilles. Que l'année, qui va commencer sous ces auspices, dans ces conditions d'une paix relative, continue de même, c'est tout ce qu'il

faut, c'est ce qu'on peut souhaiter de mieux aux peuples et aux hommes de bonne volonté !

En attendant, tous les gouvernemens auront assez de leurs affaires. Le grand chef de l'Allemagne, celui qui conduit tout, le chancelier de Friedrichsruhe lui-même, aura de quoi s'occuper avec la politique coloniale qu'il a inaugurée, qui vient d'être le principal, sinon l'unique objet des discussions du Reichstag de Berlin depuis sa réunion. M. Windthorst et les députés du centre ont fait une proposition en faveur d'une action énergique de l'empire allemand pour la répression du trafic des esclaves sur la côte orientale d'Afrique, et le gouvernement, sans être l'auteur de la proposition, s'est hâté de l'appuyer de toutes ses forces. La motion de M. Windthorst et de ses amis n'est en apparence qu'une manifestation d'un ordre tout platonique ou humanitaire. Elle semble n'avoir d'autre objet que de revendiquer pour l'Allemagne une place, la première naturellement, parmi les puissances civilisatrices qui se donnent la mission de combattre l'esclavage en Afrique. En réalité, le gouvernement entend bien donner une sanction pratique à ces idées et se prévaloir de la promesse de concours qui lui a été faite par le Reichstag. Si le blocus maritime qu'il a organisé avec l'Angleterre ne suffit pas, il aura recours à ce qu'il a appelé le « blocus terrestre : » c'est le mot ingénieux sous lequel il déguise une intervention plus effective. Il n'avoue pas encore tout haut le projet de se substituer directement à la compagnie de colonisation de l'est africain, qui a été jusqu'ici son prête-nom, il a évidemment cette arrière-pensée. Il ne demande pas encore les crédits qui lui seront nécessaires, il prépare le parlement à les voir bientôt arriver. Le discours assez habile que le comte Herbert de Bismarck a prononcé devant le Reichstag, et où le fils semble s'être inspiré du père, laisse tout entrevoir; mais ce qu'il y a de plus curieux, peut-être, dans ce discours, c'est le soin qu'a mis le représentant du chancelier à flatter l'Angleterre, à lui témoigner sa satisfaction pour le concours que l'Allemagne a trouvé dans le gouvernement de la reine. Après cela, on n'en est encore qu'au début de l'alliance et d'une entreprise où l'imprévu aura sûrement son rôle.

La session parlementaire finit avec l'année pour l'Angleterre. Elle avait été interrompue par l'été, elle a été reprise il y a deux mois, et dans cette seconde partie elle n'a guère été plus féconde que dans la première; elle n'a été signalée, à part le vote du budget et de la loi assez médiocre sur le rachat des terres en Irlande, que par quelques incidens sans résultats, par quelques débats plus animés que décisifs dans les derniers jours. Le discours prononcé au nom de la reine, pour la clôture des chambres, est lui-même l'image de cette session sans éclat. Il est placide et terne. Il ne dit pas un mot de l'Irlande; il

effleure à peine quelques-unes des affaires extérieures qui ont le plus vivement préoccupé l'opinion depuis quelque temps, qui la préoccupent encore. Il laisse tout indécis. On s'est séparé sans en demander davantage pour se livrer aux joies des fêtes populaires de Noël. Maintenant voilà le monde parlementaire dispersé, et le ministère de lord Salisbury plus ou moins tranquille dans sa liberté. Le parlement ne se réunira plus que dans quelques mois, pour la session de l'année nouvelle. Mais, d'ici-là, que se sera-t-il passé? Il est certain qu'au moment où les chambres s'en vont, il reste deux questions en suspens, deux questions vivement agitées, assez sérieuses ou assez délicates pour créer plus d'une difficulté au gouvernement de la reine Victoria, impératrice des Indes, protectrice de l'Égypte.

Que deviendront ces affaires de Souakim et de Zanzibar, qui commençaient à passionner le parlement anglais au moment de sa séparation, et dont le ministère ne laissait pas de paraître embarrassé? Une de ces questions, celle de Souakim, il est vrai, vient de prendre une face nouvelle par un de ces petits succès militaires qui plaisent toujours, même à une grande nation accoutumée à de bien autres fortunes. Le général sir Francis Grenfell, envoyé un peu à l'aventure, avec quelques forces, pour délivrer la ville cernée depuis longtemps par les bandes soudanaises d'Osman-Digma, n'a pas perdu de temps. A peine arrivé, il s'est jeté résolument sur les Soudanais et les a forcés à lever le siège. Cela n'a pas été long; après un combat meurtrier qui n'a pas duré une heure, les mahdistes, surpris dans leurs retranchemens, ont été mis en fuite. Le général Grenfell est resté maître du terrain; la garnison égyptienne de Souakim est dégagée et la ville est libre.

Le succès est complet autant qu'il a été rapide; mais on n'est peut-être pas plus avancé, et c'est ici justement que les embarras recommencent. Si le général Grenfell, après avoir délivré Souakim, ramène ses troupes au Caire, laissant la garnison égyptienne livrée à elle-même comme par le passé, on n'a rien fait; Osman-Digma et ses bandes, qui n'ont pas été refoulés bien loin et qui ne paraissent pas découragés, ne tarderont pas à revenir plus acharnés que jamais pour reprendre cet étrange siège qu'ils poursuivent depuis plusieurs années. Si l'on reste à Souakim avec l'intention de s'engager encore une fois dans les déserts du Soudan pour essayer d'en finir avec les forces du mahdi, on risque de renouveler les expéditions malheureuses de Graham, de Wolseley. Il y a quelques mois à peine, lord Salisbury déclarait d'un ton dégagé qu'il n'y avait aucun intérêt à occuper Souakim, que c'était un péril sans compensation. Il paraît avoir changé d'avis, surtout depuis le succès du général Grenfell, sans dire toutefois ce qu'il veut faire, s'il entend rester définitivement à Souakim, s'il se propose d'étendre ses opérations dans le Soudan pour mieux

assurer une position certainement importante sur la Mer-Rouge, la liberté des communications vers le haut Nil. La question est d'autant plus grave, d'autant plus pressante peut-être, qu'elle se complique aujourd'hui d'un incident aussi pénible qu'énigmatique. Que sont devenus deux hardis explorateurs engagés depuis quelque temps au cœur de l'Afrique, Émin-Pacha et Stanley? Sont-ils tombés aux mains du mahdi, qui se réserverait d'en faire des otages s'il vient à être attaqué? Des communications récentes d'Osman-Digma sembleraient le laisser croire : elles peuvent être vraies, elles peuvent aussi n'être qu'une ruse de guerre. On ne sait rien de précis. Toujours est-il que si, par suite d'hostilités ouvertes dans le Soudan, la tragédie de Gordon à Khartoum se renouvelait pour Émin-Pacha et Stanley, le ministère anglais aurait pris une redoutable responsabilité qu'on lui ferait probablement payer.

Jusqu'à quel point, d'un autre côté, cette affaire de Souakim se lie-t-elle à la croisade entreprise par l'Angleterre de compte à demi avec l'Allemagne sur la côte orientale d'Afrique, à Zanzibar? On ne le voit pas bien encore; le discours de la reine n'est certes pas fait pour éclairer ce point obscur et délicat; il est aussi vague que possible. Évidemment, les dernières discussions du parlement de Berlin le disent assez, l'Allemagne a une politique à elle, une politique qu'elle suit avec une persévérante ténacité, qui dépasse la mesure d'un simple blocus pour la répression de la traite des esclaves, qui va jusqu'à l'occupation du littoral avec toutes ses conséquences. Elle crée sa puissance coloniale! Ce qu'il y a d'assez clair aussi, c'est que le gouvernement anglais, sans trop l'avouer, en se parant du beau prétexte de la répression de l'esclavage, tient pour l'instant à ne rien refuser à l'Allemagne, à s'assurer les bonnes grâces du chancelier. Il fait des frais pour répondre aux récentes avances du comte Herbert de Bismarck. Il laisse les Allemands poursuivre leur établissement de vive force dans l'Océanie, à Samoa, comme il les laisse se servir du blocus pour prendre position sur la côte de Zanzibar. Lorsqu'on a interrogé, il y a quelques jours, le ministère, le sous-secrétaire d'état du *Foreign-Office*, sir J. Fergusson, a répondu assez naïvement qu'on ne voulait pas contrarier l'action de l'Allemagne par un sentiment mesquin de jalousie. Il doit bien y avoir aussi quelque intérêt, quelque calcul dont on n'a pas le secret. Devant l'inconnu qu'il y a dans ces affaires un peu étrangement engagées, l'opinion anglaise reste visiblement très partagée, inquiète de ce que le gouvernement tolère dans l'Afrique orientale ou dans l'Océanie, comme de ce qu'il pourrait tenter lui-même dans le Soudan. Il n'y a eu jusqu'ici que des escarmouches peu décisives en présence d'événemens qui commencent à peine. On sent cependant qu'il y a de l'incertitude, du malaise, et si le ministère de lord Salisbury est en sûreté pour quelques mois, on peut prévoir qu'à la rentrée du parlement il

serait le premier à expier les mécomptes que sa politique aurait d'ici là infligés à l'opinion.

L'Italie, pour sa part, n'est pas encore au bout de ses discussions parlementaires. Les chambres italiennes n'en auront même pas fini, à ce qu'il semble, avant quelques jours, et cette session prolongée, parfois agitée, ne laisse point d'être curieuse, ne fût-ce que comme symptôme de la position du ministère, de la confusion des partis dans le parlement, de l'état des esprits au-delà des Alpes. Ce n'est pas que le président du conseil, M. Crispi, soit menacé dans son pouvoir. La division et la faiblesse des partis ont fait jusqu'ici sa force, depuis qu'il s'est établi en ministre universel et omnipotent à la tête des affaires. Ce qu'il demande, il finit par l'obtenir. Ce n'est pas toujours cependant sans contestation, sans qu'il se produise des incidens tumultueux dans les chambres et sans qu'il y ait même des velléités croissantes d'opposition. Le ministère a récemment demandé au parlement des crédits d'une certaine importance, près de 150 millions, pour de nouveaux armemens, pour l'adaptation de ses chemins de fer à des nécessités stratégiques, bref pour une foule de choses destinées à accroître ses moyens militaires. Les raisons sont toutes trouvées : l'Italie est obligée de suivre le mouvement universel en Europe ! Il faut qu'elle soit toujours prête comme les autres, armée sur terre et sur mer pour sauvegarder son prestige et sa position de grande puissance, pour avoir même au besoin sa politique coloniale ! Il faut qu'elle soit en mesure de remplir ses engagemens et de jouer son rôle dans la triple alliance ! C'est fort bien. On a fait appel au patriotisme, les crédits ont été accordés, M. Crispi n'a eu qu'à se montrer au dernier moment pour enlever le vote, même avec un ordre du jour de confiance; mais voici justement ce qu'il y a de caractéristique. C'est un fait assez sensible que, s'il y a eu un vote de nécessité ou de circonstance, il se manifeste d'un autre côté au-delà des Alpes, il s'est manifesté dans cette discussion même un état d'esprit qui n'est rien moins que favorable à la direction des affaires italiennes depuis quelque temps. Le sentiment de la réalité des choses se réveille et se fait jour sous plus d'une forme.

Les illuminations allumées sur le passage de l'empereur Guillaume sont éteintes, et on commence à s'apercevoir que tout cela se paie, que la triple alliance coûte cher par tout ce qu'elle impose. M. Crispi a pu faire illusion un moment avec ses agitations et ses voyages à Friedrichsruhe : on en vient à le soupçonner de n'être qu'un ministre d'ostentation et de fantaisie. On lui accorde les crédits qu'il demande, parce qu'on croit ne pas pouvoir faire autrement; on ne lui ménage pas les dures vérités. Un ancien ministre, un ancien compagnon de M. Crispi dans l'opposition, M. Baccarini, n'a pas caché ses doutes; il a déclaré que, si on votait les crédits, il avait la confiance que le gouvernement,

« par ses efforts en faveur de la paix, saurait rendre superflues des dépenses hors de toute proportion avec les ressources du pays. » Un autre député aussi spirituel qu'éloquent, M. d'Arco, a dit avec une mordante ironie au président du conseil qu'il était décidément un ministre trop grand, trop majestueux, trop impérial pour l'Italie, qui a besoin avant tout de songer à ses affaires, d'avoir une politique plus circonspecte et plus réservée. Bref, on trouve que c'est trop se ruiner en dépenses militaires uniquement pour fournir des contingens à des alliés dans des conflits où l'Italie n'a que faire. On croit que la politique remuante, provocatrice, querelleuse de M. Crispi n'est qu'une agitation décevante ou qu'elle conduirait fatalement à une guerre avec la France, que le bon sens national désavoue. Tout cela s'est dit; il se forme même des associations dont l'objet est de faire revivre la cordialité dans les relations de l'Italie et de la France. Que les Italiens, au lieu de se laisser éblouir par les fantasmagories, ne s'inspirent que de leurs intérêts, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire; c'est la meilleure politique qu'on puisse leur souhaiter pour l'année nouvelle!

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Deux incidens graves se sont produits au début de la seconde quinzaine de décembre et ont paru devoir assombrir fortement les derniers jours de l'année 1888 : la crise du Panama et la suspension de paiemens d'un membre de la compagnie des agens de change.

M. Bex, l'agent en déconfiture, s'est enfui. Après quelques jours, on a appris qu'il s'était tué en Suisse. On ne sait pas encore avec précision le montant du déficit de la charge, bien que de divers côtés on l'ait évalué à 8 ou 10 millions. On ne sera fixé sur ce point que dans les premiers jours de janvier. En attendant, la chambre syndicale des agens de change, qui vient de renouveler son bureau pour 1889, n'a pris et ne pouvait prendre aucune résolution. Il n'y aura point lieu, croit-on, à la faillite, et les opérations laissées en suspens ne semblent pas de nature et d'importance à amener des complications sur le terrain de la Bourse.

La compagnie de Panama, après l'échec de la souscription conditionnelle ouverte le 12 courant au solde des obligations à lots non souscrites lors de la première opération, a déclaré son impuissance à continuer le service des coupons sur les actions et obligations. L'émoi a été considérable, et, bien que depuis longtemps la situation critique où se trouvait la compagnie ne fût plus un secret pour personne, une profonde émotion s'est emparée des porteurs de titres, disséminés au nombre de plusieurs centaines de mille sur tout le territoire, et presque tous fort modestes capitalistes.

Le gouvernement, qui voyait avec inquiétude avancer à grands pas l'heure où l'entreprise serait officiellement au-dessous de ses affaires, s'est hâté de proposer à la chambre un projet de loi autorisant la compagnie à suspendre pendant trois mois ses paiemens de coupons et d'obligations. La chambre a reculé devant la responsabilité d'une législation exceptionnelle pour une entreprise privée, et le projet de loi a été repoussé.

Le vote avait été rendu le samedi 14. Le surlendemain lundi éclatait le sinistre du parquet. La rente française, qui détachait ce même jour un coupon trimestriel de 0 fr. 75 sur le cours de 83.07, a reculé d'abord jusqu'à 82.12; le marché paraissait livré à des inquiétudes d'autant mieux fondées que les cours des actions et obligations du Panama avaient été précipités à un niveau très bas et que l'on parlait déjà d'un krach dont on n'osait prévoir toutes les conséquences.

Mais un revirement s'est produit alors dans l'attitude de la place. De hautes puissances financières, intervenant presque ostensiblement, ont relevé les cours de nos fonds publics, et toute la cote a obéi à cette impulsion. Les marchés de Vienne et de Berlin prenaient même les devants sur le nôtre, et portaient aux cours les plus hauts atteints depuis longtemps la plupart des valeurs internationales, rentes russes, hongroise, Extérieure, Turque et Unifiée. L'Italien restait plutôt faible, cette tendance étant expliquée suffisamment par l'importance des débats engagés dans le moment même à la chambre des députés de Rome sur les dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine.

Quant aux rentes françaises, elles ont bénéficié d'une avance qui a déconcerté toutes les prévisions pessimistes. Le 3 pour 100 a été porté de 82.12 à 82.87, l'amortissable de 86.12 à 87 francs, le 4 1/2 de 103.87 à 104.37. Quelques jours avant la réponse des primes, les réalisations ont commencé; en même temps les échelliers, dont les ventes à prime étaient en majeure partie débordées, ont fait tous leurs efforts pour ramener sur la cote des prix un peu plus bas au moment de la réponse. Ils y ont réussi, et le samedi 29, le 3 pour 100 restait coté à 82.67, l'amortissable à 86.82.

La principale préoccupation pendant la semaine des fêtes de Noël,

où les transactions ont subi, comme il arrive chaque année, un ralentissement marqué, a été la cherté présumée des taux de report. A Londres et à Berlin, où la liquidation précède de quelques jours celle de Paris, l'argent a été plus abondant peut-être qu'on ne l'avait supposé, mais en même temps tenu à haut prix. La spéculation toutefois ne s'en est pas montrée effrayée; aucune réaction n'a eu lieu sur les fonds russes, portés par le grand succès de l'emprunt émis au commencement du mois, ou sur le 4 pour 100 hongrois, dont le syndicat puissant des maisons Rothschild et du Crédit mobilier d'Autriche surveille attentivement le marché en vue des premières opérations pour la conversion des anciennes dettes amortissables de la Hongrie.

L'Italien a reculé de 96.52 à 96.40, sur la démission du ministre des finances, M. Magliani, qui a renoncé à trouver les expédiens de trésorerie avec lesquels il lui aurait fallu pourvoir aux dépenses militaires votées par le parlement. M. Magliani avait proposé des augmentations d'impôts que la majorité n'a pas voulu adopter. M. Crispi éprouve quelque peine à remplacer l'homme qui depuis si longtemps avait gardé la direction des finances italiennes.

L'Extérieure a été portée de 72 3/4 à 73 1/4. La question ministérielle a été promptement résolue. Le nouveau ministre des finances d'Espagne inspire confiance, et il n'est plus question d'emprunt, pour l'instant tout au moins, une grande opération de crédit restant nécessaire au cours de l'année 1889. Le Portugais, très ferme, à 65 1/2.

Les valeurs turques sont bien tenues, en prévision d'une émission prochaine du solde des obligations des Douanes non placées lors de l'emprunt récemment lancé en Allemagne.

Il est intéressant de voir quelle a été la marche des principaux fonds d'état depuis un an, les différences étant considérables et à peu près toutes dans le sens de la hausse.

Le 31 décembre 1887, le 3 pour 100 français était à 80.90, l'amortissable à 84.95, le 4 1/2 à 106.90. Près de deux unités de hausse sur les deux 3 pour 100, plus de deux unités de baisse sur le 4 1/2, tel a été le résultat pour nos fonds publics. L'amortissable et la rente perpétuelle ont profité de tout ce que perdait le 4 1/2 voué à la conversion dans quelques années. Récemment, ce fonds avait reculé jusqu'au-dessous de 104 francs. Il a paru alors bon marché à la fois aux capitalistes et à la spéculation; dans les deux dernières bourses de l'année des arbitrages de banquiers ont pesé sur les cours du 3 pour 100 et relevé le 4 1/2 à 104.37.

L'Italien, après de nombreuses fluctuations, est encore coté 0 fr. 40 plus haut qu'il y a un an; la situation financière et économique de la péninsule ne s'est cependant nullement améliorée, loin de là, pendant cette période.

Les autres fonds étrangers ont fait d'extraordinaires progrès. Voici en effet le tableau des cours à un an d'intervalle :

	31 déc. 1887.	31 déc. 1888.	Différence.
Extérieure.	67.75	73.25	+ 5.50
Portugais.	57.75	65.45	+ 7.70
4 0/0 hongrois.	78.10	87.20	+ 9.10
4 0/0 autrichien	86.35	92.60	+ 6.25
4 0/0 russe.	77.75	87.10	+ 9.35
4 1/2 id.	89 »	95.50	+ 6.50
5 0/0 id. 1884	90.75	100.75	+ 10 »
Oblig. égyptienne	370 »	419 »	+ 49 »
Dette turque.	13.75	15 »	+ 1.25
Oblig. ott. priv.	355 »	418 »	+ 63 »
Oblig. id. Douane	292 »	354 »	+ 62 »
6 0/0 hellénique.	415 »	490 »	+ 75 »
5 0/0 id.	361 »	438 »	+ 77 »

C'est un changement de cours complet sur toutes ces valeurs, et dont la signification est encore accentuée par le succès croissant, pendant cet exercice, des valeurs du Brésil, du Mexique, et surtout de la république argentine. Les capitalistes ont commencé à délaisser relativement les fonds à rendement très élevé, comme les consolidés anglais, dont la conversion a si admirablement réussi au dernier printemps, pour s'engager dans des placemens qui jouissaient jusqu'alors d'un crédit moins haut placé, mais offraient des revenus plus rémunérateurs. D'autre part, ils n'ont pas été déçus, comme d'autres avant eux le furent avec les obligations de Turquie et d'Égypte, car les améliorations de cours relevées ci-dessus sont le résultat légitime de modifications heureuses survenues dans la situation financière des différens pays débiteurs. Les progrès ont été surtout très marqués en Russie, en Grèce et en Autriche-Hongrie. M. Tisza, dit-on, inaugurera en janvier la grande opération financière projetée par la conversion des obligations foncières papier restées en Hongrie. M. Tricoupis, à Athènes, a également entrepris la tâche d'alléger les charges de son pays par la suppression de la dette 6 pour 100. On a vu enfin ce mois-ci la Russie convertir brillamment son 5 pour 100 1877 en un 4 pour 100 nouveau.

Les valeurs ont en général donné lieu à un mouvement très limité de transactions. Il convient toutefois d'excepter les titres de Panama et les actions de plusieurs sociétés minières. Les actions et obligations de Panama se sont un peu relevées après la brusque dépréciation qui avait suivi le vote de la chambre. Il ne s'est cependant encore produit aucun fait permettant de préjuger sous quelle forme pourra être créé le nouveau capital nécessaire à l'achèvement du canal Les trois administrateurs provisoires désignés par le tribunal, sur

la demande du conseil d'administration de la compagnie, étudient la situation. Une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour la fin de janvier. Dans une réunion tenue le 27 décembre, les porteurs de titres, au nombre de trois ou quatre mille, ont voté des résolutions aux termes desquelles les intéressés renoncent au paiement des coupons pendant la durée des travaux, entendent achever le canal avec MM. de Lesseps, à l'aide de ressources que se procurera la compagnie actuelle, et tout d'abord s'engagent à souscrire les obligations *privilégiées* qui doivent produire les 400 millions indispensables. Ce projet paraît absolument chimérique. En tout cas, notre législation ne permet pas la création de titres privilégiés.

Les titres de la Société des Métaux et de Rio-Tinto ont subi de grandes variations de cours ; finalement, les premiers ont perdu une quinzaine de francs à 840, les seconds ont remonté d'autant à 643.

La Banque de France a reculé de 3,950 francs à 3,800 francs. Dans l'intervalle a été détaché un coupon semestriel de dividende s'élevant à 73 francs (72 fr. pour le semestre correspondant de 1887). Les ventes ont été provoquées sur ce titre par la perspective d'une détente prochaine dans la situation monétaire. On croit que la Banque d'Allemagne donnera, dès les premiers jours de janvier, l'exemple des abaissemens successifs du taux de l'escompte. De plus, les actionnaires de la Banque avaient compté sur un dividende total d'au moins 150 francs pour 1888 ; or il n'est que de 142 francs. Il y a un an, la Banque valait encore 4,175 francs.

Le Crédit foncier est immobile à 1,365. Un acompte de 30 francs sera réparti en janvier. Le dividende total sera sans doute de 60 francs.

La Banque de l'Algérie, dont le dividende est de 80 francs, a fléchi de 1,620 à 1,500 pendant l'exercice 1888.

L'année a été favorable à la grande majorité de nos institutions de crédit. La plus-value est de 47 francs sur le Crédit lyonnais, de 15 sur la Société générale, de 50 sur la Banque franco-égyptienne, de 135 sur le Crédit mobilier, de 65 sur la Banque parisienne, de 30 sur la Banque ottomane, de 50 sur la Banque des Pays autrichiens.

Les actions de nos grandes compagnies ont également monté en 1888 : le Lyon de 50 francs, le Midi de 20, le Nord de 90, l'Orléans de 16, l'Ouest de 28, l'Est de 3 francs.

Les Autrichiens ont gagné 100 francs de 450 à 550, les Lombards 40, le Nord de l'Espagne 33, le Saragosse 25.

Le Suez a une plus-value de 130 francs. Les actions des deux canaux de Panama et de Corinthe ont baissé, l'une de 190 francs, l'autre de 50.

Hausse de 75 francs sur les Omnibus, de 65 sur le Gaz, de 85 sur la Rente foncière, de 50 sur les Immeubles, de 75 sur les Docks de Marseille, de 70 sur les Métaux, de 140 sur le Rio-Tinto.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

